00030003

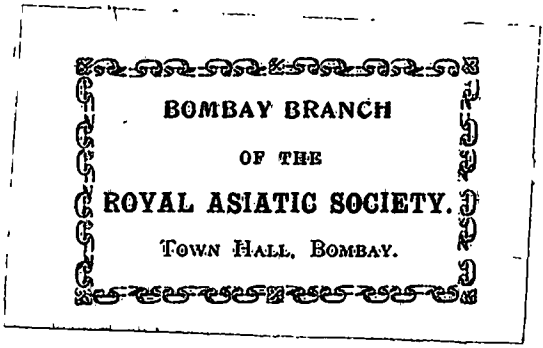

Digitized with financial assistance from the Government of Maharashtra on 26 June, 2018

Iu. Carenno p.
J. Leonart sc.
CAROLVS II. DEI GRATIA HISPA-
NIARVM ET INDIARVM REX.

1407

MÉMOIRES DE LA COUR D'ESPAGNE

SOUS LE REGNE DE

CHARLES II.

1678-1682.

PAR LE MARQUIS DE VILLARS.

SS-a-34
30003
ac

LONDRES:
TRÜBNER ET Cie, 60, PATERNOSTER ROW.
1861.

00030003

F8946-053
VII/Mém
30003

Tiré à cent exemplaires ſeulement, pour le commerce.

PREFACE DE L'EDITEUR Page
Notice sur la vie du Marquis de Villars . . v
Notice sur ses Mémoires xii
Notice sur le Marquis de Blecourt . . . xviii
Description du Manuscrit contenant les présents Mémoires xx
Préface des Mémoires xxiii
Table des Matières . . . . . xxvii—xxxix
Mémoires . . . . . 1—356
Notes . . . . . 359—380
Errata 381

PRÉFACE DE L'EDITEUR.

PIERRE DE VILLARS, Seigneur de la Chapelle, Baron de Maſclas, de Sarray, Réverant et d'Oriol, appelé communément Marquis de Villars, naquit vers 1618, et appartenait à une famille qui, d'après les Mémoires de ſon fils le Maréchal-duc de Villars, était déjà puiſſante au quatorzième ſiècle. St Simon d'autre part le déſigne comme le petit fils d'un greffier de Condrieux, parenté qui, à tort ou à raiſon lui fut reprochée dans des vers ſatiriques de ſon époque.[1] Quelle qu'ait pu être ſa naiſſance, il eſt certain qu'il n'avait guère de fortune, et qu'il embraſſa la carrière des armes. Sa belle figure, ſa noble preſtance et ſon adreſſe dans le maniement de l'épée, lui tinrent lieu de

[1] Biographie Univerſelle, XLVIII. page 523.
P. Anſelme, dans ſon *Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France*, Paris, 1726-33, fol. tome V. p. 101, ne fait remonter l'origine de la famille qu'à un certain Pierre de Villars qui vivait au commencement du XVI^ieme ſiècle. Néanmoins dans la patente du Duc de Villars que l'auteur nous donne, on voit que Guillaume de Villars, Grand Maître de l'Ordre de Jéruſalem en 1296, eſt mentionné comme appartenant à cette maiſon, page 96.

richeſſes et de parenté puiſſante. Lorſque le Prince de Condé commença la guerre civile en 1652, Villars était attaché à la maiſon de Charles Emmanuel de Savoie, Duc de Nemours, qui était l'un des lieutenants du Prince. Une querelle entre Nemours et ſon beau frère le Duc de Beaufort[1] ſe termina par un duel célèbre dans l'hiſtoire de cette époque, et dans lequel Villars fut un des témoins de Nemours. En ce temps les témoins ſe battaient à côté des principaux combattants. Nemours fut tué par Beaufort, mais Villars fut plus heureux et tua le Comte d'Héricourt, adverſaire qu'il voyait ce jour là pour la première fois.

Après ce duel il paſſa la frontière et dut ſon retour en France aux bons-offices d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, qui venait de quitter le petit collet pour ceindre l'épée. Le Prince qui était faible de conſtitution et mal bâti, ſe trouvait être ſouvent en butte aux railleries de ſon frère le grand Condé, à cauſe de ces défauts. Afin d'échapper à ce déſagrément, il réſolut de ſe faire une réputation de duelliſte. A cet effet, il conçut le deſſein de provoquer le Duc d'York, alors exilé à Paris. Tandis qu'il ſongeait à cet expédient, il ſe ſouvint qu'un homme célèbre par ſon adreſſe à l'eſcrime était en ce moment en diſgrâce ; il obtint en conſéquence le pardon de Villars et le reçut dans ſa maiſon. Cepen-

[1] François de Vendôme, ſecond fils de Céſar de Vendôme, fils ainé d'Henri IV. et de Gabrielle d'Eſtrées.

dant le projet du duel fut découvert, la rencontre fut empêchée, et comme Conti n'avait jamais eu le moindre ſujet de querelle avec le Prince anglais, cette affaire ne fit que le couvrir d'un nouveau ridicule. Villars toutefois ſut conſerver le poſte qu'on lui avait accordé à cette occaſion, et s'il ne trouva pas un adverſaire à combattre pour ſon patron, il aſſiſta du moins le Cardinal Mazarin à lui procurer une femme dans la perſonne de Anne Marie Martinozzi, nièce du Miniſtre. Il continua à jouir de la confiance du Prince et de la Princeſſe, ainſi que du Cardinal, tant qu'ils vécurent.

Conti ayant été nommé à différents commandements militaires en Eſpagne et en Italie, Villars ſervit ſous lui dans les campagnes durant leſquelles le Prince prit Villàfranca et Puycerda, et fut repouſſé devant Alexandrie. Par la poſition qu'il occupait auprès d'un Prince du ſang, Villars eut accès à la plus haute ſociété de la Cour de France, où les agréments de ſa perſonne, ſes manières agréables, et ſa parfaite diſcrétion en firent un grand favori des dames. On dit qu'il plut à Madame Scarron, qui eut le mérite de ſe ſouvenir, au faîte de ſes grandeurs, des amis de ſa jeuneſſe, et qui, comme Madame de Maintenon, devint une puiſſante protectrice de Villars durant la ſeconde moitié de ſa carrière.

Vers 1650 il était devenu amoureux de la

fille d'un militaire, d'une haute naiſſance, belle, mais ſans fortune, qu'il épouſa plus tard. Un évènement arrivé pendant qu'il lui faiſait la cour, lui laiſſa un ſurnom par lequel il fut connu longtemps après. Les amants, s'étant retirés d'un ſalon que la foule encombrait, afin de jouir d'un tête à tête dans un autre appartement, furent par haſard interrompus dans leur converſation par une dame qui ne connaiſſait pas Villars. Celle-ci ayant rejoint la ſociété, demanda quel était le bel étranger qu'elle avait vu cauſant avec Mademoiſelle de Bellefonds, et qui, ajoutait-elle, ne pouvoit être qu'*Orondates*, un des plus beaux héros du Roman de *Cyrus*, alors à la mode. Longtemps après que l'âge lui eut fait perdre ſes avantages extérieurs, Villars continua à être ſurnommé *Orondates*.[1]

Devenu Lieutenant-Général, il eut l'honneur de ſervir d'aide de camp à Louis XIV, dans une de ſes campagnes de fantaiſie en Flandre, mais ſon beau frère Bellefonds qui fut plus tard Maréchal, ayant eu une querelle avec le Miniſtre Louvois, Villars trouva toutes ſes eſpérances d'avancement évanouies. Pendant quelque temps, il fut gouverneur de Beſançon et de Douai, mais bientôt ce poſte même lui fut ôté, et ſa carrière

[1] Mémoires du Duc de St Simon, Paris, 1829-30, 21 vol. in 8vo I. 30, III. 360.

Artamène, ou le Grand Cyrus, fut publié d'abord à Paris en 1650, par Mlle de Scudery.

militaire fut close. Comme il n'avait pas de fortune, il demanda de l'emploi à son ami M. de Lyonne, Ministre des affaires étrangères, qui après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668, lui confia différentes missions en Allemagne et en Italie ; et enfin en 1671 il fut nommé Ambassadeur en Espagne. Plus tard il représenta Louis XIV à Turin, et en 1679, après les négociations du mariage de Charles II avec Marie Louise d'Orléans, il retourna en la même qualité à Madrid. Il resta en Espagne de 1679 à 1682. Les lettres charmantes écrites par sa femme à Madame de Coulanges, durant son séjour à la Cour d'Espagne, sont bien connues. Ce sont les esquisses les plus agréables qui aient été écrites sur la vie et les mœurs Castillanes, au dix-huitieme siècle, en même temps qu'elles présentent le récit le plus fidèle et le plus digne de foi que nous possédions sur la triste vie intérieure de la royauté autrichienne expirante en Espagne. Malheureusement nous n'avons que trente sept de ces lettres commençant au 2 Novembre 1679, et finissant le 16 Mai, 1681, lesquelles laissent dans l'esprit de tout lecteur le vif regret qu'il en ait été conservé un si petit nombre. A son retour d'Espagne Villars trouva une occasion, peu attendue et peu agréable, de se remettre la main dans le maniement de l'épée, A la frontière de France, sa suite fut attaquée à l'improviste par les hommes qui accompagnaient un Ambassadeur d'Espagne revenant

de Paris, et pluſieurs perſonnes furent tuées avant que les maîtres aient pu mettre fin à la querelle.

Villars fut crée Conſeiller d'Etat d'épée en 1683, et fut envoyé la même année comme Ambaſſadeur extraordinaire en Danemarck. En 1688 il reçut l'étoile et le cordon bleu de l'ordre du St. Eſprit. Madame de Sevigné à raconté la cérémonie et la proceſſion des chevaliers nouvellement nommés, dont Villars fit partie le jour de l'an, 1689, dans une lettre des plus amuſantes :—"M. de Montchevreuil et M. " de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une " telle furie, les épées, les rubans, les dentelles, " les clinquans, tout ſe trouva tellement mêlé, " brouillé, embarraſſé, que nulle main d'homme " ne put les ſéparer ; plus on y touchoit, plus " on brouilloit, comme les anneaux des armes " de Roger.[1] Enfin toute la cérémonie, toutes " les révérences, tout le manège demeurant " arrêté, il fallut les arracher de force, et le " plus fort l'emporta."[2]

Après le mariage, en 1692, de Philippe Duc de Chartres (plus tard le Régent-Duc d'Orléans) avec Mademoiſelle de Blois, deuxième fille de Louis XIV et de Madame de Monteſpan, Villars fut nommé Chevalier d'honneur de la jeune Ducheſſe,[3] et il parait que ce fut la

[1] Arioſto, Orlando Furioſo, Canto x.

[2] Mad^me^ de Sevigné à Mad^me^ de Grignan, 3 Janvier, 1689. Lettres, Paris, 1806, 8vo, t. vi. p. 388.

[3] St Simon, Mémoires, t. ii. p. 114.

dernière marque d'honneur qu'il reçut. Après une courte maladie il mourut à Paris le 20 Mars, 1698, preſqu'octogénaire,[1] et il fut enterré dans l'égliſe des Carmélites au faubourg St Jacques. Sa veuve lui ſurvécut huit ans, et ne mourut qu'en 1706.[2]

Ils vécurent et moururent pauvres, mais ils eurent la ſatisfaction de voir la haute fortune à laquelle parvint leur célèbre fils, que ſa mère vit créer Maréchal de France en 1702. Leur ſecond fils ſe diſtingua auſſi tant dans la marine que dans l'armée, et obtint quelques mots flatteurs du cauſtique St Simon, qui dans ſes Mémoires ne laiſſa jamais échapper une occaſion de mal parler du Maréchal. Des cinq filles de M.

[1] St Simon, t. II. p. 114, dit qu'il avait 80 ans, mais Anſèlme, *Hiſtoire de la Maiſon Royale de France*, Paris, 1730, fol. t. V. p. 106, ne lui donne que 75 ans.

[2] L'éditeur de ſes lettres (Amſterdam, 1760, in 12°, p. 12) dit qu'elle avait 82 ans. St Simon, t. V. p. 105, la croit plus âgée. Voici comme il la décrit: "Le Maré-"chal de Villars perdit en ce même temps ſa mère, "tante paternelle du feu Maréchal de Bellefonds. C'était "une petite vieille ratatinée, tout eſprit et ſans corps, "qui avait paſſé ſa vie dans la meilleure compagnie, et "qui y vécut avec toute ſa tête et ſa ſanté, juſqu'à ſa "mort, à 85 ou 86 ans. Elle était ſalée, plaiſante, "méchante, elle s'émerveillait plus que perſonne de "l'énorme fortune de ſon fils, elle le connaiſſait, et lui "recommandait toujours de beaucoup parler de lui au "Roi et jamais à perſonne. Elle avait beau ſe con-"traindre, le peu de cas qu'elle faiſait de lui perçait; "elle avait des apopthègmes incomparables et ne ſem-"blait pas y toucher."

de Villars une fut mariée à M. de Choiſeul, officier de cavalerie, qui apporta à la cour les dépêches annonçant la victoire de ſon beau frère à Friedlingue. Il reçut du Roi pour cette heureuſe nouvelle mille piſtoles et un régiment.[1] Deux autres filles ſe marièrent également, la quatrième ſe fit religieuſe en 1723, et la cinquième reſta fille.

Les Mémoires de M. de Villars préſentent un tableau frappant de la décadence politique et intellectuelle de l'Eſpagne ſous le règne malheureux de Charles II. Après la mort de ſon père Philippe IV, ce Prince, enfant faible et maladif de quatre ans, fut confié à la garde de ſa mère Marie Anne d'Autriche, qui par le teſtament de ſon mari était inveſtie de la Régence du royaume. Le principal évènement durant ſon adminiſtration fut une guerre avec la France, qui dura de 1672 à 1678. Cette guerre donna à l'Europe une preuve lamentable de l'extréme pénurie où ſe trouvait l'Eſpagne, et de l'abſence complète de tout talent politique chez ſes hommes d'état, et de ſcience militaire chez ſes généraux. Lorſque le Roi atteignit ſa majorité en 1677, la Reine Mère, ſon confeſſeur le père Nithard, et ſon amant Valenzuela continuèrent à exercer le pouvoir juſqu'à ce qu'il leur fut enlevé par un parti puiſſant de la nobleſſe, qui s'appuyant ſur le mécontentement général, engagea le Roi à mettre à la tête des

[1] St Simon, vol. III. p. 367.

affaires, ſon frère naturel Don Juan d'Autriche. Don Juan commença l'exerciſe de ſes fonctions de premier Miniſtre avec beaucoup d'habileté, une grande expérience de l'adminiſtration, et une popularité conſidérable. La participation de l'Eſpagne à la paix de Nimègue et le mariage du Roi avec Marie Louiſe d'Orléans furent les principaux réſultats de ſon acceſſion au pouvoir.

Mais l'état ſocial et financier était dans une trop profonde décadence, pour qu'il put relever le pays de ſon abjection. Avec ſon élévation au pouvoir commença la déclin de ſa popularité. Le mécontentement public et les intrigues de cour réagiſſant l'un ſur l'autre, commencèrent de nouveau à jeter le trouble dans la capitale. L'excès du travail et un amère déſappointement conduiſirent Don Juan à une fin prématurée. Il mourut en Septembre, 1679. Ce fut au mois de Juin précédent que Villars arriva à Madrid et commença ces obſervations perſonelles ſur les affaires publiques, qui ont été conſervées dans les préſents Mémoires.

On a dit que Charles II avait été élevé par ſa mère non ſeulement dans l'ignorance de ſes devoirs comme ſouverain, mais encore ſans avoir reçu l'éducation ordinaire d'un gentilhomme, afin qu'elle put jouir plus longtemps et avec plus de ſécurité, de ſa puiſſance. Il eſt certain qu'il ne ſavait pas écrire une lettre convenablement, et qu'il ne connaiſſait ni les noms,

ni la position géographique de plusieurs grandes villes de son empire ; mais il n'est pas certain que cette ignorance n'ait pas été le résultat de son incapacité naturelle et de la faiblesse de son intelligence, autant peut-être que de la négligence coupable de sa mère. On peut du moins dire en sa faveur qu'après le mariage de son fils, elle ne se mêla plus des affaires publiques ni des intrigues de cour, et que les avis qu'elle lui donna ainsi qu'à la jeune Reine, paraissent avoir été dictés par l'affection et le bon sens. De plus, une Archiduchesse d'Autriche au dix-septième siècle était parmi toutes les mères, celle qui aurait le moins probablement adopté par anticipation les idées de l'époque moderne pour l'éducation de son fils.

La faiblesse de caractère et d'intelligence de Charles II, qui était peu éloigné de l'imbécilité, est abondamment prouvée dans ces Mémoires. On en voit un curieux exemple dans son absurde jalousie de la jeune Princesse dont il n'était l'époux que de nom, jalousie qui prenoit pour objet non l'un ou l'autre des galants de la cour, mais un misérable mendiant français auquel elle avait fait l'aumône à travers la portière de sa voiture. Cette faiblesse se fait encore remarquer dans le ton stupidement solennel avec lequel, lorsqu'il eut consenti au renvoi de l'impérieuse et désagréable *Camerera Mayor*, il avertit son épouse d'être très soigneuse dans le nouveau choix qu'elle ferait, parcequ'il ne lui

ſerait plus permis, ſous aucun prétexte, de la changer encore une fois.

La leçon la plus inſtructive que nous puiſſions apprendre dans ces Mémoires, c'eſt la proſtration ſans remède de l'énergie d'une nation, ſous un deſpotiſme prolongé. L'Empereur Charles V et ſon fils Philippe II avaient malheureuſement réuſſi à détruire les libres inſtitutions et les libertés populaires de l'Eſpagne. Une longue prodigalité dans le gouvernement des finances avait épuiſé les reſſources matérielles de l'empire. De mauvaiſes lois et une adminiſtration plus mauvaiſe encore, avaient arrêté la proſpérité de l'agriculture et du commerce, et une rigoureuſe compreſſion de toute liberté civile et religieuſe avait énervé la puiſſance intellectuelle de la nation. Cette politique de la maiſon d'Autriche qui, en d'autres temps avait excité la jalouſie de bien des ſouverains, portait maintenant ſes fruits amers, qui chaque jour ſe développaient de plus en plus. Le maître abſolu du plus vaſte empire du monde ſe trouvait expoſé à l'intérieur et au dehors à toutes les indignités qui accompagnent une grandeur déchue.

On renonça aux viſites royales à l'Eſcurial et à Aranjuez à cauſe de la difficulté de faire face aux dépenſes d'un voyage de quelques lieux ſeulement. Les domeſtiques du Roi quittèrent leur livrée et abandonnèrent un palais où la nourriture même manquait dans les

rateliers des chevaux, ſur la table des ſerviteurs du palais, et ſur celle des gentilſhommes. Dans l'Amérique du Sud, le Portugal qui venait de s'emanciper du joug de l'Eſpagne, chaſſait le pavillon Eſpagnol des fortreſſes ſur les côtes. Au nord de l'Europe, l'Electeur de Brandebourg, ſe faiſant audacieuſement juſtice à lui-même, faiſait ſaiſir près du port d'Oſtende, un navire de la marine Royale d'Eſpagne, pour ſe payer d'une dette que lui devait Charles II.

Les miniſtres qui dirigeaient les affaires de cette monarchie, ſans énergie et en état de banqueroute, étaient, ſoit des aventuriers ſans reſſources qui ne cherchaient qu'à piller l'état, ſoit des grands ſeigneurs preſqu'auſſi imbécilles que leur maître. Amaſſer une grande fortune ou combiner une intrigue à l'aide de confeſſeurs et de femmes, obtenir des places, ou ſupplanter un rival, formaient les ſeuls projets des hommes d'Etat de cette Eſpagne dégénerée. Tandis que les ſoldats ſans ſolde et ſans nourriture déſertaient les places fortes des frontières, dont des créanciers plus puiſſants ſe diſpoſaient à s'emparer, les miniſtres Eſpagnols ſe querellaient ſur des queſtions de préſéance d'Ambaſſadeurs. " L'Eſpagnol " parle des autres matières," dit un Envoyé anglais qui connaiſſait bien les Eſpagnols, " mais il penſe à celles-ci."[1] Le déſordre et la

[1] Sir W. Godolphin, *Hiſpania Illuſtrata*, Londres, 1703, in 8vo.

ruine qui enveloppaient de toute part un miniſtre Eſpagnol, paraiſſaient peut-être ſi déſeſpérés et ſi imminents qu'il penſait que c'était peine perdue de faire le moindre effort pour tirer le pays d'embarras. Ainſi le Duc de Medina Celi et ſes collègues après avoir délibéré pendant deux jours ſur la probabilité d'obtenir un compte exact de l'état financier du royaume, abandonnèrent ce projet parcequ'il aurait fallu deux années pour le mettre à exécution. Il leur était impoſſible de garder foi ni avec les créanciers, ni avec les alliés de la couronne, et ils ſe ſervaient des plus abſurdes prétextes pour juſtifier ce manque de parole. Les promeſſes ou les menaces étaient la ſeule monnaie dont puſſent diſpoſer les conſeillers du Roi. Ils étaient prêts à offrir tout, et à tout demander, ſachant trop bien par une triſte expérience, qu'ils ne pouvaient rien faire ni contraindre à rien. Souvent pour ſe ſouſtraire au paiement d'une dette, ils cherchaient querelle ſachant bien qu'ils ſeraient forcés de battre honteuſement en retraite. A l'intérieur leurs reſſources financières conſiſtaient en expédients tels que fixer le prix du pain ou des articles qui venaient de l'étranger, ou tout autre qui ne tendait qu'à interrompre davantage le commerce déjà languiſſant du royaume, à mécontenter la nation et à diſcréditer l'autorité royale.

Dans une note en tête de ces Mémoires, l'on dit qu'ils ont été écrits " pour l'inſtruction " du Marquis de Blécourt."

Militaire de profeſſion, homme de jugement, et plein de fermeté, Blécourt avait été choiſi par ſon parent le Marquis d'Harcourt, pour l'accompagner dans ſon Ambaſſade en Eſpagne, vers la fin du règne de Charles II. Les devoirs qu'avait à remplir l'Ambaſſadeur étaient d'une nature délicate et difficile. Il devait ſurveiller les intérêts de la maiſon de Bourbon pendant que ſe compoſait le teſtament du monarque imbécille et mourant. L'Empereur Leopold II ayant refuſé de prendre part au traité pour le partage du royaume d'Eſpagne récemment conclu entre Louis XIV, l'Angleterre et la Hollande, avait eu ſoin de faire connaître l'exiſtence d'un pareil traité à Madrid. Charles II tout faible et abattu qu'il était, s'indigna en apprenant un projet qui tendait à partager ſes dépouilles avant même qu'il eut rendu le dernier ſoupir, et ſes plaintes retentirent dans toutes les cours de l'Europe. Il fit en même temps un teſtament en faveur de l'Archiduc Charles, fils de Léopold. Néanmoins le Cardinal Portocarrero, Primat d'Eſpagne et l'agent ſalarié du Roi de France, agit tellement ſur l'eſprit du Prince mourant par un emploi adroit de la perſuaſion et de la terreur religieuſe, qu'il détruiſit ce premier teſtament et en fit un ſecond dans lequel il ne

fut plus queſtion de ſes parents d'Autriche, et par lequel il légua ſa couronne au ſecond fils de la maiſon déteſtée de France. Durant la première ébullition de la colère du Roi, Harcourt trouva ſa poſition à la cour d'Eſpagne ſi déſagréable qu'il obtint la permiſſion de revenir en France. Blécourt reſta à Madrid comme chargé d'affaires, et durant les négociations et la criſe au ſujet du teſtament, qui s'en ſuivit, il ſe conduiſit avec beaucoup de ſagacité et de tact.

Après la mort du Roi, ſon teſtament fut ouvert dans l'aſſemblée du Conſeil d'Etat, en grande ſolennité et au milieu de circonſtances qui excitaient au plus haut point l'attention publique. L'antichambre de la ſalle du Conſeil était encombrée de courtiſans et de miniſtres étrangers. Blécourt, comme de juſte, était parmi eux et l'un des principaux acteurs de cette ſcène extraordinaire. Le Duc d'Abrantès ſortant du conſeil, leur communiqua le réſultat de la longue intrigue autour du lit du Royal moribond. Voici comme St Simon raconte la choſe :[1]— " Le Duc s'arrétant à la porte jeta les yeux " de tous cotés, en gardant gravement le ſi- " lence, Blécourt s'avança ; il le regarda bien " fixément, puis tournant la tête, fit ſemblant " de chercher ce qu'il avait preſque devant " lui. Cette action ſurprit Blécourt, et fut in- " terprété mauvaiſe pour la France ; puis, tout

[1] Tome III. p. 24.

" à coup, faiſant comme s'il n'avait pas aperçu " le Comte d'Harrach [Ambaſſadeur de l'Em- " pereur] et qu'il s'offrit premièrement à ſa vue, " il prend un air de joie, lui ſaute au cou, et " lui dit en Eſpagnol, fort haut. 'Monſieur " ' c'eſt avec beaucoup de plaiſir' . . . et faiſant " une pauſe pour l'embraſſer, il ajoute, 'oui, " ' Monſieur, c'eſt avec une extrême joie, que " ' pour toute ma vie' . . . . et redoublant " d'embraſſades pour s'arrêter encore, puis " achève—' et avec le plus grand contente- " ' ment que je me ſépare de vous, et prend " ' congé de la très auguſte maiſon d'Autriche.' " Puis, il perça la foule, chacun courant après " pour ſavoir qui était le ſucceſſeur." D'Harrach demeura muet de ſurpriſe et d'indignation ; et Blécourt, qui n'avait pas beſoin de plus ample information ſe hâta d'expédier immédiatement un courrier.

Il ſe trouva de nouveau en Eſpagne ſous le règne de Philippe V, et y repréſenta encore une fois la France. Il mourut à un âge avancé, en 1719.[1]

Le manuſcrit que j'imprime ici fut acquis par moi il y a ſept ou huit ans à une vente de livres à Londres, dont malheureuſement je n'ai pas tenu note, et je n'ai pu me rappeler ni la place ni l'époque. Ecrit ſur papier, il forme un volume in 4° de 9½ pouces de hauteur ſur 7 de largeur, renferme une préface de trois pages, et

[1] Mémoires de St Simon, t. XVIII. p. 9.

427 pages numerotées pour les Mémoires. Douze feuillets ſont remplis par un index alphabétique, ou table des matières. L'écriture eſt du dix-huitième ſiècle, claire et diſtincte, et la même depuis le commencement du volume juſqu'à la fin. Ce manuſcrit parait être une copie fidèle de l'original ou d'une autre copie. D'après le ſtyle de la préface il ſemble probable que ce volume a été tranſcrit dans l'intention de le faire imprimer. Comme l'écrivain fait alluſion au Maréchal-Duc de Villars, fils de l'auteur des Mémoires, comme étant encore vivant, cette préface doit avoir été compoſée avant, ou même en 1734, époque de la mort du Maréchal.

J'ai corrigé l'ortographe des noms Eſpagnols et dans deux ou trois circonſtances qui ſont inindiquées j'ai ajouté un mot là où le ſens de la phraſe paraiſſait l'exiger. Dans tous les autres cas, le manuſcrit à été ſcrupuleuſement reproduit. La table alphabétique des matières qui était très incomplete n'a pas été imprimée, mais j'en ai faite une autre que le lecteur, je l'eſpère trouvera plus utile.

Afin d'obtenir quelques renſeignements ſur le livre, je l'ai communiqué à pluſieurs perſonnes accoutumées à faire des recherches hiſtoriques, et j'ai auſſi moi-même examiné tous les livres où je penſais que j'aurais pu trouver quelque mention de ces Mémoires. J'ai même fait un appel aux hommes de lettres par une

notice inſérée dans les *Notes and Queries* du 8 Sept^bre, 1860, où je décrivais le volume; mais en vain. Je n'ai pas été plus heureux dans mes efforts pour découvrir la trace des autres écrits du Marquis de Villars, mentionnés dans la préface du manuſcrit.

Sir Frederick Madden, conſervateur des manuſcrits au Muſée Britannique, qui a examiné ces Mémoires, n'en a jamais vu une autre copie, et il n'a pas de doute qu'ils n'ont point encore été imprimés. Il ne me reſte qu'à exprimer mon eſpoir que le lecteur les trouvera aſſez intéreſſants pour avoir mérité d'être publiés et à témoigner mes remerciments à la perſonne qui à bien voulu ſe charger de la traduction de cette préface.

KEIR, *Mai* 21, 1861.

PREFACE DES MEMOIRES.

CES Mémoires contiennent le récit très exacte de tout ce qui s'eſt paſſé à la Cour d'Eſpagne, ſurtout depuis l'année 1678 *juſqu'en l'année* 1682.

Le mauvais Gouvernement des Miniſtres du Roy, dans toutes les affaires politiques, de juſtice, police et finances du Royaume, et du commerce.

Les misères des peuples de ce vaſte Royaume, occaſionnées par le mauvais Gouvernement.

Les indignes traitements des Miniſtres à l'égard de la Reine Mère du Roy Charles Second, et leurs entrepriſes pour mettre la Reine dans un eſpèce d'eſclavage, et la faire dépendre d'eux. Les fourberies de ces Miniſtres, pour tromper le Roy même, par leurs mauvais conſeils, et le tenir dans une eſpèce de tutelle continuelle.

Le génie, la religion, les mœurs, et la politique des Eſpagnols, leur lenteur dans l'expédition de toutes les affaires, et leur infidélité dans l'exécution de leurs paroles, et des Traités de Paix avec les Princes de l'Europe.

L'avarice des Eſpagnols, et l'uſage introduit à la cour de ne payer perſonne.

Les cruautés et la tyrannie de l'Inquiſition dans tous les Etats du Roy d'Eſpagne.

La foibleſſe des Eſpagnols à l'égard de l'Inquiſition.

Les forces du Roy d'Eſpagne, ſes revenus, et ſa dépenſe.

Le commerce des Eſpagnols en l'Amérique et aux Indes occidentales, et les dépenſes faites par le Roy pour ſoutenir ce commerce par le moyen de ſes gallions ou vaiſſeaux de guerre.

Tous les différents Conſeils et Tribunaux établis à Madrid pour le Gouvernement des Etats du Roy d'Eſpagne, les officiers dont chacun d'eux eſt compoſé, et les matières qui y ſont traitées, tant pour la religion, juſtice, police et finances du Royaume, que pour la guerre et la maiſon du Roy.

Les évènements de cette Cour avec celles des Princes de l'Europe, et nombre de faits particuliers tous des plus curieux et néceſſaires à l'hiſtoire. L'Etat et Gouvernement de la maiſon du Roy et de la Reine d'Eſpagne.

Ces Mémoires ſont d'autant plus certains qu'ils ont été faits par Meſſire Pierre Marquis de Villars qui a été deux fois Ambaſſadeur de France à la Cour d'Eſpagne avant le Traité de Paix de Nimègue de l'année 1678, *et une troiſième fois depuis* 1679 *juſqu'en l'année* 1682. *C'eſt pourquoy il a rapporté tous les faits qui ont été de*

ſon Miniſtère, ceux qu'il a vû qui avoient du rapport au Gouvernement, et ceux dont il a été aſſuré, dont la plus grande partie ont éclaté dans les Cours des Princes de l'Europe.

Le Marquis de Villars eſt père de Loüis Hector Duc de Villars, Pair et Maréchal de France, Commandeur des Ordres du Roy vivant.

Ses Mémoires ont été donnés pour inſtruction au Marquis de Blécourt, Lieutenant Général des Armées du Roy lorſque Sa Majeſté l'a envoyé en Eſpagne après la Traité de Partage au ſujet du Teſtament du Roy Charles Second, et y a reſté pendant pluſieurs années en qualité d'Envoyé auprès de Philippe V.

On eſt encore redevable à Monſieur le Marquis de Villars de pluſieurs autres ouvrages. Entre autres:—

Des Mémoires des affaires concernant le Commerce que les Ambaſſadeurs du Roy Très Chrétien ont pourſuivi à la Cour d'Eſpagne depuis le Traité de Nimègue, c'eſt à dire, depuis l'année 1678, *juſqu'à la rupture de la paix entre les deux Couronnes arrivée en l'année* 1689.

Du Cérémonial des Ambaſſadeurs de la Cour de France à celle d'Eſpagne.

TABLE DES MATIÈRES.

Page

DÉCADENCE de l'Eſpagne . . 3
Madrid 5
Palais Royal que renferme cette ville 5
Grands officiers de l'Etat . . 6
Gentilſhommes de la Chambre . 6
Majordome 7
La Garde Royale, Bourguignone et Allemande 8
Premier Miniſtre 8
Secrétaire d'Etat 8
Conſeil d'Etat 9
Paix de 1678 9
Don Juan d'Autriche 10
Ses prétentions aux honneurs Royaux . . 11
Inſtructions de Monſieur de Villars, Ambaſſadeur de France, au ſujet de ces prétentions . . 11
Mariage projeté du Roi Charles II. avec une Archiducheſſe d'Autriche et empêché par Don Juan 13
Mariage projeté du Roi avec Marie Louiſe d'Orléans 14
Don Juan ſoupçonné de n'être pas favorable à ce mariage. Il fait ſecrètement des ouvertures pour obtenir la main d'une Infante de Portugal 15
Louis XIV. approuve le mariage de ſa nièce avec le Roi d'Eſpagne 16
Le mariage eſt célébré en France par procuration 16
L'Ambaſſadeur de France fait ſon entrée officielle à Madrid le 9 Août, 1679 17

Page

Prétentions de l'Ambaſſadeur de Malte, Don Diego de Bracamonte 17
Le Roi d'Eſpagne jure d'obſerver le traité de paix, le 31 Août, 1679 19
Don Juan d'Autriche devient Premier Miniſtre. Sa popularité 20
Elle diminue bientôt 21
Il exile de la Cour tous les amis de la Reine Mère 22
Il exile le Comte de Monterey à cauſe de la partialité qu'a le Roi pour ce ſeigneur . . 23
Il tient le Roi dans l'ignorance des affaires . 23
La détreſſe publique ne diminue point . . 23
Ligue des Grands d'Eſpagne contre Don Juan . 24
Eſpions employés pour découvrir ces machinations 26
Inquiètudes que cauſent à Don Juan les attaques dont il eſt l'objet dans des libelles . . . 26
L'Ambaſſadeur de France devient populaire à Madrid à cauſe de ſon oppoſition aux prétenſions Royales de Don Juan 26
Il fait une viſite à la Reine Mère, à Tolède . 27
Le mariage du Roy avec Marie Louiſe d'Orléans, eſt favorable à l'influence Françaiſe, et ſert à la réconciliation du Roi et de la Reine Mère . 28
Deſir général de voir la Reine Mère rappelée de ſon exil à Tolède 28
On permet à quelques uns des Grands d'Eſpagne exilés, de revenir à la Cour 29
Don Juan veut aſſigner un lieu d'exil plus éloigné au Duc de Oſſuna, mais cela ne lui eſt pas permis 30
Maladie de Don Juan 31
Sa mort le 17 Septembre, 1679 32
Son caractère 33
Marie Louiſe d'Orléans mariée par procuration au Roi d'Eſpagne, à Fontainebleau 35
Réjouiſſances publiques à cette occaſion à Madrid 35
Le Roi fait une viſite à la Reine Mère à Tolède 36

Page

La Reine Mère revient à Madrid, et s'inſtalle au Palais de Buenretiro 36, 37
Attentions que lui paie le Roi 37
Suppoſitions au ſujet du ſucceſſeur de Don Juan 38
Le Roi va au devant de ſa fiancée 40
Compoſition de la Maiſon de la jeune Reine . 41
Le Marquis de Aſtorga, Majordome Major . 41
Le Duc de Oſſuna, Grand Ecuyer 41
La Ducheſſe de Terranova, *Camerera Mayor* . 42
Voyage de la Reine ſe rendant en Eſpagne . 43
Elle eſt reçue à la frontière par le Marquis de Aſtorga 44
Contraſte entre la Cour d'Eſpagne et celle de France 44
La Ducheſſe de Terranova maintient l'étiquette la plus rigide 45
Elle cherche à inſpirer au Roi la conviction qu'a elle ſeule doit être confiée la ſurveillance de la conduite de la jeune Reine 46
Elle inſpire à la Reine des ſentiments d'averſion pour la Reine Mère, ainſi que pour . . . 47
L'Ambaſſadeur de France 48
Le père Vintimiglia donne ſon appui à cette politique 49
Diſputes entre le Duc de Oſſuna et le Marquis de Aſtorga au ſujet de leurs fonctions et de leur autorité reſpectives 51
Le Roi ſe rend à Burgos pour y rencontrer la Reine 52
L'Ambaſſadeur de France la rencontre à Bribieſca 54
Il la trouve fort chagrinée par les cabales qui ont lieu autour d'elle 54
Il lui conſeille de ſe lier intimement avec la Reine Mère 55
Tentatives des officiers de la maiſon du Roi pour empêcher l'Ambaſſadeur de France d'être préſent au mariage royal 56
Le Roi décide que l'Ambaſſadeur ſera préſent . 59

Page

La Reine et le Roi ſe rencontrent à Quintanapalla 59
L'Ambaſſadeur de France leur ſert d'interprète . 60
Cérémonie du mariage ; diſputes ſur la préſéance 60
Le Roi et la Reine retournent à Burgos . . 61
Ils ſe rendent à Madrid 62
Ils s'établiſſent à Buenretiro, le 2 Décembre, 1679 62
La Ducheſſe de Terranova cherche à convaincre le Roi de la néceſſité de la faire ſeule gardienne de la Reine 63
Efforts pour empêcher la Reine de recevoir des viſites avant ſon entrée publique dans la Capitale 64
L'Ambaſſadeur de France inſiſte ſur le droit qu'il a de ſa voir 64
La Reine Mère perſuade le Roi d'adoucir ſes ordres au ſujet de la défenſe de recevoir des viſites 66
L'Ambaſſadrice de France (Madame de Villars) eſt admiſe auprès de la Reine 66
Leur converſation 66
Les ennemies de la Reine Mère cherchent à inſpirer ſur ſon compte, de la défiance à la Reine 68
L'Ambaſſadeur de France obtient audience de la Reine le 14 Décembre, 1679 69
La mort de Don Juan d'Autriche laiſſe tout le pouvoir aux mains de Don Jeronimo de Eguya, Secrétaire d'Etat 70
Candidats pour la place de Premier Miniſtre . 72
Le Duc de Medina Celi 72
Le Connétable de Caſtille 73
Propoſition de créer une Junte 75
Intrigues de Eguya pour maintenir ſon pouvoir . 77
Entrée ſolennelle de la Reine à Madrid le 3 Janvier, 1680 81
Fête des Taureaux 82
La Reine ſe défie de la Reine Mère . . . 84
La Reine Mère s'allie au parti François . . 85

Page

L'Ambaſſadeur de France parvient à vaincre en partie la défiance de la Reine pour la Reine Mère 87
Intrigues du Connétable de Caſtille pour arriver au pouvoir 88
Il attaque Eguya au Conſeil d'État . . . 89
Il cherche à obtenir l'appui de la Reine Mère . 90
Tactique du Duc de Medina Celi . . . 90
Miſérable état des affaires publiques . . . 92
Plaintes des Miniſtres Etrangers . . . 93
Plaintes de l'Ambaſſadeur de France . . . 94
Gaſpillage des deniers de l'Etat. Le Tréſor public épuiſé 95
Dépréciation de la monnaie, et ſes triſtes effets . 95
Quelle en fut l'origine et le progrès . . . 96
Eguya cédant à la néceſſité, appuie la nomination du Duc de Medina Celi comme Premier Miniſtre 100
Medina Celi eſt nommé le 21 Fevr. 1680 . . 101
Son caractère 102
Le gouverneur des Pays Bas reçoit l'ordre de rendre Charlemont à la France en vertu des conditions du traité 102
Le Duc de Medina Celi reçoit au lit les viſites de ceux qui viennent le féliciter 105
Queſtions d'étiquette au ſujet de la reception de l'Ambaſſadeur de France 106
Eſpérances du public relativement aux réformes que fera le nouveau Miniſtre 107
Ces eſpérances ne ſe réaliſent pas 108
Medina Celi nomme une Junte pour l'examen du plainte du Nonce contre le Préſident de Caſtille. 109
Cauſe de cette querelle 110
Diſette à Madrid 112
Propoſition de Marco Dias de diminuer les droits d'entrée des proviſions en ville . . . 113
Mort de Dias 114

Page
Commotion populaire 115
Troubles en Italie 116
Troubles sur les frontières de France et de Biscaye 117
Don Vicente de Gonzaga. 118
Une escadre française parait devant Majorque pour demander la restitution d'un navire français saisi par des corsaires de cette île . . . 119
L'Ambassadeur de France demande satisfaction parcequ'on lui a retiré ses privilèges . . 121
Notices à ce sujet 123
Négociations 124
Colère du Roi de France 126
La Reine d'Espagne intervient 127
Réponse du Roi d'Espagne 127
Argument du Duc de Medina Celi . . . 128
L'Ambassadeur de France obtient une audience du Roi 129
Ses privilèges lui sont rendus 130
Remarques sur la conduite de la Cour d'Espagne 131
Précédents pour les privilèges des Ambassadeurs à la Cour d'Espagne 132
Manière dont on traite l'Ambassadeur d'Espagne à Paris. 134
L'Envoyé de Brandebourg quitte Madrid parceque le Gouvernement refuse de payer une redevance due à l'Electeur 135
L'Envoyé de Savoye se retire également pour un refus de paiement d'une dette, et à cause de certaines distinctions diplomatiques. . . . 137
Procès entre le Nonce et le Président de Castille, qui se termine en faveur du premier, et renvoi du Président 138
L'Evêque de Avila est nommé Président de Castille. Autres changements et promotions 140
La Confesseur du Roi refuse un évêché . . 144
Pouvoir très grand qu'exerce Don Jeronimo de Eguya. 145

Page
Pouvoir de la Ducheſſe de Terranova . . 146
Elle inſpire au Roi la haine des Français . . 148
Le Roi devient jaloux d'un fou français et de deux Seigneurs allemands 149
La Ducheſſe devient plus polie pour l'Ambaſſadeur de France 150
L'Ambaſſadrice de France devient la favorite de la Reine 150
La Reine eſt laiſſée ſix mois ſans argent . . 150
La viſite annuelle de la Cour à Aranjuez ne peut avoir lieu faute d'argent 151
Le Roi va ſeul à l'Eſcurial pour y chaſſer le loup 152
La diſette produit une révolte à Madrid . . 153
Les proceſſions aux flambeaux des Flagellans ſont défendues 155
Tumultes qui s'en ſuivent 156
Malverſations et monopoles 157
On trouve impoſſible de les empêcher . . 158
La dépréciation de la monnaie de cuivre, et ſes réſultats deſaſtreux 159
Eſpérances que fait naitre le nouveau Miniſtère . 160
Don Vicente de Gonzaga 161
Le Marquis de Los Balbaſes 161
Le Connétable de Caſtille 163
Son oppoſition au Gouvernement. Efforts de Medina Celi pour ſe le conſilier . . . 163
Medina Celi eſt accablé de beſogne, et néanmoins rien ni ſe fait 165
Le Marquis de la Grana, Ambaſſadeur . . 166
Faveurs dont il eſt comblé 167
Extrême épuiſement du Tréſor public . . 167
Los Balbaſes propoſe de faire dreſſer un compte exact des Finances de l'Etat 168
Il eſt décidé que ce compte exigerait pluſieurs années, et le projet eſt abandonné . . . 168
Eguya et la Ducheſſe de Terranova continuent à jouir d'un grand pouvoir 168

Page

La Ducheſſe devient ſi impérieuſe envers la Reine, que celle-ci prend la réſolution de s'en débarraſſer 169
Elle demande au Roi de l'éloigner . . . 170
Le Roi héſite 170
La Reine Mère ſe déclare neutre 170
La Reine propoſe de nommer la Ducheſſe de Medina Celi *Camerera Mayor*, mais celle-ci refuſe 172
Négociations avec les Ducheſſes de Infantado et d'Albuquerque, et avec les Marquiſes de Los Velez et de Aytona 174
Bruits d'une guerre avec la France . . . 177
Diſputes au ſujet du titre du Duc de Bourgogne 178
Traité conclu à Londres le 20 Juin, 1680, entre l'Eſpagne et l'Angleterre. Le poſte de Gouverneur des Pays Bas eſt vacant . . . 180
Le Prince Alexandre de Parme y eſt nommé . 181
Difficulté de lever de l'argent pour faire face aux dépenſes du gouvernement des Pays Bas . 184
Le manque d'argent oblige à revenir au ſyſtème d'échange 185
Miſère de la Maiſon du Roi à Madrid . . 185
Peſte en Andalouſie 186
Auto-de-fe à Madrid le 30 Juin, 1680, en préſence du Roi. Dix huit Juifs brulés vifs . 188
Peu après, un Juif achète le titre de Marquis . . 191
Diſpute entre l'Eſpagne et la Savoie au ſujet des droits des Ambaſſadeurs 192
On penſe que l'Infante de Portugal eſt empoiſonnée 195
Mort à Alicante de l'Ambaſſadeur de Portugal en Savoie 196
Le Marquis de Grana, Ambaſſadeur de l'Empire fait ſon entrée ſolennel à Madrid . . . 196
Diſputes qui en reſultent 197
Le confeſſeur du Roi, le père Francois de Reluz,

Page
renvoyé pour avoir conſeillé au Roi de ſe défaire du Duc de Medina Celi 199
Le Père Bayona lui ſuccède 202
La Ducheſſe de Terranova eſt renvoyée . . 203
La Ducheſſe d'Albuquerque nommée *Camerera Mayor* 206
La Ducheſſe Terranova prend congé . . . 207
Elle refuſe fièrement toutes faveurs . . . 208
La Ducheſſe d'Albuquerque 209
Ce changement eſt très avantageux à la Reine . 209
Le Roi lui accorde plus de liberté . . . 210
Don Melchior Navarra nommé Vice Roi du Pérou 211
Le Marquis de Santa Cruz meurt de chagrin de ne pas avoir obtenu ce poſte 213
Le Duc de Veraguas eſt rappelé de ſon poſte de Vice Roi de Valence pour avoir fait exécuter un moine apoſtat accuſé d'un vol de grand chemin 215
Le Marquis de Las Navas, Vice Roi de Sicile déſobéit aux ordres du Roi avec impunité . 217
Le Marquis de Liche, Ambaſſadeur à Rome, cherche en vain à obtenir ſon rappel . . 218
Ses querelles avec le gouvernement Papal à ce ſujet 220
La Cour fait une viſite à l'Eſcurial . . . 221
Difficultés pour trouver de l'argent à cette occaſion 222
Manière de vivre de la Reine à l'Eſcurial . . 225
Manière de vivre du Roi 226
Froideur entre la Reine et le Duc de Medina Celi 227
Affaire de la Connétable Colonna . . . 228
L'Electeur de Brandebourg ſe paié lui-même de la dette due par Roi d'Eſpagne, en ſaiſiſſant deux navires Royaux, dans les eaux d'Oſtende 233
Troubles aux Indes Occidentales . . . 234
Révolte ſur les frontières de la Biſcaye . . 235

Page

Tremblements de terre à Madrid, à Seville et à Malaga 237
Meſintelligence entre la Reine et le Duc de Medina Celi 238
Meſintelligence entre la Reine Mère et le Duc de Medina Celi entièrement au pouvoir de Eguya 239
Tactique habile de Eguya 240
Diverſes nominations; le Duc d'Albe, le Marquis de Aſtorga, &c. 242
Mariage de Don Auguſtin de Guzman et de l'héritière du Duc de Montalto 243
Ce mariage attire à Medina Celi l'inimitié des familles de Oropeſa et de Los Velez . . 244
Autres ennemis de Medina Celi; l'Amirante de Caſtille 246
Le Comte de Monterey 248
Le Duc de Paſtrana 251
Le Duc de Veraguas 252
Le Marquis de Manſera 253
Le Marquis de Grana 254
Grana, à la demande des autres, propoſe à Medina Celi de nommer une Junte, à l'effet d'examiner l'état où eſt la nation, et de faire ceſſer les abus 255
Medina Celi, par l'avis de Eguya, reſuſe d'acceder à cette propoſition 256
Les mécontents diffèrent entr'eux 257
L'Amirante de Caſtille ſe ſépare d'eux, et on le ſoupçonne de trahir leurs plans auprès de Medina Celi 258
Monterey reçoit l'ordre de quitter la Cour . . 258
Paſtrana allarmé, confeſſe tout 260
Le Prince d'Aſtillano n'eſt pas exilé 261
L'Amirante 261
Paſtrana et Manſera échappent auſſi 262
Le Duc de Veraguas ſe plaint de ſon injuſte rappel de Valence 263
Il eſt exilé de la Cour 264

Page
Diſgrace et pardon du Duc de Oſuna . . 264
Medina Celi, à l'aide du Confeſſeur, obtient une influence abſolue ſur le Roi 266
Il cherche à effectuer une rupture entre le Roi et la Reine Mère 266
Entre la Reine Mère et la Reine . . . 267
Entre la Reine, et quelques dames de la Cour, y compris l'Ambaſſadrice de France . . 270
L'Ambaſſadeur de France ſe tient éloigné des intrigues de la Cour 274
Les affaires publiques ſont loin de s'améliorer ſous le Miniſtère de Medina Celi 275
Dépréciation de la monnaie de cuivre . . 276
Le commerce de laine de Segovie diminue . . 276
Abſence complète de valeur repréſentative . 277
Le commerce eſt ſuſpendu 278
On exporte la fauſſe monnaie pour tirer profit de l'alliage d'argent qu'elle contient . . . 278
Longues délibérations du Miniſtère qui ſe terminent par un marché honteux 279
Le gouvernement publie un tarif des prix auxquels les marchandiſes importées doivent ſe vendre 280
On ne l'obſerve pas 282
Madrid appauvrie par ſes lourdes taxes . . 282
Ainſi que par l'improbité de ſes fonctionnaires . 283
Le gouvernement nomme une Junte pour rechercher la cauſe des abus 283
Don Lope de los Rios en eſt nommé Préſident . 284
Les travaux de la Junte ſecrètement entravés par de puiſſants perſonnages intéreſſés dans les abus de l'adminiſtration 284
Grand nombre et proſpérité des etrangers en Eſpagne 285
Décadence de Séville 287
Revenus du Roi d'Eſpagne s'élevant à 70,000,000 de livres, hypothéqués au deux tiers de leur valeur 288

Page

Misère des fonctionnaires publics et de la Maiſon du Roi 289
Les troupes ne ſont pas payées 290
En Navarre 291
En Catalogne 292
En Flandres, &c. 292
L'Electeur de Brandebourg garde les deux vaiſſeaux qu'il a ſaiſis dans les eaux d'Oſtende . 294
Les difficultés avec la France ſont arrangées . 295
Le gouverneur d'Oran ſurpris et tué par les Mores 296
Querelle avec le Portugal dans la rivière Plata . 297
Le Prince Régent de Portugal envoie des troupes à Elvas 298
Le gouvernement Eſpagnol demande les bons offices de l'Envoyé d'Angleterre 299
L'Envoyé de Portugal les refuſe 300
Un Ambaſſadeur eſt envoyé à Liſbonne pour arranger l'affaire 303
Le Gouvernement Portugais oblige le Gouvernement Eſpagnol à acceder à toutes ſes demandes 305
Nominations officielles 306
La Connétable Colonna 307
La Cour ſe rend à Aranjuez en Avril, 1688 . 308
Los Galanteos de Palacio 310
Conſeils et tribunaux de Madrid 312
Conſeil d'Etat 312
Les Conſeillers. 313
Secrétaires d'Etat 319
Conſeil de la Guerre 323
Conſeil Royal de Caſtille 325
Conſeil de la Chambre de Caſtille 327
Conſeil Suprême de l'Inquiſition 328
Conſeil des Ordres 330
Conſeil d'Aragon 331
Conſeil de la Cruſade 332
Conſeil d'Italie 333
Conſeil de Flandres 334

Page

Conſeil de *Hazienda* ou des Finances . . 334
Tribunal des Millions 336
Tribunal des Ordres 337
La *Contaduria Mayor* 337
Conſeil des Indes 338
Notice ſur les Indes 339
Commerce des Indes 340
Maiſon de *Contractacion* à Seville . . . 341
Les Vices Royautes des Indes 342
Les Iles Philippines 344
Les Flottes des Indes 346
La Flotte des Galères 348
La Flotte de la Nouvelle Eſpagne . . . 349
Leurs voyages 350
L'argent des Indes 351
Depenſe des Flottes 351
Les Mines 353
Bulles de la Cruſade 354
Tribunal de l'Inquiſition 355

Notes . . . . . 359 à 380

Errata 381

MÉMOIRES DE LA COUR D'ESPAGNE

DEPUIS L'ANNÉE 1678, JUSQU'EN L'ANNÉE 1682.

MÉMOIRES DE LA COUR D'ESPAGNE.

L'IDÉE que ces mémoires pourront donner de l'Etat et du Gouvernement préſent de l'Eſpagne aura ſans doute peu de rapport à celle que la Puiſſance et la Politique des Eſpagnols avoient autrefois répendu dans le Monde ; mais perſonne n'ignore que depuis le commencement de ce ſiècle, l'une et l'autre ont toujours été en diminuant.

Ce changement eſt devenu ſi grand dans les derniers temps, que d'une année à autre, on auroit pû s'en appercevoir.

J'avois vu cette Cour et la plus

grande partie de l'Eſpagne. Il y a quinze ans, on y trouvoit encore des Miniſtres de réputation dans les Conſeils: On voyoit dans les finances du Roy et dans le commerce des ſujets, Encore aſſés d'argent pour ſe ſouvenir des richeſſes que les Indes leurs donnoient ſous un meilleur Gouvernement. Mais dans un ſecond voyage où durant deux ans j'aj eu occaſion de voir continuellement la Cour et les Miniſtres, J'aj trouvé peu de reſtes de l'ancienne Eſpagne dans le Public et le Particulier: c'eſt ce qui m'a porté à écrire ces Mémoires, pour faire voir en détail le changement de cette Monarchie, qu'il ſeroit difficile de ſe perſuader à moins que d'en être convaincu par une ſuitte de faits que je rapporteray comme je les ay vû, ſans prévention et ſans interêſt.

Je croy qu'avant d'entrer dans cette narration je dois expliquer en peu de mots ce qui regarde quelques per-

ſonnes principales, quelques charges, et d'autres choſes particulières à cette Cour néceſſaires pour l'intelligence de ce qui ſera dit dans la ſuitte.

Depuis plus de cent ans Les Roys d'Eſpagne tiennent ordinairement leur Cour à Madrid ; c'eſt une Ville aſſés grande, ſans murailles, ſituée au milieu de l'Eſpagne, dans un païs ſec et découvert. Le Ruiſſeau de Manzanares qui y paſſe ſous la Ville n'a preſque point d'Eau tout le long de l'année, cependant on a bâti ſur ce ruiſſeau deux ponts aſſés grands pour paſſer le Rhin ou le Danube.

Le Palais du Roy eſt à l'extrémité de la ville vers le Midy ; ſa façade en d'ordre Dorique, d'une pierre comme de Grez ; deux Pavillons de Briques la terminent à droite et à gauche ; Les trois autres côtés de ce Palais n'ont ny forme ni raport entre eux, et ſont tous compoſés d'une quantité de petits Bâtiments de Bri-

ques ou de Terre; au deſſous du Palais Le Terrain qui va en penchant juſqu'au Manzanares, eſt fermé de murailles, dans une ſituation admirable pour des Terraſſes et des Caſcades; mais il eſt inutile, ſans bois, ſans Jardin, ſans fontaines: Une aſſés grande Place fait l'advenüe du Palais.

Les grands Officiers du Roy d'Eſpagne ſont le Sumillier du Corps, Le Major Dome Maior, et le grand Ecuyer. Ces trois charges ſont égales en dignité. Le Sumillier du Corps a le pas et le commandement dans l'appartement du Roy, Le Major Dome Maior dans le reſte du Palais, et Le Grand Ecuyer a ces deux prérogatives, hors ces deux Endroits.

Après ces trois premières charges, ſuivent immédiatement celles de Gentilſhommes de la Chambre, qui portent pour marque de leur dignité, une clef d'or pendüe à la cinture. Ces clefs ſont de trois ſortes; celles

qui donnent l'exercice de Gentilhomme de la chambre, celles qui donnent l'Entrée ſans Exercice, et la Clef appellée *Capona*,[1] qui ne donne l'entrée que dans l'Antichambre.

Ces gentilſhommes de la Chambre ſont en grand nombre : ceux d'Exercice ſont trente trois ou quarante ; Ils ſervent par jour tour à tour et la plus part des grands d'Eſpagne ſont du premier ordre.

Les Maior Dome Maior du Maître d'Hotel, ont les mêmes Entrées que les Gentils hommes de la Chambre ; ces charges ſont remplies par des Perſonnes de la première qualité, ſont les ſeconds fils des Grands d'Eſpagne : Ils ſervent par ſemaine, et ont toute l'autorité du grand Maître quand il eſt abſent. Ce ſont Eux qui accompagnent les Ambaſſadeurs à leurs Entrées, qui introduiſent les Miniſtres étrangers à l'audiance du Roy : Leur nombre n'eſt point fixé, mais

à l'ordinaire il ne paſſe pas huit ou dix.

La garde du Roy d'Eſpagne, conſiſte en trois compagnies indépendantes les unes des autres : La Garde Flamande ou Bourguignone, eſt proprement la Garde du Corps compoſée de cent hallebardiers commandée par le Marquis de Falcés, La Garde Allemande eſt de pareil nombre d'Archers, dont le Capitaine eſt Don Pedro d'Aragon, La Garde Eſpagnolle eſt de cent hallebardiers, ſous le commandement du Comte de Los Arcos qui l'eſt encore d'une compagnie de cent Eſpagnols, qui ne ſert qu'aux grandes cérémonies et aux Enterrements des Roys.

En Eſpagne les affaires de l'Etat ſont gouvernées par un premier Miniſtre, auquel Le Roy donne une très grande autorité. Il a ſous luy un Secrétaire d'Etat, dont le Bureau eſt dans le Palais même. Par les

mains du Secrétaire d'Etat paſſe tout ce qui vient au Roy et au premier Miniſtre, et tout ce qui en ſort pour être expédié : Il s'appelle pour cette raiſon Secrétaire *del deſpacho Univerſal.*

Avant que le Roy et le premier Miniſtre décident les affaires, Elles ſont examinées par le Conſeil d'Etat, et par divers autres Conſeils, qui ſont en grand nombre à Madrid comme je le remarqueray plus particulièrement après avoir fait voir ce qui s'eſt paſſé en cette Cour depuis le mois de Juin 1679, juſqu'au mois de May de l'année 1681.

La Guerre qui commença en 1672 entre la France et la Hollande, ayant partagé preſque toute l'Europe, les Hollandois la finirent par la Paix qu'ils firent ſeuls avec la France en l'année 1678. Peu après, l'Eſpagne ſuivit leur example ; L'Empereur et une partie de l'Empire firent enſuite

un Traité ſéparé avec la France, et enfin l'Electeur de Brandebourg avec le Roi de Dannemark furent les derniers à quitter les armes.

Cette grande Paix entre tant de Princes différents ſe traitta à Nimègue, et auſſitôt qu'elle fut rétablie par tout, on penſa dans chaque Cour, à envoyer des Ambaſſadeurs dans celles des nouveaux Amis. Le Roy très Chrétien nomma pour l'Ambaſſade d'Eſpagne, Le Marquis de Villars, qui avant la guerre y avoit été avec le même caractère ; Il arriva à Madrid au mois de Juin 1679, et trouva cette Cour gouvernée par Don Juan d'Autriche, premier Miniſtre de Charles Second, Roy d'Eſpagne.

Don Juan étoit fils naturel du Roy Philippe IV. Depuis la mort de ſon Père et même auparavant, il avoit toujours été éloigné de la Cour, pendant que la Reine Marie Anne d'Autriche[2] gouvernoit l'Eſpagne

dans la minorité du Roy Charles II. ſon fils; mais au commencement de l'année 1677, Don Juan appuyé d'une cabale des Principaux Seigneurs de la Cour quitta l'Aragon où il étoit retiré, vint à Madrid, chaſſa la Reine, et demeura le Maître de la Perſonne du Roy et du Gouvernement de l'Etat.

Quoy que Bâtard il avoit toujours eu de grandes idées de pouvoir ſe faire reconnoître Infant, et l'élévation que lui donnoit un Miniſtère abſolu ſous un Roy de quinze ans, lui facilitoit les moyens de faire des pas qui tendoient au haut rang; Il établit d'abord de ne point donner la main ni le Siège chez luy aux Ambaſſadeurs. Le Nonce, et les autres Miniſtres de pareïl caractère ſuivirent ſes intentions et le virent ſur ce pied.

Le Marquis de Villars vint de France avec des inſtructions moins

ſoumiſes à cette prétention ; Le Roy très Chrétien ne jugeant pas qu'un Bâtard du Roy d'Eſpagne pût avoir droit de prendre de tels avantages ſur ſon Ambaſſadeur, luy commanda de ne point voir Don Juan s'il ne lui donnoit pas chez lui les honneurs du Pas, de la main, et du ſiège. Il étoit difficile que Don Juan voulût en convenir après s'être mis en poſſeſſion de ces préſéances avec tous les autres Ambaſſadeurs qui étoient à Madrid; ainſi celui de France ſe trouva hors d'état de le voir, et dans la néceſſité de traiter les affaires ſans parler au premier Miniſtre, dont il étoit aſſuré de s'être attiré le chagrin par cette diſtinction ; Il ne laiſſa pas de commencer la fonction de ſon Ambaſſade par une audiance ſecrète qu'il eut du Roy, et peu après il en eut une publique, pour lui faire les compliments ſur la concluſion de ſon Mariage avec Mademoiſelle, fille ainée de Monſieur.

C'étoit pour la ſeconde fois qu'on marioit le Roy d'Eſpagne, il l'avoit déjà été avec l'Archiducheſſe fille de l'Empereur, c'eſt à dire les articles avoient été réglés, et le contrat ſigné. Don Juan premier Miniſtre rompit ce mariage qu'avoit fait la Reine ; on demeura enſuite quelque temps ſans parler de marier Le Roy et Don Juan s'affermit dans le Gouvernement.

Il ſembloit pour ſe conſerver plus de pouvoir ſur Le Roy il devoit ſouhaiter qu'il n'y eut pas ſi tôt de Reine, et peut être que dans l'idée qu'il s'étoit faite d'avoir le rang d'Infant, il trouvoit un intérêſt ſecret, à éloigner le Mariage d'un jeune Prince toujours infirme pendant ſon enfance et dont il pouvoit ſe flatter d'être un jour le ſucceſſeur ; Mais le Roy ayant dix ſept ans, et une ſanté qui s'affermiſſoit avec l'âge, commença à ſouhaiter d'être marié. Il étoit ſeul de la Branche Eſpagnole de la maiſon

d'Autriche, et tout ſon Royaume avoit intérêſt qu'il fût en état d'avoir des enfans.

La Paix ayant remis les Couronnes dans les liaiſons interrompües par la Guerre, toute l'Eſpagne regarda Mademoiſelle, fille ainée de Monſieur,[3] comme la ſeule Princeſſe qu'elle devoit ſouhaiter pour Reine ; Elle étoit preſque de l'âge du Roy. Il l'aimoit déjà deſſus ſes portraits, et ſur le raport de quelques Seigneurs Eſpagnols qui l'avoient vüe ; et dans le monde, la Mémoire de la Reine Iſabelle de France,[4] dont les vertus ſont encore en vénération, faiſoit ſouhaiter une Reine du même Sang. Don Juan entrant dans cette inclination du Roy et de l'Etat, envoya ordre en Flandre au Marquis de Los Albaces, qui venoit d'aſſiſter au Traité de Paix de Nimègue, d'aller en France demander cette Princeſſe pour le Roy ſon Maître.

On prétend qu'avant cette démarche publique, il n'en avoit fait aucune particulière pour s'aſſurer le ſuccés de la demande, on a même ſoupçonné qu'il n'y entroit pas de bonne foi, ou par la vüe générale d'éloigner le mariage du Roy, ou par la crainte particulière d'être moins le maître avec une Reine Françoiſe qui peut être aideroit au Roy à ſe retirer de l'aſſujétiſſement où il ſe trouvoit. Il ſembloit néanmoins qu'il pût eſpérer de ſe faire auprès d'elle un mérite d'avoir rompu le mariage d'Allemagne pour conclure le ſien.

Ces conſidérations oppoſées le firent aſſés balancer, et dans le temps qu'en France le Marquis de Los Balbaſes[5] demandoit Mademoiſelle, Don Juan fit propoſer ſous main à Madrid de demander l'Infante de Portugal. Il ne ſçavoit pas que le mariage de cette Princeſſe étoit déjà conclu ſecrètement avec le Duc de Savoye.

La demande que fit le Marquis de Los Balbaſes fut aſſés bien reçue en France, pour croire qu'elle ne ſeroit pas ſans ſuccés. Don Juan cherchant alors à embarraſſer la Cour, fit propoſer au Conſeil d'Etat qu'en conſidération que le Roy d'Eſpagne épouſait une Princeſſe qui n'étoit pas fille de Roy, on devoit demander à la France des avantages ſolides, et l'obliger de rendre à l'Eſpagne quelqu'uns des places de Flandres qui lui étoient demeurées par le dernier Traité. Tout le Conſeil s'éleva contre cette propoſition, déclarant que l'unique Intérêſt de l'Etat étoit d'avoir une Princeſſe bien faite, capable de leurs donner des Princes; Ainſi le Mariage ſe conclut. Il fut célébré en France par Procureur, l'on y régla le départ de la nouvelle Reine, et en Eſpagne celuy du départ du Roy, pour l'aller rencontrer; cependant on envoya de Madrid le

Duc de Paſtrana luy faire des compliments et un préſent.

L'Ambaſſadeur de France avoit fait ſon entrée publique à Madrid le 9 Août [1679]; on lui avoit envoyé ſelon la coutûme des chevaux de l'Ecurie du Roy pour luy et pour un nombre des ſiens, qui devoient entrer comme luy; Il fut accompagné par le Major Dome de Semaine, par le conducteur des Ambaſſadeurs et par ſon Lieutenant, depuis ſa maiſon juſqu'au Palais, où il eut une audiance du Roy et lui parla en François.

La marche de cette entrée fut interrompüe durant plus d'une heure par un incident que fit l'Ambaſſadeur de Malthe, prétendant que ſon carroſſe marcheroit immédiatement après celuy de l'Ambaſſadeur de Veniſe dernier Ambaſſadeur de Chapelle, et devant les ſeconds carroſſes de celuy de France. Le Marquis de Villars s'y oppoſa, et il fallut que le

conducteur allât au Palais pour faire régler cette difficulté, que l'on trouva mal fondée du côté de l'Ambaſſadeur de Malthe, qui ne pouvoit prétendre aucun rang parmi des Ambaſſadeurs de Têtes couronnées, dont pas un ne luy donnoit la main chez luy, ainſy ſon carroſſe ſe retira, et les ſeconds carroſſes de l'Ambaſſadeur de France continuèrent leur marche après celui de l'Ambaſſadeur de Veniſe qui étoit précédé de celuy du Nonce, devant lequel alloit le premier carroſſe de l'Ambaſſadeur de France et à la Tête de tout un carroſſe du Roy.

Cet Ambaſſadeur de Malthe appellé Don Diego de Bracamonte, s'étoit mis le premier dans cette prétention, inconnüe à ſes prédéceſſeurs, qui juſqu'alors avoient viſité les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées, ſans en prétendre la main en aucune endroit ; celuy ci ne voulut voir ny Ambaſſadeur ny Cardinaux ni Conſeillers

d'Etat, ſans cet avantage ; c'eſt à dire qu'il ne les vit point du tout hors le Nonce, qu'il fut contraint au bout de dix mois d'aller viſiter par ordre exprès du Grand Maître de Malthe.

Le dernier jour du même mois [31er Août, 1679] ſe fit la cérémonie de Jurer la Paix, que le Roy Très Chrétien jura le même jour à Fontainebleau ; Le Roi d'Eſpagne ſe rendit à quatre heures après midi dans la Gallérie dorée du Palais de Madrid, au haut de laquelle il s'aſſit ſous un Dais ; à ſa gauche, au bas de trois degrés qui le relevoient, étoit aſſis l'Ambaſſadeur de France ſeul, de l'autre côté étoit le Cardinal Portocarrero, Archevêque de Tolède, le Duc de Medina Celi Sumillier du Corps, Le Connétable de Caſtille Majordome Major, Le Patriarche des Indes, Capellan Major ou Grand Aumônier, enſuite le Banc des Grands ; Don Pedro Coloma, Secrétaire d'Etat

lut les pouvoirs de l'Ambaſſadeur, Le Cardinal lut le ſerment du Roy, et le Patriarche alla luy préſenter le livre des Evangiles, qui ſe mit à genoux et Jura.

La Cour depuis quelque temps étoit dans une agitation continuelle contre le premier Miniſtre, que la crainte avoit tenüe ſecrète; mais le temps et les conjunctures lui ayant donné de la force, elle commença à paroître avec plus de hardieſſe et de mouvement.

Lorſque Dom Juan entra dans le Gouvernement on peut dire qu'il faiſoit toutes les eſpérances de l'Eſpagne, Il avoit de l'eſprit et on ne doutait point que ſes Emplois de Paix et de Guerre ne l'euſſent rendu capable de relever la foibleſſe et les malheurs de l'Etat. Tout le Peuple l'avoit ſouhaité, et pluſieurs d'entre les Grands avoient ſigné une ligue pour ſon retour. La haine et le

mépris du Gouvernement paſſé, augmentoit dans leurs eſprits par le mérite de tout ce qu'ils attendoient de ce nouveau Miniſtre. La foibleſſe ordinaire des minorités, une Reine Allemande et trop bonne, un confeſſeur, Jéſuite et étranger, un favori, Valenzuela,[6] ſans naiſſance ny mérite, élevé tout d'un coup ; ces idées repandües depuis long temps parmy les Courtiſans et le Peuple, firent recevoir Dom Juan comme le Libérateur de l'Eſpagne.

Mais ſoit par la deſtinée ordinaire des favoris, ou par le défaut particulier de ſa conduite, ſon Gouvernement fit peu de temps après, regretter celuy qu'il venoit de détruire. Il ne voulut pas entrer à Madrid que la Reine n'en fut ſortie pour aller à Tolède, qu'on lui marqua pour ſa retraitte, ou plutôt pour ſon exil. Il luy donna depuis, tous les déſagréments poſſibles : Il fit des recherches

indignes ſur ſa vie, qui alloient à la déſhonnorer ; et comme il étoit difficile qu'il ne ſe trouvât encore des Perſonnes de qualité que quelques reſtes d'affection ou de reconnoiſſance rendit ſenſibles à l'accablement de cette Princeſſe, il chaſſa de la Cour tous ceux qu'il crut avoir part à ſes intérêts.

L'Amirante de Caſtille, Grand Ecuyer du Roy, Le Duc de Oſuna,[7] grand Ecuyer de la Reine à venir, Le Prince de Aſtillano, Le Marquis de Manſera, grand Maître d'hôtel de la Reine, Le Comte de Humanes, Le Comte de Aguilar, Le Marquis de Mondejar, ſoubçonné à faux d'avoir fait des vers contre Dom Juan. Pluſieurs autres perſonnes de moindre rang furent exilés en divers lieux, grand nombre de Religieux de divers ordres eurent le même traitement, pendant qu'on voyoit auprès de Dom Juan un Chartreux qu'il avoit amené

de Zaragoza, et un Capucin, comme ſes favoris, et que lui même affectoit une parfaite régularité de vie, qui pouvoit le mettre en réputation de dévot.

Le Comte de Monterey[8] qui avoit été à la tête de ſon parti pour l'amener à Madrid, lui ayant paru dans la ſuite trop agréable au Roy, Il l'envoya d'abord commander en Catalogne, l'exila depuis, et luy fit commencer ſon procès ſur l'affaire de Puicerda pour l'éloigner entièrement de la Cour.

Le Roy étoit jeune, Il avoit eü peu d'éducation, et ne pouvoit encore avoir d'expérience. Don Juan ne chercha point à le former, ny à lui donner entrée dans les affaires, il le tint toujours dans une extrême oiſiveté, et dans une dépendence ſi grande que ce Prince ne pouvoit ſortir du Palais ſans luy.

Le Peuple ſe ſeroit conſolé de la

diſgrace des Grands, et de l'Eſclavage du Roy, s'il avoit trouvé quelque ſoulagement à ſa miſère, mais elle augmenta avec les Impoſitions. La cherté devint plus grande, on ne vit point rétablir la juſtice, point mettre ordre aux finances; Perſonne ne trouva ſa condition meilleure, Pluſieurs la trouvoient pire, Le chagrin devint général, et l'on commença à regretter la Régence.

Mais en Eſpagne plus qu'en Lieu du monde, la colère du Peuple eſt impuiſſante; cette nation ſi pleine d'apparence de fierté, ſemble n'avoir de coëur que pour murmure de ſes maux et de ceux de l'Etat. L'Exil de tant de Seigneurs, étoit une cauſe plus capable de produire quelques mouvements, par le grand nombre de perſonnes du premier Rang, que le Sang ou l'Amitié intérreſſoit à leur diſgrâce. Leurs amis communs commencèrent à former des liaiſons, ou

fit porter des paroles à la Reine, on lui fit connoître combien ſon retour étoit ſouhaité, on fit ſecrètement enviſager au Roy le traitement honteux que ſouffroit la Reine ſa mère, la ſervitude où on le tenoit luy même, et tout ce qui pouvoit rendre Dom Juan odieux par l'indignité de ſa conduite.

Ces derniers pas avoient aſſés de fondements pour en eſpérer des ſuittes, mais la ſituation de la Reine toujours exilée, ſon génie naturellement un peu lent, arrêtée encore par le ſouvenir des infamies paſſées qui luy en faiſoient craindre de nouvelles, la Jeuneſſe du Roy, le peu d'application et de Vigueur de ceux qui agiſſoient dans cette affaire, toujours dominée par une pareſſe naturelle, et toujours attendant le ſuccès de l'induſtrie d'autruy, ſuſpendoient l'effet de tant d'intentions contraires au premier Miniſtre, cependant Dom Juan

s'en allarmoit, et comme le ſoin qu'il prenoit d'entretenir un grand nombre d'Eſpions par tout, lui faiſoit connoître une partie de ce qui ſe paſſoit de tous ces mouvements, qu'il découvroit en pluſieurs Libels ſanglans qui parurent contre luy, le jettèrent dans une violente inquiétude. Elle étoit augmentée par ſon irréſolution naturelle, et par le peu de force qu'il ſe ſentoit pour ſoutenir le poids d'une vaſte Monarchie, accablée depuis longtemps par ſa propre Grandeur, et par l'irrégularité du Gouvernement.

Les choſes étoient en cet état, lors que l'Ambaſſadeur de France arriva à Madrid, ſon oppoſition aux prétentions que Dom Juan avoit déjà établies avec les autres Miniſtres de ce caractère, fut reçüe agréablement de la plus grande partie de la Cour ; il ſuffiſoit qu'on le trouvât contraire à Dom Juan, pour croire qu'il venoit

fortifier le parti de ſes ennemis. Il avoit déjà été Ambaſſadeur à Madrid avant la dernière guerre, et parmi la rupture des deux nations, ſa conduite et ſes manières lui avoient conſervé des amis dans cette cour ; il reſtoit à la Reine de la confiance pour luy et de l'eſtime pour ſa probité, et lorſqu'après avoir fait ſon entrée à Madrid il alla à Tolède la ſaluer, Elle voulut outre ſon audiance publique, avoir avec lui un entretien particulier, plein d'ouverture et de franchiſe, ſur ſes intérêts et ſur les affaires préſentes. Ainſy il entra aiſément dans la connoiſſance et dans la ſuite de ſes diſpoſitions, que l'on ſe fit un intérêt de luy confier, et il eut beſoin de modération et de délicateſſe pour ne pas s'abandonner à un parti ſi conſidérable, qui tendoit à la ruine d'un Miniſtre avec lequel il ſe trouvoit en de ſi grandes oppoſitions.

La concluſion du mariage de Ma-

demoiſelle avec le Roy d'Eſpagne parut être auſſy avantageuſe pour l'Ambaſſadeur que contraire à Dom Juan, qui ne pouvoit attendre que, du reſſentiment de la part de la France qu'il choquoit directement en la perſonne de ſon Miniſtre ; d'ailleurs on ne doutoit pas que les liaiſons de la Reine de France avec la Reine mère d'Eſpagne ne paſſaſſent à la jeune Reine, et que cette Princeſſe ne vient avec toutes les diſpoſitions favorables à ſa Belle mère, dont le parti étant devenu celui du Public par l'intérêſt général qu'on ſe faiſoit de détruire Dom Juan.

Ces conjectures raſſemblées donnèrent une nouvelle chaleur au Parti ; on commença à parler haut, on ſollicita le retour des Exilés, on traita de celui de la Reine Mère ; Dom Juan fut embarraſſé, et comme il ne s'étoit point fait de créatures de mérite, ny

de véritable confiance avec perſonne, il ſe trouva ſeul, et ne put chercher de reſſource qu'en luy même; Il y eut dès lors de ſes créatures qui prévoyant ſa chutte, prirent des liaiſons dans le parti contraire, et l'on trouva moyen d'agir auprès du Roy par le confeſſeur.

C'étoit un Dominicain que Dom Juan avoit mis depuis un an dans cet Employ, Le Duc De Alba lui en avoit répondu, mais ce Religieux plus homme de bien que courtiſan, entra moins dans les intérêts du Miniſtre que dans ceux de ſes amis particuliers, qu'il appuya auprès du Roy de tout le pouvoir qu'il avoit ſur ſa Conſcience. Ce fut par ſon moyen que la Princeſſe De Aſtillano, fille du Duc de Alba obtint du Roy le retour de ſon mary avec ſi peu de ménagement pour Dom Juan, que ſur ce qu'il parut vouloir s'y oppoſer, Le Confeſ-

ſeur fit expliquer le Roy, juſqu'à dire, qu'importe que Dom Juan s'y oppoſe ſi je le veux.

Le Duc de Oſuna tout exilé qu'il étoit, avoit fait des bravades à Dom Juan ſur quelques propoſitions qu'il lui fit porter de ſe défaire de ſa charge de grand Ecuyer de la Reine; Dom Juan le voulut exiler plus loin, mais le Duc de Medina Céli, qui s'étoit conſervé dans une ſituation honnête avec Dom Juan, et ne laiſſoit pas que d'être agréablement avec le Roy, remontra au Roy que toute la maiſon de la Reine alloit au devant d'Elle, pendant que ſon grand Ecuyer demeuroit exilé ſans ſujet, et ſur le champ fit réſoudre ſon retour. Dom Juan ſentant que le pouvoir lui manquoit, voulut ſe raccommoder avec le Connétable de Caſtille, le premier gentilhomme du Conſeil d'Etat; mais ce Miniſtre luy fit dire fièrement, qu'il n'étoit plus temps. Il ne put

empêſcher le retour des autres exilés, Il vit qu'on négotioit ouvertement celui de la Reine, et que tout lui échappoit.

Il avoit été malade au mois de Juillet d'une fièvre tierce de trois ſemaines, qui avoit donné du temps et de la liberté aux Cabales qui ſe formoient contre luy. Elles allèrent ſi avant, qu'après qu'il fut guéri, Le Roy déjà réſolu de faire revenir la Reine Mère n'en étoit plus que ſur les moyens, et on ſçait qu'un jour après un long entretien avec l'Inquiſiteur Général, Le Roy envoya un valet de chambre dire au Duc de Medina Céli et au Comte De Oropeſa qu'ils ſe rendiſſent à certaine heure ches l'Inquiſiteur Général; lors qu'ils y furent, il leurs envoya dire par le même homme, qu'ils euſſent à réſoudre de quelle manière on pourroit chaſſer Dom Juan, pour faire revenir la Reine Mère. Ils convin-

rent qu'un certain jour le Roy ſortiroit du Palais par le Parc, ſans avertir Dom Juan et qu'incontinent après on lui envoyroit dire de ſe retirer, avant que le Roy fût de retour. Ce projet ne fut point exécuté, on aſſure même que Dom Juan ne l'a jamais ſçu.

Dans une ſituation ſi violente, l'accablement préſent, et les terreurs de l'avenir, lui abbatirent tellement l'eſprit et le coëur, qu'il ne peut avoir le courage de ſe ſoutenir, ny la réſolution de céder. Le déſeſpoir le jette dans une mélancolie profonde qui devient une maladie pleine d'incidents inconnus. Les médecins qui traitoient ſon corps d'un mal qui étoit dans ſon eſprit, lui firent ſouffrir durant trois ſemaines aſſés de tourments pour achever ſa vie, il mourut le 17 Septembre 1679, âgé de cinquante ans, ſon corps fut porté à l'Eſcurial dans la ſépulture des Princes à côté du Panthéon.

Sa naiſſance lui avoit donné un grand rang, et de grands emplois, mais on ne vit point la ſuite de ſa vie répondre à cette éducation : on le vit malheureux dans la pluſpart de ſes entrepriſes, ſouvent battu à la guerre, toujours éloigné de la Cour, ſon dernier malheur fut d'être devenu enfin la première perſonne de l'Etat.

Jamais perſonne ne monta au premier poſte avec tant d'avantage ; la grandeur de ſon rang, l'attente des Peuples, la faveur des Grands, la Jeuneſſe du Roy, Tout ſembloit contribuer à l'élever et à l'affermir ; Luy ſeul ſe manqua à Luj même, et on peut dire de luj comme autrefois d'un Empereur, qu'il ne parut digne de gouverner, que tant qu'il ne gouverna point.

C'étoit un homme compoſé d'apparence, d'un génie plus brillant que ſolide, plein d'une gloire préſomp-

tueuſe, tout à luj, ſans confiance et ſans eſtime pour les autres, trop occupé des petites choſes, ſouvent ſans étendüe et ſans réſolutions dans les grandes; capable cependant de les précipiter par entêſtement; ces défauts étoient revêtus de pluſieurs belles qualités; Il étoit bien fait, il avoit les manières agréables, et polies, Il parloit bien diverſes langues, il avoit de l'eſprit, du ſçavoir, de la Valeur, et tous les dehors du mérite, ſans mérite même. Il étoit fils du Roy Philippe IV. et d'une commédienne nommée Marie Calderona, au moins il fut reconnu pour tel; quoy que le dérèglement de ſa mère pût avec raiſon faire douter de ſon véritable Père, que pluſieurs ont crû être Le Duc de Medina de las Torres, auquel il reſſembloit. Philippe IV. avoit d'autres enfans naturels, entre autres un qui eſt Evêque de Malaga, qu'il eut d'une fille de qualité du

Palais, et dont il ne pouvoit raiſonnablement douter d'être le Père; cependant il n'a reconnu aucun fils naturel que Dom Juan, qui devoit cette fortune au Comte De Olivarés,[9] qui voulant reconnoître Dom Julian Gurman,[10] ſon Bâtard, porta le Roy à reconnoître Dom Juan, pour s'autoriſer un exemple.

Huit jours avant la mort de Dom Juan, on eut avis par un courier extraordinaire que Mademoiſelle avoit été épouſée à Fontainebleau par Monſieur le Prince de Conty, nommé par le Roy pour remplir la procuration que le Roy d'Eſpagne avoit envoyé en blanc; cette nouvelle, répandit à Madrid une joye générale, que l'on témoigna par des illuminations continuelles durant trois jours. Dés le lendemain de l'arrivée du courier, il y eut dans la Place une maſcarade à cheval de cent perſonnes de qualité, qui firent pluſieurs courſes, le flam-

beau à la main, et l'on vit durant deux jours dans la même place des feux d'artifices médiocrement beaux, mais d'un bruit épouvantable, cependant on les faiſoit ſous les fenêtres de Dom Juan, qui étoit déjà très malade, et qui put connoître par la le peu de ménagement qu'on avoit pour luy.

Deux jours après la mort de Dom Juan, le premier ſoin du Roy, fut d'aller trouver La Reine ſa Mère : le vingt Septembre il alla coucher à une maiſon royale appellée Aranjuez, à ſept lieües de Madrid, et le lendemain il arriva ſur le Midy à Tolède, où il parut bien de la tendreſſe et bien des larmes, entre la mère et le fils ; Ils dinèrent enſemble et demeurèrent quelques heures en particulier.

La Reine Mère ayant eu le temps de diſpoſer toutes choſes, pour ſon retour à Madrid, Le Roy qui y étoit

revenu, retourna à Aranjuez le vingt ſept, alla le lendemain la rencontrer à moitié chemin de Tolède, la prit dans ſon carroſſe, et la mena deſcendre au Retiro, qui eſt une maiſon royale à l'extrémité de Madrid, où Elle demeura, attendant qu'on luj eut préparé la maiſon du Duc de Uzeda, deſtinée pour ſon habitation, parceque le Roy étant marié, il ne reſtoit pas aſſés de logement pour Elle au Palais.

Ils arrivèrent à trois heures après midy, accompagnés d'une foule extraordinaire de courtiſans et de carroſſes, et l'on vit dans tout le monde le même empreſſement à recevoir cette Princeſſe qu'on leurs en avoit vû deux ans auparavant à recevoir Dom Juan quand il vint la chaſſer. Le Roy demeura juſqu'au ſoir avec Elle, et depuis ce jour là juſqu'à celuj de ſon départ pour aller au devant de la Reine, il vint preſque tous les jours

ches la Reine ſa mère, et mangea ſouvent avec elle.

La Cour ſe trouva tout d'un coup dans un grand changement, par l'extrême oppoſition qui avoit été entre le Miniſtre qui finiſſoit, et la Reine Mère, qui revenoit à Madrid. On ne douta point dans le monde qu'une Princeſſe comme Elle, qui avoit long temps gouvernée pendant la minorité de ſon fils, ne rentrât bientôt dans toute l'autorité que lui donnoit la confiance et la Jeuneſſe du Roy ſon fils.

Sur ce fondement on commença à faire l'Horoſcope du Gouvernement, et ſuivant le génie ordinaire des Cours, toujours occupé à prévenir par les raiſonnements et les conjectures, les établiſſements que l'on doit le plus ſouvent au Hazard, ou à la paſſion des Princes, on jugea que la Reine Mère n'ayant peut être pas aſſès d'ambition pour entreprendre de

gouverner Elle même, ſon penchant pour le repos, et le ſouvenir de ſes malheurs paſſés, l'empêſcheroient de ſe charger directement du ſoin des affaires, que cependant Elle éloigneroit le Roy de prendre un premier Miniſtre, dont elle luj donneroit aiſément de l'averſion, par le ſouvenir de la captivité où Dom Juan l'avoit tenu : on prétendit qu'Elle le diſpoſeroit à former une Junte de Gouvernement, compoſée de Miniſtres de ſa dépendance par leſquels Elle ſe conſerveroit l'autorité, ſans l'expoſer aux chagrins et au péril de gouverner. On nommoit déjà ceux qui devoient entrer dans cette Junte ; On nommoit auſſi d'autres perſonnes, qui devoient ſortir de leurs charges, à chacun ſelon ſon penchant et ſon intérêſt, ou ſelon les raiſons de haine, ou d'amitié, que l'on attribuoit à la Reine Mère, ſe faiſoit un plan du Gouvernement à venir.

Ceux qui devoient en décider en étoient les moins occupés : La Reine Mère ſe contenta d'abord d'être bien avec ſon fils, Le Roy que Sa Jeuneſſe, et le peu d'éducation empêchoient de rien penſer pour l'Etat, ne ſe trouva ſenſible qu'à l'idée de ſon mariage, et à l'empreſſement de partir, pour l'aller achever ; ainſy tous ſes ſoins étant tournés aux préparatifs du voyage, on abandonna aiſément les autres affaires. Auſſitôt qu'on eut ſçu à Madrid que la Jeune Reine marchoit vers l'Eſpagne, Le Roy fit partir ſa maiſon, pour l'aller recevoir ſur la frontière d'Eſpagne, de ſorte que le 26 Septembre le Marquis de Aſtorga Grand Maître de la maiſon, et la Ducheſſe de Terranova Camerera Major, ou première Dame d'honneur, ſortirent de Madrid, avec de très Grands Equipages, et prirent la route d'Irun, ſur la frontière, du côté de France ; Le Duc De Oſuna

Grand Ecuyer de la Reine les ſuivit peu de temps après.

Ces trois perſonnes les premières auprès de la Reine, tenoient leurs charges de Dom Juan, qui avoit rempli de ſon vivant toutes, celles de la maiſon de cette Princeſſe. Il avoit d'abord deſtiné la charge de Grand Maître à Dom Vincent Gonzaga, de la Maiſon de Mantoüe, et luj avoit fait quitter la Vice Royauté de Sicile, ſur cette eſpérance; mais il ſe contenta de le mettre dans le conſeil d'Etat, où il crut avoir beſoin de ſa capacité, et il fit Grand Maître Le Marquis De Aſtorga, qui luj donna à ce qu'on prétend de grandes ſommes qu'il avoit tiré de ſa Vice Royauté de Naples. Le Duc De Oſuna eut ſa charge de Grand Ecuyer, parce qu'on voulut le tirer de celle de Préſident des Ordres où ſa conduite étoit devenüe odieuſe, et depuis, ſa fierté l'ayant rendu incommode à Dom

Juan même, il l'éloigna de la Cour, ſur ce qu'il avoit fait publiquement attaquer par des Aſſaſſins le Comte de Humanes, pour quelques jalouſies de Maîtreſſes.

Quoy que la Ducheſſe de Terranova ſe fût fait dans l'eſprit de Dom Juan un mérite, qui pouvoit luj avoir attiré ſa charge, Il ne laiſſa pas que de luj en donner une ſeconde conſidérable : Elle étoit Veuve du Duc de Terranova Grand d'Eſpagne, de la maiſon de Pignatelli, et de ſon chef Elle croît d'une branche bâtarde de la Maiſon d'Aragon, établie depuis longtemps en Sicile, riche de ce côté là, et de celui de ſa mère, héritière du nom de Fernand Cortez, et de la grande fortune qu'il fit aux Indes.

Quelque temps avant le Miniſtère de Dom Juan, Elle avoit été obligée de ſortir de Madrid, où on lui imputoit publiquement la mort de Dom Carlos d'Aragon ſon couſin germain,

à qui appartenoit La Duché de Terranova, et d'autres biens qu'Elle luj retenoit. Elle ſe retira alors en Aragon, où ſe firent les liaiſons entre Elle et Dom Juan, qui lui trouva de l'eſprit, de l'ambition, et de la hardieſſe, ſous des apparences régulières et dévotes. Il ſembloit que la mort de Dom Juan dût la perdre entièrement, mais avant qu'il finit, Elle avoit pris poſſeſſion de ſa charge dans le Palais, et dix jours après qu'il fut mort, Elle partit pour aller au devant de la Reine.

Du côté de la France, on avoit réglé les jours de la marche de la Reine, de manière que l'on pût ſçavoir le temps qu'Elle arriveroit à Irun, et le Marquis de Los Balbaſes eu ſoin d'en donner avis à la Cour d'Eſpagne.

La Reine ſe mit en marche le 20 Septembre, ſervie et gardée par la Maiſon du Roy, tant qu'elle fut en

France. Le Prince d'Harcourt de la maiſon de Lorraine fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire, pour l'accompagner avec La Princeſſe ſa femme; Mademoiſelle de Grancey prit le nom de Dame, avec la qualité de ſa Dame d'Atour, et La Maréchale de Clérembaut qui avoit été Sa Gouvernante luj ſervoit de première Dame d'honneur; Elle traverſa ainſy toute la France juſqu'à la rivière de Bidaſoa, qui la ſépare d'avec l'Eſpagne, où dans cette Iſle, célèbre par le traité de paix des Pyrennées, Elle fut remiſe entre les mains du Marquis De Aſtorga Grand Maître de ſa Maiſon, qui avoit les ordres du Roy d'Eſpagne, pour la recevoir.

Ce jour parut apporter un grand changement à ſa vie: Elle l'avoit paſſée juſqu'à lors dans les manières aiſées, dont on vit en France, avec la liberté de manger en Public durant ſon voyage, de danſer, et d'aller

à cheval quand il luj plaiſoit, de chaſſer, de jouer avec ſes domeſtiques; Et dans un moment Elle ſe trouva au milieu de Perſonnes inconnües, et dont Elle n'entendoit pas la Langue, dont le Service et le reſpect même l'embarraſſoient, et dont les manières pleines de contraintes et de Gêſne luy ôtoient tout ce qui avoit fait toujours la douceur de ſa vie. L'antipathie naturelle des deux nations, et l'extrême oppoſition qu'elles ont en tout, augmentoient encore ſes déſagrémens, par mil circonſtances particulières. Les Eſpagnols devenues les Maîtres de ſa Perſonne, voulurent dés le premier jour l'aſſujétir aux moindres formalités de l'eſclavage des femmes d'Eſpagne.

La Camerera Mayor naturellement rigide, adjoutoit de nouvelles peines à cette contrainte, et ſembloit vouloir effacer tout d'un coup, juſ-

qu'aux moindres choſes qui auroient pû laiſſer à la Reine quelque Souvenir de la douceur et des agréments de ſon païs.

Lors qu'elle partit de Madrid, Elle venoit de perdre Dom Juan ; comme elle étoit Sa créature, Elle devoit s'attendre à toute l'averſion de la Reine Mère, qu'elle voyoit revenir à la Cour : ce qu'il y avoit de grands Seigneurs d'échaînés contre la mémoire de Dom Juan, l'étoient auſſy contre Elle, et ſa charge luj avoit attiré de la jalouſie des premières femmes de la Cour, que leur rang et leur mérite pouvoient y faire prétendre ; Il étoit difficile qu'à ſon retour Elle pût ſe ſoutenir contre tant de partis qui la menaçoient. Dans cet Etat Elle jugeoit qu'Elle devoit tâcher à ſe rendre ſi néceſſaire au Roy, pour la conduite de la Reine, qu'il ne pût dans la ſuite la confier à un autre, et pour y réuſſir, Elle chercha tous les

moyens de connoître à fond cette Princeſſe, non ſeulement par ce qu'elle pouvoit en voir Elle même, mais auſſi par des connoiſſances du paſſé, qu'Elle tira autant qu'il luj fut poſſible de quelques perſonnes d'entre celles qui étoient venües de France avec la Reine. Pendant qu'Elle cherchoit à ſçavoir ſur ce ſujet tout ce qui pouvoit luj ſervir à faire au Roy un plan pour gouverner la Reine, et ſe rendre abſolument néceſſaire, Elle travailloit avec la même application à mettre dans l'eſprit de cette Princeſſe un extrême éloignement pour la Reine Mère ; beaucoup d'autres y travailloient comme Elle, c'eſt à dire, tous ceux du parti de Dom Juan, dont la maiſon de la Reine étoit remplie ; Ils craignoient tous le pouvoir et le reſſentiment de La Reine Mère, et jugeant qu'ils n'auroient rien de plus fort à luj oppoſer que La Reine, Ils cherchèrent

à la faire haïr par avance à cette Jeune Princeſſe ; Ils luj inſpirèrent que c'étoit la Perſonne du monde la plus contraire à ſes intérêts, qu'Elle la trouveroit à Madrid avec toutes les oppoſitions d'une Belle mère, et tout le reſſentiment d'avoir vû rompre le mariage de ſa petite fille, pour établir le ſien, qu'Elle n'en devoit jamais attendre d'Amitié ny de confiance, que c'étoit une femme très impérieuſe, accoutumée à gouverner, et maîtreſſe de l'eſprit du Roy, qui la tiendroit toujours dans l'eſclavage.

Pour ôter à la Reine tous les moyens d'avoir jamais d'autres vües que celles dont ils la prévenoient, et de pouvoir jamais ſe rapprocher de la Reine Mère, ils crurent qu'il falloit luj donner pour l'Ambaſſadeur de France les mêmes ſentimens que pour Elle : Ils perſuadèrent donc à la Reine, qu'il avoit toujours été dans d'étroites liaiſons avec ſa Belle mère, que dès ſa pre-

mière Ambaſſade, il avoit eu toute part à la confiance de cette Princeſſe, qu'il ne s'étoit brouillé avec Dom Juan que pour ſes intérêts : Ils regrettèrent d'ailleurs devant la Reine, la perte qu'elle avoit faite par ſa mort, qu'il avoit tout ſacrifié (diſoient ils) pour faire ſon mariage, et que ce Miniſtre l'auroit rendüe maîtreſſe de tout.

Parmy les perſonnes qui étoient allées au devant de la Reine par obligation, il ſe trouvoit un volontaire, que ſes vües particulières y avoient conduit, qui ſe donnoit néanmoins autant de mouvement luj ſeul, que tous les autres enſemble ; c'étoit un Théatin Sicilien nommé Vintimiglia, homme de qualité, qui avoit autre fois demeuré à Paris et parloit bien François. Il s'étoit entièrement ſacrifié à Dom Juan dans les commencements de ſon Miniſtère, avoit fait des Sermons ſanglans contre La Reine Mère, et ſur ce mérite, avoit

prétendu devenir confeſſeur de la Reine: Dom Juan étant mort, et ſes eſpérances finies, il s'engagea à faire le voyage au devant de la Reine, avec le Duc de Oſuna; Il s'avança même juſqu'à Bayonne, et comme il étoit hardy et d'un air ſpécieux, il prévint aiſément la Reine, et les principales perſonnes auprès d'Elle; ce fut un de ceux qui travailla le plus fortement à luj inſpirer des ſentimens d'averſion pour la Reine Mère, et de la défiance pour l'Ambaſſadeur de France qui ſe trouvèrent tellement établis dans l'eſprit des François mêmes, et particulièrement des femmes, qu'il a fallu un long temps et de fâcheuſes expériences pour en détromper cette Princeſſe.

Dans cette application qui ſembloit n'aller qu'a l'intérêſt commun des créatures de Dom Juan, Vintimiglia s'en faiſoit un particulier dans la vüe d'établir par la Reine un Miniſtre

ſous lequel il pourroit avoir part à la faveur, et pour ce deſſein, il fit des mémoires et des plans d'un Gouvernement tel qu'il le ſouhaitoit, nomma à la Reine les Miniſtres qu'Elle devoit éloigner, et ceux qu'elle devoit employer. Le Duc de Oſuna étoit à la tête de ces derniers, comme le ſeul homme capable de rétablir l'Etat, et on y voyoit mil autres chimères d'un eſprit déréglé par une ambition ſans jugement; dans cette grande négociation, il fut d'aſſes bonne foy pour donner ſes Mémoires au Prince d'Harcourt, afin qu'il les préſentât à la Reine.

La conduite du Duc de Oſuna ne fut pas plus régulière, il étoit parti pour le voyage après les autres, parce qu'étant revenu peu auparavant de ſon exil, il n'avoit pû faire ſon equipage aſſes promptement, mais ſitôt qu'il fut arrivé à la frontière il prétendit que toute la fonction et les

honneurs de la réception de la Reine luy appartenoient; Le Marquis de Aſtorga étoit Grand Maître d'Hotel de la Reine, il avoit par cette raiſon toutes les prééminences de ſa maiſon, d'ailleurs il étoit principalement chargé de la recevoir, cependant le Duc de Oſuna pouſſa ſi loin ſes entrepriſes, que le Marquis de Aſtorga fut obligé d'en écrire au Roy, qui le ſoutint par de nouveaux ordres; mais le Duc continuant toujours ſes contretemps, eut ordre de la Cour peu après, de retourner inceſſament à Madrid, ſans paſſer à Burgos, où le Roi étoit déjà arrivé, et depuis il demeura ſans faire ſa charge ny être au Conſeil d'Etat.

Le Roy étant parti de Madrid le 21 Octobre arriva le 31 à Burgos, où il attendoit la Reine qui entroit en Eſpagne dans ce même temps; Il étoit ſorti de Madrid peu accompagné; Le Duc de Medina Celi,

Surmillier du corps, Le Connétable de Caſtille Major Dome Major, étoient dans ſon carroſſe ſur le devant, et à la portière Dom Joſeph de Silva devenu premier Ecuyer par la démiſſion du Comte de Talafa; peu de jours avant le voyage, l'Amirante de Caſtille demeura à Madrid ſous prétexte que faute d'argent, il n'avoit pû faire aſſes promptement ſon equipage, et c'eſt par cette raiſon, ou par celle d'une pareſſe naturelle, qu'il s'éloigne de tout ce qui à la moindre apparence de fatigue, et qu'il ne ſortit point de Madrid juſqu'au retour de la Cour, qu'il alla une journée au devant du Roy et de la Reine.

Pendant que le Roi étoit à Burgos attendant la Reine, qui fut environ de quinze jours, Elle lui envoya demander permiſſion de manger en public, de monter quelquefois à cheval durant ſon voyage, parceque le Marquis de Aſtorga et la Camerera

Mayor ne crurent pas y devoir conſentir, ſans un ordre exprès du Roy, qui luj permit volontiers ; peu de jours après Elle luj envoya pour celuj de ſa naiſſance, une montre de diamants, et une cravatte avec un ruban couleur de feu, qu'il mit d'abord en la recevant, et fit donner cinq cent piſtolles au Gentilhomme qui l'avoit apporté.

Le Marquis de Villars qui s'étoit rendu à Burgos quelques jours après le Roy, eut la permiſſion d'aller au-devant de la Reine, et la rencontra le 14e jour d'Octobre à Bribieſca :[11] dans le peu de converſation qu'il eut avec Elle, il trouva ſon eſprit plein d'inquiétudes et de défiance, et qu'avec le changement de païs, de gens et de manières capables d'embarraſſer une perſonne moins jeune qu'Elle, les cabales qui l'environnoient, et les précautions qu'on luj inſpiroit de toutes parts, la mettoient

dans une agitation, qui lui faiſoit tout craindre ſans ſçavoir ſur quoi s'appuyer.

Il tâcha de la remettre en lui faiſant voir, qu'Elle ne devoit pas s'arrêter à toutes les impreſſions des perſonnes qui étoient autour d'elle, qui n'agiſſoient que par des fins particuliers, et qu'Elle n'avoit point d'autre intérêſt à ſuivre, que d'aimer le Roy, et de s'en faire aimer, et d'entrer dans une parfaite liaiſon avec la Reine Mère: qu'Elle la trouveroit dans tous les ſentiments d'affection et de tendreſſe qu'Elle auroit pû attendre d'une Mère, qu'Elle devoit s'attacher uniquement au parti ſeul capable de luj donner du repos, et de la faire véritablement Reine.

Il étoit le premier qui luy eut parlé de cette manière, et fut long temps le ſeul au milieu d'un nombre de perſonnes, qui par intérêſt, ou par entêtement luy traverſoient ſans ceſſe

l'eſprit par des impreſſions de défiance et de crainte, ou la vouloient remplir de vües chimériques de gouverner, et d'être maîtreſſe de tout. Sitôt qu'il l'eut ſaluée il revint à Burgos où il arriva le 18 au ſoir.

Comme la Reine devoit aller ce jour là coucher à Quintana palla,[12] Elle étoit aſſés près pour venir le lendemain coucher à Burgos, où déjà le Prince et la Princeſſe d'Harcourt étoient arrivés: Le Marquis de Villars voulut ſçavoir ce que le Roy feroit le lendemain, et qu'elle diſpoſition il y avoit pour la réception de la Reine, et pour la cérémonie du mariage; Dom Jeronimo d'Eguya, Secrétaire d'Etat, l'aſſura qu'elle ſe feroit à Burgos, où l'on attendroit la Reine le lendemain. Cependant l'Ambaſſadeur avoit rencontré par le chemin, le Patriarche des Indes, Grand Aumônier du Roy, qui alloit au devant de la Reine: comme ce

Prélat ne devoit ſe trouver auprès d'Elle, que pour une fonction Eccléſiaſtique, le Marquis de Villars eut quelques ſoubçons que Dom Jeronimo d'Eguya ne luj avoit répondu juſte; il le vérifia ſi bien qu'il ſçut avant la fin du jour que le Roy iroit le lendemain à Quintana palla pour achever la cérémonie de ſon mariage: Il en avertit le Prince d'Harcourt, et tous deux ſe rendirent à Quintana palla de bonne heure avant que le Roy y vint. En y arrivant ils connurent bien que ce n'avoit pas été ſans deſſein que Dom Jeronimo d'Eguya leurs avoit voulu cacher le temps et le lieu de la cérémonie du mariage, et qu'il avoit prétendu qu'en les trompant de cette manière, ils ne pourroient y aſſiſter; Ils y trouvèrent la Camerera Mayor avec les mêmes intentions; elle leurs dit d'abord que le Roy avoit défendu que perſonne aſſiſtât à la cérémonie de ſon mariage,

hors les grands officiers, et ceux qui y étoient abſolument néceſſaires, avec le Gentilhomme de la Chambre qui étoit de jour : Le Marquis de Villars luj dit qu'ils avoient ordre du Roy leur Maître d'y aſſiſter ; elle répondit, que le Roy leur Maître n'avoit rien à commander en Eſpagne. Le Marquis de Villars luj répliqua que le Roy ſon maître commandoit à ſes Ambaſſadeurs, et qu'ils exécuteroient ſes ordres par tout, à moins qu'on ne les empêchat de force, que ſi le Roy d'Eſpagne ne vouloit pas que les Ambaſſadeurs de France aſſiſtaſſent à la cérémonie de ſon mariage, il pouvoit luj donner par écrit un ordre de ne s'y point trouver.

La Ducheſſe de Terranova s'emporta ſur cette réponſe, et dit beaucoup de choſes hors de propos, de ſorte que les Ambaſſadeurs s'adreſsèrent au Marquis de Aſtorga, qui leurs dit avec beaucoup de modération que

c'étoit l'effet de l'ordre du Roy, il convint néanmoins de déſpêcher un Gentilhomme à Sa Majeſté, pour faire expliquer plus poſitivement ſes ordres; ce Gentilhomme rencontra le Roy en chemin, qui trouva bon que les Ambaſſadeurs aſſiſtaſſent à la cérémonie, et il parut que tout ce procédé étoit une cabale malhonnête de quelques courtiſans qui avoient voulu donner ce dégoût aux Ambaſſadeurs, et peut être les empêſcher de voir la pauvreté de leur cérémonie, qui ſe faiſoit dans le plus chétif et miſérable village de Caſtille.

Le Roy arriva ſur les onze heures du matin au village, compoſé de neuf ou dix maiſons, La Reine s'avança pour le recevoir à l'entrée de ſon appartement, c'eſt à dire d'une chambre de payſan, de la porte à l'eſcalier; Elle parut ſe jeter à genoux pour luj baiſer la main, il l'en empêſcha, et la releva, mais ils ſe

trouvèrent tous deux bien embarraſſés, de ne ſe pouvoir entendre ; Le Marquis de Villars s'avança, Le Roy luj permit de ſervir d'interprête; et il leurs fit dire de part et d'autre, ce qu'ils auroient pû penſer de plus honnête.

Pendant ces compliments, Le Marquis de Villars s'aperçut que dans cette chambre même, préparée pour la cérémonie, Les Grands d'Eſpagne ſe plaçoient à la droite, il en avertit le Roy, et luj fit dire par le Marquis de Los Balbaſes, quel rang il avoit tenu en pareille occaſion à Fontainebleau. Le Roy convint que les Ambaſſadeurs de France l'euſſent de même, ainſy ils s'avancèrent vers le Connétable de Caſtille, qui comme Grand Maître d'Hotel étoit à la tête des Grands, et le Marquis de Villars luj dit qu'il occupoit ſa place. Il voulut ſe défendre d'en ſortir, la conteſtation dura un peu, mais

avec honnêteté de part et d'autre. Le Connétable voulut aller au Roy pour la faire régler : L'Ambaſſadeur luj dit que Sa Majeſté l'avoit déjà réglée ; les Grands quittèrent les poſtes, et ſans en reprendre d'autres, ils ſe rependirent confuſément derrière le Roy.

La cérémonie étant achevée leurs Majeſtés dinèrent enſemble, et à deux heures après midy montèrent en carroſſe pour aller coucher à Burgos. Le lendemain La Reine alla diner hors de la ville dans un couvent de filles appellé Las Huelgas dont elle partit à trois heures après midy pour faire ſon entrée à cheval en habit d'Eſpagnolle, car juſqu'alors, et même le jour précédent, Elle avoit toujours été habillée à la françoiſe. Le Prince d'Harcourt fit ſon entrée le lendemain, il y eut des maſcarades et des comédies ; Le troiſième jour la Cour reprit le chemin de Madrid, et la

maiſon françoiſe de la Reine celuj de France; La Reine retint ſeulement quatre femmes de chambre, dont deux avoient été ſes nourrices, quelques valets de chambre, quelques officiers pour ſa table, et un Gentilhomme pour avoir ſoin de cinq ou ſix chevaux anglois qu'Elle avoit fait amener: Le Prince d'Harcourt et la Princeſſe ſa femme, Madame de Grancey, La Maréchale de Clerembauet, eurent des portraits de diamants de valeur proportionée aux rangs qu'il tenoient alors dans cette fonction; mais la dernière revenant en France trouva ſa charge de Gouvernante des enfans de Monſieur, remplie par la Marquiſe d'Effiat.

Le Roy et la Reine qui étoient partis de Burgos le 23 Novembre arrivèrent le premier Décembre à deux lieües de Madrid, au Village nommé Torreion, où la Reine Mère alla les rencontrer, et fit paroître à

la Reine toutes les marques d'une véritable tendreſſe ; Elle revint coucher à Madrid, et le lendemain ſur les trois heures après midy, Leurs Majeſtés arrivèrent au Retiro, où la Reine Mère les attendoit, et où ils demeurèrent près d'un mois et demi, juſqu'à ce que toutes choſes fuſſent préparées pour l'entrée publique de la Reine.

La Camerera Mayor avoit continué depuis Burgos à imprimer dans l'eſprit du Roy ce qu'elle avoit commencé auparavant à lui inſpirer, que la Reine étoit une perſonne jeune et vive, élevée dans les manières libres de France, entièrement oppoſées à la ſévérité d'Eſpagne ; elle put luj faire enviſager les conſéquences de cette liberté, capables de faire impreſſion ſur un eſprit nourry dans les préventions du païs, où l'on ne compte ſur la vertu des femmes, qu'autant qu'on leurs ôte le pouvoir d'y manquer.

Pour joindre à ces premières diſpoſitions le temps et les meſures qui pouvoient aſſujétir entièrement la Reine à l'Eſclavage qu'on lui préparoit, La Camerera déclara d'abord que la Reine ne receveroit aucune viſite qu'après ſon entrée, éloignant ainſy toutes les perſonnes qui auroient pû luj donner du plaiſir, ou de la conſolation, ou même quelques conſeils, La tenant ſeule au Retiro, ſans ſortir de ſon appartement, ſans autres divertiſſements que quelques comédies ennujeuſes, et ſans autre compagnie que la Camerera Mayor, qui la traitoit avec le même empire qu'auroit fait une Gouvernante.

Cependant le Marquis de Villars jugeant qu'un Ambaſſadeur de France devoit voir la Reine, à ſon arrivée à Madrid, fit demander à la Ducheſſe de Terranova, à ſaluer ſa Majeſté; elle luj fit dire que perſonne ne verroit la Reine qu'après ſon entrée,

ainſy l'Ambaſſadeur ne la vit point alors, et l'Ambaſſadrice ſur cet exemple jugea qu'elle ne devoit pas ſe faire refuſer ; mais deux jours après, la Reine fit dire à l'Ambaſſadrice, que le Roy trouvoit bon qu'elle la vint voir de Secreto, c'eſt à dire comme une perſonne particulière. La Marquiſe de Villars envoya un Gentilhomme à la Camerera Mayor, pour l'en avertir, elle lui fit la même réponſe qu'à l'Ambaſſadeur, qu'elle n'avoit point ordre de la faire entrer, et ſur ce que le Gentilhomme la pria de le demander à la Reine, elle le refuſa. Le ſoir même la Reine fit dire à la Marquiſe par ſon Confeſſeur qu'elle la vint voir, mais elle fit témoigner à Sa Majeſté que la Camerera Mayor luj en ôtoit la liberté ; c'étoit une aſſes grande marque du pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roy et ſur la perſonne de la Reine Mère ; mais la Reine Mère qui alloit

preſque tous les jours au Retiro, voyant de quelle conſéquence il étoit de tenir dans un état ſi contraint, une jeune Princeſſe nourrie dans la liberté et dans la joye, dont la ſanté leurs étoient ſi néceſſaires, obligea le Roy à prendre des manières moins auſtères, et à ſouffrir que l'Ambaſſadrice put voir la Reine ; de ſorte que quelques jours après, La Marquiſe de Villars étant allée voir la Reine Mère pour la première fois, elle en fut traité avec une extrême honnêteté, luj dit que le lendemain elle pourroit voir La Reine et qu'elle même s'y trouveroit. En effet la Marquiſe étant allée le lendemain au Retiro, y entra par l'appartement de la Camerera Mayor, qui luj parut fort radoucie. Elle trouva la Reine avec le Roy et la Reine Mère ; Le Roy aſſis, les deux Reines ſur des carreaux à l'uſage d'Eſpagne ; on donna un carreau à l'Ambaſſadrice, qui de-

meura quelque temps avec toutes ces Majeſtés, juſqu'à ce que la Reine Mère emmena le Roy, et la laiſſa ſeule avec la Reine, qui luj dit l'ennuy et les chagrins de la vie qu'Elle menoit![13]

La Marquiſe chercha à la conſoler par des raiſons qui puſſent la conſoler toujours: elle luj fit conſidérer que dans un auſſy grand changement que celui qui luj étoit arrivé tout d'un coup, les commencements étoient difficiles, que la retraite et la ſolitude étoit en Eſpagne un uſage dont les dames ne pouvoient ſe diſpenſer; qu'il falloit tâcher de s'y accoutumer, qu'il étoit aiſé de ſe conſoler de bien des choſes quand on ſe trouvoit une Grande Reine, qu'elle devoit prendre l'eſprit et les vües de ſon rang, que c'étoit le moyen de ſe mettre au deſſus de tout; que le fondement de ſa grandeur et de ſon repos, étoit d'avoir pour le Roy un véritable attache-

ment, de le luj faire connoître par un extrême complaiſance, et de s'abandonner entièrement à l'amitié de la Reine Mère, qui luj tendoit les bras ; elle luj fit voir encore dans la conduite qu'elle devoit tenir avec le reſte de la Cour, pluſieurs choſes qui pouvoient luj aider à ſupporter ces commencements et luj rendre les ſuites agréables.

Quoy que La Reine dût bien ſentir que dans ces conſeils l'Ambaſſadrice ne pouvoit avoir d'autres vües, que celles de ſes véritables intérêts, ils ne luj firent pas néanmoins alors toute l'impreſſion qu'il auroit été à ſouhaiter pour ſon bien : Les préventions contre la Reine Mère qu'on luj renouvelloit ſans ceſſe, balançoient la confiance qu'Elle devoit à l'Ambaſſadrice, et ſon eſprit accoutumé ſeulement aux choſes agréables, qui occupent les perſonnes de ſon âge, trouvoit trop de fatigue à débroüiller ces

contrariétés. Elle demeuroit dans cet embarras, ſans pouvoir ſe donner la force d'en ſortir par quelque réſolution, et peut être que ces diſpoſitions luj firent perdre l'occaſion qu'Elle avoit dans ces commencements, de ſe tirer de l'aſſujétiſſement où Elle eſt demeurée depuis.

La Reine Mère qui avoit obligé le Roy à permettre que l'Ambaſſadrice vit la Reine, luj fit connoître auſſy qu'il étoit de la bienſéance que l'Ambaſſadeur la pût voir, ainſy le 14 Décembre il viſita la Camerera Mayor, qui luj fit paroître aſſes d'honnêteté, et quelques jours après il ſalua la Reine, avec laquelle il ne demeura qu'un moment, Le Roy étant dans la même galerie.

Ce fut environ dans ce même temps que Le Théatin Vintimiglia continuant ſes intrigues, donna à ſon Gentilhomme françois qui étoit venu à la ſuite de la Reine, deux nouveaux

mémoires pour les luj préſenter; C'étoit encore des plans pour le Gouvernement, et un détail ſur le choix des Miniſtres; Le Gentilhomme prit d'abord ces Mémoires, mais il les luj rendit peu d'heures après, et le lendemain Vintimiglia reçut un ordre du Roy qui le banniſſoit de tous ſes états; Il fut obligé de partir inceſſament, fort en colère contre l'Ambaſſadeur de France, auquel il attribuoit ſa diſgrâce, qu'il ne devoit qu'à une conduite déréglée, qui l'avoit précipitée, ſans que perſonne le pût plaindre.

Tout le monde s'attendoit qu'incontinent après le retour du Roy, on verroit rétablir quelque ſorte de Gouvernement, qui pût donner cours aux affaires entièrement ſuſpendües depuis la mort de Dom Juan.

Lors que cette mort arriva on étoit près à partir pour le voyage, dont

toute La Cour, et Le Roy plus que perſonne étoient entièrement occupé ; La Reine Mère ne faiſoit que de revenir de ſon exil, et perſonne n'étoit encore aſſes bien avec Le Roy, pour prétendre au miniſtère. Ainſy, tout le Gouvernement ſe trouvoit entre les mains d'un Roy de dix ſept ans, qui n'avoit jamais entendu parler de la moindre choſe qui pût lui donner quelque connoiſſance de ce qui le regardoit. Le ſeul homme qui décidoit avec luj du ſort de l'état des affaires, étoit Dom Jeronimo d'Eguya, ſecrétaire d'Etat depuis quatre ans, où il étoit parvenu de ſimple conſeiller. On conſultoit ſeulement quelques fois le Connétable de Caſtille, et le Duc de Medina Celi ſur quelques affaires dont le Secrétaire ne vouloit pas ſe rendre reſponſable ; mais durant tout le voyage, on ne réſolut rien d'im-

portance, on ne travailla qu'au voyage même, et aux ordres qu'il falloit néceſſairement y donner.

Toute la Cour étant raſſemblée par le retour du Roy, chacun commença à ſonger à ſon établiſſement, ou pour luj même, ou pour les amis dont la fortune pouvoit aider à la ſienne. On regardoit le Duc de Medina Celi, et le Connétable de Caſtille, comme les deux hommes de la Cour les plus en état de prétendre à la première place ; Ils étoient dans les deux premières places de la Cour, tous deux du Conſeil d'Etat, tous deux Grands Seigneurs, les deux hommes du monde les plus différents et les moins amis ; on avoit tenté quelques fois de les raccommoder pour éviter de fâcheuſes ſuites de leurs diſſentions, mais ſçavoit été inutilement.

Le Duc de Medina Celi, illuſtre par ſa naiſſance qu'il prétend rap-

porter au Sang de Foix et de Caſtille, ſept fois Grand d'Eſpagne, riche par luj même, et par les biens de ſa femme, héritière de la maiſon d'Aragon de Cardonne, Sumillier du Corps et Préſident du Conſeil des Indes, ſe trouvoit alors âgé de quarante cinq ans, d'un génie doux et honnête; ſon attachement pour la perſonne du Roy et une conduite égale et paiſible le luj avoient rendu agréable, et cet agrément qu'on ne voyoit que pour luj, le faiſoit regarder par la plus part des courtiſans, comme celuj qui devoit le plus prétendre dans une Cour où la grandeur du rang et de la naiſſance, eſt une des plus eſſentielles qualités pour devenir premier Miniſtre.

Le Connétable de Caſtille avoit dix ou douze ans plus que le Duc de Medina Celi; Grand Seigneur par de grandes terres, mais d'un revenu médiocre, Dixième Connétable de

Caſtille, Grand Maître de la maiſon du Roy et Doyen du Conſeil, capable d'affaires par ſon génie et par l'expérience qu'il a pû acquérir dans divers emplois du Gouvernement, dont le ſervice a été celui de Flandre, mais naturellement particulier, auſtère et peu acceſſible, c'étoit le ſeul homme que Dom Juan n'avoit jamais oſé pouſſer, quoy qu'il le haït et par luj même et par l'attachement qu'il avoit fait paroître pour la Reine Mère. Le retour de cette Princeſſe ſembloit luj donner de grandes eſpérances d'entrer dans le Miniſtère ; on ne doutoit point que le Roy ne déférât beaucoup à ce qu'elle luj inſpireroit ; on étoit perſuadé qu'entre ceux dont elle luj recommandoit le mérite, Le Connétable ſeroit le premier qui ſe trouveroit appuyé de tout le parti que Dom Juan avoit mal traité, et de tout ce qui avoit conſervé de l'attachement pour la Reine Mère.

Dans des apparences ſi favorables, il ne faiſoit paroître que des prétentions modérées et ſoit que le mauvais état de ſes affaires, et la jeuneſſe du Roy, luj fiſſent appréhendre les riſques du premier poſte, ou que ne ſe voyant pas en état d'y entrer de plein pied, il voulut peut être ſe faire des degrès pour y monter, il parroîſſoit ſouhaiter une Junte pour le Gouvernement, dans laquelle il ſeroit entré avec l'Inquiſiteur Général, et le Marquis de Manſera, grand maître d'hôtel de la Reine Mère.

Il ſembloit que par cette Junte, la Reine Mère ſeroit demeurée ſecrètement maîtreſſe des affaires, dont la direction auroit été entre les mains de trois miniſtres entièrement ſes créatures; mais on prétend que le Connétable perſuadé que dans cette Junte, il ſe trouveroit fort au deſſus des deux autres Miniſtres, ſe flattoit d'y pouvoir trouver l'avantage d'être

le premier, ſans s'expoſer à l'envie, n'y à répondre du ſuccès des affaires.

Comme cette Junte auroit mis toute l'autorité entre les mains de trois perſonnes ſeules, la plus part de ceux de ce parti, qui la ſouhaitoient plus partagée afin d'y voir entrer leurs amis particuliers, auroient voulu la voir auſſy nombreuſe que durant la Régence, et la compoſoient du Connétable, du Duc de Medina Celi comme Grand, et du Conſeil d'Etat, du Marquis de Manſera, qu'on auroit fait Préſident de Caſtille, du Cardinal Portocarrero, Archevêque de Tolède, de l'Inquiſiteur Général, et de Dom Melchior Navarra, autres fois Vice Chancelier d'Aragon.

Ces propoſitions de Junte allèrent loin, et environ un mois après le retour du Roy, elles parurent ſi avancées, que ceux à qui l'attachement qu'ils avoient eu pour Dom Juan, faiſoit craindre le pouvoir de la Reine Mère

et l'élévation du Connétable, en prirent l'allarme, et ſe rallièrent avec le Duc de Medina Celi, pour y trouver de la protection, dans l'eſpérance de le voir premier Miniſtre. Ceux qui pénétroient la véritable diſpoſition de la Cour, voyoient bien qu'au milieu de ces différents partis, Le Duc de Medina Celi ne laiſſoit pas que de s'avancer à la faveur, mais ſoit que par un effort de prudence ou de modération, ou peut être par les oppoſitions de ceux qui étoient dans les intérêts contraires, il ne s'élevoit que lentement, il ſembloit même que la plus grande partie de ſon ambition vint de ſes amis, et qu'il ſuivoit moins ſes propres mouvements, que ceux qu'ils s'attachoient de luj donner.

Entre ces deux partis qui ſembloient embarraſſer la plus grande partie de la Cour, Dom Jeronimo d'Eguya en formoit une troiſième preſque luj ſeul. Il s'étoit vû tout

d'un coup ſecrétaire d'Etat, lorſque Valenzuela favory ôta cette charge à Dom Pedro Fernandes del Carpo, qu'il ne trouvoit pas aſſes ſouple: Dom Jeronimo évita ſoigneuſement de tomber dans un pareil défaut, tant que dura la fortune de Valenzuela; Sitôt qu'il la vit ébranlée, et que la Cour tournoit du côté de Dom Juan, il prit avec luj des meſures par avance, et ſe conſerva ſous ſon miniſtère par une extrême ſoumiſſion: quelque temps avant la fin de Dom Juan, il ſe conduiſit comme avant celle de Valenzuela, il entra en commerce avec la Reine Mère, et ſçut par là, ſe maintenir quand elle revint à la Cour.

Dans tous ces changements, il n'avoit ſa charge que par commiſſion; mais comme elle luj donnoit lieu de voir inceſſament le Roy, et de traiter ſeul avec luj, de toutes les affaires, il ſe trouva ſeul dans ſa con-

fiance, et pour ſe la conſerver, on prétend qu'il luj inſpira une défiance générale de tout ce qu'il y avoit de perſonnes plus conſidérables, et de ſimple Secrétaire d'Etat par commiſſion, d'un génie borné, et de peu d'expérience, il ſe vît en pouvoir de balancer durant un temps deux puiſſants partis, ſans que l'un ny l'autre pût devenir maître des affaires tant qu'il s'y oppoſa.

Quelque penchant qu'eut le Roy pour le Duc de Medina Celi, Dom Jeronimo l'arrétoît en luj renouvellant l'idée du miniſtère de Dom Juan, l'eſclavage où il l'avoit tenu, les perſécutions indignes qu'il avoit fait à la Reine Mère, tant de perſonnes de qualité maltraités ſans ſujet, la miſère du peuple, et pluſieurs autres déſordres inévitables, quand on abandonna le Gouvernement au caprice d'un ſeul; d'autre part, il luj repréſentoit la Junte, comme une troupe

de maîtres, qui tous voudroient commander, et toujours embarraſſeroient les affaires, par leurs jalouſies, et leurs contrariétés, qu'elle luj ſeroit autant à charge qu'inutile à l'Etat, que les Juntes pouvoient être bonnes pendant une minorité; mais que Sa Majeſté n'étoit plus en âge de ſe donner des gouverneurs; il adjoutoit à cela le génie du Connétable, fier et impérieux dans l'autorité, il ne laiſſoit pas même La Reine Mère ſans quelques atteintes, faiſant comprendre au Roy qu'accoutumée à gouverner elle deviendroit aiſément maîtreſſe, par une Junte toute à elle, et que le Roy à l'âge qu'il avoit, et marié, ſe trouveroit inſenſiblement réduit au même étât que dans le temps de ſon enfance.

Pendant qu'il tenoit ainſy Le Roy en ſuſpens, il demeuroit ſeul avec lui le maître des affaires. La Ducheſſe de Terranova ſe trouvoit dans un pareil intérêſt, de l'éloigner de la

Reine Mère, de la Junte, et d'un favory: durant ces intrigues, elle gagnoit le temps de s'affermir dans l'eſprit du Roy, auquel elle inſpiroit de ſemblables défiances, et les étendoit même juſque ſur la Reine, dont la jeuneſſe et la facilité, luj laiſſoient toutes ſes meſures libres; Le Confeſſeur inſpiroit aſſes au Roy les mêmes vües, de ne point avoir de miniſtres, dont il pût dépendre.

La Cour étoit toujours au Retiro, c'eſt à dire hors de Madrid, attendant que la Reine pût faire ſon entrée, pour enſuite aller loger au Palais: Les préparatifs de cette cérémonie furent longs, on crut même durant quelque temps que la Reine étoit groſſe, mais cette eſpérance étant finie, au commencement de Janvier de l'année 1680, le troiſième du même mois, Elle fit ſon entrée à cheval; partant du Retiro, pour aller au Palais, Elle paſſa ſous cinq arcs de

Triomphe, diſpoſés à diverſes diſtances ſur ſon chemin.

Le Roy et la Reine Mère étoient ches la Comteſſe de Oñate, à un balcon doré fait exprès à la fenêtre d'un appartement bas, fermé de jalouſies, qu'ils ouvrirent ſeulement de quatre doigts, quand La Reine paſſa.

Quelques jours après ſon entrée, l'on vit à Madrid une fête de Taureaux la plus magnifique qui ſe fût faite depuis long temps. Le Duc de Medina Sidonia, Les Marquis de Terranova, et de Ribavia frères, Le Comte de Caſapalma, ſecond fils du Duc de Seſa, Dom Fernando de Cea, gentilhomme de Cordova, et Dom Criſtoval de Moſcoſo, furent les combatans, et firent paroître beaucoup d'adreſſe, ſurtout le Duc de Medina Sidonia, ſuivi en entrant dans la place, de leur laquais habillés à la Turque, les autres avoient auſſy une livrée nom-

breuſe, dont chacune repréſentoit les habits de quelque nation.

Ce ſpectacle eſt un reſte des Mores, dont le génie et les manières ne ſont pas entièrement ſortis d'Eſpagne, lors qu'ils en ont été chaſſés. Il ſemble tenir un peu du Barbare, quand on y voit des hommes s'expoſer pour divertir le public à combattre des Taureaux ſauvages, et qu'il y a peu de fêtes qui ne coûte la vie à quelqu'un, mais la repréſentation eſt en grande, les combatans y paroîſſent ſur les plus nobles chevaux du monde, et rien ne fait une plus belle vüe que la place de ce combat. Elle eſt extrêmement vaſte, environnée de ſix ou ſept étages de balcons égaux, autant parés de riches étoffes que remplis d'un nombre infini de ſpectateurs.

Tant que la Reine avoit été au Retiro, elle avoit mené une vie ſoli-

taire et déſagréable, entre les mains de la Ducheſſe de Terranova, qui la gouvernoit comme un enfant : Elle continua la même vie au Palais, hors qu'elle commença à recevoir les viſites de quelques Dames de qualité, qui ſouvent l'ennuyoient autant que la ſolitude même.

La Reine Mère au Retiro, et depuis au Palais la venoit voir ſouvent, lui faiſoit bien des amitiés et quelquefois des préſents, mais elle ne trouvoit point dans ſa belle fille l'ouverture et la correſpondance qu'elle attendoit d'Elle, et quoy que la Marquiſe de Villars et le confeſſeur que la Reine avoit amené de France fiſſent leurs efforts pour l'obliger à ſe donner toute entière à la Reine Mère, et par devoir et par reconnoiſſance de la tendreſſe qu'elle luj témoignoit, et par la raiſon de ſes véritables intérêts, les défiances que l'on continuoit de luy inſpirer la tenoient

dans un état indéterminé qui l'empêchoit de voir et de ſuivre ce qui luj convenoit le plus.

La Reine Mère étoit de bonne foy avec Elle, et quoy qu'il ſemblât que la rupture du mariage d'Allemagne dût luj donner quelque éloignement pour une Princeſſe qui avoit pris la place de ſa petite fille, il eſt certain qu'elle conſidéroit La Reine comme ſa véritable fille ; on prétend qu'elle n'avoit pas lieu d'être contente de l'Empereur, qui dans tout ſon malheur, n'avoit pas fait la moindre démarche pour elle ; On lui avoit même fait entendre que le Marquis de Grana, devant venir Ambaſſadeur à Madrid, du temps de Dom Juan, avoit demandé qu'on abandonnât ſes intérêts : ces traitements l'avoient ſéparée de ſa famille d'Allemagne, pour ſe donner entièrement à celle de Madrid.

Dans toutes ſes diſgrâces elle avoit trouvée des honnêtetés du côté de la

France; La Reine très chrétienne avoit toujours été dans ſes intérêts, avoit agi avec chaleur pour ſon retour; l'Ambaſſadeur de France avoit tenu une conduite dont elle avoit lieu d'être contente, d'ailleurs la Reine étoit bien faite, Elle avoit de la douceur, de l'agrément, de la Beauté, La Reine Mère eſpéroit de luj voir bientôt des enfans qu'elle regardoit comme le bonheur du Roy ſon fils et le ſalut de l'Etat: toutes ces conſidérations luj donnoient du penchant pour la Reine: elle eſpéroit que la tendreſſe d'une femme toucheroit aſſes le Roy pour ſe l'attirer tout entier, Elle pourroit être en état de le ménager dans un âge ou pour ſon bien ou pour celui de l'Eſpagne, il avoit beſoin de prendre confiance en Elle qui ſeule gouverneroit ſans intérêſt; cette vüe eût pu aller loin, ſi la Reine eût pu y entrer de bonne heure; mais dans l'incertitude où

Elle demeuroit Elle étoit entre le Roy et la Camerara Mayor, avec ſi peu de force et de hardieſſe qu'Elle ne s'ouvrit pas même à la Reine Mère, qui ſans ceſſe lui faiſoit des avances. Il eſt vrai que dans la ſuite l'Ambaſſadeur de France la détrompa aſſes des impreſſions qu'on luj avoit donné de la Reine Mère pour avoir quelque confiance en elle, mais la Reine Mère n'avoit pas trouvé la même ſatisfaction avec ſon fils, ny aſſes de confiance dans ſon eſprit pour prendre des meſures certaines; elle parut ſe retirer inſenſiblement, ſoit qu'elle crût peut être que la néceſſité du Gouvernement obligeroit le Roy de revenir à elle, ou qu'en effet le miſérable état des affaires, le ſouvenir de ſes malheurs et ſon penchant naturel pour le repos, lui fiſſent prendre la réſolution d'abandonner toutes autres vües, pour ne penſer qu'à jouir d'une vie paiſible, il eſt

certain qu'un jour l'Ambaſſadeur de France luj témoignant combien il étoit néceſſaire qu'elle entrât dans les ſoins du Gouvernement, Elle luj répondit qu'elle voyoit ſur cela tout ce qu'on y pouvoit voir, mais qu'Elle préféroit ſon repos à tout le reſte.

On prétend que le Connétable de Caſtille jugeant par cette diſpoſition de la Reine Mère qu'elle devenoit inutile au deſſein qu'il pouvoit avoir, prit des liaiſons avec Dom Jeronimo d'Eguya, La Camerera Mayor et le Confeſſeur du Roy qui fit entrer le Duc de Alba dans cette confédération nouvelle. Il parut que le deſſein de ces trois derniers étoit d'oppoſer le Connétable au Duc de Medina Celi qu'ils voyoient s'avancer dans l'eſprit du Roy ; Le Connétable de ſon côté, cherchoit à gagner par eux auprès du Roy tout ce quils feroient perdre au Duc de Medina Celi mais comme il eſt naturellement impérieux il de-

vint d'abord redoutable à ceux qui devoient le ſoutenir. Dom Jeronimo d'Eguya qui ne cherchoit qu'à balancer ces deux hommes, l'un par l'autre éloigna de nouveau le Connétable en réveillant dans l'eſprit du Roy la crainte et l'averſion qu'il avoit pour luy.

Le Connétable ne fut pas long temps à s'en appercevoir et ne trouvant pas d'autres moyens de ſe venger, il fit dans le Conſeil d'Etat de grandes plaintes, ſur le déſordre des affaires, qu'il imputoit à Dom Jeronimo d'Eguya, qui ſeul en avoit la Direction avec le Roy; On tient même qu'il engagea Dom Manuel de Lyra nouveau ſecrétaire d'Etat du Département d'Italie, à donner quelques mémoires dans le conſeil ſur diverſes affaires, dont il luj attribuoit le retardement, ou le mauvais ſuccès; Lyra auroit pu eſpérer dans la perte de Dom Jeronimo un avancement

conſidérable, et les plaintes qu'il faiſoit, n'étoient pas ſans fondement, car il eſt certain qu'on voyoit alors en Eſpagne tout le déréglement qui peut affliger un Etat ſous un Prince jeune et dépourvû de conſeil.

Cependant ces plaintes n'eurent point de ſuite, et le Connétable cherchant d'autres moyens pour ſe ſoutenir, tenta de nouveau la voye de la Reine Mère, il tâcha de la réveiller en luj repréſentant vivement que Medina Celi étoit une créature de Dom Juan, que c'étoit luj qui autrefois luj avoit porté à elle même l'ordre de ſortir de Madrid, qu'il protégeoit encore le Préſident de Caſtille, ſi indignement dévoué à toutes les paſſions de Dom Juan, que ſi avec toutes ſes diſpoſitions il devenoit le maître des affaires, elle devoit s'attendre à voir revivre Dom Juan, et toutes les perſécutions dont il l'avoit accablée.

Medina Celi averti de cette dé-

marche alla trouver la Reine Mère, l'aſſura de ſon reſpect et de ſon attachement, lui proteſta, comme il avoit déjà fait autrefois que quelques bontés que le Roy eût pour luy, il ne vouloit prétendre à l'élévation que par elle, fit voir qu'il n'avoit jamais été la créature de Dom Juan, qu'il ne pouvoit l'être que du Roy ou de perſonnes royales, qu'à l'égard du Préſident de Caſtille, il croyoit qu'il étoit du ſervice du Roy de la maintenir contre les entrepriſes de Rome, aſſurant que l'appuy qu'il luj avoit donné dans le Conſeil ne regardoit point ſa perſonne mais l'autorité du Roy, que le Nonce attaquoit très directement.

La Reine Mère en parut contente, ou peut être ne voulut point ſe donner la peine de s'en ſoucier, mais on prétend que dans cette conjuncture Le Connétable perdant l'eſpérance de voir former une Junte, où

il peut entrer, ny d'être luj même premier Miniſtre, trouva occaſion de dire au Roy, qu'il ne croyoit perſonne plus capable de ſoulager ſa Majeſté dans les ſoins du Gouvernement, que Le Duc de Medina Celi, ſoit qu'il voulût par là ſe faire quelque mérite dans l'eſprit du Roy, dont il flattoit l'inclination, et dans celui de Medina Celi, dont il croyoit la faveur aſſurée, ou que peut être le jugeant peu capable de gouverner, il aimât mieux le voir élevé qu'un autre, dans l'eſpérance de le voir plutôt tomber, et de retrouver dans la ſuite des meſures pour ſes deſſeins.

Pendant ces agitations du Palais, Le Gouvernement étoit tombé dans une foibleſſe qui achevoit d'abimer l'Eſpagne déjà accablée depuis long temps: toutes les affaires qui regardoient ou l'Etat même, ou les particuliers, étoient également ſuſpendües, elles languiſſoient entre les

mains des Conſeillers qui les examinoient avec la lenteur extraordinaire, ou ſi elles alloient juſqu'au Roy, c'étoit pour y demeurer tout à fait, ſans aucune réſolution.

Les Miniſtres étrangers ſe plaignoient de la manière dont les intérêts de leurs maîtres étoient traités ; Pluſieurs d'entre eux arrêtés depuis longtemps à ſolliciter le payement de grandes ſommes dües à des Princes alliés, étoient rebutés de ſe voir ſans réponſe, ou trompés par de fauſſes aſſignations. L'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg, ſe retiroit mal content après avoir manqué à toutes les promeſſes qu'il avoit ſur ce qui étoit dû à ſon maître. Pluſieurs autres étoient en état de prendre ce parti ; Le Nonce faiſoit des inſtances inutiles depuis long temps, pour avoir juſtice des entrepriſes du Préſident de Caſtille, que le Pape avoit déclaré en ſuſpens.

L'Ambaſſadeur de France qui ſembloit devoir être traité avec quelque diſtinction à l'avènement d'une Reine françoiſe, preſſoit en vain depuis ſix mois pour avoir réponſe ſur pluſieurs infractions faites au dernier traité de Paix, par divers Vice Roys et Gouverneurs dont quelques-uns avoient pris et même brulé des vaiſſeaux françois, depuis la paix publiée. Loin de luj en faire juſtice, on entreprit publiquement à Madrid, contre ſes privilèges et la juriſdiction de ſon quartier, ou contre l'uſage obſervé juſqu'alors ; la juſtice paſſa diverſes fois en plein jour, et ſur ce qu'ayant eu la modération de ne s'en point reſſentir par les voyes de fait, il ſe contenta d'en demander Juſtice, on luj déclara que le Roy d'Eſpagne n'entendoit point qu'il y eût de quartier franc à Madrid, quoy que dans le même temps on en laiſſat joüir paiſiblement les autres Ambaſſadeurs.

Les affaires de l'Etat n'étoient pas mieux conduites, l'argent des galions et de la flotte, ſe trouvoit diſſipé, ſans ſçavoir à quoy on l'avoit employé : on ne pouvoit en remettre en Flandre, ny ailleurs faute de fonds, et les traitans ruinés par les avances précédentes aux quels on avoit manqué, n'étoient plus en état d'en faire de nouvelles, on étoit même embarraſſé à trouver l'argent néceſſaire pour la levée de quatre régiments Eſpagnols d'Infanterie, qu'on vouloit envoyer à Milan dans l'appréhenſion des prétendus deſſeins de France, et l'epuiſement étoit venu à un tel point que les fonds manquoient pour la dépenſe ordinaire de la maiſon du Roy.

Le comble du déſordre étoit le déréglement de la monnoye qui avoit paſſé ſi avant que la piſtolle qui ne peut valoir en Eſpagne de véritable valeur que quarante huit réaux de Vellon, c'eſt à dire de monnoye de

cuivre, étoit montée juſqu'à cent dix, et les piaſtres ou patagons qui ne devoient valoir que douze réaux de Vellon, ſe changeoient publiquement à trente: La cauſe de ce déſordre venoit de ce que plus des trois parts de cette monnoye de cuivre étoit fauſſe, et cependant l'uſage en étoit publique, et autoriſé au même prix que la bonne.

Autre fois cette petite monnoye étoit de cuivre pur, ſans plus de valeur que celle de ſon poids; Vers l'année 1660 on établit de luj donner beaucoup de valeur par un foible alliage d'argent, mais en l'année 1663, on propoſa de ſupprimer cette monnoye d'alliage, à cauſe de l'excès de la valeur, et de la facilité de la contrefaire: cette propoſition alors ſi néceſſaire au bien de l'Etat fut rejetée par des intérêts particuliers, couverts des apparences de quelque légère perte qu'elle auroit apporté au Roy.

Le grand gain qu'il y avoit à contrefaire cette monnoye, en remplit toute l'Eſpagne, fit monter ſans bornes le prix de l'or et de l'argent, et l'embarras de diſtinguer cette fauſſe monnoye d'avec la bonne, ou plutôt la corruption de ceux qui devoient y mettre ordre, en fit autoriſer l'uſage.

Dom Juan devenu premier miniſtre chercha à corriger un ſi grand déréglement, mais en cela, comme dans le reſte, il conſulta beaucoup, ſans rien réſoudre; enfin à l'arrivée des galions de l'année 1679, on propoſa d'abaiſſer la valeur de la Piſtolle d'un tant par mois, juſqu'à ce qu'elle fût réduite à ſa valeur naturelle, régler le prix de toutes choſes à proportion, et cependant du nouvel argent venu des Indes, battre inceſſament aſſes de petite monnoye, pour avoir moyen de retirer toute celle de cuivre, la mettre au Villon, et en re-

faire une nouvelle monnoye du prix de l'ancienne ſans alliage.

Cet expédient pouvoit prévenir de grands déſordres s'il avoit été exécuté; mais comme en Eſpagne, la naiſſance d'un déréglement eſt d'ordinaire une raiſon pour l'autoriſer dans la ſuite, la propoſition demeura ſans effet; cependant comme la monnoye hauſſoit toujours, et qu'elle cauſoit un embarras préſent dans le commerce, dont la ſuite ne pouvoit qu'aller à la ruine publique, on délibéra de nouveau ſur les moyens d'y rémédier: le bruit s'en repandit parmi le peuple: perſonne ne voulut plus recevoir de cette monnoye, dans la crainte qu'elle ne fût décriée: on ne pût plus rien acheter: on ſe trouva tout d'un coup ſans vivres dans la ville, et tout le peuple en état de périr. On ne ſçut y apporter d'autre remède que de baiſſer cette monnoye ſur le champ, ſans autres

précautions pour le préſent et pour l'avenir ; Ainſy on vit en un inſtant la piſtolle qui valoit cent dix réaux, n'en valoir plus que 48, et la piaſtre qui en valoit trente, revenir à douze. Les eſpèces de la monnoye de cuivre qui étoient bonnes, réduites au huitième de leur valeur précédente, et la fauſſe monnoye miſe au prix de la bonne.

L'effet de ce changement fut que toutes choſes gardant leur prix en cuivre, le doublèrent en or et en argent, c'eſt à dire que ce qui valoit auparavant vingt réaux, valut vingt réaux de même, mais ces vingt réaux qui auparavant le rabais, ne valoient que quarante ſols de France, depuis le rabais en valoient cent, de ſorte qu'il ſe trouva que le 11 Février 1680, l'on acheta cent ſols, ce qu'on avoit acheté quarante ſols le jour précédent, qui fut celuy du rabais, et l'homme qui devoit ce jour là dix

mil réaux, qui faiſoient cent piſtolles, trouva que le lendemain ces mêmes dix mil réaux, faiſoient près de deux cent cinquante piſtolles.

Il eſt aiſé de s'imaginer les ſuites d'un changement de cette nature, dans un païs où toutes choſes étoient déjà très chères, ſans ordre, ſans police, et l'on peut juger par la conduite de cette affaire qu'elle étoit telle dans le reſte du gouvernement.

Dom Jeronimo d'Eguya qui juſqu'alors n'avoit pû travailler qu'à ſe maintenir ſeul auprès du Roy, ne ſe vit plus en état d'y demeurer ſans ſe perdre. Les malheurs publics étoient trop preſſantes, et le parti contre luj trop redoutable, il céda à la néceſſité, et l'on prétend qu'il acheva de déterminer Le Roy à ſuivre le penchant qu'il avoit pour l'élévation du Duc de Medina Celi.

Il pût ſe flatter que dans ce changement il demeureroit preſqu'au même

état qu'il étoit auparavant, qu'il ſeroit abſolument néceſſaire au Duc pour le détail des affaires, qu'il avoit par là toujours le même particulier avec le Roy et les mêmes moyens de ſe conſerver dans ſon eſprit, qu'avec l'avantage d'entrer dans toutes les affaires du Gouvernement, il auroit celuy de ne plus répondre du ſuccès ; d'ailleurs il pouvoit compter ſur la bonté naturelle du Duc, et dans la néceſſité d'avoir un premier miniſtre, c'étoit celuy dont il avoit le moins à craindre. Le conférence et la Camerera Mayor étoient à peu près dans les mêmes ſentiments.

Ainſy tous ceux qui pouvoient avoir quelque entrée dans l'eſprit du Roy s'accordant avec l'inclination qu'il avoit pour le Duc de Medina Celi, il fut déclaré premier miniſtre par un décret de Sa Majeſté, que le confeſſeur luj apporta le 21 Février à dix heures du ſoir.

30003

On ne fut point ſurpris dans le monde de cette déclaration, il y avoit déjà quelques jours qu'on s'y attendoit, et que le Duc croyoit en être aſſuré.

On convenoit généralement que le Roy avoit choix d'un miniſtre homme de bien, plein de bonnes intentions, doux et agréable dans les manières extérieures, et l'on ſouhaitoit qu'il joignit aux bonnes qualités, la capacité et la force néceſſaire, pour relever l'Etat accablé d'une infinité de maux tellement établis par le temps et par l'uſage, qu'il ſembloit qu'on ne pût y rémédier que par un changement total du gouvernement.

Quelques jours avant ſon élévation, l'on avoit dépêché un courrier au Duc de Villa Hermoſa, gouverneur des Pays bas, pour luj ordonner de remettre à la France la ville de Charlemont, ſuivant le dernier traité de paix fait à Nimègue, qui portoit

que dans un an du jour de la ratification du traité, les Eſpagnols aſſureroient au Roy très Chrétien la poſſeſſion de la ville de Dinant, par les ceſſions de tous les Princes, qui auroient droit de la céder, ou que cette condition manquant, il ſeroit obligé de luy donner Charlemont en l'état qu'il étoit. Mais ils prétendirent obtenir de la France un délay de quelques mois, qu'ils firent demander au Roy par leur Ambaſſadeur, et par ceux d'Angleterre et de Hollande, ſur quelques prétentions aſſes peu fondées.

Dans ce prétendu délay leur intention n'étoit pas d'avoir le temps d'obtenir les ceſſions de Dinant, mais de voir conclure une ligue offenſive et défenſive qui ſe propoſoit alors entre eux, l'Angleterre et la Hollande, perſuadés qu'avec cet appuy ils pourroient refuſer Charlemont à la France, qui craindroit peut être

de ſe commettre avec cette ligue, et qu'au pis aller, avec des alliés ſi puiſſants, qui pourroient entrainer l'Allemagne avec eux, ils mettroient tout de nouveau l'Europe en armes, pour leurs intérêts, ſans rien riſquer que de fournir un champ de bataille en Flandre, et de promettre à leurs alliés beaucoup de choſes qu'ils n'exécuteroient pas.

Ils étoient d'autant plus alertes, que le Roy très chrétien preſſoit alors les Hollandois, pour les faire déclarer s'ils entreroient dans cette ligue ou non; l'on eſpéroit à Madrid que cet éclairciſſement les obligeroit à rompre: mais les conjectures adoucirent les affaires. La ligue ne ſe fit point alors, et les Eſpagnols ſe voyant à quinze jours près du terme preſcrit par le traité, dépêchèrent au Duc de Villa Hermoſa, qui ſuivant les ordres qu'on luj envoya de Madrid, remit Charlemont le vingt Février au com-

mandant François, que le Roy y envoya, pour en prendre poſſeſſion.

Sitôt que le Duc de Medina Celi fut déclaré premier miniſtre, tout ce qu'il y avoit à Madrid de perſonnes plus conſidérables, étrangers ou courtiſans allèrent en foule lui faire compliment. Il les reçut ſur ſon lit ſous prétexte de quelque indiſpoſition, mais en effet pour éviter l'embarras et les fatigues des pas, qu'autrement il auroit été obligé de faire, pour chacun d'eux, ſelon leur caractère. Quelques jours après il commença à donner des audiances régulières dans la ſalle appellée du Rubis, où s'aſſemble d'ordinaire le conſeil d'Etat. Le Nonce et l'Ambaſſadeur de Veniſe furent les plus prompts de tous les miniſtres étrangers, et ſe préſentèrent à ces audiances, mais leur empreſſement n'eut pas un ſuccès agréable. Le premier miniſtre ne les reçut, et ne les reconduiſit qu'à la moitié de la

ſalle même de l'audiance, et leurs ſiéges furent diſpoſés de manière qu'on pouvoit douter s'ils avoient la place de l'honneur ; ils en ſortirent avec beaucoup de chagrin, qu'ils firent connoître incontinent à l'Ambaſſadeur de France ; il leurs témoigna que comme les Ambaſſadeurs de Chapelle avoient accoutumé d'aller tous enſemble complimenter le Roy et les Reines, il s'étoit attendu qu'ils l'inviteroient auſſy à faire enſemble ce compliment de cérémonie au premier miniſtre, que puis qu'ils avoient voulu ſe ſéparer, il iroit ſeul, mais qu'il ne prendroit audiance, qu'après être bien aſſuré qu'elle ſeroit accompagnée de tout ce qui étoit dû à ſon caractère.

Dans cette vüe, il fit preſſentir le Duc de Medina Celi, qui convient de luy donner audiance, avec les mêmes honneurs que Dom Loüis de Haro rendoit aux Ambaſſadeurs de France,

durant ſon miniſtère ; pour agir avec plus de ſureté de part et d'autre, dans une démarche de cette nature, toujours délicate, et ſujette à équivoque, on fit venir le gouverneur d'Aranjuez, autre fois écuyer de Dom Louïs de Haro, et chargé d'introduire chès luj les miniſtres étrangers : Le Marquis de Villars ſe trouva avec luj dans la ſalle même, marqua la place de ſon ſiège, juſqu'où le premier miniſtre devoit le recevoir et le reconduire, et prit audiance dans toutes ces cérémonies.

On étoit à Madrid dans l'impatience de voir agir le favory, non ſeulement par la curioſité naturelle que donne la nouveauté, mais par la néceſſité preſſante de rémédier aux maux de l'Etat et à l'extrême miſère qui accabloit les particuliers ; l'un et l'autre étoient venus à un tel point que le remède en étoit difficile ; l'Eſpagne languiſſante depuis long temps, s'étoit

encore affoiblie dans la minorité du Roy, Dom Juan n'avoit fait qu'augmenter le déſordre des affaires, et depuis ſix mois qu'il étoit mort, le Gouvernement étoit demeurée ſans chef, expoſé au déréglement des miniſtres particuliers, dont quelques uns faiſoient ſouvent paroître auſſy peu de probité que d'intelligence. Il ſembloit qu'on ne pût le rétablir qu'en renverſant entièrement tout ce qui le compoſoit, pour donner à l'Etat une nouvelle forme et de nouveaux miniſtres pour la ſoutenir.

Le Duc de Medina Celi élevé dans le génie d'Eſpagne, ſans avoir eu d'employs, ny au dedans ny au dehors qui pût luj aider à former des idées d'une autre manière de gouverner, parut d'abord n'apporter de changement à ce qui l'avoit précédé que le nom de premier miniſtre, l'apparat des audiances qu'il donnoit, et les grâces qu'il répandoit ſur ceux de ſa maiſon.

Il laiſſa les affaires publiques dans leur cours ordinaire, à la délibération des conſeils comme auparavant, c'eſt à dire, qu'il ſe mit dans leurs dépendances, et dans la néceſſité de prendre leurs conſeils ſur tout. Il s'aſſujétiſſoit même à l'uſage de former des Juntes pour les affaires qui pouvoient être douteuſes: Ce qu'on appelle Junte eſt proprement une chambre que l'on forme exprès, de quelques perſonnes tirées de divers corps eccléſiaſtiques et ſéculiers ſelon la matière dont il s'agit, afin de l'examiner, et d'en faire conſulte au Roy ſur laquelle il détermine ſa réſolution.

Deux jours après que le Duc de Medina Celi fut premier miniſtre, il forma une Junte pour examiner les plaintes que faiſoit le Nonce du Pape depuis aſſes longtemps contre le Préſident de Caſtille; elle fut compoſée de trois Conſeillers d'Etat, Le Connétable, l'Amirante, et le

Marquis de Aſtorga, trois Conſeillers du Conſeil Royal de Caſtille, et trois théologiens, qui étoient le confeſſeur du Roy, un autre Dominiquin et un Jéſuite.

Les intérêts du Nonce contre le Préſident de Caſtille étoient la ſuite d'un démêſlé arrivé entre eux du temps de Dom Juan, ſur ce que le Nonce ayant voulu préſider à un certain chapitre de religieux appellé Verigos Menos, pour l'election d'un Provincial, Le Préſident de Caſtille qui en favoriſoit un autre que celuy dont le Nonce appuïoit l'election, fit par un décrêt du Roy donné ſur la conſulte du Conſeil de Caſtille défenſe au Nonce d'intervenir dans cette affaire, et le condamna enſuite à une amande de deux mil écus. Dom Juan ſur la fin de ſa vie preſſé de pluſieurs affaires déſagréables, voulut accommoder celle là et convient de révocquer le décrêt. Il mourut

ſur ces engagemens, l'affaire paroiſſoit terminée, et le Roy écrivit au Pape une lettre pleine de ſoumiſſion et d'excuſes du paſſé.

Mais le Nonce délivré de la crainte de Dom Juan, voyant la cour ſans miniſtre et ſans force, Le Préſident de Caſtille environné de beaucoup d'ennemis, crut la conjuncture favorable pour avoir une plus grande ſatisfaction, qu'outre la révocation du décrêt, le Préſident ſeroit dépoſé de ſa charge et obligé d'aller à Rome ſe faire relever de la ſuſpenſion qu'il avoit encourüe: comme on refuſa d'abord au Nonce cette ſatisfaction, il ſe plaignit hautement du peu de ſuite de l'obéiſſance que le Roy avoit ſi ſolemnellement proteſtée au Pape dans ſa lettre.

On lui répondit que le Roy comme fils de l'égliſe avoit donné au Pape cette marque de ſoumiſſion, mais que comme Roy il étoit obligé de ſoute-

nir un Miniſtre qui ne lui paroiſſoit point coupable. Le Préſident de Caſtille, avoit eu en beaucoup de choſes une conduite aſſes irrégulière pour mériter qu'on le privât de ſa charge, cependant il ſembloit qu'il n'étoit pas de la réputation du Roy, de dépoſer un miniſtre ſi conſidérable, dans un temps où ſa diſgrâce n'auroit pû paroître que l'effet des pourſuites de Rome. Le Duc de Medina Celi pour ſe décharger de tous côtés du ſuccès de cette affaire, la remit entre les mains de la Junte, qui l'examina ſans rien conclure, juſqu'à ce que dans la ſuite, des raiſons ſupérieures en hâtèrent la réſolution.

La cherté qu'avoit apporté le rabais de la monnoye, continuant toujours, on avoit eſperé que le premier ouvrage du nouveau miniſtre ſeroit de rémédier à un mal ſi preſſant; il en cherchoit les moyens en écoutant les avis qu'on lui donnoit. Entre

pluſieurs propoſitions allant au bien public, il en reçut un, par un placet d'un homme d'affaires nommé Marcos Dias qui lui répréſentant que la cherté venoit de ce que le rabais de la monnoye, les grands droits qui s'élèvent ſur tout ce qui entre à Madrid, avoient tout hauſſé de moitié, offroit de prendre la ferme de ces droits, d'en rendre au Roy autant qu'il en entroit dans ſes coffres par le dernier bail, d'avancer deux cent mil écus, de faire un préſent de cent mil écus au Roy, et de diminuer les impoſitions des droits de la moitié de ce qu'ils montoient en l'année 1664, où ils étoient moindres d'un tiers qu'en l'année préſente.

Pour ſe dédommager d'une diminution ſi grande, il demandoit ſeulement que les rentes de l'Hotel de Ville de Madrid, dont le payement eſt aſſigné ſur ces droits, fuſſent réduites à cinq pour cent, au lieu

qu'elles avoient monté à huit, offrant en même temps de rembourſer les rentiers qui ne voudroient point cette réduction. Avec les avantages qu'il faiſoit au Roy, il pouvoit encore trouver les ſiens, dans l'adminiſtration de cette ferme, où juſqu'alors, la malverſation avoit été ſi grande, qu'il n'entroit pas dans les coffres du Roy la neuvième partie de l'argent qui ſe levoit.

La propoſition de Dias allarma un nombre de perſonnes conſidérables, qui s'enrichiſſoient de ce que Le Roy et le public perdoient dans la levée de ces droits ; ils firent menacer l'auteur, par des billets inconnus, et lui donnèrent une ſi grande terreur, qu'il tomba dans une fièvre chaude, dont il mourut en peu de jours, et comme les principaux ennemis que le zèle du bien public luj avoit attiré étoient le Corrigidor et le Régidor de la ville, et pluſieurs officiers à qui leurs

charges donnoient moyen de faire les malverſations qu'il prétendoit empêcher, ils prirent ſoin après ſa mort d'étouffer ſa propoſition. Ils firent ſeulement la réduction des rentes de huit, à cinq pour cent et quelques diminutions dans les droits, qui peu après revinrent dans leur premier état, et le Duc de Medina Celi perdit une occaſion ſi facile et ſi naturelle d'établir ſa réputation pour le ſervice du Roy et le ſoulagement du public.

Le peuple qui étoit entré dans de grandes eſpérances du ſuccès de cet avis, capable de diminuer la moitié de la cherté qui l'accabloit, s'aſſembla autour de la maiſon de Dias pendant ſa maladie, publiant qu'on l'avoit empoiſonné et menaçant les ennemis du bien publique : il arriva même que dans ce temps là le Roy étant allé à quelques égliſes, ils le ſuivirent en grand nombre, criant, *Viva el Rey, Muera el Mal Govierno.* Lors qu'on

enterra cet homme ils accompagnèrent ſon corps, et s'atroupèrent dans les rües, de ſorte que le Roy qui ce jour là devoit aller à une fête des Jéſuites, n'oſa ſortir du Palais, et l'on vit durant quelques jours les apparences d'une ſédition, qui auroit été inévitable parmi un peuple moins abattu, et moins eſclave que celuj de Madrid. Sa colère ſe paſſa avec des paroles et des injures en l'air contre les auteurs de ſa miſère, qui demeura dans le même état et ſans eſpérance de remède.

Cependant la Cour de Madrid, ordinairement paiſible ſur les affaires étrangères, parut avoir quelque inquiétude ſur celles d'Italie, où l'on diſoit publiquement qu'il marchoit une armée françoiſe. Il y avoit déjà plus d'un an que le bruit s'étoit répandu que le Roy traitoit de Caſal avec le Duc de Mantoüe; ce bruit qui dans la ſuite s'étoit diſſipé de luj

même, fut renouvelé par les Génois qui donnèrent ſi bien l'allarme aux Eſpagnols, que dans un temps où ils manquoient d'argent, et où le changement de la monnoye étoit pour eux un nouvel accablement, ils commençèrent la levée de quelques régiments Eſpagnols, et en ordonnèrent un, de deux mil hommes dans le Royaume de Naples. L'Empereur de concert avec eux fit avancer un corps de troupes Allemandes vers le Milanois. Les Vénitiens tirèrent de leurs garniſons de Dalmatie de quoy renforcer celles des places de Lombardie, travaillèrent à en rétablir les fortifications, et il parut alors qu'entre la plus grande partie des Princes d'Italie, il ſe formoit de nouvelles liaiſons, par la crainte de La France, qui cependant ne ſembloit faire aucune démarches de ce côté là.

Vers la frontière de Biſcaye, il s'étoit paſſé depuis quelque temps

d'aſſez grands déſordres, par les violences que les Biſcayens du côté d'Eſpagne avoient fait au ſujet de la France, en leurs brûlant des barques, et faiſant des priſonniers pour de certains démélés qui durent entre eux depuis long temps, ſur la propriété de la rivière de Bidaſſoa, le droit de pêſche et quelques autres difficultés particulières : l'Ambaſſadeur de France en avoit demandé juſtice pluſieurs fois aux miniſtres de Madrid, mais comme il n'avoit pu obtenir de réponſe il déclara enfin à Dom Vincente ſon commiſſaire, que le Roy envoyoit des troupes ſur cette frontière pour avoir juſtice des violences qu'on avoit fait à ſes ſujets et les en garantir à l'avenir.

Dom Vincente de Gonzaga n'eut rien à dire ſur le procédé du Roy, également juſte et néceſſaire, mais il témoigna au Marquis de Villars, qu'il n'étoit plus ſon commiſſaire, et qu'il

y avoit plus de trois ſemaines que le Marquis de Los Balbaſes étoit nommé en ſa place. L'Ambaſſadeur ſe plaignit qu'on luj eut changé ſon commiſſaire ſans l'en avertir. Dom Vincente en remit toute la faute ſur Dom Pedro Colonna, quj devoit luj avoir fait ſçavoir, et y adjouta encore quelques plaintes ſur la négligence de ce Secrétaire d'Etat.

Deux mois après, on ſçut qu'une eſcadre de vaiſſeaux de France, commandée par Valbelle, avoit paru devant L'iſle de Majorque pour demander au Vice Roy la reſtitution de certain navire marchand pris par les Corſaires Majorquins depuis la paix, ſuivant les ordres que l'Ambaſſadeur de France avoit obtenu de la cour d'Eſpagne. Le Vice Roy ſe défendit de rendre ces priſes, ſur ce qu'elles avoient été partagées entre pluſieurs particuliers de divers endroits, qu'ainſy elles n'étoient plus en

nature ; il joignit à cette réponſe des prétentions ridicules de dédommagements pour les Corſaires.

Sur ce refus Valbelle luj déclara qu'il feroit des repréſailles ſur les ſujets du Roy d'Eſpagne qu'il trouveroient en mer ; elles devoient encore s'étendre au dédommagement de beaucoup d'autres priſes faites depuis la paix ſur les François, non ſeulement en mer par les Corſaires Eſpagnols, mais des Vice Roys et Gouverneurs, dans les ports mêmes des places qu'ils commandoient. On n'avoit pû obtenir aucune raiſon à Madrid, où, par un uſage établi depuis long temps, les injuſtices et les concuſſions de ceux qui ſont dans le commandement ſont impunies par la protection que leurs donnent les conſeils, compoſés la plus part de perſonnes qui ont eu la même conduite dans leurs employs ou qui tirent quelque intérêſt de celles des coupables.

Quoy que ces voyes de fait pendant la paix entre les deux nations, jalouſes l'une de l'autre, puſſent aiſément attirer une rupture, que les Eſpagnols ſembloient toujours craindre, ils ne s'en embarraſſoient point: néanmoins dans la penſée que tout ſe termineroit à des repréſailles qu'ils aimoient mieux ſouffrir, que de ſe donner la peine de faire juſtice à ceux qui en étoient la cauſe.

Cependant les Eſpagnols eurent une véritable terreur à l'arrivée d'un Courier extraordinaire, qui vint à l'Ambaſſadeur de France le 9e Avril; l'affaire de Biſcaye et les repréſailles ſe joignant alors aux idées qu'ils ſe formoient de la guerre d'Italie, ils ne doutèrent point que la France ne leurs envoyât déclarer la guerre. Cette allarme dura peu, et l'on ſçut incontinent après, que le courier apportoit à l'Ambaſſadeur de France ordre de demander ſatisfaction de ce

qu'on luj avoit ôté les franchiſes et la juridiction de ſon quartier.

Les miniſtres étrangers ont à Madrid deux ſortes de privilèges, l'un eſt une certaine étendüe autour de leur Palais dans la quelle aucun officier de juſtice ne peut exécuter ſans la permiſſion de l'Ambaſſadeur, ny même paſſer avec la marque de ſa charge, qui eſt une baguette blanche : l'autre privilège eſt une exemption de payer aux portes le droit d'entrée des choſes qui ſe conſument dans leurs maiſons ; cette exemption à cauſe des abus qui s'y ſont commis autre fois, a été convertie en une ſomme fixe que le Roy d'Eſpagne donne à chaque Ambaſſadeur pour le dédommager de ces entrées ; c'eſt ce qu'ils appellent *Franquicias ;* l'exemption de juſtice du quartier s'appelle *Inmunidad del barrio,* elle a toujours été obſervée avec tant de rigueur, qu'on a vû des Ambaſſadeurs

faire pendre à leurs portes des officiers de juſtice, pour avoir violé ce privilège et qu'ils les ont fait fort mal traiter.

Sur la fin du mois de Janvier, il arriva que le Corrigidor de Madrid accompagné de ſes algoüafils ou ſergents, paſſa en plein jour dans le quartier de l'Ambaſſadeur de France, avec les baguettes hautes ; l'Ambaſſadeur qui n'en fut averti qu'après, envoya luj dire qu'il avoit violé ſes privilèges, et qu'il prit garde à ne pas faire encore une fois de pareilles entrepriſes dont les ſuites pourroient être fâcheuſes. Le Corrigidor s'excuſa ſur ce qu'il n'avoit pas ſçu que ce fût le quartier de l'Ambaſſadeur, et cependant dix jours après, dans un temps que l'Ambaſſadeur étoit hors de ches luj, le même Corrigidor traverſa de nouveau ſon quartier ; comme la première fois, l'Ambaſſadeur s'en plaignit aux miniſtres, et leurs en fit

voir les conſéquences. La réponſe aux plaintes fut une déclaration qu'on luy envoya ſignée d'un Secrétaire d'Etat, qui portoit que le Roy en conſéquence d'une autre déclaration de l'année 1671, ayant réſolu de traiter à Madrid les Ambaſſadeurs de chaque Prince comme ceux d'Eſpagne l'étoient dans leurs Cours, Sa Majeſté avoit conſidéré qu'en France, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne n'avoit aucun privilège ny juridiction hors de ſon Palais, à la porte du quel la Juſtice paſſoit et executoit librement, qu'ainſy il déclaroit qu'à l'avenir, l'Ambaſſadeur de France n'auroit pas plus de privilèges à Madrid, que celuj d'Eſpagne en avoit à Paris.

L'Ambaſſadeur répondit par écrit qu'il recevoit cet ordre du Roy avec beaucoup de reſpect, qu'il étoit perſuadé que Le Roy ſon maître entreroit volontiers dans cette vüe d'égaler le traitement de leurs Ambaſſadeurs

dans les deux Cours, que pour prendre des meſures plus juſtes dans l'établiſſement de cette égalité il luy répreſentoit les avantages qu'avoit en France, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui entroit chez le Roy et chez la Reine quand il vouloit, ſans demander audiance, qu'il aſſiſtoit aux fêtes et aux cérémonies publiques aſſis, qu'il accompagnoit le Roy à la chaſſe et en d'autres rencontres ſans permiſſion, qu'il alloit à ſix chevaux dans Paris quand il luj plaiſoit, que l'Ambaſſadrice avoit la même liberté, chez la Reine à toutes les heures, qu'elle entroit dans le caroſſe de Sa Majeſté, et mangeoit avec Elle en diverſes occaſions, et pluſieurs autres privilèges d'agrément et de diſtinction qu'avoit l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, dont celuj de France ne joüiſſoit point en Eſpagne. Il adjoutoit qu'il donneroit part au Roy ſon maître de la déclaration qu'on

luj avoit fait, et demandoit cependant qu'on laiſſât les choſes en état juſqu'à ce qu'il eut pû recevoir les ordres de Sa Majeſté.

Il falloit cinq ſemaines pour recevoir des réponſes de France, mais ſans attendre ce temps le Secrétaire d'Etat envoya à l'Ambaſſadeur une ſeconde déclaration, qui portoit, que, Sa Majeſté ayant vû ſa réponſe, continuoit dans ſa première réſolution, déclarant qu'il luj ôtoit les franchiſes et les immunités du quartier. La réponſe de l'Ambaſſadeur fut reſpectueuſe, reconnoiſſant que le Roy d'Eſpagne étoit le maître dans ſes états, et pouvoit diſpoſer abſolument du quartier et de la maiſon d'un Ambaſſadeur, que cependant il étoit ſurpris qu'on ne luy eût pas laiſſé le temps de recevoir les ordres du Roy ſon maître.

Comme ſur les premières nouvelles qui en vinrent à la cour de France,

le Roy prenoit cette affaire avec beaucoup de fierté, Monſieur craignant les ſuites qu'elle pourroit avoir, écrivit à la Reine d'Eſpagne en termes preſſans, pour l'engager à les prévenir autant qu'Elle pourroit auprès du Roy ſon mary. Elle n'en avoit rien ſçu juſqu'alors, et comme Elle en parla au Roy, il luj dit qu'il y avoit plus d'un mois qu'il avoit ôté les privilèges à l'Ambaſſadeur de France, mais qu'à Elle, il ne lui parloit pas de ces ſortes d'affaires. Elle le preſſa pour ſçavoir ce qu'il en croyoit, ſur quoy il luy répondit *Me quitaran eſte Ambaxador I me embiarans otro Gavacho ;*[14] on peut juger par cette réponſe que certaines gens qui l'approchoient, luj avoient perſuadé qu'en France on revoqueroit le Marquis de Villars pour envoyer un autre Ambaſſadeur en ſa place.

Sitôt qu'il eut reçu les ordres que le courier luj apportoit, il prit au-

diance du Duc de Medina Celi, luj fit voir l'irrégularité du procédé qu'on avoit tenu à ſon égard et le reſſentiment que Le Roy ſon maître devoit avoir, qu'on eût choiſi ſon Ambaſſadeur ſeul, pour luy ôter les privilèges que l'on conſervoit à tous les autres, et luj déclara que le Roy en demandoit une ſatisfaction publique.

Le Duc de Medina Celi prétendit qu'en l'année 1671, Le Roy d'Eſpagne avoit déclaré que les Ambaſſadeurs qui étoient à Madrid n'auroient point de quartiers privilégiés, que ſi depuis cette année ils en avoient joüi, ce n'avoit été que par tolérance, et qu'afin que celuj de France n'eût pas ſujet de ſe plaindre, on feroit à tous les autres Ambaſſadeurs la même déclaration qu'on luj avoit fait. L'Ambaſſadeur répondit que ce ſeroit pour luj plutôt une nouvelle injure, qu'une ſatisfaction ; qu'il prétendoit que la cour d'Eſpagne, unie comme elle

étoit avec celle de France, pouvoit attirer des grâces aux autres Ambaſſadeurs, mais non pas leurs faire perdre les avantages qu'ils avoient déjà ; qu'il ignoroit la déclaration de 1671, que depuis, il avoit été plus de trois années en deux fois Ambaſſadeur à Madrid avec tous ſes privilèges, qu'on ne les ôtoit préſentement qu'à luj ſeul, et qu'il en demandoit le rétabliſſement d'une manière qui pût ſatisfaire le Roy ſon maître.

Le lendemain il eut audiance du Roy d'Eſpagne, auquel il préſenta une lettre de créance expreſſe pour cette affaire, et luj fit conſidérer juſqu'où alloit le traitement qu'on luj avoit fait, luy repréſentant en même temps l'étroite union que le ſang, les alliances et la paix nouvellement jurée, devoient mettre entre leurs Majeſtés et leurs couronnes l'application qu'il avoit eu en ſon particulier à maintenir la correſpondance,

l'eſpérance qu'avoit le Roy ſon maître de recevoir en cette occaſion toute la ſatisfaction qu'il devoit attendre de la juſtice et de ſon amitié.

Comme on ne décide aucune affaire en Eſpagne qu'après qu'elle a paſſé par les formalités des tribunaux qui doivent en connoître, celle cy fut portée au Conſeil d'Etat, qui en donna la conſulte au Roy, c'eſt à dire au premier miniſtre, ſur laquelle la ſatisfaction fut réſolüe, de ſorte que le 14 Avril le Marquis de Los Balbaſes commiſſaire pour les affaires de France vint trouver l'Ambaſſadeur, et luj donna un papier ſigné de luy, qui portoit que le Roy d'Eſpagne ayant chargé ſon Ambaſſadeur en France de la ſatisfaction et de la réponſe à la lettre du Roy très Chrétien, avoit commandé en même temps de venir aſſurer l'Ambaſſadeur qu'en conſidération de l'étroite liaiſon de ſang et d'amitié qui uniſoient leurs

Majeſtés et pour faire connoître au Roy très chrétien le deſir qu'il avoit de le ſatisfaire, il conſervoit à l'Ambaſſadeur de France l'immunité et les privilèges de ſon quartier, et qu'à l'égard des franchiſes des entrées, ce n'avoit point été ſon intention de les lui ôter, et qu'elles lui auroient été payées, s'il les avoit fait demander.

Dans une autre cour que celle d'Eſpagne, il auroit paru extraordinaire d'entreprendre ſans ſujet un procédé de cette importance, pour le finir d'abord par une ſatisfaction publique, avec tant de foibleſſe, mais le reſte du gouvernement répondit aſſes à la conduite particulière de cette affaire, pour n'en être pas ſurpris.

La première déclaration que reçut l'Ambaſſadeur de France, quand on lui ôta ſes privilèges, fut avant l'élévation du Duc de Medina Celi; la ſeconde fut après qu'il fut miniſtre:

le prétexte étoit que ces privilèges n'avoient aucun fondement que la tolérance; qu'en l'année 1671, Le Roy avoit déclaré à tous les Ambaſſadeurs qu'il ne prétendoit point les en laiſſer joüir, que l'Archevêque de Toulouſe alors Ambaſſadeur de France en étoit convenu, que ſi dans l'occaſion préſente la déclaration n'avoit été renouvelée que pour l'Ambaſſadeur de France, c'eſt qu'il étoit le ſeul de tous les Ambaſſadeurs qui s'étoit plaint qu'on ne les luj eût pas obſervé.

Mais il eſt certain que dès l'année 1671, La Reine Mère alors Régente, conſerva les privilèges des quartiers de l'Ambaſſadeur d'Allemagne, qu'on ne les a jamais ôté au Nonce, de peur qu'à Rome on ne les ôtat à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Le Marquis de Villars juſtifioit que depuis l'année 1671 et depuis l'Archevêque de Toulouſe, il avoit été en

deux fois près de trois ans Ambaſſadeur à Madrid, joüiſſant de tous ces privilèges ſans conteſtation, que tous les Ambaſſadeurs en avoient joüi juſqu'alors, que dans le temps même qu'on lui avoit ôté la juridiction de ſon quartier, on avoit ſévèrement puni un Alcade et des Algouazils pour avoir paſſé dans celuj de l'Ambaſſadeur de Veniſe, qu'il faiſoit voir enfin un écrit ſigné de Dom Jeronimo d'Eguya comme Secrétaire d'Etat, qui le luj avoit envoyé ſix mois auparavant dans lequel ſur la conteſtation pour la main entre luj et Dom Juan d'Autriche, ce Secrétaire d'Etat marquoit qu'encore que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne n'eût point de quartier franc à Paris, celuj de France ne laiſſoit pas d'en joüir à Madrid.

Les autres Ambaſſadeurs prirent cet écrit pour un titre de leurs privilèges qui juſqu'alors n'étoient fondés que ſur l'uſage, mais le conſeil d'Etat

trouva fort mauvais que Dom Jeronimo d'Eguya eût donné un écrit en ces termes, dont ils prétendoient qu'il n'y avoit point eu de conſulte. Il s'excuſa ſur ce qu'il en avoit eu ordre de Dom Juan qui étoit alors premier miniſtre.

Quelques uns voulurent croire qu'on avoit ôté les privilèges de l'Ambaſſadeur de France à Madrid, pour témoigner quelque reſſentiment de ce que deux mois auparavant Le Roy très Chrétien avoit fait déclarer au Duc Guiovenazzo Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'en luy conſervant à la cour tous les avantages qui regardoient le caractère et les fonctions de l'Ambaſſade, il ne prétendoit pas luy laiſſer les agréments et les libertés que depuis un temps, il avoit bien voulu accorder à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. La raiſon en étoit publique parceque Guiovenazzo étant envoyé d'Eſpagne à la cour de Savoye, avoit

de ſon chef fait des traités pour brûler les magaſins de Pignerol, et les vaiſſeaux de Toulon ; Ainſy le Roy le regardant comme un ennemi perſonnel, luj ôtoit ce qu'on ne donne qu'à ſes amis, et luj läiſſoit ce qu'on ne peut refuſer à un Ambaſſadeur. On en parut ſi peu offenſé à la cour d'Eſpagne qu'il fut révocqué d'abord, ſans en faire la moindre plainte, et le Marquis de la Fuente nommé en ſa place.

Deux jours devant la ſatisfaction quel'on fit à l'Ambaſſadeur de France, l'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg partit de Madrid, après avoir fait éclater publiquement le reſſentiment de ſon maître contre cette cour. Il y avoit long temps qu'il demandoit des ſommes conſidérables qui luj étoient dües ; après de fortes inſtances il avoit enfin obtenu une aſſignation de cent cinquante mil écus ſur les galions qui devoient bientôt arriver. D'abord qu'ils le furent il

alla à Seville pour recevoir cet argent, mais il trouva que le préſident de la contraction avoit ordre de ne le point payer; il revint à Madrid s'en plaindre et preſſer de nouveau pour ſon payement; on l'entretint de promeſſes durant ſix mois, au bout deſquels ſuivant l'ordre de ſon maître il demanda réponſe poſitive dans dix jours, il étendit ces dix jours à ſix ſemaines et prit ſon audiance de congé.

Le Duc de Medina Celi devenu alors premier miniſtre s'intéreſſant à le retenir luj fit porter parole de payer ſon aſſignation dans quatre mois; l'Envoyé ne trouva pas plus de ſureté qu'aux premières promeſſes, on luj offrit trente mil écus, la propoſition luj parut indigne, il connût même qu'elle n'étoit pas ſûre, de ſorte qu'il ſe retira, après avoir fait voir à pluſieurs perſonnes une lettre de l'Electeur ſon maître pleines de termes violentes contre la cour d'E-

ſpagne, et avoit dit fièrement aux miniſtres tout ce que le reſſentiment peut inſpirer. Ce fut en ce même temps que l'Envoyé de Savoye quitta Madrid par ordre du Duc ſon maître, mal ſatisfait d'avoir inutilement ſollicité durant quatre ans des honneurs que la France ne refuſe point aux miniſtres de ce Prince, et de n'avoir pû obtenir de ſatisfaction ſur de grandes ſommes de dettes anciennes et modernes qu'il demandoit: les miniſtres de quelques autres états et républiques ſe retirèrent avec le même chagrin ou avec le déplaiſir d'avoir été trompés par de fauſſes aſſignations comme celuj de Brandebourg, pendant que ceux de Hollande et du Prince d'Orange y demeuroient pour d'autres intérêts mais avec auſſy peu de ſatisfaction, ſur le payement de l'argent dû à leurs maîtres. On vit enfin terminer tout d'un coup le procès d'entre le Nonce

et le Préſident de Caſtille ; ce dernier fut privé de ſa charge, et le Nonce prétendit encore qu'il devoit aller à Rome, ſe faire relever de la ſuſpenſion qu'il avoit encourüe. Il s'appelloit ou ſe faiſoit appeller Dom Juan de la Puente y Guevarra, car quelques uns ont prétendu que ſon véritable nom étoit Monteſillo, au plus un médiocre Hidalque ou Gentilhomme de Caſtille, qui ayant étudié les loix à Salamanque, étoit devenu Chanoine de Tolède : Le Cardinal d'Aragon qui en étoit Archevêque, le prit en amitié par les ſervices qu'il luj rendoit dans ſes affaires, et l'introduiſit auprès de Dom Juan d'Autriche, qui l'ayant trouvé propre à ſes vües, le fit Préſident de la Chancelerie de Valladolid, et luj donna depuis par commiſſion la Préſidence de Caſtille, qu'il avoit ôtée au comte de Villa Ambroſa : il avoit de l'eſprit et de la hardieſſe, mais peu d'expérience des grandes

affaires et du gouvernement. Sa dépoſition fut un ſacrifice agréable au public, qui le regardoit comme le miniſtre des perſécutions que Dom Juan avoit fait à tant de perſonnes de qualité. Le peuple le haïſſoit comme l'auteur de ſa miſère: On prétendoit qu'il l'avoit été du rabais de la monnoye, et comme ſa charge le rendoit le chef de la juſtice, et de la police du Royaume, on attribuoit à ſes déſordres, ou à la tolérance tout le dérèglement dont on étoit accablé; cependant ſa perte quoy que ſouhaité de tout le monde, avoit été long temps balançée, et ne fut enfin réſolüe que pour flatter Rome dans une conjoncture où la crainte de quelques entrepriſes de la France en Italie, faiſoit conſidérer à Madrid l'amitié du Pape, comme une eſpérance de ſecours pour le Milanois.

L'Evêque De Avila fut nommé pour remplir ſa place, et eut la charge

de Préſident de Caſtille, on l'envoya quérir à ſon Evêché, d'où il refuſa d'abord de venir, mais il ſe laiſſa perſuader enſuite à un ſecond ordre du Roy. Il étoit moine de la Merey, ſous le nom de Père Jean Aſſentio. Il avoit été Général de cet ordre, et paſſoit pour homme d'aſſes bon eſprit, c'étoit tout le mérite qu'il apportoit dans le poſte le plus conſidérable de l'état, après celuj de premier miniſtre. On ôta en même temps la commiſſion de Préſident des finances à Dom Antonio de Mon Salvo, qui demandoit à en être déchargé, et on mit en ſa place Dom Carlos Ramirez de Orellano, Conſeiller du Conſeil Royal. Le choix de cet homme pour un employ ſi important, fit faire dans le monde une réflexion peu avantageuſe pour le premier miniſtre, car on vit en même temps qu'il continua dans la charge de Corrigidor de Madrid Dom Franciſco Herrera, odieux par

ſes malverſations, et qu'il fit Préſident des finances Orellano, qui n'avoit rien de conſidérable que d'être gendre de ce Corrigidor, et d'avoir été long temps enfermé et lié comme un fou.

Il y avoit long temps que la Préſidence du Conſeil de Flandre à Madrid étoit vacante, parce qu'on avoit point décidé ſi elle appartenoit au Prince de Aſtillano, qui en avoit été deſtitué, ou au Comte de Monterey qui en étoit pourvû ſans néanmoins en avoir pris poſſeſſion. Le premier avoit été exilé par Dom Juan, et ſur ce que pendant ſon exil il fit un voyage à Madrid ſans permiſſion, on luy ôta ſa charge, dont on envoya les proviſions au Comte de Monterey qui pour lors commandoit l'armée en Catalogne: avant qu'il eu revint il fut auſſy exilé juſqu'à la mort de Dom Juan, par la quelle ſon exil étant fini, il demanda à prêter le ſer-

ment de cette charge. La Reine Mère et Jeronimo d'Eguya, empêchèrent le Roy de le recevoir, quoy qu'il l'eut promis, et l'affaire demeura en cet état juſqu'à ce que le Duc de Medina Celi devenu premier Miniſtre, fit une Junte, pour en réſoudre la difficulté ; La Junte trouva que le Roy ſeul en pouvoit décider, et la déciſion fut en faveur du Comte de Monterey. Le Prince de Aſtillano, toute ſa famille, et tout le parti de la Reine Mère, s'en plaignirent publiquement, luy même demanda qu'on luj fit ſon procès, s'il avoit mérité de perdre ſa charge, qu'on ne luj avoit ôtée, à ce qu'il diſoit, que pour avoir été toujours trop attaché aux intérêts de la Reine Mère. L'alliance du premier miniſtre fut peut être la raiſon eſſentielle qui fit terminer cette affaire à l'avantage du Comte de Monterey ; mais on peut dire que le droit étant égal de part et d'autre, le

mérite du Comte de Monterey avoit fait pencher le Roy de ſon côté. Il avoit été Gouverneur de Flandre dans un temps difficile, il y avoit fait paroître de la capacité, et parmi ceux de ſon rang à Madrid, perſonne ne parroîſſoit avec plus de qualités propres à gouverner que luy.

Cette Préſidence le conſola pour un temps de n'avoir point été nommé dans une promotion de ſept conſeillers d'Etat, qui fut déclarée alors: Le Duc de Villa Hermoſa, Gouverneur de Flandre, Le Marquis de Los Velez, Vice Roy de Naples, Le Comte de Oropeſa jeune encore et ſans charge, mais homme de quelque mérite, parent et amy du favory, Le Duc de Albuquerque général de la mer, Le Marquis de Manſera Major Dome Major de la Reine Mère, l'Inquiſiteur Général, et Dom Melchior Navarra, autre fois Vice Chancelier d'Aragon. L'on crut

dans le monde que la promotion de ces quatres derniers, étoit l'oûvrage de la Reine Mère, à la quelle ils avoient toujours été fort attachés.

Parmi ces changements le Confeſſeur du Roy fut ébranlé durant quelques jours, et l'on ſçut que le premier miniſtre, jaloux du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit du Roy par ſa conſcience, et peu content de ſon génie difficile à gouverner, avoit engagé le Roy à lui donner un évêché pour l'éloigner de la cour, mais il refuſa l'évêché, et fit ſi bien connoître qu'il ne ſe retireroit pas volontairement, qu'on fut obligé de le laiſſer dans ſon poſte, quoy que le premier miniſtre l'eut déjà deſtiné au Perè Bajona, entièrement attaché à ſes intérêts.

Comme le monde ſe donne aiſément la liberté de juger de la conduite de ceux qui gouvernent, on trouva de la foibleſſe au premier

Miniſtre de n'avoir pu éloigner le Confeſſeur, et de l'imprudence de l'avoir tenté ſans être aſſuré d'y réuſſir. On croyoit en même temps deux perſonnes unies au Confeſſeur qui ſe trouvoient ſans ceſſe en particulier avec le Roy par le devoir de leurs charges, et s'y étoient rendües abſolument néceſſaires par leur conduite, c'étoit la Camerera Mayor et Dom Jeronimo d'Eguya ſecrétaire d'Etat. Ce dernier ne s'étoit pas ſeulement maintenu dans ſa charge depuis le miniſtère du Duc de Medina Celi, mais il l'avoit eüt en propre, par la mort de Dom Pedro Fernandez del Carpo, et dont il eut encore la place de Conſeiller à la chambre des Indes, et il ſe conſervoit auprès du Roy en crédit perſonnel, capable de le mettre à couvert de tout ce qu'il auroit eu à craindre du favory, qui ſembloit avoir intérêt à mettre dans le poſte un homme plus à luy : mais

il trouva pour ce changement des obſtacles dans l'eſprit du Roy accoutumé depuis long temps avec d'Eguya et prévenu de ſon attachement comme de ſon mérite, que le confeſſeur, et la Ducheſſe de Terranova luj faiſoient valoir par l'intérêſt de pareils offices qu'ils attendoient de luj auprès du Roy.

Dom Jeronimo d'Eguya demeuroit ainſy entre le Roy et le premier miniſtre, tirant de cette ſituation de grands avantages et beaucoup de pouvoir, ſans être chargé d'aucun ſuccès d'affaires, dans un temps où le malheur des affaires expoſoit ſans ceſſe le premier miniſtre aux plaintes et aux reproches du public.

La Ducheſſe de Terranova qui ſe trouvoit dans un état preſque pareil auprès de la Reine, ſembloit s'y conduire avec aſſez d'habileté; après avoir donné au Roy dans les commencements les impreſſions qui pour-

roient la luj rendre néceſſaire auprès de la Reine, elle gouverna d'abord cette Princeſſe avec une extrême hauteur, mais comme elle vit que cette conduite ſeroit difficile à ſoutenir, que la Reine en etoit chocquée, qu'Elle avoit dit pluſieurs fois au Roy qu'il ne falloit pas l'accabler par un traitement ſi rigoureux, elle prit inſenſiblement des manières plus modérées: elle parut avoir de la complaiſance pour la Reine, de l'honnêteté pour les perſonnes qui l'approchoient, elle alla même juſqu'à des airs d'empreſſement pour l'Ambaſſadrice de France, et elle ſçut ſi bien effacer par cette nouvelle conduite les premières averſions de la Reine, que dans la ſuite Elle ſe la croyoit néceſſaire; c'étoit elle qui ſembloit arrêter l'humeur du Roy quand il diſoit quelque choſe de fâcheux, qui donnoit des conſeils à la Reine pour la conſoler et pour

adoucir le Roy, mais on étoit perſuadé qu'elle ne rémédioit qu'en apparence au mal qu'elle cauſoit en effet, et que c'étoit elle qui faiſoit naître dans le Palais ces contrariétés qu'elle affectoit de vouloir appaiſer.

Elle avoit imprimé dans l'eſprit du Roy une extrême haine pour ce qui avoit le nom et la moindre apparence de François, et elle l'avoit étendüe au delà de ce qu'on peut ſe l'imaginer; elle avoit cherché à le rendre jaloux des moindres François qui paroiſſoient ſous les fenêtres de la Reine, et juſqu'à un miſérable fou qui ſe préſenta une fois à la portière du carroſſe de La Reine qui lui faiſoit donner quelque aumône. Le Roy en parut tellement ému qu'à en juger par ce qu'il dit, il ſembloit que ſi ce n'eut été dans le Palais, il l'auroit peut-être fait aſſommer. La Camerera Mayor en fit une ſi grande affaire auprès de la Reine qu'elle l'obligea à faire com-

mander de la part du Roy à ce miſérable par l'Ambaſſadeur de France, de ſortir de Madrid ſous peine de la vie.

Elle même fit paroître cet entêtement d'une manière plus publique à l'égard de deux gentilſhommes de l'Ambaſſadeur d'Hollande, qui ſe rencontrèrent dans une rüe où la Reine paſſoit avec Le Roy. Ils firent arrêter leur carroſſe par reſpect, et ſaluèrent profondément leurs Majeſtés quand Elles paſſerent. Il ſe trouva par hazard qu'ils s'étoient arrêtés du côté de la Reine, qu'ils étoient habillés à la Françoiſe. La Camerera Mayor leurs envoya demander qui ils étoient, et ſçut par eux mêmes qu'ils étoient Hollandois; cependant elle envoya encore chez l'Ambaſſadeur d'Hollande pour s'en aſſurer et pour leurs faire dire de la part du Roy qu'ils ne leurs arrivât plus à l'avenir quand ils rencontre-

roient leurs Majeſtés de ſe ranger du côté de la Reine, ny de la ſaluer.

Cependant la Camerera Mayor ne laiſſoit pas d'envoyer quelques fois faire des compliments à l'Ambaſſadeur de France témoignant à l'Ambaſſadeur ſon déplaiſir de ce qu'il ne venoit point ches la Reine. Il n'entroit ches cette Princeſſe que quand le devoir de ſon caractère l'y obligeoit, mais elle envoyoit quérir preſque tous les jours l'Ambaſſadrice, qui ſe trouvoit auprès d'elle quelques fois ſeule, quelques fois parmi les femmes de qualité qui venoient rendre leurs reſpects à Sa Majeſté. Sitôt que le Roy entroit dans la chambre de la Reine, toutes ſe retiroient par un uſage établi dans le Palais, qui ne permet pas que perſonne demeure auprès de la Reine quand Le Roy y vient.

La Reine cependant avoit été plus de ſix mois ſans argent ny pour ſes menus plaiſirs ny pour beaucoup de

choſes qu'Elle devoit de ſon voyage : On lui régla enfin cinq cent piſtoles par mois, dont près de la moitié étoit deſtinée à des gratifications que de tout temps les Reines d'Eſpagne avoient accoutumé de faire : c'étoit peu de choſe après ſix mois, durant leſquels Elle avoit été obligée d'emprunter de l'argent en ſecret pour donner à ſes femmes françoiſes et nourrir quelques chevaux qu'Elle avoit amené. Elle fut contrainte de renvoyer en France quelques unes de ſes femmes trop inquiètes pour s'accommoder à la ſolitude et à la pauvreté d'Eſpagne. On luj congédia preſque tous les officiers qu'on luj avoit accordé à Burgos ſans luj vouloir laiſſer ſeulement un chirurgien françois qui avoit acheté ſa charge et l'avoit ſuivie en Eſpagne à ſes dépens.

Le Roy devoit aller avec la Reine ſelon la coûtume paſſer un mois à

Aranjuez incontinent après Pâſques. Les voyages ſont établis et fixés pour tous les ans, depuis Philippe II, par un uſage du quel on ne diſpenſe guère, cependant le Roy demeura à Madrid. On publia qu'il y avoit de la petite vérole aux environs d'Aranjuez, qui d'ailleurs ſe trouvoit ſur le chemin de Malaga où il y avoit encore quelque ſoupçon de peſte.

Ce voyage ſe rompit ſur cette prétexte, mais l'on prétend que la véritable cauſe fut qu'il n'y avoit point d'argent pour le faire. Comme les Rois d'Eſpagne n'entretiennent point d'equipages pour leur ſuite, ils ſont obligés à une dépenſe extraordinaire, lors qu'ils font le moindre voyage.

Le voyage d'Aranjuez étant rompu, Le Roy ſe contenta d'aller ſeul à l'Eſcurial durant trois jours pour une chaſſe au loup ſans autre ſuite que le premier miniſtre et un Secrétaire d'Etat, le premier écuyer, un gen-

tilhomme de la Chambre, et un Major Dome; les moines le nourrirent. Le ſecond jour qu'il y fut, La Reine lui écrivit et luy envoya un aſſes beau diamant, il répondit à cette galanterie par un petit coffre d'or, avec un chapelet de calembourg garni de petits diamants accompagné d'une lettre, par lequel il luj mandoit qu'il faiſoit un grand vent, et qu'il avoit tué ſix loups.

Comme la cherté ne diminuoit point à Madrid, il y eut alors du murmure et même de l'agitation parmi le peuple. Les Maçons qui font un grand parti dans la ville, gens accoutumés aux vols et aux aſſaſſinats ſi communs et ſi impunis à Madrid, s'aſſemblèrent durant quelques jours dans des quartiers éloignés, et propoſèrent entre eux de piller les maiſons de quelques magiſtrats en réputation de s'enrichir de la miſere publique. Ce projet ſe diſſipa de luy

même, mais il arriva dans le même temps, que les cordonniers de la ville ayant préſenté un mémorial pour ſe plaindre d'un règlement par lequel on avoit diminué le prix des ſouliers, et fait voir qu'ils ne pouvoient les diminuer tant qu'on laiſſeroit les marchandiſes et les vivres dans la cherté où ils étoient, on les renvoya au Préſident de la Chambre des Alcades, qu'ils allèrent trouver en corps. Il les maltraita de paroles et les menaça de les faire châtier comme ſéditieux, de ſorte que ne voyant rien d'eſpérer de luy, ils s'en allèrent tous dans la Place du Palais ſous les fenêtres du Roy, criant ſelon la coutûme, *Viva el Rey, muera el mal govierno!* [15] Le Roy ſurpris de les voir ainſy attroupés envoya quérir le Préſident de Caſtille, qui les appaiſa d'abord par de bonnes paroles, les fit venir chez luy, en fit entrer quelques uns, et ſur leurs remontrances, leurs permit de vendre

les ſouliers au même prix qu'auparavant ſans avoir égard au règlement.

Ils s'en alloient contents ſi par malheur ils n'euſſent pas rencontré le Préſident des Alcades qui les menaça de nouveaux ; quelques uns le ſuivirent l'épée à la main et faillirent à le tuer, d'autres rencontrèrent le Préſident de Caſtille, et l'obligèrent à revocquer le règlement par un ordre ſigné qu'ils firent en même temps publier par les places de la ville.

Quelques jours après, on fit des recherches de cette violence, on arrêta quelques uns de ceux qui avoient fait paroître plus de chaleur, mais ils en furent quitte pour un peu de temps de priſon, et l'on vit une égale foibleſſe dans le peuple qui n'oſa ſe mutiner tout à fait, et dans les magiſtrats qui n'osèrent châtier la première inſolence.

Une autre affaire particulière qui arriva dans le même temps, fit con-

noître encore le peu d'autorité du gouvernement. L'on voit à Madrid tous les ans durant la ſemaine ſainte pluſieurs perſonnes ſe diſcipliner dans les rües, le viſage couvert moins par piété que par caprice et par une ſuperſtition extravagante : comme il étoit arrivé des déſordres par quelques uns qui alloient ſe diſciplinant la nuit, il y eut un décrêt du Roy qui défendit expreſſement de ſe diſcipliner aux flambeaux ; la défenſe fut à peine publiée que Dom Antonio de Leyva, parent du Duc de Medina Celi, attroupa quelques jeunes gens comme luj, et tous enſemble l'accompagnèrent durant la nuit avec grand nombre de flambeaux et de valets.

Le Préſident de Caſtille nouvellement entré dans ſa charge, voulut en faire un exemple, mais pluſieurs perſonnes de qualité s'y intéreſsèrent, le premier miniſtre même s'y oppoſa pour ſon parent. Le Préſident alla

au Roy et luj déclara qu'il ſeroit obligé de quitter ſa charge ſi on l'empêſchoit de la faire dans une occaſion ſi juſte. Il eut la liberté d'agir, et il condamna tous ces jeunes gens à un banniſſement, mais Dom Antonio de Leyva étant demeuré à Madrid ſans exécuter ſon jugement, enleva d'un couvent une femme que ſon mary y avoit fait mettre, s'en alla avec elle en Aragon, de là en France, et par cette nouvelle inſolence évita le châtiment de la première.

Comme Le Préſident de Caſtille eſt le chef de la juſtice et de la police du Royaume, L'Evêque de Avila entrant dans cette charge, eut moyen de reconnoître bientôt les malverſations de pluſieurs magiſtrats, dont l'avarice et les monopoles étoient une des cauſes principales de la cherté et de la miſère publique. Il ſçut que quelques conſeillers du Conſeil Royal tenoient depuis long temps le

parti de la viande, ſous des noms empruntés, que le charbon, l'huile et les autres choſes néceſſaires à la vie, ſe traitoient de la même manière, que comme les Conſeillers ſont les arbitres de la Police, ils y mettoient le prix ſi haut qu'il leur plaiſoit ; Le Corrigidor, et les officiers de la Maiſon de Ville, faiſoient d'autres concuſſions ſur les blés qui rendoient le pain cher au double de ce qu'il devoit être, et l'accablement public, n'étoit qu'une ſuite de l'impuiſſance avec laquelle depuis long temps, les magiſtrats chacun dans leur employ voloient le Roy et le peuple.

Le Préſident parut à ſon commencement vouloir apporter quelques remèdes à ces déſordres, mais n'étant point appuyé par le miniſtre, il fut obligé de laiſſer les choſes dans l'état qu'elles étoient ; inſtruit par l'exemple de ſes prédéceſſeurs dans cette charge, et peut être par le mal-

heur d'un autre Evêque Préſident de Caſtille comme luy durant la Régence, qui ayant fait paroître des intentions rigoureuſes pour la réformation de ces abus, finit ſa vie en peu de jours, par le ſoin à ce qu'on prétend des magiſtrats qui s'y trouvoient interreſſés.

Il y avoit déjà plus de quatre mois que l'on avoit baiſſé la monnoye de cuivre; les méchantes ſuites de ce rabais, qui avoit mis abſolument la bonne monnoye au deſſous de ſa véritable valeur, et la fauſſe au même prix que la bonne, firent enfin réſoudre de la ſupprimer entièrement: on établit à Madrid et dans toute la Caſtille des bureaux, où l'on devoit recevoir cette monnoye décriée, pour en payer la valeur en argent comptant, où en billets payables à certains temps, c'eſt à dire ſuivant l'uſage d'Eſpagne, qui ne ſe devoient jamais payer; on aſſuroit alors qu'il y avoit

de cette monnoye dans les deux Caſtilles, pour plus de quinze millions d'écus, et on n'avoit que cent mil écus, pour les retirer, de ſorte qu'au delà de cent mil écus, tout ſe trouva perdu, pour les particuliers et pour l'état. Ce décry fut un nouveau malheur, qui ôta à pluſieurs perſonnes le peu qui leurs reſtoit, et ne diminuoit rien de la cherté, ny des autres maux du public.

Dans les commencements du nouveau miniſtère, on avoit eſpéré, qu'avec de bonnes intentions, l'application que faiſoit paroître le Duc de Medina Celi, quelques amis capables, et le ſecours des perſonnes de mérite qu'il mettroit dans les charges, pourroient luj ayder à former un gouvernement raiſonnable. Cette eſpérance augmenta quand on vit la confiance particulière qu'il témoignoit à Dom Vincente de Gonzaga du conſeil d'état, vénérable par ſon âge,

d'une longue expérience, et plein de paſſion pour le bien de l'état; mais cette liaiſon fut de peu de durée. Dom Vincente propoſoit de rétablir l'état par une réformation générale des dérèglements qui l'accabloient. Il falloit de la fermeté pour exécuter ce deſſein, il falloit faire des exemples, ces penſées de fierté et de hauteur embarraſsèrent le Duc de Medina Céli naturellement doux, et d'un génie éloigné des grands mouvements, de ſorte que pour s'en défaire honnêtement, il donna à Dom Vincente le gouvernement du Conſeil des Indes, c'eſt à dire que luj en étant Préſident, garda la propriété de ſa charge et les appointements, la faiſant exercer par Dom Vincente qui ſe renferma entièrement dans les fonctions de cette charge.

Il parut peu après que le Marquis de Los Balbaſes avoit quelque entrée dans la confiance du premier mi-

niſtre, ſoit que le Duc le crût plus capable qu'un autre, ou que cette liaiſon fût particulièrement fondée ſur le deſſein de marier une de ſes filles au fils ainé du Connétable de Colonne, beau frère de Balbaſes, qui depuis peu avoit quitté ſa Vice Royauté d'Aragon pour revenir à Madrid avec ſa famille : c'étoit un parti aſſes conſidérable pour le Duc de Medina Celi, qui avoit neuf filles dont il n'en avoit encore marié que deux.

Le Marquis de Los Balbaſes n'avoit pas conſervé en arrivant à Madrid toute la réputation qu'on luj donnoit lorſqu'il étoit éloigné dans les païs étrangers, mais un peu de faveur paſſagère auprès du Duc, acheva de luj attirer l'envie, et de détruire ſon mérite. Il étoit étranger, c'eſt à dire Génois, et quoy que Grand Ecuyer d'une maiſon illuſtre, petit fils d'un ayeul[16] qui avoit commandé avec réputation les armées d'Eſpagne, il

paroîſſoit aux Eſpagnols beaucoup au deſſous des autres Grands. On luy reprochoit ſon oëconomie, qu'il étoit occupé uniquement à faire profiter ſon argent comme un marchand, on ſe plaignoit du peu de lumières qu'il avoit eu dans le traité de Nimègue, dont les ſuites expoſoient tous les jours l'Eſpagne à de nouvelles prétentions de la France, faute d'avoir bien expliqué les choſes çédées et leurs dépendences.

Le Connétable de Caſtille appuyoit plus que perſonne tout ce qui pouvoit donner atteinte à Balbaſes et par le reſſouvenir de l'avoir vu créature de Dom Juan, et par le dépit préſent de le voir favoriſé du Duc de Medina Celi, dont le Connétable affectoit de décrier le gouvernement, relevant ſans ceſſe dans le Conſeil d'Etat les plaintes qui venoient du dedans et du dehors du royaume. Comme il étoit le premier homme

du Conſeil et aſſes le maître d'entrainer les autres dans ſon ſentiment, le Duc pour ſe délivrer de ſes contrariétés chercha à l'adoucir par des marques de conſidérations et même de confiance, ainſy qu'il parut lorſque le Connétable ayant eu une fièvre tierce qui l'empêſcha durant quelque temps de venir au Conſeil, on luj envoya toujours conſulter chez luy les affaires importantes. Il trouva cette diſtinction ſi agréable qu'il fit durer aſſes long temps les apparences de ſon mal.

Ce fut alors que le Duc de Medina Celi luy envoya les proviſions d'un bénéfice aſſez conſidérable, pour un de ſes bâtards, et le Connétable ſe voyant ſi bien traité crut devoir prendre cette occaſion pour terminer les différences qu'il avoit avec luy pour la ſucceſſion du Duc de Cardona; le Duc de Medina Celi avoit épouſé ſa fille, et le Connétable la veuve: les

droits de ces deux femmes leurs avoient cauſé de grands procès ſur les quels ils rompirent alors: le Connétable s'en fit un mérite auprès du Duc, et ne laiſſa pas de trouver ſes avantages par la crainte que l'autre avoit de luy, dont il ſe ſervoit pour ménager beaucoup de choſes en attendant que la foibleſſe du gouvernement venant à ſon point comme il eſpéroit, il ſe trouveroit en état d'y avoir plus de part.

Les affaires demeuroient toujours dans la même ſuſpenſion, et l'on s'étonnoit de voir le premier miniſtre ſans ceſſe occupé à donner des audiances et deſpêſcher avec le Roy et le Secrétaire d'Etat, ſans terminer la moindre affaire; on nomma ſeulement Viceroy de la nouvelle Eſpagne le Marquis de La Laguna, frère du Duc de Medina Celi, on le nomma au mois de May pour partir avec la flotte au mois de Juin. La pauvreté

des marchands et la grandeur des droits augmentés par le changement de monnoye, fit douter durant quelque temps, qu'elle pût partir, mais enfin elle ſortit de la Baye de Cadiz le douze Juin très chargée de marchands étrangers. Le Marquis de Grana Ambaſſadeur de l'Empereur, arriva à Madrid à peu près dans ce même temps; quelques agréments qu'il pût eſpérer dans cette cour où il avoit été élevé, et parmi un nombre conſidérable de parens qu'il y trouvoit, il avoit aſſes ſouhaité ſe diſpenſer d'y venir, et l'on prétend que ceux à qui ſon mérite faiſoit ombrage auprès de l'Empereur ne l'avoient fait deſtiner à cette Ambaſſade que pour l'éloigner de Vienne.

Avant que de venir à Madrid, il étoit déjà fort perſuadé de la miſère et de l'accablement d'Eſpagne, mais elle luj parut encore au delà de tout ce qu'il en avoit penſé, et par une

oppoſition aſſes bizarre, il trouva cette cour prête à s'engager à tout ce qu'il voudroit et hors d'état de ſatisfaire au moindre engagement. Il ſongea dès lors à en ſortir le plutôt qu'il pourroit, il fit aſſes entendre qu'il ne prétendoit pas y demeurer plus d'un an : pour le conſoler on luj fit toutes les honnêtetés poſſibles. Les Reines envoyèrent d'abord des préſens conſidérables à la Marquiſe de Grana et à ſes filles ; Le Roy luj paya ſa maiſon, luj donna double franchiſe, et l'on n'oublia rien pour ſes intérêts, et pour ſa ſatisfaction particulière.

Dans les alarmes que la Cour d'Eſpagne avoit eu depuis quelque temps dù côté de l'Italie, de Flandre, et à la frontière de Biſcaye, elle s'étoit trouvée dans une extrême néceſſité d'argent, il avoit fallu prendre quatre ou cinq mil piſtoles de divers particuliers et quelques fois les dé-

parts des couriers avoient été retardés, faute d'avoir de quoy payer leurs voyages. Pour éviter à l'avenir un pareil embarras, le Marquis de Los Balbaſes propoſa au Duc de Medina Celi d'avoir un état au vrai des finances, afin de connoître préciſément les fonds ſur les quels on pouvoit compter dans les beſoins.

Il fit venir le Préſident des finances et les principaux de ce Conſeil, et leurs ordonna de dreſſer cet état, ſur quoy ayant délibéré ils répondirent deux jours après qu'il falloit pluſieurs années pour faire cet état, et la propoſition n'alla pas plus avant.

Le Duc de Medina Celi auſſi bon que facile dans le gouvernement particulier du Palais que dans celuj de l'état, laiſſoit toujours à la Camerera Mayor et à Dom Jeronimo d'Eguya, un pouvoir ſur l'eſprit du Roy aſſez indépendant de luy, et même contraire à ſes intérêts et à ſes

intentions, ſouvent traverſées par les inſpirations ſecrètes qu'ils donnoient au Prince, qui n'en pouvoit recevoir d'ailleurs, parce qu'il ne voyoit en particulier et de ſuite que ces deux perſonnes toujours appliquées à luy donner les vües et les idées qui leurs convenoient. Dans cette obſervation la Camerera Mayor gardoit moins de meſures qu'Eguya, ſe déclaroit aſſez ſouvent ouvertement contre le premier miniſtre, et en pluſieurs occaſions elle en avoit parlé en des termes qui alloient juſqu'à l'indignité; la conduite moderée qu'elle avoit tenue depuis quelque temps avec la Reine, avoit peu duré, elle étoit revenüe à ſon naturel impérieux, et luj donnoit ſouvent de nouveaux chagrins.

Quelque patiente qu'eût été la Reine juſqu'alors, Elle eut plus de reſſentiment contre la Ducheſſe de Terranova, que le premier miniſtre. Après avoir balançé quelque temps,

laſſée enfin de ſes manières Elle en parla au Roy, et le pria de l'ôter d'auprès d'Elle. Il luj répondit d'abord qu'on n'avoit jamais fait dans le Palais un pareil changement, que cependant ſi Elle le ſouhaitoit abſolument, il trouvoit bon qu'Elle eût une autre Camerera Mayor, mais qu'Elle devoit bien penſer au choix qu'Elle vouloit faire, parce qu'après ce changement il n'y auroit plus moyen d'en faire un ſecond.

Elle trouva la Reine Mère froide et indifférente à la première ouverture qu'elle luj fit ſur ce ſujet, et cette diſpoſition auroit pû la décourager ſi une perſonne qui étoit dans la confidence de cette affaire ne l'eût ſoutenüe en lui faiſant comprendre que la Reine Mère ayant tant de raiſons de vouloir le changement qu'on lui propoſoit, affectoit ſans doute d'y paroître indifférente pour ne ſe pas déclarer que quand on luj

propoſeroit en la place de la Ducheſſe de Terranova une Camerera Mayor qui luj fût agréable.

Pour conduire cette affaire avec ſûreté il falloit néceſſairement y engager le Duc de Medina Celi, qui avoit un véritable intérêſt au changement. La Reine s'embarraſſoit de luj en parler dans la crainte de ne pas aſſez bien s'expliquer en Eſpagnol, et d'ailleurs il étoit dangereux que la Camérera Mayor ne découvrit ce qui ſe négotioit ſi le premier miniſtre venoit à parler à la Reine auſſy ſouvent qu'il ſeroit néceſſaire pour l'exécution de ce deſſein. Pour éviter ces inconvéniens, une perſonne qui pouvoit voir la Reine ſans conſéquence fut chargée de toutes ſes intentions, et à la Reine agréa qu'elle le communiquât à Dom Antonio de La Cerda, qui devoit porter au Duc de Medina Celi toutes les paroles dont il ſeroit chargé. La Cerda étoit un

gentilhomme ſûr, et bien intentionné et qui ne manquoit pas d'eſprit. Il aſſura d'abord le Duc des ſentiments de la Reine ſur la Ducheſſe de Terranova, et qu'Elle ne penſoit à mettre en ſa place qu'une perſonne qui luj conviendroit auſſy bien qu'à Elle même. La Ducheſſe de Medina Celi étant venüe quelques jours après ches La Reine, Sa Majeſté luj dit qu'Elle la deſtinoit pour ſa Camerera Mayor. La Ducheſſe s'en défendit ſur le peu de ſanté qu'elle avoit pour ſatisfaire aux devoirs de cette charge, joignant à cette raiſon les embarras d'une famille nombreuſe, l'éducation de ſept filles qu'elle ne pouvoit abandonner, et remerciant la Reine de l'honneur qu'Elle luj faiſoit, elle ajouta qu'elle croyoit que ſa Majeſté ne pouvoit jeter les yeux ſur une perſonne plus propre pour un employ ſi important, que ſur la Marquiſe de Los Velez qui avoit été Gou-

vernante du Roy. La Reine ne laiſſa pas encore de preſſer la Ducheſſe d'accepter la charge; la Ducheſſe la refuſa toujours et elles ſe ſéparèrent ainſy. Apparemment la Ducheſſe de Medina Celi ne nomma la Marquiſe de Los Velez que de ſon chef, et pour ſe dégager, car ſon marj parut toujours favoriſer la Ducheſſe d'Albuquerque.

Tous ces pas ne ſe purent faire ſans que la Ducheſſe de Terranova n'en démêlat quelque choſe. Le Roy qui n'avoit rien de caché pour Dom Jeronimo d'Eguya lui avoit rendu compte de ce que La Reine luj en avoit dit, et d'Eguya l'avoit dit à la Ducheſſe, qui en parla à la Reine, de qui elle n'en put rien tirer.

Il y avoit déjà quelque temps que la Ducheſſe avoit eu des alarmes ſur ce ſujet; conjecturant que les perſonnes qui pouvoient prétendre à ſa

place étoient la Ducheſſe del Infantado, celle d'Albuquerque ou la Marquiſe de Los Velez, elle avoit cherché à les décrier toutes trois dans l'eſprit de la Reine; la Ducheſſe del Infantado comme une femme ſans eſprit, affoiblie d'ailleurs par une extrême vieilleſſe; La Marquiſe de Los Velez comme un eſprit auſtère et fier; elle donnoit le même caractère à la Ducheſſe d'Albuquerque, mais elle l'accuſoit encore d'être ennemie des françois. Elle fit multiplier ces impreſſions dans l'eſprit de la Reine par divers perſonnes, et ſurtout par ſes femmes françoiſes qui étoient demeurées avec Elle. La Reine ne laiſſa pas de parler à la Reine Mère pour la Marquiſe de Los Velez, mais Elle la trouva froide comme la première fois, et ſur ce qu'Elle luj fit conſidérer que la Ducheſſe de Terranova étoit une perſonne odieuſe par ſes actions paſ-

ſées et par ſa conduite préſente, la Reine Mère fit ſemblant de les ignorer et parla d'elle honnêtement. Ce n'eſt pas qu'elle ne la connût bien et qu'elle ne la haït, mais elle ne vouloit point de la Ducheſſe del Infantado ny de la Marquiſe de Los Velez, qui avoient été dans les intérêts de Dom Juan. Il ſe trouva auſſy que le Roy avoit de l'averſion pour cette dernière parce qu'elle avoit été ſa Gouvernante, et dans la ſuite on connût que le premier miniſtre les excluoit toutes deux, et que la Reine Mère et luy, convenoient de la Ducheſſe d'Albuquerque pour la Camerera Mayor. C'étoit celle dont on avoit donné plus d'averſion à la Reine, et l'impreſſion fut ſi forte que ne pouvant ſe réſoudre à la mettre auprès d'Elle, et la Reine Mère auſſy bien que le Duc point des deux autres, l'affaire demeura ſuſpendüe pour un temps, pendant

lequel on parloit d'une quatrième dame pour Camerera Mayor. C'étoit la Marquiſe de Aytona que ſon mérite et ſon honnêteté pouvoient rendre également agréable à l'un et à l'autre parti, mais elle mourut préciſément dans le temps qu'on penſoit à elle.

La Reine ne pouvant revenir de l'averſion qu'on luj avoit donné pour la Ducheſſe d'Albuquerque continuoit à vouloir la Marquiſe de Los Velez, mais ſoit que cette dame connût l'impoſſibilité d'entrer au Palais contre la volonté de la Reine Mère, contre celle du premier miniſtre et du Roy même, ſoit comme elle le diſoit qu'elle craignoit de s'expoſer de nouveau à des fatigues pareilles à celles qu'elle avoit eu, étant Gouvernante du Roy, elle témoigna qu'elle ne penſoit point à cette charge: et il parut que la difficulté de convenir d'une perſonne pour la Reine

laiſſoit la Ducheſſe de Terranova en état d'y demeurer.

Madrid ſe trouvoit alors plein de bruit de guerre, et tout le monde y ſembloit perſuadé que la paix faite l'autre année avec la France ne dureroit pas juſqu'à la fin de la préſente. On voyoit tous les jours de nouveaux chagrins s'élever entre les deux couronnes. Le Roy très chrétien ſe plaignoit de pluſieurs infractions de la part des ſujets d'Eſpagne, qui depuis la paix avoient pillé les ſiens en pluſieurs endroits, fait des priſonniers, pris et brûlé des vaiſſeaux ſans qu'il fût poſſible d'en avoir raiſon à Madrid. Le Marquis de Borgomaniero, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Londres y ſollicitoit publiquement une ligue contre la France, et quittant l'Angleterre pour aller Ambaſſadeur auprès de l'Empereur il demeura un temps en Hollande pour y faire une pareille ſollicitation.

Le Roy de ſon côté fit déclarer aux miniſtres de Madrid que puiſqu'au milieu de la paix on le traitoit comme un ennemi, il chercheroit à prendre ſes avantages, comme il aviſeroit bon être. Il y avoit quelque temps qu'il leurs avoit fait dire que par une ſuite de déclaration par laquelle le Roy Philippe IV. étoit convenu que ſes Ambaſſadeurs ne pourroient concourir avec ceux de France, il prétendoit que les galères d'Eſpagne rendroient les premiers le ſalut aux ſiennes qui ſe mirent en mer au commencement de l'été pour les chercher.

Il trouva encore un autre ſujet d'éclairciſſement en Flandre, où des commiſſaires ayant été nommés de part et d'autre, pour régler les dépendances de ce qui avoit été cédé par le traité de Nimègue, ceux de France ne voulurent point recevoir les mémoires des Eſpagnols, dans les

quels Le Roy d'Eſpagne prenoit le titre de Duc de Bourgogne, et leurs déclarèrent de la part du Roy que ſi dans le 15e Juillet ils n'avoient d'autres pouvoirs où ce titre ne fût point employé ils ſe mettroient en poſſeſſion des dépendances qu'ils prétendoient luj appartenir. En ce que le Roy ayant de tout temps poſſédé légitimement Le Duché de Bourgogne, et la Comté luj ayant été çédée par le dernier traité, il ne pouvoit reſter au Roy d'Eſpagne aucun prétexte pour [retenir le titre*].

On ſçut alors que le 20 Juin il s'étoit conclu une ligue à Londres entre l'Eſpagne et l'Angleterre par laquelle cette dernière s'obligeoit de défendre l'autre en quelque part qu'elle fût attaquée, et de fournir pour cette défenſe trente vaiſſeaux armés avec huit mil hommes de pied. L'Eſpagne ne donnoit rien à

* Ces mots manquent dans le manuſcript.

l'Angleterre, elle promettoit ſeulement de tenir en Flandre douze mil hommes en campagne, ſes places garnies et d'y envoyer cent mil écus par mois. On étoit perſuadé que l'Empereur et les Hollandois pourroient entrer dans cette ligue et l'on jugeoit par les diſpoſitions qui ſe trouvoient de part et d'autre, qu'on ne feroit pas long temps ſans voir une rupture en Flandre.

Il falloit y envoyer un Gouverneur à la place du Duc de Villa Hermoſa, qui demandoit à revenir à Madrid. La Cour fut long temps à le nommer, ou par incertitude, ou par la difficulté du choix, ou peut être même faute d'y penſer. On avoit néanmoins porté le Marquis de Los Balbaſes pour cet employ, et peut être l'auroit il recherché s'il n'avoit eu peur d'être obligé d'y faire des avances qu'il n'auroit pû retirer. On crut un temps que Le Duc de Loraine pour-

roit y venir commander; depuis il ſe repandit un bruit que le Marquis de Grana Ambaſſadeur de l'Empereur en donneroit le gouvernement au Duc de Neubourg: mais enfin vers le commencement du mois de Juillet, le Prince Alexandre de Parme fut nommé pour aller ſuccéder au Duc de Villa Hermoſa. Ce prince eſt frère du Duc de Parme âgé de près de cinquante ans, extraordinairement gros et aſſes gouteux. Il étoit depuis long temps attaché au ſervice d'Eſpagne, il avoit fait quelques campagnes en Eſtramadura et en Catalogne, Général de Cavalerie avec aſſes de réputation et de valeur, mais d'un génie et d'une expérience médiocre, et ſi dérèglé dans la conduite de ſes affaires, qu'avec des ſommes conſidérables qu'il tire tous les ans de ſa maiſon, on l'a toujours vu à Madrid accablé de dettes et dans une pauvreté honteuſe. Comme ce choix parut

extraordinaire dans une conjoncture où la Flandre avoit beſoin d'un homme qui pût la ſoutenir par beaucoup de mérite et de capacité, on diſoit publiquement que les Eſpagnols déſeſpérant de la pouvoir conſerver, l'avoient miſe entre les mains d'un Italien, afin qu'elle ne ſe perdît point dans celles d'un Eſpagnol.

On luj donna 25000 écus pour ſon voyage. Il dépêſcha un courier en France pour avoir des paſſeports, et cependant il prit le chemin de la Corrogne pour s'y aller embarquer.

On le laiſſa partir ſans luj donner les proviſions du gouvernement où on l'envoyoit, ſoit par la lenteur ordinaire de tout ce qui s'expédie à Madrid, ou par un deſſein de l'engager au voyage avant qu'il ne ſçut qu'on ne le faiſoit gouverneur que par interim; l'agent qu'il avoit laiſſé à Madrid ne voulut point recevoir les proviſions dans ces termes;

il y eut quelques conteſtations et enfin on les reforma, et ſans ſpécifier de quelle manière il avoit le gouvernement, on le qualifia en termes généraux de gouverneur.

Depuis plus de vingt ans, Dom Juan avoit toujours eu ce gouvernement en propre juſqu'à ſa mort, on luj en avoit même communiqué les affaires importantes en quelque lieu qu'il fût, et durant tout ce temps, il n'y avoit eu de gouverneur que par commiſſion, hors le Connétable de Caſtille qui dans une conjoncture où la cour étoit mal ſatisfaite de Dom Juan, obtint des proviſions générales ſans ſpécifier commiſſion ny propriété. A peine le Prince de Parme fut il arrivé a Corrogne, qu'il dépêcha un courier à Madrid pour demander de l'argent, mais on ne luj répondit que par un ordre de s'embarquer inceſſament, comme il fit le 18 Septembre, accompagné de quelques

vaiſſeaux Biſcayens, qui tranſportèrent en même temps quatre ou cinq cent hommes de nouvelles levées qui étoient reſtés en Galice.

Il y avoit long temps que l'on cherchoit à remettre cinq ou ſix cent mil écus en Flandre, on avoit commencé pour cela divers traités, qui tous avoient manqué faute du fond néceſſaire pour les premières avances. Enfin au commencement de Juillet, il s'en fit un avec un homme d'affaires nommé Caſtille, à qui on promit cent mil écus en argent et cent autres mil écus en métail de cuivre de la monnoye décriée, le ſurplus étoient des aſſignations éloignées. On s'attendit bien que ſuivant ce qui ſe pratique depuis long temps en Eſpagne ſur ces ſortes de remiſes, le traitant ne payeroit en Flandre que la valeur des deux cent mil écus, attendant pour le payement du reſte, qu'il en eût

touché les fonds, mais dans la ſuite ce traité demeura ſans exécution comme les autres qui avoient été propoſés auparavant.

Les provinces étoient ſi épuiſées qu'en quelques endroits de la Caſtille on étoit obligé pour vivre, de trocquer les marchandiſes, parcequ'il n'y avoit plus d'argent pour acheter. Dans Madrid même il ne s'en trouvoit preſque plus, et l'on y reſſentoit à loiſir les ſuites du changement de la monnoye que l'on avoit fait, avec tant de précipitation. Les perſonnes de qualité dont la dépenſe avoit doublé par ce changement ne pouvoient payer leurs marchands, et les banquiers n'avoient plus de fonds et ne trouvoient point à emprunter; on ne payoit rien dans la maiſon du Roy et les choſes en vinrent à une telle extrémité, que la plus part des petits domeſtiques ayant rendu leurs livrées pour quitter le ſervice, on eut beau-

coup de peine à trouver les moyens de les y faire demeurer.

La maiſon de la Reine qui avoit été toujours abondante, ſe trouvoit depuis aſſez long temps ſans payement, et tous les domeſtiques obligés de vivre à leurs dépens, parceque le fond des aſſignations ayant manqué, les tréſoriers n'étoient point en état de faire les avances des rations qu'il falloit payer chaque jour. La cherté continuoit cependant, et quoy qu'il y eût eu grande récolte des blés on ne voyoit point le pain à meilleur marché dans Madrid, où les monopoles des magiſtrats empêſchoient toujours que l'abondance de la campagne ne pût entrer.

La Peſte s'étendit en même temps dans l'Andalouſie. Elle avoit dépeuplé l'année précédente le royaume de Grenade et la côte de la mer depuis Alicante juſqu'à Malaga ; elle ſe repandit durant celle cy aux environs

de Séville vers Cordüe et la frontière d'Eſtramadura, et juſqu'à la mer du côté de Cadiz où elle fut reconnüe dans le port de Ste Marie, et déclarée ſitôt que la flotte et les galions furent partis, non ſans quelque ſoupçons qu'on l'avoit cachée juſqu'alors pour ne point arrêter le départ de cette flotte. C'étoit un grand embarras pour le commerce et un nouvel accablement qui ſe joignit aux autres miſères d'Eſpagne.

On avoit eu à Madrid le dernier jour de Juin ce qui ne s'y étoit point vû depuis 48 ans. Un Autogéneral de l'Inquiſition, dans lequel il ſe fit avec grande cérémonie la relation publique du procès et de la condamnation de pluſieurs coupables de crimes contre la religion, que l'on avoit raſſemblé de toutes les Inquiſitions d'Eſpagne. Pour cette fonction on avoit dreſſé un grand théatre dans la place major de Madrid, où

depuis ſept heures du matin juſqu'à neuf du ſoir, on fut occupé à voir des criminels, et entendre leurs condamnations. Dix huit Juifs tant hommes que femmes obſtinés, deux relaps, avec un Mahométan furent condamnés au feu, cinquante autres Juifs ou Juives pris pour la première fois et repentant, furent condamnés à quelques années de priſon, et à porter ce qu'on appelle San benito, qui eſt une caſaque jaune avec une croix rouge de St André devant et derrière, dix autres, coupables de doubles mariages, de ſortilèges, et d'autres maléfices parurent avec de grands chapiteaux de carton, la corde au col, une bougie à la main, la peine de ceux cy eſt ordinairement le foüet, les galères ou le baniſſement.

La nuit ſuivante, ceux qui étoient condamnés au feu, furent brûlés hors la ville, ſur un terrain élevé exprès, où ces miſérables avant que d'être

exécutés, eurent à ſouffrir mil tourments. Les moines même qui les aſſiſtoient les brûlant à petit feu avec des flambeaux pour les faire convertir ; pluſieurs perſonnes qui étoient montées ſur le terrein leurs donnoient des coups d'épée, et le peuple les accabloit de pierres.[17]

Ceux qui n'ont point été nourris dans la préoccupation d'Eſpagne, qui fait regarder cette cérémonie avec vénération, trouvèrent étrange que dans la ſéance, l'Inquiſiteur fût beaucoup au deſſus du Roy, et dans une ſituation qui paroîſſoit un trône, que le Roy depuis le matin juſqu'au ſoir eût des criminels devant les yeux et toutes les idées du ſupplice comme un divertiſſement, qu'en ſa préſence et fort près de luy on maltraitoit quelques uns des criminels que les moines battirent pluſieurs fois au pied d'un autel pour les y faire agenoüiller de force.

On y vit les Grands d'Eſpagne faire l'office de Sergent, car outre les Familiers de l'Inquiſition* qui menoient chaque coupable, ceux qui étoient condamnés au feu furent encore amenés ſur le théatre, chacun par deux Grands d'Eſpagne qui les tenoient. On voyoit des moines d'une extrême ignorance haranguant impunément ces Juifs, ſans leurs dire aucunes raiſons de celles qui peuvent détruire leur religion, pendant que quelques uns des criminels répondoient avec autant de ſçavoir que de ſang froid, et quelques autres étoient baillonnés, de peur qu'ils ne parlaſſent. Ils parurent dans tous ces mouvements, juſqu'à leur mort avec une conſtance digne d'une meilleure cauſe, et quelques uns ſe jetèrent eux

* *Familiers* ſont les Sergents et plus bas officiers de l'Inquiſition, et cependant exercés par la nobleſſe à cauſe des grands privilèges qui y ſont attachés.

mêmes dans le feu. Ces ſupplices ne diminuent pas beaucoup le nombre des Juifs qui ſe rencontrent en Eſpagne, et ſurtout à Madrid, où pendant qu'on en punit quelques uns avec tant de rigueur, on en voit pluſieurs autres dans des employs de finances, conſidérés et reſpectés.

Peu après cette exécution, un certain Dom Ventura Dionis, obtint du Roy pour cinquante mil écus, un titre de Marquis. Son père en avoit donné davantage pour avoir l'ordre de St Jacques, et l'on ſçavoit que ſon oncle étoit un des principaux de la Synagogue d'Amſterdam. Il y en a un aſſez grand nombre dans les fermes et dans les recettes des droits du Roy, où d'ordinaire on les laiſſe un temps en repos, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez riches pour mériter d'être récherchés. On leurs tire alors des ſommes conſidérables, pour éviter le dernier châtiment, ce qui fait juger que ce grand

apparat de la punition de quelques miſérables eſt plutôt un effet de l'oſtentation des Inquiſiteurs, que d'un véritable zèle pour la religion.

L'Eſpagne qui depuis long temps n'avoit envoyé de miniſtre à la cour de Savoye, avoit fait agréer dans ces dernières années à Madame Royale que le Duc de Gouvienazzo fût reçut en qualité d'Envoyé. Il étoit ſorti de cet employ pour aller Ambaſſadeur en France il y avoit alors un an, et la cour d'Eſpagne voulant continuer d'entretenir un miniſtre à Turin avoit nommé Dom Antonio de La Cerda pour aller faire compliment au Duc de Savoye ſur ſon mariage avec l'Infante de Portugal, et demeurer en ſuite à Turin avec la qualité d'Envoyé.

Le Comte de Gubernatis, Envoyé de Savoye, en fut averti, il étoit demeuré à Madrid, ſans caractère, attendant la commodité de paſſer en

Portugal où il devoit aller Ambaſſadeur. Comme il étoit mal ſatisfait de n'avoir pû obtenir de juſtice à Madrid ſur toutes les prétentions du Duc ſon maître, il ſe ſervit volontiers de cette occaſion pour donner quelques chagrins aux miniſtres, et déclara au Marquis de Aſtorga, autre fois ſon Commiſſaire, que l'Envoyé d'Eſpagne ne ſeroit pas reçu agréablement en Savoye pour y demeurer. Il fit la même déclaration au Connétable comme Doyen du Conſeil, enſuite alla trouver le premier Miniſtre, et luj dit qu'encore qu'il n'eût point de caractère en cette Cour, il étoit néanmoins aſſez inſtruit des intentions de celle de Savoye pour l'aſſurer qu'on ne ſouhaitoit point y voir un miniſtre d'Eſpagne, adjoutant que S. A. R. ne pouvoit pas être ſans reſſentiment de n'avoir pû depuis tant d'années obtenir juſtice de la Cour d'Eſpagne ſur pluſieurs millions

qu'elle luj doit, ny ſur les honneurs qu'on ne peut refuſer à ſes miniſtres, tels qu'ils les recevoient en France, où le Prince avoit un Ambaſſadeur, comme toutes les têtes couronnées.

Le Duc de Medina Celi prétendoit que le traitement dont la France honoroit les miniſtres de Savoye, ne tiroit à aucune conſéquence pour le Roy ſon maître, dont la grandeur étoit tellement au deſſus des autres Roys que leur exemple ne pouvoit luj ſervir de règle. Le Comte luj répondit qu'il ne prétendoit pas mettre la grandeur des Roys dans la balance, mais que pour juger de celle du Roy très Chrétien, il ne falloit ſe ſouvenir que depuis vingt ans Philippe IV. Roy d'Eſpagne avoit declaré à la face de toute l'Europe par le Marquis De la Fuente que ſes Ambaſſadeurs ne concoureroient point en aucun endroit avec ceux de France. Le Duc témoigna n'avoir

jamais oüi parler de cette déclaration ; cependant cet éclairciſſement empêcha que Dom Antonio de la Cerda ne paſſât en Savoye. Quelque temps après on nomma pour y aller un gentilhomme de la maiſon de Solis, avec un ordre de faire ſes compliments et de revenir incontinent, s'il n'étoit pas bien traité en cette Cour.

Ce fut en ce même temps que la nouvelle vint de Portugal que l'Infante avoit penſé être empoiſonnée : on diſoit qu'un officier qui la ſervoit à table ayant fait emporter ches luy un plat où elle n'avoit pas touché, ſa femme et deux autres perſonnes qui en mangèrent, s'en étoient trouvées mal, avec tous les ſignes du poiſon dont on eut peine à les ſauver. Cet accident fit grand bruit à Liſbonne, et ſi l'on n'eut arrêté le peuple, il auroit ſans doute inſulté l'Envoyé d'Eſpagne. On étouffa néanmoins cette affaire.

Dans le même temps mourut aſſes ſubitement Dom Duarte de Ribeiro de Macedo à Alicante, où il étoit près de s'embarquer pour paſſer en Savoye Ambaſſadeur de Portugal. Il avoit été long temps Envoyé en France, depuis en Eſpagne. Il paſſoit pour homme de mérite et l'on eut de la peine à croire qu'une mort ſi prompte et ſi à point nommé dans la conjoncture où l'on étoit, pût être tout à fait naturelle.

On attendoit depuis quelques jours l'entrée du Marquis de Grana, Ambaſſadeur de l'Empereur. Elle devoit être magnifique ſuivant l'opinion que luj même en avoit répandu, et les moyens que l'Empereur et le Roy d'Eſpagne luy donnoient de pouvoir faire de la dépenſe, car il tiroit par un de ces deux Princes près de quarante mil écus, il en avoit eu plus de 25000 pour ſon voyage. Enfin il fit cette entrée le 22 Juillet avec aſſes

de ſimplicité et d'oëconomie, en livrées griſes avec des carroſſes de médiocre éclat, et s'attira par là le murmure du peuple de Madrid, accoutumé à n'eſtimer que les magnificences folles des cérémonies publiques. Cette entrée avoit été différée quelques jours par l'incident de Dom Diego de Bracamonte, Ambaſſadeur de Malthe qui prétendit comme il avoit fait l'année précédente à l'entrée du Marquis de Villars, que ſon carroſſe ſuiveroit immédiatement celuj du dernier Ambaſſadeur de Chapelle, et précéderoit ainſy les ſeconds carroſſes de l'Ambaſſadeur qui faiſoit ſon entrée. Le Marquis de Grana ſe défendit de cette prétention par l'exemple du Marquis de Villars, et fit ſon entrée à cheval ſelon la coutûme ; après lui marchoit un carroſſe du Roy, puis ſon premier carroſſe, un du Cardinal, un du Nonce, un de l'Ambaſſadeur de

France, un de celuj de Veniſe, après lequel alloient quatre autres carroſſes du Marquis de Grana. Il n'eut pas le même ſuccès dans la difficulté quī luj ſurvint avec Dom Jeronimo d'Eguya ſur la première viſite. Il prétendit que c'étoit à ce Secrétaire d'Etat à la lui rendre, comme ſes prédéceſſeurs dans ſa charge l'avoient toujours rendüe les premiers aux autres Ambaſſadeurs d'Allemagne. Dom Jeronimo répondit que tous les Ambaſſadeurs luj rendoient la première viſite, et qu'il ne prétendoit point faire d'exception pour celuj de l'Empereur. Les autres Ambaſſadeurs ne convinrent point qu'ils luj duſſent la première viſite et de plus à l'Eſcurial où étoit la Cour, Dom Jeronimo d'Eguya alla le premier ches le Marquis de Grana à une heure qu'il n'étoit point au logis et prétendit avoir ſatisfait à la viſite qu'il demandoit, mais le Marquis

ne ſe la tint point pour faite à moins qu'il ne la reçût en perſonne. Ainſy ils demeurèrent ſans ſe voir et le Marquis de Grana fut très mal ſatiſfait du Secrétaire d'Etat.

Depuis que le premier miniſtre avoit tâché inutilement d'éloigner le Père François de Reluz, Confeſſeur du Roy, ce Père paroiſſoit aſſes affermi pour ne craindre plus quelque nouvelle tentative; cela même l'avoit plus étroitement lié avec la Ducheſſe de Terranova et Dom Jeronimo d'Eguya, qui continuoit à ſe ſervir de luy pour imprimer plus fortement au Roy par ſa conſcience ce qu'il luj inſpiroit d'ailleurs; comme tous deux n'aimoient point le Duc, particulièrement la Ducheſſe de Terranova qui ne pouvoit ignorer qu'il cherchoit à la faire ſortir du Palais, elle engagea le Confeſſeur déjà piqué contre le miniſtre, à le ruiner autant qu'il pourroit dans

l'eſprit du Roy en luy faiſant voir les malheurs de l'Etat et qu'on n'y apportoit aucun remède. Le Confeſſeur les repréſenta fortement au Roy, luy dit qu'il en étoit reſponſable, que ſi ſa jeuneſſe et ſon peu d'expérience ne luj permettoient pas d'y pourvoir luj même, il devoit en charger des miniſtres capables, et ſi ceux à qui il en avoit commis le ſoin ne l'étoient pas, il devoit les changer. Il luj répéta pluſieurs fois les mêmes diſcours, le preſſa ſouvent, et alla un jour juſqu'à luj dire que s'il n'y mettoit ordre il ne pouvoit plus luj donner l'abſolution.

Enfin il l'embarraſſa tellement, que le Roy ſenſible aux impreſſions de conſcience, fit appeler le premier miniſtre, luj découvrit ſon embarras et ſes craintes que le Confeſſeur ne vouloit plus l'abſoudre, et luj en conta les raiſons. Le Duc loüant d'abord les intentions du Confeſſeur

dit, que véritablement c'étoit un homme de bien mais peu éclairé, un homme que Dom Juan avoit tiré du fond d'un couvent de province ſans connoiſſance des choſes du monde, qui n'avoit jamais confeſſé que des moines comme luy, à qui la tête tournoit quand il s'étoit trouvé chargé de la conſcience du Roy ; le conſola ſur le ſujet des affaires, l'aſſurant qu'on travailloit ſans ceſſe à les rétablir, que ce n'étoit pas l'ouvrage d'un jour, que cependant il y avoit de l'extravagance à venir ainſy troubler ſa Majeſté, qui pouvoit bien choiſir un Confeſſeur plus capable de luj mettre la conſcience en repos, et de luj faire connoître ſes véritables devoirs.

Le Roy qui cherchoit à ſortir de l'embarras préſent entra aſſez dans la penſée de changer de Confeſſeur qui l'alarmoit ſi crüellement. Il n'eut beſoin pour en prendre la dernière

réſolution que de la voir appuyée par Dom Jeronimo d'Eguya qui étoit ſon conſeil ſecret. Il eſt vrai que d'Eguya étoit en liaiſon avec le Confeſſeur par les intérêts que j'ai déjà marqué, mais comme il vit que c'étoit un eſprit ſans ménagement qui dans cette occaſion s'étoit entièrement abandonné à la paſſion que la Camerera Mayor avoit de détruire le Duc, il jugea qu'il pouvoit y avoir à craindre pour luy dans un changement de miniſtre, au lieu qu'il ſe croyoit en ſureté avec la bonté de celuici, de ſorte que peur des ſuites il crut devoir ſacrifier ſon ami le Confeſſeur; il n'oppoſa rien au Roy contre ce que luj avoit dit le Duc, et laiſſa réſoudre ſa perte. Comme on avoit dès auparavant propoſé le Père Bajona pour remplir ſa place, et que depuis, on avoit toujours continué d'en dire du bien au Roy, il fut facile de le luy faire agréer, et ce fut le ſeptième Confeſſeur qu'on avoit

fait changer au jeune Prince depuis cinq ans.

Le Père Bajona avoit été propoſé pour cet employ dès le temps de Dom Juan, qui le voulant exclure, n'en trouva pas d'autres raiſons que de dire qu'il étoit François, quoy qu'en effet il fût de la Navarre Eſpagnole. Son prédéceſſeur refuſa conſtamment l'Evêché de Placentia, mais il ne voulut point quitter la place de conſeiller qu'il avoit dans l'Inquiſition, où il doit y avoir toujours un Dominicain qui eſt d'ordinaire le Confeſſeur du Roy.

Un mois après la diſgrâce du Confeſſeur, on vit la Camerera Mayor ſortir du Palais dans le temps qu'elle y paroiſſoit plus affermie. Il eſt vray qu'elle avoit ſçu une partie de ce qui s'y étoit paſſé contre elle, elle croyoit bien que la Reine et le premier miniſtre travailloient à l'éloigner, mais elle ſe tenoit aſſurée du Roy,

par elle même et par Dom Jeronimo d'Eguya ; peut être qu'elle comptoit encore ſur ce que jamais Camerera Mayor n'avoit été dépoſſédée contre ſon gré. Elle n'étoit pas tout à fait éclaircie des intentions de la Reine à ſon égard ; apparemment elle ne la craignoit pas aſſez pour s'en mettre en peine. Il eſt certain que dans les derniers temps au lieu de la ménager elle luj donnoit plus de dégoût que jamais juſques dans les moindres choſes, et l'on a eu lieu de croire par tout ce que l'on a vû de ſa conduite, que ſa violence naturelle l'emportoit ſur tout ce que le bon ſens luj pouvoit inſpirer. Elle ne penſa à ſe maintenir avec la Reine que par la terreur, luj ménageant des embarras avec le Roy et cherchant à broüiller l'un et l'autre avec la Reine Mère.

Depuis que la Marquiſe de Los Velez avoit témoigné qu'elle ne pré-

tendoit point entrer au Palais, la Reine toujours prévenüe des impreſſions qu'on luj avoit donné contre la Ducheſſe de Albuquerque s'étoit attachée à vouloir que la Ducheſſe del Infantado fût ſa Camerera Mayor, mais on luj fit connoître qu'en vain Elle cherchoit à mettre dans cette charge une perſonne déſagréable à la Reine Mère et au premier miniſtre: que quand Elle pourroit l'y faire entrer ce ſeroit s'expoſer à perdre pour toujours les liaiſons qui luj étoient néceſſaires avec l'un et avec l'autre: que tous deux ſouhaitoient mettre près d'Elle la Ducheſſe de Albuquerque, que c'étoit une femme d'eſprit, nourrie au Palais, la ſeule dont la Reine Mère pût luj répondre et que le Duc pût gouverner, qu'elle faiſoit les liens qui l'uniroient avec le miniſtre, et que cette union étoit le véritable moyen de ſe conſerver du pouvoir et du repos.

La Reine ſe rendit enfin, et convint avec la Reine Mère et le Duc de Medina Celi de faire entrer la Ducheſſe de Albuquerque en la place de la Ducheſſe de Terranova. La Reine Mère eut beſoin pour obliger le Roy au changement, de luy parler avec hauteur et de détruire par autorité dans ſon eſprit tout ce que la Ducheſſe de Terranova et Dom Jeronimo d'Eguya y avoient établi en ſa faveur depuis un an, mais elle le luy fit réſoudre, et toutes choſes étant concertées, le 26 d'Août, Dom Pedro d'Aragon fut chargé de dire à la Ducheſſe de Terranova, l'état où elle étoit, ce que ſouhaitoit la Reine, les raiſons qui devoient la porter à obeïr et à en parler elle même au Roy. Peu de jours avant que Dom Pedro d'Aragon luj parlât, elle avoit demandé à la Reine ce que c'étoit que le bruit répandu partout qu'on luj ôtoit ſa charge; la Reine luj

avoit répondu comme ſi Elle n'en avoit rien ſçu.

Enfin ſur ce que Dom Pedro d'Aragon lui avoit dit, ſoit qu'en effet elle fût réſolüe de ſuivre la néceſſité de ſe défaire de ſa charge, ou qu'elle eſpérât encore que le Roy n'en conviendroit point, elle prit le temps de luj parler elle même un peu avant le ſouper, mais elle le trouva tellement diſpoſé, que ſur la première demande il luy donna la permiſſion de ſe retirer, et enſuite à ſon coucher, avec un air auſſy tranquille et auſſy peu embarraſſé que s'il ne luj étoit rien arrivé.

Le lendemain matin elle alla prendre congé de la Reine avant qu'Elle fût levée, et luj dit ſeulement qu'elle étoit fâchée de ne l'avoir pas auſſy bien ſervie qu'elle l'auroit ſouhaité, ſans répandre une larme, ny donner la moindre marque de douleur, et comme la Reine parut

s'attendrir un peu, elle luj dit fièrement qu'une Reine d'Eſpagne ne devoit pas pleurer pour ſi peu de choſe, et fit paroître la même fermeté en prenant congé des dames du Palais qui étoient toutes en larmes, leurs diſant ſeulement que la Reine avoit une Camerera Mayor qui la ſerviroit mieux : et ſur ce qu'on luj demanda ſi elle ne viendroit pas quelques fois au Palais elle proteſta de n'y entrer de ſa vie, et qu'elle alloit s'enfermer dans ſa maiſon juſqu'à ce qu'elle ſe retirât en lieu où ſont les plus grands biens. On avoit réſolu de luj conſerver ſes appointemens et les honneurs de ſa charge, de donner l'ordre de la Toiſon au Duc de Monteleon mary de ſa petite fille, et la Vice Royauté de Galice au Duc de Hijar ſon gendre, mais on ſçut qu'elle refuſoit toutes ces grâces avec autant de hauteur qu'elle en avoit fait paroître en ſortant du

Palais.[18] Deux heures après que la Ducheſſe de Terranova eut quitté le Palais, la Ducheſſe d'Albuquerque vint prendre poſſeſſion de ſon appartement et de ſa charge. Elle eſt âgée de 55 ans, veuve du Duc de Albuquerque ainée de la maiſon de La Cueva et belle mère de ſon cadet, à préſent Duc de Albuquerque, à qui elle avoit fait épouſer ſa fille unique, qu'elle avoit eu de ſon frère. On la vit prendre dans le Palais une conduite toute oppoſée à celle de la Ducheſſe de Terranova, et l'on jugea qu'étant entièrement dépendente de la Reine Mère, elle ſuivoit les intentions de douceur et de ménagement que cette Princeſſe avoit toujours fait paroître pour la Reine ſa belle fille.

Ce changement en attira un autre peu de jours après, quand le Roy qui juſqu'alors avoit paru s'oppoſer à beaucoup de choſes innocentes qui auroient

pu donner du plaiſir et de l'amuſement à la Reine luy dit tout d'un coup qu'il falloit ſe divertir, qu'Elle ſe promenât, et qu'Elle montât à cheval, Il luy permit même de ſe coucher auſſy tard qu'Elle voudroit, pourvû qu'Elle luj laiſſât la liberté de ſe coucher à huit heures ſuivant la coutûme, qu'il changea encore quelques jours après pour ne ſe coucher qu'à dix, et on luj vit preſque en un moment prendre des manières avec La Reine toutes oppoſées à celles qu'il avoit eu pour Elle depuis qu'Elle étoit à Madrid. Comme on n'avoit point douté que les premières ne luy euſſent été inſpirées par la Ducheſſe de Terranova, on fit à la nouvelle Camerera Mayor tout l'honneur de cette nouvelle douceur. Dans tout ce mouvement on crut reconnoître le pouvoir de la Reine Mère, qui ſeule s'attachant à vouloir mettre la Ducheſſe de Albuquerque

auprès de la Reine, en fit convenir le premier miniſtre. On étoit perſuadé dans le monde qu'elle avoit fait donner le gouvernement de Flandre au Prince de Parme pour reconnoître l'attachement qu'il avoit conſervé pour elle, lorſque Dom Juan la perſécutoit; mais on alla juſqu'à croire que ſon pouvoir avoit donné de la jalouſie au conſeil d'Etat, lorſque ce corps qui propoſe au Roy des ſujets pour remplir les grands gouvernements ayant nommé à Sa Majeſté ſuivant la coutûme trois perſonnes pour la Vice Royauté du Pérou, le Roy ſans s'y arrêter nomma Dom Melchior Navarra, uniquement dépendant de la Reine Mère dont il tenoit toute ſa fortune.

Dom Melchior Navarra étoit un Aragonnois de médiocre naiſſance, dont le premier employ étoit d'être avocat. Il devint enſuite Régent c'eſt à dire conſeiller à Naples d'où il

vint à Madrid être fiſcal du conſeil d'Aragon. La Reine Mère qui alors étoit Régente, n'ayant pû faire le Prince de Aſtillano Vice Chancelier d'Aragon par les oppoſitions du Conſeil d'Etat et de la Junte du gouvernement, donna pour ſe venger d'eux, cette grande charge à Dom Melchior Navarra, et par ce moyen l'entrée dans la Junte.

On trouva qu'il avoit peu de naiſſance pour une ſi grande élévation, mais le public fit juſtice à ſon mérite, et les perſécutions qu'il ſouffrit depuis de Dom Juan, achevèrent de luy donner de l'eſtime et de la réputation ; de ſorte qu'après la mort de ce Prince il revint de l'exil où il l'avoit envoyé, entra en même temps au Conſeil d'Etat, et peu après fut nommé Viceroy du Pérou, c'eſt à dire, à un employ grand, paiſible, et abſolu, d'où un homme de bien Eſpagnol, peut en quatre ou cinq

ans rapporter pluſieurs millions. Il partit de Madrid avec des ordres très ſévères pour punir les malverſations de pluſieurs gouverneurs des Indes, mais ſelon l'uſage du gouvernement d'Eſpagne ces apparences de juſtice dans les commencements d'un employ ſe terminent d'ordinaire à juſtifier les coupables dans la ſuite, en partageant le profit des concuſſions qu'on auroit dû châtier.

Il ſe répandit alors dans le monde que la nomination de Dom Melchior Navarra à la Vice Royauté de Pérou avoit coûté la vie au Marquis de Santa Cruz, Général des galères d'Eſpagne. Il ſe trouvoit ſi pauvre que tous les moyens de ſubſiſter luj manquoient. Dans un état ſi malheureux il chercha des reſources et n'en trouva point de meilleure dans ſon imagination que la Vice Royauté de Pérou. Il ſe perſuada qu'à un homme de ſa qualité avec les ſervices

de ſes prédéceſſeurs et la conſidération de ſon père le Comte de Chinchon, Conſeiller d'Etat, le ſuccès d'une prétention devoit être auſſy infaillible qu'il ſe le croyoit néceſſaire. Il vint à Madrid pour ſolliciter cet employ, mais le Roy en ayant diſpoſé en faveur de Dom Melchior Navarra, le Marquis de Santa Cruz fut ſaiſi d'un ſi profond chagrin qu'il tomba dans une maladie dont il mourut en peu de jours.

On vit alors à Madrid par un exemple aſſez extraordinaire revoquer un Vice Roy ſans autre raiſon que d'avoir fait une action également juſte et néceſſaire ; c'étoit le Duc de Veraguas, alors Viceroy de Valence : ce petit royaume compris dans celuj d'Aragon a de tout temps été rempli de partis et de factions, dont les chefs ſont toujours ſoutenus d'un nombre d'hommes qu'ils entretiennent appellés Bando-

liers ou Bandits; leur ſeuls employs ſont les aſſaſſinats et les ſéditions. Entre ces chefs de parti un moine apoſtat de l'ordre des Auguſtins s'étoit rendu fameux par un grand nombre de crimes, il fut pris les armes à la main, et convaincu par l'action même dans laquelle on le prit.

Le Vice Roy réſolu d'en faire un exemple ſur le champ, eût quelques ſcrupules ſur ce que les loix du païs donnoient un certain nombre de jours aux criminels avant leur exécution, et que d'ailleurs celuy là comme moine ſembloit ſujet à la juridiction eccléſiaſtique; ſur cette difficulté il conſulta ſon Confeſſeur Jéſuite, un provincial de Cordeliers, et un guardien des Capucins. Les deux premiers furent d'avis que l'intérêſt du ſervice du Roy et la ſureté publique devoient l'emporter ſur le ſcrupule de la juridiction eccléſiaſtique et des privilèges du païs: que ce criminel

s'étoit rendu indigne de l'un et de l'autre, et que le moindre délay pouvoit être dangereux ſi les bandits avoient le temps de s'aſſembler pour ſauver le coupable. Le Vice Roy ſuivant ce ſentiment le fit juger et exécuter en vingt quatre heures.

La juſtice eccléſiaſtique le réclama un peu avant ſon ſupplice; l'Archévêque piqué de ce que l'on ny avoit pas déféré, mit la ville en interdit et ſouleva tellement le peuple, que le Vice Roy ſe trouva dans la néceſſité de ſortir de la ville. Ils écrivirent de part et d'autre pour juſtifier leur conduite à la Cour, où ſuivant la coutûme on fit une Junte, compoſée du Confeſſeur du Roy, d'un autre Dominicain et d'un Jéſuite, pour décider cette affaire. L'Archévêque de Valence étoit de l'ordre de St Dominique, il en avoit été Général, ce fut une raiſon ſuffiſante à ſes confrères, pour décider en ſa faveur.

Le Duc de Veraguas eût tort, il fut deſtitué de ſon poſte et le Comte de Aguilar envoyé ſur le champ en ſa place pour prendre poſſeſſion de la Viceroyauté de Valence.

Pendant que la Cour agiſſoit avec tant de rigueur contre ce Viceroy dont elle auroit dû appuyer la conduite, elle ſouffroit la déſobëiſſance du Marquis de Las Navas, Viceroy de Sicile et le mépris qu'il faiſoit ouvertement des ordres du Roy. Il avoit perſécuté l'Archévêque de Palerme avec tant de violence que ce prélat avoit été contraint d'abandonner la ville. Le Roy voulant luj donner quelque ſatisfaction après un ſi mauvais traitement, luy écrivit avec des marques d'eſtime et beaucoup de déplaiſir de ce qui s'étoit paſſé, envoya la lettre au Vice Roy et luj commanda de la rendre à l'Archévêque. Il reçut la lettre et ne la rendit point; on luy redoubla le même

ordre pluſieurs fois, il continua toujours à déſobéir et on ceſſa de lui commander ſans autre raiſon apparente que parcequ'il avoit tort, et qu'il devoit marier ſon fils à la fille du premier miniſtre.

Le Marquis de Liche[19] étoit alors Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, on l'y avoit envoyé depuis quelques années pour l'éloigner de la Cour, où ſon génie vif et entreprenant le faiſoit appréhendre. Il avoit tâché d'éviter cet employ, il étoit même demeuré, aſſez long temps ſur les côtes d'Eſpagne ſans vouloir s'embarquer, mais en fin ayant paſſé à Rome, il y ſoutint l'Ambaſſade avec beaucoup d'éclat et de magnificence. Depuis le miniſtère du Duc de Medina Celi il fit ſon poſſible pour avoir permiſſion de revenir, mais on le craignoit plus qu'auparavant, dans la penſée qu'étant de retour à Madrid il pourroit ſe joindre au Comte de

Monterey. L'union de ces deux frères faiſoit peur à la Cour, d'ailleurs le Duc de Medina Celi vouloit profiter de l'abſence du Marquis de Liche pour quelques établiſſements qu'il prétendoit faire à ſon préjudice et par le jugement de quelques procès de famille qu'il avoit contre luy. Le Marquis de Liche ne pouvant obliger la cour à le rappeller par raiſon, chercha à l'y engager par néceſſité, en ſe faiſant tant d'affaires à Rome avec le Gouverneur, que le Pape demandoit inceſſament qu'on luj envoyât un ſucceſſeur; on ne pouvoit s'y réſoudre, et l'on joignit aux autres raiſons de le tenir à Rome, celle de la perte des franchiſes et des privilèges du quartier ſur leſquels le Pape s'étoit déclaré qu'il ne les conſerveroit plus qu'aux Ambaſſadeurs qui étoient pour lors à Rome, et que leurs ſucceſſeurs n'en pourroient joüir.

Parmi les chagrins que le Marquis de Liche et la Cour de Rome ſe donnoient l'un à l'autre, le Marquis en reçut un ſenſible au ſujet du mariage de Dom Pedro d'Aragon ſon oncle. Ce vieux Seigneur frère du feu Duc de Cardona et du Cardinal d'Aragon, ſe trouvoit âgé de plus de ſoixante dix ans, riche des dépoüilles du Royaume de Naples, où il avoit été Vice Roy; mal ſain et ſans enfans après deux mariages il en voulut tenter un troiſième, et s'engagea à épouſer une des filles du Duc de Medina Celi, âgée de ſeize à dix ſept ans. Comme elle étoit ſa petite nièce parceque la Ducheſſe de Medina Celi eſt fille du Duc de Cardona, l'on envoya à Rome pour une diſpenſe. Le Marquis de Liche neveu de Dom Pedro d'Aragon par ſa mère, et oncle de la nouvelle épouſe pour laquelle on demandoit cette diſpenſe, prit un extrême ſoin

d'en ſolliciter l'expédition. Après mil difficultés pour ne la point accorder, on la luj refuſa abſolument. Il l'écrivit à Madrid, mais par un contre temps ſenſible pour luy, le même ordinaire qui portoit la lettre portoit au Nonce à Madrid cette diſpenſe expédiée gratis avec tout l'agrément poſſible. Le Nonce le rendit à Dom Pedro d'Aragon comme il achevoit de lire la lettre du Marquis de Liche qui luj en marquoit le refus.

Depuis que la Reine étoit à Madrid, on ne l'avoit point vüe ſortir que pour aller avec le Roy paſſer quelques jours au Pardo ou à quelques autres maiſons de chaſſe aux environs : dans le mois de Septembre le Roy eût envie de la mener à Aranjuez ou pour luy faire voir les belles promenades de cette maiſon, ou, comme on diſoit à Madrid, pour éviter le mauvais préſage de com-

mencer ſa première ſortie par l'Eſcurial, le tombeau des Roys et des Reines d'Eſpagne.

Ce voyage de l'Eſcurial paroiſſoit infaillible, par un uſage établi depuis long temps, qui oblige les Roys d'Eſpagne d'y aller tous les ans paſſer le mois d'Octobre ſans en pouvoir revenir que le ſecond jour de Novembre, c'eſt à dire, après avoir aſſiſté à l'office des morts qui ſe fait ce jour là pour les Roys enterrés dans le Panthéon.

Mais le voyage du Roy n'étoit qu'une envie particulière de ſa Majeſté, embarraſſante pour les miniſtres qui ne trouvoient point de fonds pour en faire la dépenſe. Ils parurent néanmoins en faire les préparatifs, ils en flattèrent le Roy, et tandis qu'ils l'amuſoient par ces apparences, ils ſçurent faire naître des difficultés qui rompirent inſenſiblement le voyage, tantôt à cauſe des

méchants chemins, tantôt pour le mauvais air de ce lieu après les pluies qui étoient ſurvenües. Ils l'envoyèrent reconnoître par des médecins affidés, ils allèrent même juſqu'à faire partir quelques mulets pour porter des équipages par avance, et ne rompirent le voyage qu'un jour avant qu'on avoit pris pour le départ. Juſqu'à ce moment le Roy crût aller, pendant que tout Madrid ſçavoit dix jours auparavant qu'il n'iroit point, et que les miniſtres l'avoient dit à leurs amis.

La Reine après les réflexions que luy firent faire ſur ce procédé quelques perſonnes attachées à ſes intérêts, ne pût s'empêſcher d'en parler au Roy et de luy faire remarquer la manière dont ſes miniſtres le traitoient, que s'il y avoit des raiſons véritables pour ne point faire ce voyage, les luy dire et non pas le mener comme un enfant et chercher

à le tromper ſi groſſièrement. Ce diſcours de la Reine qui fût ſçu de quelques courtiſans donna un peu à penſer aux miniſtres, et fit juger qu'elle pourroit peut être dans la ſuite prendre quelque autorité, ce fut apparemment la raiſon qui détermina les miniſtres au voyage de l'Eſcurial, que ſans cette appréhenſion ils auroient bien pu rompre comme celuj d'Aranjuez. Ils cherchèrent par toutes ſortes de moyens à ramaſſer l'argent néceſſaire pour le faire, ils vendirent un gouvernement aux Indes quarante mil écus, et deux charges de Contador vingt cinq mil. Ils prirent tout l'argent échu des entrées et des doüanes de Madrid deſtiné pour le payement des franchiſes des Ambaſſadeurs et des rentes de la ville, et ſe ſervirent de la moitié d'un de cent mil écus deſtiné pour payer l'équipage des galions dont le départ fut retardé par cette raiſon.

Enfin le ſeptième Octobre leurs Majeſtés partirent pour l'Eſcurial; le premier miniſtre et le Secrétaire del deſpacho univerſal les ſuivirent, le grand maître d'hotel avec deux maîtres d'hotel ordinaires, quatre gentilſhommes de la chambre, deux deſquels faiſoient encore les fonctions, l'un de grand veneur, et l'autre de premier écuyer. L'Amirante de Caſtille ne ſuivit que quinze jours après, pour ſa charge de grand écuyer: la Reine mena toutes les dames et ſeulement ſix femmes de chambre. Le Marquis de Aſtorga ſon grand maître d'hotel, et le Marquis de Villa Maina ſon premier écuyer. Le Duc de Oſuna, grand écuyer demeura à Madrid. Elle ſe ſervit à l'Eſcurial de la liberté que le Roy luj avoit donné de monter à cheval, c'eſt à dire, pour aller au devant de luy quand il revenoit de la chaſſe, et pour faire quelques promenades

dans les allées de la prairie, qui eſt au deſſus de l'Eſcurial ; mais ſoit par l'agitation de cet exercice dont Elle avoit perdu l'habitude depuis un an, ou par le changement d'air, Elle ſe trouva mal peu de jours après être arrivée ; elle eut un vomiſſement et quelques reſſentiments de fièvre ; ce fut néanmoins une indiſpoſition ſans ſuite qui ne l'empêſcha pas de reprendre peu de jours après le plaiſir de la promenade.

Le Roy ſe donnoit entièrement à la chaſſe. Il en fit une entre autres à la manière d'Allemagne où il ſe trouva grand nombre de daims, de cerfs, dans les voilles et on en tua plus de deux cent. Ces chaſſes étoient aſſes ſolitaires ; le Roy n'y menoit ordinairement que le grand veneur, et le premier écuyer. A celle dont je viens de parler, il n'y eut outre ces deux grands officiers, que le premier miniſtre et l'Am-

baſſadeur d'Allemagne. La Reine qui auroit pû s'y trouver ſi Elle l'avoit voulu, préféra le plaiſir de la promenade à celuj de voir tuer à coups de fuſil tant de bêtes enfermées.

Au milieu de ces divertiſſements de l'Eſcurial il parut quelque froideur entre la Reine et le premier miniſtre. Elle avoit demandé au Roy la diſpoſition d'un certain gouvernement aux Indes. Il le luj avoit accordé d'abord, mais le premier miniſtre luj ayant remontré que ce gouvernement ſe pouvoit vendre dix à douze mil piſtoles que Sa Majeſté pouvoit employer à ſes dépenſes preſſantes, le don n'eût point de lieu, et le premier miniſtre en fut broüillé avec la Reine qui s'étoit laiſſée engager à cette demande par une de ſes femmes de chambre françoiſes, à qui l'on offroit de l'argent pour ce gouvernement.

Elle auroit eu plus de ſujet d'être mal ſatisfaite du premier miniſtre dans l'affaire de la Connétable Colonna,[20] qui fut enlevé alors de Madrid ſur un ordre du Roy et menée priſonnière au Château de Ségovie, contre la parole expreſſe que le miniſtre avoit donné à la Reine par la Ducheſſe ſa femme, qu'on ne feroit rien contre la Connétable tant que la Cour ſeroit à l'Eſcurial. Cette dame, nièce du Cardinal Mazarin avoit relevé la maiſon Colonna par les grands biens qu'elle avoit tiré de la fortune de ſon oncle. Elle avoit demeuré à Rome pluſieurs années avec ſon mary dans toute la liberté de France, elle pouvoit être la femme d'Italie la plus heureuſe, ſi ſon inquiétude naturelle, et peut être quelque ſouvenir de France un peu trop vif pour ſon repos luj euſſent permis d'en joüir. Elle abandonna d'elle même ce bonheur, s'en fuit à Rome, s'em-

barqua avec la Ducheſſe Mazarin ſa ſoëur, paſſa en France où n'ayant pas eu la liberté de venir à la Cour, elle alla à celle de Savoye qu'elle quitta peu après pour paſſer en Flandre. Elle fut arrêtée d'abord, mais enſuite elle s'embarqua pour venir en Eſpagne et demeura à Madrid avec aſſez de liberté dans les commencements; depuis elle fut obligée d'entrer dans un couvent à condition que ſi elle en ſortoit le Roy la remettroit entre les mains de ſon mary. Elle ne ſe ſouvint point aſſez de cette loy, et la curioſité de voir l'entrée de la Reine, la fit ſortir du couvent pour aller chez la Marquiſe de Los Balbaſes, ſœur de ſon mary. Le Marquis de Los Balbaſes la garda quelque temps, juſqu'à ce qu'il eût un ordre du Roy pour la conduire à un couvent de campagne à quatre lieües de Madrid. Cependant le Connétable Colonna

qui depuis quelques années étoit Vice Roy d'Aragon vint à la cour d'Eſpagne avec ſes enfans. Il fit revenir d'abord ſa femme dans un couvent de Madrid et peu après elle vint demeurer chez luj, c'eſt à dire dans la même maiſon ſans aucune commerce enſemble. Elle fut quelque temps en cet état avec la liberté de faire des viſites, elle alloit même ches la Reine; mais comme le Connétable parla d'aller en Italie et de l'emmener avec luy, la crainte des ſuites de ce retour luy fit ſouhaiter de demeurer à Madrid dans un couvent, ainſy qu'elle le témoigna quand elle reçut ordre du Roy de s'expliquer ſur ce ſujet. Pour régler les prétentions oppoſées du mary et de la femme, on fit une Junte du Confeſſeur du Roy, de l'Inquiſiteur Général et de Dom Melchior Navarra qui décidèrent qu'on la mettroit priſonnière dans le Château de Ségovie;

Le Marquis de Los Balbaſes avoit tenté l'année précédente d'avoir un ordre pour l'y conduire, mais le Connétable de Caſtille et l'Amirante s'y étoient oppoſés, et alors le premier miniſtre n'y prenoit pas intérêſt, comme en cette dernière occaſion.

Dans l'appréhenſion de ce jugement, la Connétable avoit fait demander la protection de la Reine, qui tira parole du Duc de Medina Celi qu'on ne l'exécuteroit point contre elle tant que la Cour ſeroit à l'Eſcurial. Cependant huit jours après qu'elle y fut, un Conſeiller du Conſeil Royal accompagné d'officiers de juſtice, et ſoutenu du Connétable Colonna, et du Marquis de Los Balbaſes, avec nombre de gens armés, vint à onze heures du ſoir rompre la porte de l'appartement de la Connétable, et après de grandes violences l'emmenèrent priſonnière toute la nuit au Château de Ségovie.

Il parut extraordinaire qu'on traitât ainſy une femme de qualité qu'on n'accuſoit d'aucun crime, qui eſt dans la maiſon de ſon mary et qui ne demandoit que d'être enfermée dans un couvent pour le reſte de ſa vie. Après la parole qu'on avoit donnée à la Reine, il étoit étrange d'employer le nom et l'autorité du Roy pour maltraiter une femme et ſatisfaire l'animoſité particulière de Los Balbaſes, car on étoit perſuadé que luj ſeul avoit engagé le Connétable à cette violence, qui depuis long temps laiſſoit ſa femme en repos, et auroit apparemment conſenti qu'elle demeurât à Madrid dans un couvent comme auparavant, c'étoit Los Balbaſes qui avoit ſollicité contre elle les ordres du Roy, c'eſt à dire du premier miniſtre, dont la fille en même temps alloit épouſer le fils ainé du Connétable. Rien ne paroiſſoit plus mal aſſemblé que le

mariage de ce fils, et le traitement qu'on faiſoit à la mère qui par ſes grands biens avoit ſauvé la ruine de la maiſon, et dont les alliances relevoient ſes enfans par la proximité de pluſieurs grands Princes.[21]

Le bruit de cette affaire particulière finit bientôt par celuj que fit à la cour d'Eſpagne la nouvelle venüe de Flandre, que ſix vaiſſeaux de l'Electeur de Brandebourg avoient enlevé à la vüe d'Oſtende un grand vaiſſeau du Roy d'Eſpagne prêſt à faire voile pour Cadiz chargé de la valeur de plus de trois cent mil écus en marchandiſes. On ſe ſouvint d'abord de la manière dont l'Envoyé de Brandebourg étoit ſorti de Madrid, on jugea bien que cette repréſaille en étoit une ſuite, qu'après tant d'inſtances inutiles l'Electeur n'auroit point trouvé d'autres voyes pour être payé que de ſe faire à luj même la juſtice qu'on luj avoit re-

fuſée à Madrid avec des circonſtances ſi offenſantes. Il étoit difficile de ne pas convenir de la juſtice de ſon reſſentiment, ſur tout, après la manière dont il s'étoit ſacrifié pour la maiſon d'Autriche dans la dernière guerre.

Cet exemple réveilla les appréhenſions que l'on avoit eu depuis un temps, du voyage du Comte d'Eſtrées aux Indes occidentales, avec quelques vaiſſeaux. On publia d'abord qu'il avoit pillé Porto bello, mais on ſçut peu après que cette hoſtilité avoit été faite par des aventuriers de diverſes nations conduits par un capitaine Anglois; ainſy cette terreur ſe réduiſit à craindre quelque deſcente dans l'Iſle de Sante Domingo, ou dans celle de la Marguerite. Cette imagination ſe joignit à une nouvelle véritable de l'entrée des Portugais dans la rivière de Plata, où ils avoient occupé l'Iſle de Saint Gabriel, à la

vüe de Buënos Ayres. Ils ſe trouvoient en état de s'y maintenir par la proximité de leurs côtes de Bréſil et par la diſpoſition de la rivière même qui ſe rétréſſiſſant en cet endroit, eſt plus facile à commander et donne plus les moyens d'en troubler la navigation et le commerce: on ſçut d'ailleurs que l'eſcadre des vaiſſeaux de Brandebourg devoit paſſer aux Indes: toutes ces idées jointes enſemble paroiſſoient donner de l'inquiétude à la cour d'Eſpagne, mais on ne voyoit point qu'elle ſe donnât de mouvement pour en prévenir les ſuites.

Elle étoit demeurée dans ſon repos ordinaire ſur les démêlés de la frontière de Biſcaye depuis les premières agitations que luj avoient cauſé la marche de quelques régiments françois à Bayonne. On avoit ſeulement envoyé de Madrid un commiſſaire qui étoit depuis pluſieurs

mois ſur les lieux ſans rien terminer. L'entrée de la rivière de Bidaſſoa étoit toujours fermée par des Brigantins françois qui empêſchoient les habitans de Fontarabia de continuer leurs violences, et même de ſortir pour la pêſche, juſqu'à ce que les prétentions fuſſent réglées entre les deux frontières; et pendant que les Eſpagnols demeuroient ſans vouloir rien finir, il arriva que les Brigantins ayant paru ſe retirer, revinrent incontinent et enlevèrent des barques Biſcayennes, qui s'étoient miſes à la pêſche, dont ils menèrent pluſieurs priſonniers à Bayonne.

On en fit à Madrid un grand ſujet de plaintes, mais le Roy fit dire aux miniſtres d'Eſpagne que pour retirer leurs priſonniers et délivrer la rivière de ces Brigantins, il falloit déterminer actuellement les difficultés qui avoient cauſé les déſordres précédents, ou convenir qu'en attendant le règle-

ment, on ſuiveroit par proviſion celuj qu'avoient fait les commiſſaires de France après la paix de 1660.

Deux jours après le départ du Roy pour l'Eſcurial, c'eſt à dire le dix Octobre, tout Madrid fut effrayé par un tremblement de terre qui l'ébranla ſur les ſept heures du matin à diverſes repriſes, ſans néanmoins rien renverſer, mais à la même heure ce tremblement ſe fit ſentir à plus de cent lieües de païs, à Séville, a Cordoüe, à Jaën, et en d'autres endroits où les égliſes et les maiſons furent endommagées. Le plus grand déſordre fut à Malaga où plus de douze cent maiſons furent renverſées, le reſte ébranlées et rendües inhabitables, grand nombre de perſonnes bleſſées ou accablées, pluſieurs villages des environs entièrement ruinés.

Ce malheur avoit été précédé de grands débordements d'eaux, qui durant plus d'un mois avoient ravagé

pluſieurs villes de l'Eſpagne, déſolées d'ailleurs par la peſte. Depuis deux ans, ces fléaux joints d'ailleurs à la pauvreté et au déſordre du gouvernement et des affaires, rempliſſoient l'Eſpagne d'idées funeſtes pour le préſent et de nouvelles terreurs de maux à venir. Pendant le voyage de l'Eſcurial on commença à croire dans le monde qu'il y avoit quelque méſintelligence entre la Reine et le premier miniſtre, mais depuis que la Cour fut de retour à Madrid on ne douta plus de leur déſunion, lors que l'on vit durant pluſieurs mois que le Duc de Medina Celi n'avoit été qu'une fois ches elle. Comme on ne voyoit point de cauſe apparente de cet éloignement, on fit divers jugements. Quelques uns crurent que la Reine Mère ſuivie d'un nombre de perſonnes conſidérables de ſa dépendence, exigeoit pour eux preſque toutes les grâces et les em-

ploys, et que le premier miniſtre ne la trouvant ny néceſſaire ny à craindre auprès du Roy, ne s'étoit point embarraſſé de ſe broüiller avec elle, pour ſe tirer de la contrainte où le mettoient ſes demandes continuelles.

D'autres penſoient au contraire que c'étoit la Reine Mère qui avoit rompu avec luy, mal ſatisfaite de ce que depuis qu'il étoit premier miniſtre, elle ne pouvoit être payée de ſes revenus ny rien faire pour perſonne, pendant que toutes les grâces et les bienfaits du Roy ſe partageoient entre les parens et les domeſtiques de ce miniſtre.

Ceux qui croyoient pénétrer davantage étoient perſuadés que le Duc de Medina Celi ſuivoit entièrement les vües et les impreſſions de Dom Jeronimo de Eguya, mais d'autres remarquoient que cet homme depuis être devenu Secrétaire d'Etat, avoit ſous divers miniſtres ſi ſouvent

changé de parti, ayant même quelques fois balancé à l'égard du Duc de Medina Celi, et cela depuis ſon miniſtère, qu'ils croyoient qu'il étoit de l'intérêſt de ce Duc de mettre un autre Secrétaire d'Etat en ſa place, et lorſqu'à l'Eſcurial le Roy menaça un jour de Eguya, que s'il n'étoit plus ponctuel à venir travailler avec luj aux heures marquées Il déſpêcheroit avec Vibaneo, Secrétaire de ſa chambre qui étoit en quelque faveur auprès de ſa Majeſté. On crut d'abord que ce contre temps auroit des ſuites et qu'il avoit été ménagé par le premier miniſtre, mais par un myſtère aſſes difficile à démêler, le Duc de Medina Celi à ce qu'on prétend raccommoda de Eguya avec le Roy et ce fut le commencement d'une nouvelle liaiſon entre le premier miniſtre et le Secrétaire d'Etat.

Dans cette ſituation, de Eguya

comprenant que l'union des Reines et du Duc de Medina Celi ne luj laiſſoit point le pouvoir entier qu'il luj conviendroit d'avoir ſur l'eſprit de ce miniſtre, il chercha à luj faire entendre que la correſpondance avec la Reine Mère qui d'elle même étoit entièrement inutile, luy ſeroit toujours à charge par ce grand nombre de perſonnes attachées à elle, pour les quelles elle exigeoit ſans ceſſe de luy qu'on s'eloignât d'elle; qu'il éviteroit cet embarras, qu'il n'y avoit rien à craindre, que c'étoit une perſonne foible et ſans reſſentiment, qu'on pourroit entièrement ruiner dans l'eſprit du Roy le peu de confiance qui luj reſtoit pour elle, qu'ainſy le Roy luj tomberoit tout entier entre les mains, qu'autrement il ne pouvoit s'aſſurer d'être le maître, ny des réſolutions ny des grâces ny des moindres mouvements du Roy, toujours expoſé aux impreſſions que

ſa mère luj donneroit ou par elle même, on pour l'intérêſt des ſiens.

Par ces idées que Eguya donnoit au premier miniſtre, de ne dépendre de perſonne, il ſe le rendit en effet tellement dépendant, que l'on peut dire que tout ce qui ſe fit dans la ſuite fut l'ouvrage de Eguya, revêtu du nom et de l'autorité du Duc de Medina Celi.

On vit alors donner des penſions au Duc de Alba, comblé d'ailleurs de charges et de bienfaits du Roy ſans l'avoir jamais ſervi, et au Duc de Villa Hermoſa, qui revenoit chargé des dépouilles de Flandre, et des plaintes des peuples qu'il avoit ruiné. Le Marquis de Aſtorga qui depuis peu d'années avoit épuiſé le royaume de Naples, et qu'à ſon retour de cette Vice Royauté l'on avoit fait grand Maître de la Maiſon de la Reine, avoit encore eu depuis, la charge de

Capitaine Général de l'Artillerie d'Eſpagne.

Tous ces gens ne pouvoient avoir d'autre mérite que de s'être fait remarquer dans tous les partis oppoſés à la Reine Mère, et pendant que les domeſtiques de la maiſon du Roy déſertoient faute de ſubſiſtance, on vit le premier miniſtre donner de groſſes penſions à ſes petits domeſtiques et aux femmes de chambre de la Ducheſſe ſa femme ſur le *Bolſillo*,[22] et ſur les fonds réſervés pour la maiſon du Roy.

Cette conduite parut indigne au public et fut ſenſible à tous ceux qui avoient conſervé de l'attachement pour la Reine Mère; mais toute la Cour s'éleva contre le mariage que fit alors le Duc de Medina Celi, de Dom Auguſtin de Guzman avec la fille unique du Duc de Montalto; elle n'avoit alors que

quinze ans, elle étoit bien faite et la plus riche héritière d'Eſpagne par les biens de ſon père et par les ſucceſſions qui la regardoient du Comte de Oropeſa et du Marquis de Los Velez. Dom Auguſtin étoit un arrière cadet de la maiſon de Guzman, qui n'avoit de bien, ny de mérite que d'être allié au Duc de Medina Celi, et de s'être depuis un temps attaché à faire la cour à la Ducheſſe.

Ce fut le fondement d'un mariage ſi inégal dans lequel le Duc de Montalto fut généralement blamé d'avoir ſacrifié ſa fille, et le premier miniſtre n'y eut point d'autre avantage que de faire voir ſa dépendance pour les volontés de ſa femme, pendant qu'il s'attiroit les chagrins du public, et l'averſion des deux familles de Oropeſa et de Los Velez, que l'alliance et l'amitié luy avoient tenües fort unies juſqu'alors.

Le Comte de Oropeſa avoit de la

probité et autant de mérite qu'on en peut attendre d'un homme encore jeune, qui a de l'eſprit, ſans avoir eu de l'employ : on aſſure qu'à la mort de Dom Juan, il étoit l'homme de la Cour le plus agréable au Roy, le plus en état de prétendre au poſte de favory s'il n'avoit mieux aimé l'employer à y faire entrer le Duc de Medina Celi comme ſon meilleur amy, qui de cette manière luj devoit la plus grande partie de ſon élévation. Cependant il fit le mariage de ſa nièce et de ſon héritière ſans ſa participation, il le cacha même à la Marquiſe de Los Velez, grande mère de la fille, et le fit ſubitement célébrer, ſans attendre le conſentement du Marquis de Los Velez Vice Roy de Naples, ſon beau frère.

Ce fut à peu près dans ce temps qu'il parut de l'inquiétude, et même du mouvement parmi quelques perſonnes conſidérables de la Cour,

contre le premier miniſtre. La dépendance qu'on luy voyoit en tout pour Dom Jeronimo de Eguya, également haï et méſeſtimé de tout le monde, le déſordre des affaires qui ſe ruinoient tous les jours viſiblement entre leurs mains, la misère publique ſans ſoulagement, étoient des prétextes ſuffiſans pour ſe plaindre, ou pour ſouhaiter à l'état un meilleur gouvernement.

L'Amirante de Caſtille, Le Comte de Monterey, Le Duc de Veraguas, Le Duc de Paſtrana, Dom Gaſpar, et Dom Joſeph de Silva, tous deux frères, le Prince de Aſtillano, et le Marquis de Manſera furent les principaux qui parurent s'intéreſſer au bien public, et ſouhaiter plus fortement le rétabliſſement des choſes, ou en changeant tout à fait le miniſtère, ou en y adjoutant une Junte de gouvernement capable de le recti-

fier. Il y eut entre eux ſur ce ſujet des entretiens ſecrets, et des conférences où il ſe fit beaucoup de propoſitions.

Chacun d'eux ſous les apparences du bien public alloit à ſes fins particuliers, et quoy qu'ils euſſent un intérêſt commun dans le changement qu'ils enviſageoient, leur conduite étoit auſſy différente que les raiſons qui les engageoient chacun à le ſouhaiter en particulier. L'Amirante toujours pauvre dans de grands biens par le dérèglement de ſa conduite, quoy que ſans avoir jamais ſervi dans aucun employ du gouvernement, il ſe vît placé au Conſeil d'Etat et grand écuyer du Roy, ſouhaitoit de voir un miniſtre qui luj fût plus utile. Il ſe ſouvenoit de celuy de Valenzuela, ſi abondant pour luy dans le peu de temps qu'il avoit duré, et cherchoit à voir entrer dans la place du Duc de

Medina Celi quelque autre miniſtre, qui pût luy avoir obligation d'avoir agi pour l'y faire monter.

Dans cette envie il jetoit les yeux ſur le Comte de Oropeſa qu'il croyoit mal ſatisfait du premier miniſtre, jugeant que celuj ſeroit peut être une vengeance agréable que de prétendre à le dépoſſéder, et qu'il pourroit y réuſſir plus facilement qu'un autre, par la conſidération que le Roy luj avoit toujours conſervé : ce fut ſur cette vüe, que l'Amirante fonda ſon projet, pour lequel il n'avoit point de meſures ſolides qui puſſent le flatter d'aucune eſpérance de ſuccès.

Le Comte de Monterey avoit des raiſons de mécontentement beaucoup plus fondées. Il ſe voyoit le ſeul gouverneur de Flandre exclus du Conſeil d'Etat, pendant que le Duc de Villa Hermoſa venoit y prendre place, qui avoit été ſous luy en Flandre

pluſieurs années, et n'en avoit eu le gouvernement que lors que luy l'avoit quitté. Il voyoit Dom Jeronimo de Eguya ſon ennemi particulier, maître abſolu des affaires, qui l'avoit tellement perdu dans l'eſprit du Roy que la Reine luj parlant un jour en faveur du Comte il répondit qu'il étoit bien heureux qu'on ne luy eût pas fait perdre la tête.

Il partageoit encore les mauvais traitements du Marquis de Liche ſon frère, que l'on faiſoit demeurer par force Ambaſſadeur à Rome où il ruinoit ſes affaires et ſa ſanté. Sa femme s'étoit depuis peu jetée aux pieds du Roy pour demander qu'il pût ſeulement revenir à quelques unes de ſes terres ſans approcher la Cour : preſque tout le Conſeil d'Etat avoit opiné en ſa faveur, mais on ne laiſſa pas de luy envoyer un nouvel ordre de demeurer à Rome et l'on

prit ſoin de renouveller dans l'eſprit du Roy les impreſſions qu'on luj avoit donné depuis long temps qui le luy faiſoient regarder comme le plus dangereux homme de ſon état.

Le Comte de Monterey avoit de l'eſprit, de l'ambition et quoy qu'il n'eût que quarante ans, il s'étoit trouvé chargé des plus grandes affaires qu'aucun Eſpagnol de ſon rang. Vigilant, actif, aimant la gloire, agréable et engageant dans ſes manières et capable de former un parti dans une Cour où il eût trouvé des gens de quelque ſolidité et de quelque confiance, il ſouhaitoit de voir dans le miniſtère un changement qui luj donnât moyen d'entrer dans le Conſeil d'Etat, et de s'avancer par ſon mérite aux grands poſtes qu'il voit remplir à tant de perſonnes qui n'en avoient point. Mais comme il ſavoit qu'il étoit devenu ſuſpect et que même depuis un temps il étoit

ſuivi par des eſpions par tout où il alloit, il ſe ménageoit plus que perſonne et vivoit fort retiré.

Il y avoit peu qu'il s'étoit raccommodé avec le premier miniſtre, s'étoit expliqué avec luy ſur ſes intérêts, luj avoit fait entendre combien il luj étoit ſenſible de ſe voir privé de l'entrée du Conſeil d'Etat pendant qu'on la donnoit au Duc de Villa Hermoſa. Le premier miniſtre luy avoit répondu honnêtement ſuivant ſa coutume, et luj avoit donné des eſpérances dont il paroiſſoit content, il alloit ſouvent luy faire ſa cour, et ſembloit n'avoir rien à craindre d'un homme avec lequel il étoit tous les jours en commerce.

Le Duc de Paſtrana ſon beau frère n'avoit pas ſujet comme luy de ſe plaindre de la Cour, mais l'eſpérance de trouver ſes avantages dans un changement, et le moyen de s'élever aux charges où il n'avoit encore pû

parvenir, s'engagea parmi les mécontants; Dom Gaſpar et Dom Joſeph de Silva ſes frères le ſuivirent dans cet engagement. Le dernier étoit gendre du Marquis de Manſera et fort près du Roy par ſa charge de premier écuyer: cependant ces trois frères fondoient leurs intrigues ſur Dom Sebaſtian Vibanes Secrétaire de la Chambre, au quel ils s'étoient ouverts comme à un homme ſûr, quoy qu'on luy offrit, il fut entièrement au Duc de Medina Celi.

Le Duc de Veraguas de la maiſon de Portugal, jeune et capable d'employ, ne trouvoit point de juſtice à la Cour, après la manière ſans exemple dont on l'avoit dépoüillé de la Vice Royauté de Valence. Il s'en plaignoit hautement et préſentoit des mémoriaux pour demander des Juges ſuivant l'uſage de la Cour d'Eſpagne, et qu'on luj fît ſon procès s'il l'avoit mérité, ſi non qu'on le rétablit dans

un poſte où il n'avoit fait d'autre faute que de bien ſervir le Roy. Il trouvoit toutes choſes tellement contraires à ſa prétention que ſe voyant ſans eſpérance de ce côté là, il entra en liaiſon avec les mécontents pour chercher un meilleur traitement dans le gouvernement nouveau dont ils ſe flattoient.

Parmi ceux qui avoient de l'attachement pour la Reine Mère, le Marquis de Manſera ſon grand maître d'hotel, étoit un des plus conſidérables hommes, d'un âge et d'une expérience à pouvoir avec juſtice entrer dans le miniſtère. Il ſouhaitoit le changement comme les autres, et ſurtout qu'on établit une Junte de gouvernement, dans la quelle il eſpéroit entrer, mais pour arriver à ſes fins, il tenoit une conduite couverte qui ne le commettoit point, et ſans paroître luj même en rien il faiſoit agir le Marquis de Grana ſon

beau frère, Ambaſſadeur d'Allemagne, qui pouvoit faire des pas ſûrs ſous les apparences du bien public.

Le Marquis avoit un véritable intérêſt à voir établir un meilleur gouvernement qui tirât l'Eſpagne de ſon accablement, et l'a mit en état de ſoutenir les intérêts de la maiſon d'Autriche, autrement il luy étoit inutile de prendre des meſures et de faire des partis pour l'Empereur avec les Eſpagnols, incapables par l'état préſent de leurs affaires de fournir au moindre engagement; que s'il avoit pu faire réuſſir une Junte de gouvernement dans le quel le Marquis de Manſera fût entré il ſatisfaiſoit l'ambition de ſon beau frère, et en même temps il ſe mettoit en état par un miniſtre habile et tout à luy, de ſe rendre maître des réſolutions et d'établir des moyens ſolides pour les exécuter.

Comme le Marquis de Grana pou-

voit dans cette vüe ſe couvrir de l'intérêſt de l'état, il agit ouvertement avec le premier miniſtre pour tâcher à l'y faire entrer, et luj repréſentant l'extrémité où étoit réduites les affaires d'Eſpagne, et la ruine inévitable qu'on en devoit craindre ſi l'on n'y remédiat promptement. Il chercha à luy en inſinuer les moyens, et ſurtout à luy faire comprendre ſon intéreſt propre, et pour ſon ſoulagement qu'il n'étoit pas poſſible qu'il pût luy ſeul ſatisfaire au travail immenſe de rémédier à tous les maux d'un Etat accablé dans toutes ſes parties, qu'on avoit vû dans des temps moins preſſans et moins malheureux, Dom Louis de Haro et d'autres grands miniſtres ſe faire ſoulager par des Juntes qui dans leurs dépendances et ſous leurs ordres entroient dans le détail des affaires, en facilitoient les réſolutions, et en avançoient l'exécution avec cette diligence qui eſt l'âme

des grands deſſeins qui dans une Monarchie ſi étendüe que celle d'Eſpagne et ſi déréglée depuis tant de temps; il ne pouvoit agir ſeul, en tout, et qu'il étoit au deſſus de la condition humaine, qu'en cette ſituation l'on pût ny tout voir ny tout faire par ſoy même ſans ſe ſervir des lumières et du ſecours des miniſtres habiles qu'il pouvoit choiſir également capables pour le conſeil et pour l'exécution.

Le Duc de Medina Celi ſe ſeroit peut être laiſſé perſuader à un diſcours ſi ſpécieux, et aux raiſons d'un génie auſſy ſupérieur au ſien que l'étoit celuy du Marquis de Grana, mais il dépendoit d'un homme qui l'empêchoit de rien écouter. Dom Jeronimo de Eguya luy faiſoit voir que dans l'établiſſement d'une Junte il perdoit toute ſon autorité, qu'il ne ſeroit plus maître ny de la réſolution des affaires ny de la diſpoſition des

grâces que la Junte deſtinée en apparence pour le ſoulager, n'auroit en effet d'autre application que de partager ſon pouvoir, et qu'ainſy revêtu ſeulement du vain titre de premier miniſtre il demeureroit toujours reſponſable du ſuccès des affaires dont il ne décideroit point, inutile d'ailleurs pour luy et pour les ſiens et ſans faire ny bien ny mal à perſonne. Ces conſidérations l'emportèrent dans l'eſprit du Duc et toutes les raiſons du Marquis de Grana, et la ruine évidente des affaires, ne purent l'obliger à ſouffrir l'établiſſement qu'on luy propoſoit. D'autre côté les mécontents étoient dans de grands mouvements dans les quels ils ſe trouvoient beaucoup plus de ſouhaits et d'envie de réuſſir que de vües certaines et de moyens d'y arriver. Il n'y avoit point entre eux de véritable confiance, point de liaiſons ſolides; gens la plus part ſans ſuite dans leurs

deſſeins, ſans autre ambition que de la vanité, ſans fidélité dans leurs engagements, et ſans moyens de rien entreprendre. L'Amirante qui s'étoit engagé aſſes légèrement, vit bientôt que le ſuccès n'étoit pas auſſy facile, ny auſſy prompt qu'il ſe l'étoit imaginé pour l'établiſſement d'un nouveau miniſtère. Il craignoit même de ne point entrer dans la Junte ſi l'on en faiſoit une, mais peut être que le Marquis de Liche ſon gendre pourroit venir y prendre ſa place, l'homme du monde qu'il redoutoit et haïſſoit le plus. Il quitta le parti avec la même facilité qu'il y étoit entré, et pour ſe mettre à couvert des ſuites, on prétend qu'il alla tout découvrir au Roy et au premier miniſtre.

Cette dénonciation fut ſuivie de près, de l'exil du Comte de Monterey, qui ſe croyoit alors bien raccommodé avec le premier miniſtre. Il le voyoit ſouvent, et ſembloit n'en avoir rien à

craindre : cependant le quatorzième de Janvier au ſoir, le Préſident de Caſtille luj ayant mandé qu'ils ſe pûſſent voir au Palais parceque les Préſidents de Caſtille ne viſitent perſonne, le Comte de Monterey qui avoit été le ſolliciter ſur quelques affaires de juſtice, alla le voir, et fut ſurpris d'apprendre de luy, qu'il avoit reçu ordre du Roy par un billet de Dom Jeronimo de Eguya de luj déclarer qu'il eût à ſortir de la Cour, et de ſe retirer à quelqu'une de ſes terres. Le Comte témoigna qu'il étoit preſt d'obéïr, mais qu'étant grand d'Eſpagne il ne pouvoit le faire que ſur un ordre ſigné du Roy. On luy donna trois jours pour ſe diſpoſer à ſon voyage, après leſquels il s'en alla à Salamanca. Le monde fut ſurpris de cette diſgrâce, la première qui fut arrivée à un homme de ce rang depuis le miniſtère du Duc de Medina Celi que beaucoup

de gens ne croyoient ſi hardy pour une réſolution de cette nature, et l'on ne douta point que Dom Jeronimo de Eguya n'en fut l'auteur : mais quelque conſidérable que parût le Comte de Monterey il y avoit peut être moins de riſque à le maltraiter qu'un autre de moindre mérite. Tout le monde luy croit contraire, il ſe trouvoit expoſé à l'envie des courtiſans, la plus part gens indignes qui n'appréhendoient rien tant que de luy voir du pouvoir, perſuadés qu'il en uſeroit avec hauteur. On l'avoit également [fait*] haïr et craindre au Roy et à la Reine Mère, à laquelle ayant manqué du temps de Dom Juan après de grandes obligations, ne pouvoit que luj garder un grand reſſentiment.

Le Duc de Paſtrana ſon beau frère n'attendit pas que la diſgrâce vint juſqu'à luy, et ſoit qu'il eût été dé-

* Ce mot manque dans le MS.

couvert par Vibaneo, ou qu'il crût de l'être, il prévint les ſuites dans une dénonciation ſemblable à celle qu'avoit fait l'Amirante; il découvrit ce qu'il y avoit eu de plus particulier dans les liaiſons de la dernière cabale avec ſes parens et ſes amis, ſes deux frères ſuivirent ſon exemple et tous trois parurent dans la ſuite les plus paſſionnés partiſans du premier miniſtre.

Le Prince de Aſtillano qui avoit eu part à cette intrigue, n'en eût point à la diſgrâce dont elle fût ſuivie pour quelques uns, ſoit que l'on mépriſât le mécontentement d'homme pareſſeux ou inappliqué comme il étoit, ou que peut être on le crut déjà aſſes puni par la perte de ſa charge de Préſident du Conſeil de Flandre, que le Comte de Monterey avoit obtenüe peu auparavant à ſon préjudice.

L'Amirante pour ſe diſculper dans le monde, répandit qu'il n'avoit point

été de luy même trouver le Roy, mais que le Roy averti d'ailleurs des moindres particularités de ce qui ſe paſſoit, l'avoit envoyé quérir, et l'avoit preſſé de manière qu'il s'étoit trouvé contraint d'avoüer ce qui le regardoit, que cependant il avoit ſauvé ſes amis autant qu'il avoit pû et que l'affaire le permettoit.

Le Duc de Paſtrana nioit de même que ſa confeſſion eût été volontaire, et vouloit faire comprendre que s'étant confié à Dom Sebaſtian Vibanes, que ſon poſte de Secrétaire de la Chambre et quelques faveurs approchoient du Roy, Vibanes l'avoit découvert et mis hors d'état de pouvoir rien nier mais on étoit perſuadé que s'ils avoient eu l'un et l'autre plus d'honneur et moins de crainte, ils auroient pû ſe ſoutenir et ne point ſacrifier leurs amis.

Comme le Marquis de Manſera n'avoit point paru dans toute cette affaire où l'Ambaſſadeur d'Alle-

magne agiſſoit pour luy, il en évita la diſgrâce, luj qui auroit pu dans le ſuccès eſpérer autant d'avantages qu'un autre. On ne vit point le Connétable s'intéreſſer à tout ce mouvement, il jugea bien que l'intrigue n'avoit pas aſſez de fondement pour en eſpérer de bonnes ſuites, et ſi elle avoit pû réuſſir pour le rétabliſſement d'une Junte, il ſe tenoit aſſuré d'être le premier homme qui y entreroit ſans avoir beſoin de le briguer.

Le Duc de Veraguas continuoit toujours à vouloir ſe juſtifier de ſon affaire de Valence. Il avoit demandé des juges, et comme il fut renvoyé au Conſeil de Aragon, il y préſenta un mémoire en termes aſſez forts, où faiſant paroître l'innocence de ſa conduite, et l'injuſtice de ſa révocation, il demandoit à être rétabli dans ſa Vice Royauté. Ce mémorial acheva de le perdre; de ſorte qu'au com-

mencement du mois de Février il reçut un ordre pareil à celuj du Comte de Monterey, de s'en aller à ſes terres d'Andalouſie. On luj donna huit jours pour ſe préparer à ſon départ, mais il ne put obtenir d'aller dans une autre province où il n'y eût point de peſte.

Cet exemple parut rigoureux contre un homme qui ne demandoit qu'à ſe juſtifier dans un païs où l'on voit tous les jours des Vice Roys dignes de perdre la tête juſtifiés et même récompenſés par un uſage qui ſemble être paſſé en une manière de loy. Mais on avoit tellement prévenu le Roy ſur cette affaire, que la Reine luy demandant s'il étoit vray que le Duc de Veraguas fût exilé, il répondit qu'oüy, et qu'on chaſſeroit de même tous ceux qui en parleroient; peu auparavant le Duc de Oſuna étoit tombé dans une diſgrâce qui n'avoit rien de commun avec les précédentes,

et dans la quelle perſonne ne le plaignoit parcequ'il ſe l'attira par la même conduite qui luj a fait des affaires dans tous les états où il s'eſt trouvé. Il négligeoit beaucoup ſa charge de grand écuyer de la Reine, et n'avoit ſeulement pas daigné la ſuivre à l'Eſcurial, de ſorte qu'au retour, le Roy le fit avertir qu'il eût à ſervir avec plus de ſoin; depuis il luy fit déclarer par un billet du Secrétaire d'Etat que s'il ne ſervoit mieux, on diſpoſeroit de ſa charge en faveur d'un autre. Peu de jours après cet avertiſſement il y eut une grande comédie au Palais, où le Roy défendit qu'on ſe mît ſur le théatre. Le Duc de Oſuna qui en étoit averti comme le reſte de la Cour, eut la hardieſſe de s'y placer comme pour braver la défenſe, mais au ſortir il reçut un ordre de n'entrer plus au Palais, ny au Conſeil d'Etat. Deux mois après il fut rétabli dans

toutes ſes fonctions à la prière de la Reine.

Lorſque le premier miniſtre rompit avec la Reine Mère, il paroiſſoit aſſez le maître de la perſonne et des ſentiments du Roy, qu'il tenoit enveloppé par un Confeſſeur tout à luy, et par Dom Jeronimo de Eguya, les ſeuls qui pouvoient voir ce Prince dans tous les moments. Les officiers qui approchoient ſa perſonne, ſuivoient cette dépendance, et ſi quelques uns des gentilſhommes de la Chambre, qui ſervent chacun leurs jours, étoient dans des intérêts contraires, ils n'oſoient parler peur de ſe perdre.

Dans cette ſituation il étoit facile de donner des impreſſions au Roy; l'on eut moyen de luj renouveller les anciennes averſions contre la Reine Mère, attribuant aux ſuites de ſa Régence les déſordres de l'Etat, et comme il eſt ordinaire de ne point aimer ceux qu'on a outragé,

on le faiſoit entrer dans ce ſentiment en luy perſuadant qu'elle ne pouvoit oublier ce qu'elle avoit eu à ſouffrir du temps de Dom Juan, ſous le nom et ſous les ordres du Roy. Cette Princeſſe naturellement peu ambitieuſe, ne trouvant rien autour d'elle ſur quoy elle pût compter, aima mieux abandonner les choſes, que de s'expoſer à de nouveaux embarras dans un temps où tout paroiſſoit ſans remède; ainſy on crut que dans la ſuite, elle ne penſoit plus qu'à vivre retirée dans ſon Palais, d'où elle ne ſortoit que pour rendre des viſites d'honnêteté au Roy et à la Reine, ſans ſe mêler d'aucune affaire.

Pour tenir le Roy de tous côtés, il reſtoit au premier miniſtre d'avoir la Reine dans ſes intérêts, ou au moins de la ſéparer de la Reine Mère. Dans cette vüe on aigriſſoit le Roy ſur beaucoup de petites choſes dans les quelles cette jeune Princeſſe faute

d'une application aſſez exacte à s'obſerver elle même et les autres, pouvoit donner lieu aux impreſſions que l'on vouloit faire prendre au Roy contre elle.

En même temps on tâchoit de prévenir cette Princeſſe contre la Reine Mère, on l'allarmoit ſur ſes deſſeins, qu'elle continuoit toujours dans l'eſpérance de faire réuſſir un jour le mariage d'Allemagne; que pour y parvenir elle travailloit ſourdement à la faire haïr du Roy ſon mary, à faire croire qu'elle n'auroit point d'enfans; on luj faiſoit donner cet avis en confidence: les idées s'en augmentoient parmi ſes femmes, qui s'effrayoient ſans raiſon et qui effrayoient leur maîtreſſe.

Il ſembloit que depuis que la Ducheſſe de Albuquerque étoit entrée au Palais, la Reine avoit dû compter ſur l'attachement du premier miniſtre, et qu'elle luj auroit

dû aſſurer l'affection de Sa Majeſté : cependant elle l'avoit toujours trouvé contraire à tout ce qu'elle ſouhaitoit, juſqu'aux moindres choſes, c'eſt à dire que le Roy accordant d'abord ce qu'elle demandoit, n'avoit pas plutôt vû le miniſtre qu'il changeoit de volonté. La Reine n'étoit point aſſez appliquée pour en avoir un vray reſſentiment, ny chercher les moyens de le faire ſentir. De ſon côté elle gardoit quelque fois aſſez peu de meſures avec le Duc, parlant au Roy en faveur des perſonnes que le miniſtre n'aimoit point, ſans s'apercevoir que ſa récommendation inutile pour ceux qu'elle appuyoit, ne ſervoit qu'à la commettre avec le premier miniſtre, auquel le Roy en rendoit compte d'abord, de ſorte que de part et d'autre la correſpondence étoit mal établi, et la Reine ſe trouvoit avec peu de pouvoir auprès du Roy et ſans autorité avec le miniſtre. On le vit

néanmoins avant l'exil du Comte de Monterey, faire une démarche qui ſembloit tendre à perſuader à la Reine ſon attachement pour elle. Il fit dire à ſon confeſſeur par celuy du Marquis de Aſtorga, et par un autre encore, qu'il n'avoit point de plus forte paſſion que de donner à ſa Majeſté des marques de ſon obéiſſance en tout ce qu'elle luy feroit l'honneur de luy commander, priant le confeſſeur de l'en aſſurer, et qu'il attendoit ſes ordres pour y obéïr.

Ces religieux inſinuèrent en même temps au confeſſeur, que pendant que le Duc de Medina Celi étoit entièrement dévoüé aux volontés de la Reine, il voyoit avec déplaiſir que ſa Majeſté s'attachoit à diſtinguer par de bons traitements et des marques de faveurs entre les dames qui l'approchoient, celles qui ſe trouvoient les plus contraires, marquant particulièrement la Comteſſe de Monterey,

la Marquiſe de Liche, la Ducheſſe de Oſuna, et même l'Ambaſſadrice de France. Qu'il auroit lieu de ſouhaiter non ſeulement que cette diſtinction ne ſe fît point, mais que ces dames n'approchaſſent point ſa Majeſté, faiſant entendre en même temps que toutes les dames ne devoient pas indifféremment avoir la liberté d'entrer chez la Reine ſans le choix et la permiſſion de la Camerera Mayor. C'étoit une tentative pour tâcher à rendre maîtreſſe abſolüe de l'appartement et de la perſonne de la Reine cette Ducheſſe qui depuis la déſunion de la Reine Mère et du premier miniſtre s'étoit entièrement donnée au dernier. Il étoit aiſé de juger que ce deſſein étoit le ſujet de l'ambaſſade que l'on faiſoit au confeſſeur, plutôt que l'envie de donner à la Reine de véritables marques d'obéiſſance.

Le Duc de Medina Celi pouvoit bien avoir quelques averſions pour

ces dames Eſpagnoles à cauſe de ſon oppoſition avec leurs maris, mais pour l'Ambaſſadrice de France qui n'avoit rien à démêler avec luy, il ſembloit que c'étoit ſans raiſon qu'il ſe déclaroit contre elle. Il devoit ſe ſouvenir que perſonne n'avoit plus contribué qu'elle et ſon mary à mettre d'abord la Reine en liaiſon avec luy, et à s'y maintenir dans la ſuite autant qu'il leurs avoit été poſſible.

Mais la rupture de ce miniſtre avec la Reine Mère avoit entièrement changé ce plan dans ſon eſprit, et comme il étoit perſuadé que l'Ambaſſadrice avoit formé et ſoutenoit toujours la correſpondence entre les deux Reines, l'intérêt qu'il ſe faiſoit de ſéparer la jeune Reine d'avec ſa belle mère, luy faiſoit voir avec averſion une perſonne qui entretenoit leur union. Il regardoit l'Ambaſſadeur de la même manière, et pour les éloigner tous deux autant qu'il

pourroit, il aigriſſoit le Roy contre eux par des ſuppoſitions continuelles.

Ce n'étoit pas ſeulement à l'égard de l'Ambaſſadeur qu'il en uſoit de cette manière, mais ſoit par ſa propre défiance, ou par le conſeil de Eguya qui s'éloignoit de tout le monde pour le gouverner ſeul, tous les courtiſans luy étoient ſuſpects ſans excepter ſes plus proches, et il les repréſentoit ſans ceſſe au Roy comme autant d'ennemis.

Il l'avoit tellement prévenu ſur le ſujet de l'Ambaſſadeur de France, qu'un jour il dit à la Reine qu'il luy ſoulevoit toute ſa Cour, et qu'il aimeroit mieux une guerre ouverte avec la France qu'un miniſtre comme luy dans Madrid, joignant au diſcours, les marques de l'averſion qu'on luj inſpiroit encore contre l'Ambaſſadrice, comme ſi elle avoit donné à la Reine des conſeils dangereux, quoy que le Duc fut aſſuré qu'elle ne luj

inſpiroit que de la confiance pour luy, et un véritable attachement pour le Roy, auprès duquel on attribuoit à l'Ambaſſadeur tous les mauvais ſuccès au dedans et au dehors les mouvements, et toutes les intrigues de la Cour, ou ſuppoſées ou véritables; pendant qu'en effet il demeuroit dans ſa maiſon retiré, ſolitaire, hors d'état de voir perſonne, ny d'entrer en commerce avec les gens de la cour, fort éloignée de le vouloir recevoir, ou par l'averſion répandüe contre la France, ou par la crainte de ſe rendre ſuſpect au miniſtre.

Il eſt vray que l'Amirante, le Comte de Monterey, le Duc de Veraguas, le Prince de Aſtillano, lors qu'ils furent mécontents, ſouhaitoient de le voir en ſecret et en temps différents, dans la penſée qu'ils pourroient par ſon moyen trouver auprès de la Reine quelque appuy pour leurs intérêts ; mais il demeura

ferme à ne vouloir ſe mêler d'autre choſe qui pût regarder le gouvernement, à dire le vray il devoit moins que perſonne chercher à changer le miniſtre aſſez peu avantageux à l'Eſpagne pour être agréable à la France, dans l'antipathie qu'on attribüe aux deux grandes nations.

Depuis un an que le Duc de Medina Celi étoit à la tête de la monarchie ſous un Roy jeune qui luy laiſſoit la diſpoſition de tout, on ne voyoit encore aucun fruit de ſes ſoins pour le bien de l'état, aucune réforme de ce qui en cauſoit les maux, aucun établiſſement capable d'y mettre l'ordre et d'y redonner la force. Il ſuffiſoit de ne point rémédier à ces maux pour les voir augmenter, mais il ſembloit qu'on y en vouloit encore adjouter de nouveaux.

Peu de jours avant que le premier miniſtre fut revêtu de ce grand

titre, on avoit publié le rabais de la monnoye de cuivre, comme je l'ay déjà dit: c'étoit un remède néceſſaire, mais il fut appliqué d'une manière qui le rendit pire que le mal.

Par ce premier changement les monnoyes d'or et d'argent étoient réduites à la moitié de leur valeur précédente. Il en ſortit hors du Royaume pour de très grandes ſommes, dont les étrangers tirèrent des profits conſidérables.

Le commerce des laines de Ségovie, le ſeul preſque dont les Eſpagnols tirent encore quelque argent, diminua conſidérablement par le rabais de la monnoye qui en fit doubler le prix, de ſorte que les étrangers ne vouloient plus en acheter à moins que les Eſpagnols ne les diminuaſſent à proportion.* . . . . . et penſa ſoulever les côtes d'Eſpagne qui ne peuvent ſe paſſer des blés étrangers,

* Lacune apparente dans le manuſcript.

et de pluſieurs autres marchandiſes de dehors néceſſaires à la vie, reſſentoient au double la chûte par le déſavantage des payements en or et en argent.

Mais le décry entier de la monnoye de cuivre qui ſe fit quelques mois après, depuis le miniſtère du Duc de Medina Celi acheva la ruine que le rabais avoit commencé. On prétend qu'il y en avoit en Eſpagne pour quinze millions d'écus, et comme le Roy ne ſatisfit point à la promeſſe qu'il avoit faite en la décriant de la retirer des particuliers pour le prix de la valeur du métail, ces grandes ſommes qui étoient en commerce par tout le Royaume devinrent une maſſe inutile entièrement perdüe pour le Roy et pour ſes ſujets. Les adminiſtrateurs et les fermiers des deniers publics, qui n'avoient dans leurs caiſſes que de cette monnoye ſe trouvèrent inſolvables et ceux des

particuliers furent réduits au même état.

Ainſy le Roy et les ſujets furent également privés de leurs révenus, et par une dépendance néceſſaire, tout le Royaume ſans argent. On vit les banquiers manquer de fonds et de crédit pour ſatisfaire aux lettres de change, les marchands hors d'état de payer leurs dettes, et de faire payer ce qui leurs étoit dû, il falloit donner aux corps entiers des marchands des lettres de crédit pour quatre mois d'abord, et les continuer en ſuite ſans qu'ils puſſent néanmoins ſe rétablir, parceque l'argent manquant toujours, le commerce demeuroit toujours également interrompu. Les étrangers trouvoient de nouveaux profits dans ce nouvel accablement de l'Eſpagne. Ils achetoient le cuivre décrié, à bas prix et l'envoyoient à Gènes, en Angleterre et en d'autres lieux où ils négotioient avec avantage ce métail

mêlé d'un alliage d'argent aſſez conſidérable.

Pendant que les étrangers emportoient néceſſairement ce métail hors du Royaume, on déliberoit à Madrid durant ſept ou huit mois ce que l'on en feroit. Il ſe préſentoit des traitans pour entreprendre d'en ſéparer l'alliage d'argent. On fut long temps à conclure avec eux; enfin l'on refuſa le parti de celuj qui l'offroit le plus avantageux avec cent mil écus d'avance, et l'on traita avec celuy qui en offroit le moins, qui ne promettoit point d'avance et avoit déjà fait banqueroute: la raiſon d'une préférence ſi peu régulière fut que le banquier devoit beaucoup à Dom Pedro de Aragon, qui ne pouvoit en être payé qu'en luy procurant quelque reſource extraordinaire.

Dom Pedro de Aragon étoit du conſeil, on y voyoit alors dans un même temps deux choſes aſſez op-

poſées, une diſette d'argent extraordinaire, avec une extrême cherté de vivres et de marchandiſes ; l'une et l'autre allèrent ſi loin que l'on vit bientôt à Madrid un grand nombre de perſonnes engager d'abord, et enſuite vendre leurs meubles pour ſubſiſter, et ce fut aux étrangers un nouveau moyen de dépoüiller les Eſpagnols, que la néceſſité obligeoit à ſe défaire de leurs vaiſſelles d'argent, des pierreries et de ce qu'ils avoient de plus prétieux pour beaucoup moins qu'ils ne valoient. Toutes ces richeſſes ſortirent du Royaume ſans qu'on y apportât aucun remède.

Parmi tant de dérèglements qui épuiſoient l'Eſpagne, on ne penſa qu'à rémédier qu'aux moindres, et l'on y rémédia mal. Comme les Eſpagnols n'ont preſque point de manufactures que pour les griſes, étoffes de ſoye ou enrichies d'or et d'argent, et que tout ce que le luxe

et particulièrement la vanité recherchent le plus, vient des païs étrangers, qui par ce commerce ſont encore de grands profits ſur les Eſpagnols, les miniſtres pour en arrêter le cours, ſe ſervirent du prétexte de régler le prix de toutes ces marchandiſes, qui depuis un an étoient enchéries de moitié. Ils publièrent ſous de très rigoureuſes peines, (ce qu'ils appellent pragmatique,) c'étoit une eſpèce de tarif qui donnoit le prix fixe à toutes choſes, et à l'égard des marchandiſes de ſoye, d'or et d'argent qui venoient des païs étrangers, ce règlement les mettoit à plus bas prix qu'elles n'étoient dans le païs même, d'où on les faiſoit venir.

Ils crurent par là en abolir l'uſage, mais comme il ne s'en fait point d'autres en Eſpagne dont on puiſſe ſe ſervir en la place de celles là qu'on ne pouvoit s'en paſſer, que d'ailleurs beaucoup de choſes néceſſaires à la

vie manquoient à Madrid parcequ'au prix où on les avoit miſes, les marchands ne pouvoient y en apporter qu'avec perte, la pragmatique fut peu exécutée, et le règlement que les plus habiles miniſtres d'Eſpagne avoient concerté durant plus de ſix mois, qu'ils avoient publié comme le remède de tous les maux de la Monarchie, ne ſervit qu'à interrompre le commerce, à incommoder pluſieurs particuliers et à décrier le gouvernement.

Madrid partageoit les maux de tout le Royaume, mais il ſentoit encore ſes incommodités particulières. Cette ville qui par ſa ſituation et le génie de ſes habitans n'a de commerce que celuy qui peut l'épuiſer, eſt plus chargée que ville du monde de droits d'entrées et d'impoſitions tant ordinaires qu'extraordinaires, ſi mal adminiſtrées que des grandes ſommes qu'on en tire, peu de choſe

tourne au profit du Roy et de la ville. Depuis quarante ans, elle a fourni à ſes Roys en différentes parts plus de trente millions de livres pour l'intérêt des quels à huit pour cent, l'on a donné à la maiſon de ville des rentes ſur divers droits dont l'adminiſtration eſt ſi mal réglée qu'encore que depuis quelque temps ces rentes ayent été réduites à cinq pour cent; elles ne ſe payent plus, et les particuliers qui ont fourni ces grandes ſommes à la ville, perdoient en même temps les intérêts et le principal de leur argent.

La raiſon de cette ruine eſt la malverſation des Corrégidors et des Régidors tellement autoriſée par l'impunité, que les Régidors ſont devenus perpétuels, qu'au lieu de quatre il y en a quarante, et que leurs charges ſe vendent juſqu'à cinquante mil écus.

Après de grandes rémontrances et

de longues délibérations ſur ce déſordre, on établit pour y rémédier une Junte dont le Préſident fut Dom Lope de Los Rios, miniſtre d'une probité reconnüe et d'une longue expérience dans les affaires de police, de finance et du gouvernement intérieur du Royaume. Il entreprit avec zèle une réforme ſi néceſſaire, mais ſa capacité et ſes bonnes intentions devinrent inutiles par les oppoſitions ſecrètes de divers miniſtres intérreſſés à fomenter cette ruine publique, dont ils tiroient ſous mains des profits conſidérables. Ce n'étoit pas les ſeules raiſons qui contribuoient à la pauvreté de Madrid et de toute l'Eſpagne. Dans un temps où la flotte et les galions de l'année dernière avoient apporté des Indes près de trente millions d'or, on ſçait que de ces grands tréſors des Indes, plus des deux tiers paſſent d'abord aux païs étrangers ſans entrer en Eſpagne pour le retour

des marchandiſes que diverſes compagnies et pluſieurs particuliers envoyent aux Indes pour leur compte ſous le nom des Eſpagnols qui leurs aydent encore publiquement à frauder le droit de cinquième qui eſt dû au Roy de tout l'argent qui vient des Indes.

Mais un commerce plus obſcur, auſſy profitable à la France qu'il eſt devenu néceſſaire à l'Eſpagne depuis long temps eſt encore une des cauſes plus eſſentielles de ſon épuiſement. Comme le païs eſt extrêmement dépeuplé, et que le peu d'habitans qui y reſte, ou par fainéantiſe, ou par vanité néglige la fatigue de toutes les occupations baſſes ou pénibles. Un grand nombre de pauvres françois ſe trouvent répandus par tout, dont le travail et l'induſtrie doivent fournir à ce que négligent les Eſpagnols. Comme ils en ont la peine ils en tirent le profit, et quelque petit qu'il

paroiſſe par le peu que gagne chacun d'eux en particulier, il monte à des ſommes prodigieuſes par leur grand nombre. On en a compté dans les dernières années juſqu'à ſoixante dix mil, chacun d'eux ſans ſe domicilier en Eſpagne y demeurer ſeulement autant de temps qu'il faut pour en tirer de l'argent, d'autres ſuccèdent à ceux qui ſe retirent, et ce peuple ambulant compoſé de gens qui entrent ſans ceſſe en Eſpagne et en ſortent de même, ne laiſſe pas de remplir toujours à peu près ce grand nombre dont le païs ne ſe peut paſſer.

Il eſt difficile de ſçavoir préciſément les ſommes qu'ils en tirent, mais quand chacun d'eux l'un portant l'autre, n'envoyoit hors d'Eſpagne chaque année que dix piſtoles, ce ſeroit ſept à huit millions de livres. Il eſt certain que les plus miſérables d'entre eux n'en emportent pas moins,

et que pluſieurs en tirent davantage. Des provinces entières de France qui d'elles même ont peu de commerce s'enrichiſſent de celuy là, d'autant plus conſidérable, que ceux qui le font, tirent ces grands profits de l'Eſpagne ſans y porter d'autres fonds que leur induſtrie et leur travail.

On peut juger de l'état du reſte de l'Eſpagne par celuy où Séville ſe trouve réduit; cette ville puiſſante par ſa grandeur, par le nombre de ſes habitans, par des richeſſes amaſſées depuis tant de ſiècles, par l'abondance de ſon terrein, par ſa rivière et le voiſinage de la mer, qui luj donne de ſi grands avantages pour le commerce de tout le monde, et ſurtout par celuy des Indes, eſt depuis l'année* . . . . . réduite au quart de ſes habitans et n'a pas de ſon terrein la vingtième partie de

* Cette date manque dans le manuſcrit, mais nous n'avons pas cru devoir la ſuggérer.

cultivée de ce qu'il étoit alors, de ſorte qu'encore que depuis ce temps les droits et les impoſitions ſoient augmentés au triple, la diminution des peuples et les non valeurs font qu'on n'en tire pas le tiers de ce que l'on en tiroit auparavant.

C'eſt ce qu'un deputé du commerce de cette ville vint repréſenter avec beaucoup d'autres circonſtances en l'année 1680. Il eſt à croire que ſi cette ville, une des plus riches du monde il y a cinquante ans, et qui peut avoir tant de reſources, ſe trouve ſi accablée, le reſte de l'Eſpagne ne l'eſt pas moins.

Les revenus du Roy dans l'Eſpagne même, en y comprenant l'argent qui vient des Indes, montent à vingt ſept millions, ſept cent mil ducats d'or qui font monnoye de France près de ſoixante dix millions de livres, dont la plus grande partie eſt tellement engagée qu'il n'en reſte pas le

tiers au Roy, ſurquoy il doit payer toutes les dépenſes de ſa maiſon, de ſes armées, les gratifications qui ſont immenſes, les penſions qui une fois crées ne reviennent preſque jamais au Roy; d'ailleurs il faut de temps en temps envoyer des ſommes conſidérables en Flandres, quelque fois à Milan et à Naples, où tous les domaines étant engagés, le ſurplus, ne ſuffit pas aux dépenſes néceſſaires et à l'avidité des Viceroys et des Gouverneurs.

Ceux qui n'ont point vû l'Eſpagne en cet état auront de la peine à le comprendre. Le peu d'argent qui reſte après tant de manières de le conſumer, eſt encore partagé entre un nombre infini d'officiers et de miniſtres employés dans les conſeils et dans les affaires de juſtice, de police et de finances, qui ſans s'enrichir ruinent le Roy à un point que ſouvent la ſubſiſtance néceſſaire manque

dans ſa maiſon. On vit au commencement de l'année 1681, toutes les livrées de ſon écurie déſertées, après qu'il leurs étoit dû plus de deux ans de ce qu'on leurs doit donner chaque jour pour vivre.

Les rations que l'on donne à toutes les perſonnes du Palais juſqu'aux femmes de la Reine, manquèrent auſſy, et la table des gentilſhommes de la Chambre, l'unique qu'entretienne le Roy, fut un temps ſans être ſervie, et l'on ne trouvoit point d'argent pour les moindres dépenſes.

Sur les frontières du royaume le peu de troupes qui reſtoient ne vivoit qu'à peine ; ſur celle d'Eſtramadura, d'autant plus importante que les Portugais y ont pluſieurs bonnes places, et peuvent en peu de temps faire marcher dix ou douze mil hommes, les places Eſpagnoles ruinées et ſans réparation, depuis long temps n'étoient gardées que par deux régiments d'in-

fanterie, foibles et peu complets. La cavalerie preſque toute démontée, ſouvent ſans fourrage, et tous depuis un an n'avoient touché qu'un mois de paye.

Les frontières de Navarre et de Biſcaye n'étoient guère mieux gardées, et l'on vit à la fin de l'année 1680, les gouverneurs de St Sébaſtien et de Fontarabie, venir à la Cour repréſenter qu'eux et leurs garniſons périſſoient de miſère, ſi l'on pouvoit appeler garniſon le peu qui reſtoit de ces ſoldats vieux ou mariés qui reſtoient dans ces deux places, d'où tous ceux qui étoient jeunes ou libres, avoient déſertés. Après pluſieurs mois de ſollicitations, ces gouverneurs furent renvoyés avec des promeſſes qui n'eurent point de ſuccès.

Pour aſſurer la Navarre contre les bruits répandus alors de quelques deſſeins de la France de ce côté là, on nomma Vice Roy en la place du

Comte de Fuenſalida le Grand Prieur de Caſtille, Dom Inigo de Valendia, vieux gentilhomme qui avoit ſervi autre fois avec réputation de valeur. Il refuſa d'abord cet employ, remontrant l'impoſſibilité de ſoutenir cette province ſans troupes, ſans argent, ſans fortifications. On luy promit tout, et on leva ſix ou ſept cent hommes dans la Caſtille, que l'on envoya à Pamplona.

Quoy que les troupes de Catalogne ſoient payées de l'argent de la province, il étoit adminiſtré avec ſi peu d'ordre qu'elles manquoient de ſubſiſtance.

De Flandres, le Prince de Parme demandoit ſans ceſſe des fonds pour ſe mettre en état de ſoutenir ce qui y reſtoit aux Eſpagnols en cas de rupture avec la France, qui ſouvent paroiſſoit mal ſatisfaite d'eux.

Pour fournir à tant de beſoins

on chercha les moyens de remettre de l'argent où il étoit néceſſaire. On publia même que les traités en étoient faits, qu'on remettroit en Flandres cent mil écus par mois, quarante mil écus en Navarre, et ſoixante mil en Catalogne, mais hors ce dernier traité, qui eut quelque ſuite parceque la province donnoit les fonds, les deux autres furent ſans effet, et la néceſſité étoit alors ſi grande que le Roy voulant faire le voyage d'Aranjuez après Pâſques de l'année 1681, ce fut une aſſez grande affaire de trouver cent cinquante mil écus qui ſont réglés ſur l'état de ſa maiſon, pour la dépenſe de ce voyage; de ſorte qu'étant arrivé alors quelques mouvements du côté du Portugal qui firent penſer à y envoyer des troupes, lorſque le miniſtre dit au Roy qu'il leurs falloit donner de l'argent, il répondit d'abord que ſurtout on ne donnât pas l'argent de

ſon voyage d'Aranjuez, perſuadé que ſi l'on en diſpoſoit il n'en trouveroit plus d'autre.

On avoit eu nouvelles depuis quelque temps, que l'Electeur de Brandebourg s'étoit approprié le vaiſſeau enlevé par repréſailles aux Eſpagnols devant Oſtende, avec tout les effets dont il étoit chargé. Il leurs avoit d'abord donné un terme de trois mois pour le retirer, en ſatisfaiſant aux ſommes qui luy étoient dües. Pendant ce temps l'Ambaſſadeur d'Hollande qui étoit à Madrid, et l'envoyé d'Angleterre, négotièrent inutilement pour trouver quelque ajuſtement à cette affaire. L'Electeur de Brandebourg ne voulut point rendre le vaiſſeau ſans être payé de huit cent mil écus qu'on luj devoit, ainſy ſa priſe luy demeura, et les Eſpagnols pour leur honneur publièrent qu'ils n'avoient voulu entrer en aucune

négociation qu'auparavant il ne leurs eût reſtitué.

Ils avoient terminé avec le Roy très chrétien, la difficulté ſur le titre de Duc de Bourgogne, en convenant que le Roy d'Eſpagne ne le prendroit point dans les actes qu'il exerceroit par écrit avec la France. Le pouvoir des commiſſaires pour les limites en Flandres furent réformés ſur ce pieds, mais comme dans la ſuite, ceux de France tardèrent à ſe rendre à Courtray pour travailler à cette dépendance du traité de paix de Nimègue, les Eſpagnols en prirent ombrage et firent des plaintes à l'Ambaſſadeur de France à Madrid. Ils ſe plaignirent encore d'une prétendüe deſcente du Comte d'Eſtrée dans les Indes, marquant dans les mémoires qu'ils en donnèrent, qu'il s'étoit emparé du Port de Gouyra, mais ce fait ſe trouva ſuppoſé, et l'on ſçut peu après

que le Vice Amiral avoit paru ſur les côtes de l'Amérique Eſpagnole, avec toute la régularité qu'on doit obſerver dans la paix.

Les Eſpagnols qui ne ſont pas ſi exacts, commencèrent en Flandres à redreſſer les fortifications de Bouines, qui par le traité de Nimègue devoient demeurer raſées; le Roy en fit faire des plaintes au Prince de Parme Gouverneur des Païs Bas, et ſur ce qu'elles n'eurent point d'effet. Il commanda des troupes pour le premier de Mars qui devoient entrer en Flandres et faire juſtice de cette infraction. La crainte de leur marche fit faire aux Eſpagnols ce que la raiſon et l'équité n'avoient pû obtenir d'eux, et ils abandonnèrent cette entrepriſe.

Vers le quinzième de Mars de cette année, ils reçurent une nouvelle déſagréable, du côté d'Afrique, d'où ils ſçurent par la voye de Cartagène

que le Marquis de Algava gouverneur d'Oran étant ſorti de ſa place avec cent cinquante chevaux et trois cent hommes de pied, pour charger quelques Mores qui étoient venu faire des priſonniers dans quelques villages des environs, avoit donné imprudemment dans une ambuſcade, où il avoit été tué et preſque tous ſes gens pris et taillés en pièces. On avoit nommé quelque temps auparavant, pour luy ſuccéder, le Comte de Cifuentes qui ſortoit du gouvernement de Malaga, mais ſur quelques prétentions qu'il eut d'être rembourſé de quelques dépenſes qu'il avoit fait pour le ſervice du Roy dans ce gouvernement, il fut révoqué de celuy d'Oran auquel il étoit deſtiné, et le Comte de Mondova nommé pour y aller en ſa place, et ſur la nouvelle de la mort du Marquis de Algava on le fit partir pour s'y rendre inceſſament.

La Cour d'Eſpagne accoutumée à

mépriſer les maux éloignés, ſe conſola facilement de cette perte, mais en même temps elle tomba dans un grand embarras par la nouvelle de Portugal, qu'apportèrent coup ſur coup différents couriers de l'Abbé Maſſerah, Envoyé d'Eſpagne à Liſbonne. Il mandoit que les Portugais venoient d'avoir avis par un vaiſſeau, que le ſixième d'Août de l'année précédente, le Gouverneur de Buenos Ayres ayant joint à ſa garniſon un grand nombre d'Indiens ramaſſés, avoit ſurpris le fort commencé depuis peu par les Portugais dans l'Iſle de St Gabriel, ſitué à . . . . dans la rivière de La Plata;[23] qu'il avoit taillé en pièces trois cent hommes qui le gardoient, emmené priſonnier le gouverneur et ce qu'il y avoit d'habitans, que ſur cette nouvelle le Prince Régent avoit fait marcher quatre cent chevaux avec les quatre vieux régiments d'infanterie de Liſ-

bonne, et commandé les milices du royaume ; que ces troupes avoient leur rendezvous à Elvas, et qu'on travailloit à des magaſins pour leur ſubſiſtance, qu'enfin tout ſe diſpoſoit à une rupture, adjoutant par ſon dernier courier, que le Prince de Portugal luj avoit refuſé l'audiance.

Pendant que les Portugais ſembloient prendre ſi bruſquement le parti de la guerre, ils ne donnoient à leur Envoyé à Madrid, aucun ordre ſur une conjoncture ſi importante, comme s'ils euſſent voulû ſurprendre les Eſpagnols dans leur païs, de la même manière que ceux cy les avoient ſurpris dans les Indes. Les miniſtres de Madrid étonnés d'un mouvement ſi prompt, cherchèrent d'abord à l'arrêter, en faiſant agir l'Envoyé d'Angleterre auprès de celuy de Portugal, et luy dire que le Roy de la grande Bretagne ayant été le médiateur de la paix, entre l'Eſpagne

et les Portugais, ces derniers ne pouvoient la rompre par aucune voye de fait que de ſon aveû, qu'autrement de garant de la paix et d'allié qu'il étoit, il deviendroit leur ennemy, luy faiſant conſidérer encore, que par l'alliance faite depuis peu entre l'Eſpagne et l'Angleterre, le Roy ſon maître étoit engagé à ſe déclarer contre tous les ennemis de l'Eſpagne.

L'Envoyé de Portugal répondit à celuy d'Angleterre en des termes qui durent luy faire connoître combien il étoit ſorti de ſon caractère, en luy tenant le diſcours de ſon chef, et ſans un ordre exprès du Roy d'Angleterre, dont il paroiſſoit en cette rencontre moins l'agent que celuy des Eſpagnols. Il adjouta à cette réponſe une proteſtation par écrit, contre la prétention de l'Envoyé d'Angleterre, déclarant qu'il ne pouvoit par aucun droit empêſcher celuy qu'avoit le Prince ſon maître, d'agir par les armes contre les

Eſpagnols, qui les premiers avoient rompu la paix.

Juſqu'alors il étoit dans l'incertitude du parti qu'on prenoit ſur cette affaire en Portugal, d'où il n'avoit point eu encore de nouvelles. Il en reçut peu de jours après, avec ordre de demander aux Eſpagnols une ſatisfaction entière dans le terme de quinze jours, au bout des quels s'ils ne la donnoient, on la chercheroit par les armes. Pour cette ſatisfaction le Portugal demandoit que le Roy d'Eſpagne fit châtier le gouverneur de Buenos Ayres, qu'on remit en liberté celuj du fort de Saint Gabriel, qu'on rendit les priſonniers, le canon, les munitions priſes dans le fort, où tout ſeroit reporté, que s'il avoit été démoli, l'on eu rendît la place, et en cas que les priſonniers euſſent été envoyés en Eſpagne, on reçut la nouvelle garniſon que le Portugal y envoyroit, et que des ordres que le Roy

d'Eſpagne envoyroit pour cette ſatiſfaction, on en donneroit un double, afin que le Prince de Portugal le pût envoyer ainſy qu'il le jugeroit à propos.

Les délibérations du Conſeil de Madrid furent grandes durant trois jours, ſur une demande ſi preſſante. Elles ſe déterminèrent enfin à donner un écrit en forme de manifeſte, contenant tout ce qui s'étoit paſſé depuis un an entre les deux couronnes touchant l'Iſle de St Gabriel, et toutes les preuves que l'Envoyé d'Eſpagne avoit donné à Liſbonne, pour juſtifier qu'elle appartient inconteſtablement aux Eſpagnols par la diviſion faite entre eux et les Portugais en vertu de la Bulle du Pape Alexandre Sixième, et par cent quatre vingt ſix ans de poſſeſſion qui l'avoient ſuivie. Ils y envoyèrent enſuite la déclaration et la menace de l'Envoyé de Portugal, ſi l'on ne ſatisfaiſoit pas ſon maître dans vingt jours, et finiſſoient

par la réponſe du Roy d'Eſpagne, qui ne conſiſtoit qu'à aſſurer que ſa Majeſté Catholique avoit un extrême déſir de conſerver la paix et la bonne correſpondance des deux couronnes, qu'il l'avoit toujours entretenüe avec ſoin, et qu'il continuroit avec la même application à la maintenir.

Ce papier fut envoyé aux miniſtres des Princes étrangers qui étoient à Madrid, avertiſſant ceux du Nord, qu'ils pourroient l'envoyer à leurs maîtres par un exprès qu'on deſpêſcheroit pour joindre l'ordinaire de Flandres. Peu d'heures après, l'on envoya ches les miniſtres reprendre ce papier pour y corriger quelques choſes, et le lendemain on le leurs rendit avec cette différence, qu'on y avoit ſupprimé la menace de guerre de l'Envoyé de Portugal, et on adjoutoit que le Roy d'Eſpagne envoyroit inceſſament à Liſbonne un Ambaſſadeur pour traiter l'accommodement

de ce démêlé. La réſolution paroiſſoit plus honnête, et pour en couvrir la foibleſſe on vouloit quelques jours après, adjouter encore au papier, qu'elle avoit été priſe à l'inſtance qu'en avoit fait le Nonce de la part du Pape, mais le Nonce déclara qu'il n'en étoit rien, et qu'il ne pouvoit avoir eu d'ordre de Rome ſur une affaire qui n'avoit paru que depuis quelques jours.

Le Duc de Grovenazzo fut nommé pour cette Ambaſſade, et n'eut que deux jours pour ſe diſpoſer à partir. Sitôt qu'il fut arrivé à Liſbonne il eut audiance du Prince Régent, qui luy donna pour commiſſaires le Duc de Cadaval et le Marquis de Fronteyra. Il leurs parla d'abord comme un homme qui ne vient que pour faire des plaintes et demander ſatiſfaction, mais on ne luy répondit qu'en demandant de nouveau, celle que l'Envoyé de Portugal avoit déjà

pretendüe à Madrid. Après quelques jours de négociations inutiles, il fut obligé de l'accorder. Pour en avoir la ratification il envoya un courier à Madrid. On s'y plaignit de luy comme d'un homme qui avoit trahi l'honneur et les intérêts de l'état, en concluant un accommodement honteux, au delà de ſes inſtructions et de ſes pouvoirs. Pendant ces plaintes en l'air qu'on donnoit ſeulement à une vaine réputation, l'on ne différa pas un moment à luy envoyer la ratification, et perſonne ne douta qu'il n'eût emporté de Madrid les ordres et les pouvoirs ſur leſquels il avoit conclu ſi promptement une affaire qu'on ratifioit ſi volontiers.

Ainſy on vit l'Eſpagne qui venoit de déclarer par toute l'Europe que l'Iſle de St Gabriel luy appartenoit, la rendre un mois après aux Portugais qui l'avoient priſe, et faire toutes les ſatisfactions comme ſi euxmêmes

euſſent été les uſurpateurs, et toute l'Europe, attentive à un démêlé ou la rupture paroiſſoit inévitable, fut ſurpriſe de la voir finir en un inſtant d'une manière ſi peu attendüe.

Il y eut alors en Eſpagne quelques changements dans les gouvernements; celuj de Malaga et le commandement de la côte de Grenade, que quittoit le Comte de Cifuentes, fut donné au Comte de Palina, neveu du Cardinal Porto Carrero, et le Comte de Fuenſalida, laiſſant la Vice Royauté de Navarre au grand Prieur de Caſtille, paſſa à celle de Galice, et le Duc de Lüras[24] fut nommé Vice Roy d'Aragon après le Connétable Colonna, qui depuis quelque temps étoit à Madrid, occupé de deux grandes affaires, celle du mariage de ſon fils ainé avec la fille du Duc de Medina Celi, et celle de réduire ſa femme à un état fixe qui pût les mettre tous deux en repos.

Elle étoit depuis quelques mois priſonnière au Château de Ségovie, où la ſolitude, les incommodités du lit, l'indigne traitement de ceux qui la gardoient, pouvoient la jeter dans des réſolutions extrêmes. Il ſembloit que la Reine fut engagée de la retirer de cet état où on l'avoit miſe contre la parole donnée à ſa Majeſté. Elle chargea ſon Confeſſeur d'agir auprès du Connétable Colonna pour obtenir de luy, que ſa femme pût ſortir de priſon pour aller en Italie, ou demeurer à Madrid dans un couvent. Sa négociation dura quelque temps par le chagrin qui ſe trouvoit entre les deux parties, et l'éloignement de leurs intentions, mais enfin ne trouvant point d'autres moyens de ſortir de la priſon, elle convient de demeurer à Madrid pour entrer dans le couvent de la Conception, de l'ordre de St Hiérome, et d'y prendre l'habit en arrivant. Le Connétable s'obligeant

de ſon côté, à ſe lier par des voëux à l'ordre de Malthe. Elle prit l'habit et en même temps ſa réſolution de ne faire jamais profeſſion, quoy que le Connétable eut fait venir de Rome une diſpenſe qui luy permettoit de la faire avant l'année de ſon noviciat, mais la voyant dans des ſentimens entièrement oppoſés, il termina le mariage de ſon fils ainé avec la fille du premier miniſtre, et trois jours après il partit pour aller en Italie, en menant ſes enfans avec ſa belle fille, laiſſant ſa femme dans le couvent, incertaine de ſa condition, miſérablement logée, avec peu de moyens pour vivre pour une femme de ſa qualité, et dans un état digne de compaſſion.

Durant l'automne précédent, le Roy avoit ſouhaité d'aller à Aranjuez, il ne l'avoit pû faute d'argent, mais au commencement d'Avril de l'année 1681 il y alla paſſer cinq ſemaines avec la Reine, ſuivant l'étiquette,

c'eſt à dire ſuivant une coutûme établie depuis Philippe II, et paſſée en une eſpèce de loy qui règle tous les pas du Roy d'Eſpagne le long de l'année, les chapelles, les proceſſions, les chaſſes, les promenades, les changements d'habits et d'appartements, et mille choſes de moindre conſéquence, à plus forte raiſon les voyages, et le ſéjour qu'on y doit faire.

Les plus grands de ces voyages ſont celuy de l'Eſcurial au mois d'Octobre, et celuy d'Aranjuez au mois d'Avril, chacun de ſept lieües. Lorſque leurs Majeſtés allèrent au dernier, on vit durant le chemin, des ſeigneurs de la cour déguiſés en valets, le viſage à demi couvert d'un bonnet à l'Angloiſe, ſuivre les carroſſes des filles d'honneur de la Reine, pour galantiſer leurs maîtreſſes qui étoient de ce nombre.

Le Roy depuis quelque temps avoit

défendu pluſieurs fois, particulièrement aux gens mariés, ce qu'on appelle à Madrid Los Galanteos de Palacio,[25] c'eſt à dire l'attachement pour les filles du Palais, ſans prétention de les épouſer; mais malgré cette défenſe l'on voyoit des premiers ſeigneurs de la cour, mariés, agés, et quelques uns grands pères, ruiner leurs maiſons par ces amours bizarres qui leurs attiroit tout ce que la jalouſie de leurs femmes et la diviſion domeſtique pouvoit avoir de plus fâcheux.

Cette galanterie du Palais, ſemble moins un plaiſir qu'une maladie répandüe parmi les courtiſans. Le commerce en eſt fort imaginaire. Il conſiſte à s'aller montrer dans une place devant le Palais, et là, dedans un carroſſe, parler par ſigne à une maîtreſſe qui répond de même d'une fenêtre fort haute. Les moments les plus heureux ſe trouvent dans

quelques jours de cérémonies publiques, où l'on peut aborder ſa dame et luy parler devant tout le monde.

Il a toujours été permis de ſervir ainſy les filles d'honneur de la Reine que l'on recherchoit en mariage, mais dans le Règne préſent, les filles de la Reine ont des galants mariés, en reçoivent des préſents d'habits et de pierreries, des régals continuels, des plats qu'ils leurs font ſervir, et quelqu'unes ont été juſqu'à prendre des ſommes conſidérables de ces amants. Au voyage d'Aranjuez, les Ducs de Montalto et de Medina Celi, tous deux mariés, portèrent leurs galanteries encore plus loin, car n'ayant point de charges à la cour qui puſſent leur donner prétexte d'y demeurer, ils y tinrent toujours deux gentilſhommes avec des équipages, des cuiſiniers, de la vaiſſelle d'argent, et tout ce qui pouvoit contribuer à régaler leurs maîtreſſes et les ſervir.

Telle étoit la diſpoſition de la Cour d'Eſpagne au mois de May de l'année 1681. Le Roy depuis ſix mois étoit entré dans ſa vingt unième année.

Comme dans le cours de ces Mémoires j'ay ſouvent parlé des Conſeils et des Tribunaux de Madrid, je croy devoir expliquer icy leur nombre et leur étendüe et marquer les principaux miniſtres qui les compoſent.

CONSEIL D'ÉTAT.

Le Roy eſt Préſident de ce Conſeil, où le nombre des Conſeillers n'eſt point réglé. Ils prêtent le ſerment entre les mains de leur Doyen, et leur ſéance eſt ſelon qu'ils entrent, ſans égard à l'ancienneté. Les Conſeillers et les Secrétaires d'Etat ſont ſur des bancs à dos, avec chacun un carreau, les premiers au deux côtés de la table, et les autres aux deux bouts. Si le Roy y aſſiſtoit on luj

mettroit une table ſéparée au haut bout de celle des conſeillers, leſquels n'auroient alors que des Eſcabelles, et les Secrétaires d'Etat ſeroient debout. Le Conſeil s'aſſemble toujours le Mardy et le Jeudy après midy, le Samedi matin et ſoir. Tout Conſeiller d'Etat eſt du Conſeil de Guerre et y entre quand il veut, et quand il y a plein Conſeil de Guerre, les Conſeillers d'Etat y ſont toujours appelés.

Toutes les grandes affaires du gouvernement paſſent par le Conſeil d'Etat qui a le droit de donner ſon avis au Roy ſur quelques matières que ce ſoit, quand même la connoiſſance en appartiendroit à quelque autre tribunal.

Les Conſeillers ſont préſentement,

Le Duc de Medina Celi qui n'entre plus au conſeil depuis qu'il eſt premier miniſtre.

Le Connétable de Caſtille qui en eſt Doyen, il eſt auſſy grand fauconnier, et tire de grandes ſommes du Roy, par ſes charges et par d'autres bienfaits.

L'Amirante de Caſtille, grand écuyer du Roy, âgé de plus de ſoixante ans, grand, bien fait et de bonne mine pour ſon âge, bel eſprit, galant, faiſant des vers, moins appliqué aux affaires qu'à une oiſiveté agréable et à des plaiſirs renfermés dans un jardin délicieux où il paſſe la plus grande partie de ſa vie.

Le Duc de Alba âgé de ſoixante dix huit ans, grand Seigneur, incommodé dans ſes biens, il jouït de beaucoup de bienfaits de la Cour.

Le Marquis de Aſtorga, âgé de ſoixante dix ans, homme de plaiſir et agréable.

Dom Pedro de Aragon, âgé de près de quatre vingt ans, autre fois Général de la cavalerie ſous le nom de Marquis de Pouart, fut pris, vou-

lant ſecourir Perpignan, et demeura quelques années priſonnier en France; depuis, il fut gouverneur du Prince Balthaſar,[26] après la mort du quel il demeura éloigné de la Cour, juſqu'a ce que le Roy Philippe IV. étant mort, il fut envoyé Ambaſſadeur à Rome, d'où il paſſa à la Vice Royauté de Naples et rapporta de ce dernier employ, de grandes richeſſes, qu'il a mieux conſervé que ne font d'ordinaire les Eſpagnols.

Le Prince de Aſtillano Duc de Medina de los Torres, âgé de quarante cinq ans, a paſſé toute ſa vie à Madrid, ſans autre occupation qu'une extrême pareſſe, dans laquelle il ne trouve que rarement le temps d'aller au conſeil, jamais celuy de faire ou de recevoir des viſites; il a néanmoins de l'eſprit et pourroit avoir de la capacité, ſans une conduite déréglé qui d'ailleurs le rend pauvre dans de très grands biens.

Le Comte de Chinchon, autre fois appelé le Marquis de Bajina, a commandé long temps les galères d'Eſpagne. Il eſt âgé de plus de ſoixante dix ans.

Dom Loüis Porto Carrero, Archevêque de Tolède, âgé de cinquante cinq ans, grand Seigneur par ſes bénéfices.

Le Duc de Oſuna, autre fois Vice Roy de Catalogne, Gouverneur de Milan, Préſident des Ordres, et maintenant grand écuyer de la Reine, très grand Seigneur et très riche, âgé de cinquante ans.

Dom Vincent de Gonzaga des Princes de Guaſtalla, âgé de ſoixante ſeize ans, a été élevé dès ſa première jeuneſſe à la Cour d'Eſpagne, a paſſé par divers employs de paix et de guerre, a été Vice Roy de Catalogne et enſuite de Sicile, d'où il fut appelé par Dom Juan d'Autriche pour

entrer dans le Conſeil d'Etat. Il a de l'eſprit, de l'expérience et des manières agréables, homme de bien, pauvre, et point marié.

Le Marquis de Liche, âgé de quarante cinq ans, préſentement Ambaſſadeur à Rome, grand Seigneur, riche, dépenſier et avare.

Le Marquis de Los Balbaſes, Génois, âgé de cinquante cinq ans, très riche et très oëconôme, a été gouverneur de Milan par interim, a paſſé par les Ambaſſades de Vienne, de Nimègue et de France.

Le Prince de Liche[27] mourut à Madrid à la fin de l'année 1679.

Le Marquis de Corralvo mourut à peu près dans le même temps, tous deux du Conſeil d'Etat, tous deux gens de bien, et qui avoient long temps ſervi à la guerre.

Au mois d'Avril 1680 on nomma Conſeillers d'Etat,

Dom Diego Sarmiento, Inquiſiteur Général, homme de bien, attaché de tout temps à la Reine Mère.

Dom Melchior Navarra, homme de fortune, mais avec du mérite. Il n'a guère plus de cinquante ans, et à la fin de Septembre 1680 il a été nommé Vice Roy du Pérou.

Le Duc de Albuquerque, âgé de cinquante ans, Général de la Mer, parent du Duc de Medina Celi.

Le Marquis de Manſera, âgé de ſoixante ans, et de peu de ſanté, a été Ambaſſadeur en Allemagne, nommé à l'Ambaſſade de France. Il a été Vice Roy de la nouvelle Eſpagne, d'où il a rapporté de grands biens qu'il ménage avec ſoin, homme de mérite et de grand employ.

Le Marquis de Los Velez, Vice Roy de Naples, âgé de quarante ans, a épouſé une ſœur de la Ducheſſe de Medina Celi.

Le Duc de Villa Hermoſa âgé de

cinquante ans, depuis peu, revenu du gouvernement de Flandre avec beaucoup plus de bien qu'il n'en avoit auparavant.

Le Comte de Oropeſa encore jeune, d'une vie fort regulière, avec du mérite, quoy qu'il n'ait pas encore d'employ.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

Dom Jeronimo de Eguya, Navarrois d'origine, né à Gènes d'un père qui étoit gentilhomme du Duc de Turſy; Dom Pedro Fernandes del Carpo dont il avoit été page, le fit commis, d'où étant monté à quelques Secrétariats, il fut tout d'un coup mis par commiſſion dans celuy d'état, quand on l'ôta à Dom Pedro Fernandez del Carpo, après la mort du quel il eut la charge en propre.

Il porte le titre de Secrétaire d'Etat del *Deſpacho Univerſal*, qui cependant ne luy donne pas entrée dans le

Conſeil d'Etat, ſa fonction étant attachée directement à la perſonne du Roy et du premier miniſtre. Il a ſon bureau dans le Palais, au deſſous de l'appartement du Roy.

Tous les mémoriaux et placets qui ſe préſentent au Roy et au premier miniſtre, reviennent au Secrétaire d'Etat pour les diſtribuer aux tribunaux ou conſeils qui les doivent conſulter, et lors que ces conſeils ont délibéré ſur ces mémoriaux, leur avis, qui s'appelle en Eſpagnol (conſulte) retourne en ſes mains pour en faire le rapport au Roy, du quel il reçoit la réſolution appelée décret, qu'il renvoye enſuite à ceux qui le doivent expédier; c'eſt ce qu'on appelle à Madrid, Mémorial.

Les affaires des Ambaſſadeurs ſe donnent par écrit; leur commiſſaire eſt toujours un Conſeiller d'Etat. Elles montent et deſcendent comme je viens de dire, par le Secrétaire del

Deſpacho Univerſal, et enſuite le commiſſaire envoye les réſolutions à l'Ambaſſadeur, ſignées du Secrétaire d'Etat du département.

Le Secrétaire del Deſpacho Univerſal, a entre les mains, el Bolſillo* dont il ne rend point compte. C'eſt un fond qui ſe tire de certaines amendes revenant au Roy, tant en Eſpagne qu'aux Indes. Il eſt deſtiné à des dépenſes ſecrètes, penſions et gratifications.

Il y a deux ſortes de Secrétaires d'Etat qui entrent dans le conſeil.

L'on expédie toutes les affaires étrangères du Nord et celles de la Caſtille. C'eſt Dom Pedro Colonna, qui au commencement de l'année préſente, fut fait Marquis de Canales, d'une famille connüe depuis long temps dans ces employs.

L'autre, expédie toutes les affaires d'Italie, de Sicile et d'Aragon, c'eſt

* The King's privy-purſe.

Dom Manuel de Lyra, autre fois officier dans les troupes, puis introducteur des Ambaſſadeurs et depuis ſept ou huit [ans] Envoyé extraordinaire en Hollande, d'où il eſt revenu prendre poſſeſſion de cette charge de Secrétaire d'Etat.

Ces deux miniſtres dans leurs départements, ſont proprement entre le Roy et le Conſeil d'Etat: ce ſont eux qui reçoivent les décrets par les quels le Roy renvoye les affaires au conſeil pour les conſulter, recueillent les voix, forment la conſulte et la renvoye au Roy pour donner ſon dernier décret. Il arrive quelquefois dans les affaires importantes que les Conſeillers d'Etat envoyent leur avis par écrit.

Quand il faut aſſembler le Conſeil d'Etat extraordinairement, le Roy en envoye l'ordre au ſecrétaire, qui le fait aſſembler ſans en dire le ſujet, il a même le pouvoir d'aſſembler le

conſeil ſans ordre, toutes les fois qu'il le juge à propos.

En l'abſence du Secrétaire d'Etat le premier commis qu'on appelle Official Major fait ſa charge.

Le Secrétaire d'Etat du Nord, a un premier commis et ſept autres, entretenus par le Roy.

Celuy d'Italie, outre le premier commis, en a huit d'autres, auſſy entretenus par le Roy.

Les Secrétaires d'Etat nomment ces commis au Roy, qui les agréent et leurs donnent des proviſions.

CONSEIL DE LA GUERRE.

Le Roy eſt Préſident de ce Conſeil. Les conſeillers ſont gens d'épée, qui doivent avoir ſervi dans les armées; le nombre n'en eſt point réglé. La ſéance eſt comme au Conſeil d'Etat, ſans autre ordre que celuy de l'entrée, mais dans le plein conſeil de guerre, c'eſt à dire quand les Con-

ſeillers d'Etat ſont appelés, ils prennent le haut bout ; ce conſeil s'aſſemble tous les Lundis, le matin pour les affaires du gouvernement, et le ſoir pour celles de juſtice. Il y a deux ſecrétaires, l'un de terre et l'autre de mer, avec le même nombre de commis que les ſecrétaires. Ouand ce conſeil eſt aſſemblé pour des affaires de juſtice, un Aſſeſſeur du Conſeil Royal y fait le rapport, et opine le premier avant le doyen du conſeil.

Il y a des Juntes ou chambres, qui ſont membres de ce conſeil. Sçavoir, la Junte des flottes, celle des galères, celles des garniſons. Ce ſont proprement des chambres fixes, dont le Roy nomme les officiers. Le premier miniſtre ou le Préſident de Caſtille, en ſont les Préſidents. On choiſit les Conſeillers dans le Conſeil de Guerre, et dans quelques autres conſeils. Ils prennent ſéance par ancienneté.

CONSEIL ROYAL DE CASTILLE.

Le Préſident de ce Conſeil porte le titre de Préſident de Caſtille, c'eſt aujourdhuy l'évêque d'Avila, autre fois Général de la Mercy ſous le nom de Père Jean Arſenſio. Il a cette charge par commiſſion, ſous le titre de gouvernement de ce conſeil, qui eſt compoſé de quatre chambres, entre leſquelles ſont partagées toutes les matières dont il connoit dans l'étendüe de la Caſtille. L'une de ces chambres eſt appelée la chambre des quinze cent piſtoles, parceque l'on conſigne cette ſomme pour y faire recevoir et juger de nouveau, des procès importans jugés aux Chancelleries de Grenade ou de Valladolid, qui ſont les deux départements de Caſtille.

Depuis l'année 1609 on a partagé toute la Caſtille en cinq départements, attribués à cinq conſeillers du conſeil royal, qui doivent rendre compte au

conſeil des excès et des injuſtices des juges et perſonnes puiſſantes, tant eccléſiaſtiques que ſéculières.

Le Préſident de Caſtille ne viſite perſonne, et ne donne point la main chez luy. Quand il ſort du conſeil, les conſeillers l'accompagnent à ſa chaiſe juſqu'au bas de l'eſcalier ; tous les Vendredis après midy, il va avec le conſeil rendre compte au Roy des affaires conſidérables qui s'y ſont examinées. Un conſeiller nommé par ſemaine, en fait le rapport ſur lequel le Roy ordonne. Dans cette ſéance ils ſont aſſis et couverts, mais quand le Roy entre, ils le reçoivent à genoux et découverts.

Cette ſéance finie, le Préſident de Caſtille entre avec le Roy dans une autre chambre, et l'entretient ſeul des choſes qui peuvent concerner ſon ſervice, la police et le gouvernement, c'eſt à dire ſur des matières qui ne tombent point en formalités de juſtice,

mais aux quelles le Roy peut apporter ordre par ſon autorité.

CONSEIL DE LA CHAMBRE DE CASTILLE.

Il y a un conſeil particulier, appelé le conſeil de la chambre de Caſtille, compoſé du Préſident de Caſtille et de trois ou quatre conſeillers du Conſeil Royal, ſelon qu'il plait au Roy de les nommer, où s'expédient tous les bénéfices à la nomination de Sa Majeſté, toutes les grâces, titres et proviſions des grandes charges et dignités, les ordres pour arrêter les grands d'Eſpagne, les lettres de naturalité, de légitimation et pluſieurs autres de cette nature. Toutes les proviſions et brevets des charges des conſeils, chancelleries, et autres charges de juſtice qui montent à plus de ſoixante dix mil livres dans l'étendüe du royaume de Caſtille, vieille et nouvelle, compris le roy-

aume de Léon, la Navarre, la Biſcaye, le Guipuſcoa et la province de Alava. Il revient au Roy des ſommes conſidérables des charges qui ce vendent, et des diverſes grâces qui s'attachent par les mains de ce conſeil.

CONSEIL SUPRÈME DE L'INQUISITION.

Le Préſident de ce Conſeil porte le titre d'Inquiſiteur Général, c'eſt préſentement Dom Diego Sarmiento, âgé de plus de ſoixante ans. Les conſeillers s'appellent Inquiſiteurs et ſont au nombre de ſix. Le Roy nomme le Préſident, le Pape le confirme, le Préſident conſulte au Roy les charges d'Inquiſiteurs, et y pourvoit avec ſon approbation. Ce tribunal connoit de tout ce qui regarde la foy, en quoy il adjoute l'autorité du Pape et celle du Roy, dont il uſe abſolument, ſans appellation même ſur les biens confiſqués de ceux qui ſont ſes juſticiables pour la religion.

Dans tous les états du Roy d'Eſpagne, il y a vingt deux tribunaux qui dépendent de celuy là. Ceux qui ſont dans l'étendüe d'Eſpagne, luy rendent compte tous les mois de l'état de leurs finances, et à la fin de chaque année de l'état des cauſes et des criminels. Ceux des Indes et des autres états éloignés, rendent compte de l'un et de l'autre tous les ans. Les charges de ces tribunaux inférieurs ſont remplies par l'Inquiſiteur Général avec l'approbation de ſon tribunal, dans lequel depuis l'année 1616, par conceſſion du Roy Philippe III, il doit toujours avoir un des Inquiſiteurs qui ſoit de l'Ordre de St Dominique. On ne ſauroit dire préciſément la quantité d'affaires qui dépendent de l'Inquiſition. Dans l'Eſpagne ſeule, il y a plus de vingt mille de ceux qu'on appelle Familliers du St Office, qui ſont comme des eſpions répandus par

tout, pour donner avis de tout à l'Inquiſition, et pour aider à prendre les coupables.

CONSEIL DES ORDRES.

Ce conſeil eſt établi pour le gouvernement temporel et ſpirituel, juſtice civile et criminelle, des Chevaleries de Saint Jaques, de Calatrava et d'Alcantara, dont le Roy eſt grand maître ſous le nom d'adminiſtrateur perpétuel. Le Préſident eſt maintenant le Duc de Seſa de la maiſon de Cordova. Il y a avec luy, ſix conſeillers des trois ordres de chevalerie que je viens de nommer. Chacun a des couvents de religieux et de religieuſes qui font leurs preuves de nobleſſe, et portent la marque de l'Ordre. Ce conſeil conſulte au Roy les gouvernements privés et bénéfices dépendans de ces Ordres.

CONSEIL D'ARAGON.

Il y a un Préſident qui porte le titre de Vice Chancelier d'Aragon, c'eſt aujourdhuy Dom Pedro de Aragon, Conſeiller d'Etat. Il y a auſſy un Tréſorier Général dont la charge eſt héréditaire dans la maiſon du Duc de Medina de las Torres; le Prince de Aſtillano, ainé de cette maiſon, la poſſède maintenant. Les conſeillers au nombre de neuf, doivent être originaires des royaumes d'Aragon, Valence, et Catalogne, d'où dépendent les Iſles de Sardaigne, Mayorque, Minorque et Yviça. Tous ces païs étant compris ſous le royaume d'Aragon.

Le conſeil conſulte au Roy dans toute l'étendüe de ſa juridiction; les Vice Royautés et Evêchés, et tout ce qui regarde les affaires eccléſiaſtiques et militaires, celles de police et de finances.

CONSEIL DE LA CRUSADE.

Ce Conſeil eſt compoſé d'un Préſident qui porte le titre de Commiſſaire Général. C'eſt maintenant Dom Henrique Benavides, Patriarche des Indes, de deux conſeillers du Conſeil Royal de Caſtille, d'un conſeiller du Conſeil d'Aragon, et d'un autre du Conſeil des Indes. Il eſt établi pour le gouvernement, juſtice et adminiſtration du droit appelé la Cruſada ou Croiſade accordé par le Pape aux Roys d'Eſpagne pour faire la guerre aux infidèles, et dont le revenu monte à pluſieurs millions. Sa juridiction s'étend par tous les états des royaumes d'Eſpagne, hors ceux de Naples, de Milan, et de Flandres, où ce droit n'eſt point établi. On ne peut ſans permiſſion de ce conſeil, publier de jubilés ny imprimer de livres d'égliſe.

CONSEIL D'ITALIE.

Le Duc de Albe en eſt le Préſident, avec ſix conſeillers appelés Régents, ſçavoir deux pour les affaires de Naples, deux pour celles de Sicile, et deux pour celles de Milan, de chacun des deux il y en a un Eſpagnol et l'autre Italien, du païs de ſon département. Ce conſeil connoit de toutes les matières d'état, de juſtice et de grâces dans ſon étendüe, et de tout ce qui regarde le fiſc. Il conſulte au Roy tous les gouvernements de places, hors quelques unes réſervées au Conſeil d'Etat, comme ſont les châteaux de Naples. Il conſulte avec le Conſeil d'Etat, les Vice Royautés de Naples, de Sicile, et le gouvernement de Milanes, les évêchés, gouvernements de provinces chargés dans les conſeils, celles d'artillerie, toutes les charges de juſtice, police et finances, et quelques unes de guerre,

dont dans les affaires de juſtice, le Préſident n'a point de voix.

CONSEIL DE FLANDRES.

Le Conſeil eſt compoſé d'un Préſident et de trois conſeillers, pour tout ce qui regarde les provinces des Païs Bas, qui appartiennent au Roy d'Eſpagne. Le Comte de Monterey en fut déclaré Préſident au mois d'Avril de l'année 1680.

CONSEIL DE HAZIENDA OU DES FINANCES.

Le Préſident de ce Conſeil eſt maintenant Dom Carlos Ramirez de Orellano. Ce conſeil eſt compoſé de quatre tribunaux.

Le premier appelé proprement Conſeil d'Hazienda ou de finance, eſt compoſé d'un Préſident et de huit Conſeillers d'Epée. La fonction de ce Conſeil eſt l'adminiſtration, recouvrement, et augmentation des finances du Roy. Les traités pour

les avances de la dépenſe de la maiſon du Roy, des armées, et autres dépenſes, tant ordinaires, qu'extraordinaires, la création et augmentation des rentes qui proviennent de diverſes converſions, grâces et privilèges du Roy.

Le Préſident, ſur l'ordre de Sa Majeſté, précédé de la conſulte du conſeil, expédie ſeul les ordonnances pour tout ce qui eſt dû d'appointements, de gages, gratifications, aſſignations, penſions, avis, ordonnances aux gens d'affaires pour être payés de leurs avances, et ce conſeil a pour les expéditions deux bureaux de ſecrétaires, en chacun deſquels il y a ſix commis, ſçavoir un, avec titre de premier, deux ſeconds, un troiſième, et deux qu'on appelle entretenus.

Pour tenir les comptes et les régiſtres de ce Conſeil, il y a ſix charges de contadors, dont cinq ſont doublées, c'eſt à dire qu'il y a deux

contadors pour chacune, et la ſixième eſt ſimple, qui eſt celle d'Eſcrivano Major, ou Greffier des rentes du Roy. Tous ces contadors qui ſont au nombre de douze, aſſiſtent au conſeil de finances, le matin debout et couverts, juſqu'à ce que le conſeil leurs ordonne de ſortir. Après eux entre les ſecrétaires, qui travaillent juſqu'à la fin du conſeil.

Pour les procès et affaires de juſtice du conſeil de finance, et du tribunal des Oydors, dont nous parlerons cy après, il y a quatre relateurs nommés par le conſeil même, et pluſieurs autres officiers inférieurs dont les charges ſe vendent.

TRIBUNAL DES MILLIONS.

Le Tribunal des Millions eſt diſtinct de celuy des finances qu'on appelle millions. Il connoit du provenant des impoſitions ſur le vin, la viande, le vinaigre, et l'huile, qui eſt

très conſidérable. Ce tribunal eſt compoſé de quatre conſeillers d'entre ceux des finances, et de quatre députés des états, appelés Commiſſaires.

TRIBUNAL DES OYDORS.

Il y a un autre Tribunal appelé les Oydors, qui doivent être ſix, pour les affaires de juſtice que renvoye le conſeil ou regarde le fiſc, où le Préſident du Conſeil aſſiſte un jour de chaque ſemaine.

LA CONTADURIA MAJOR.

La Contaduria Major de Cumtas, eſt encore un autre tribunal, compoſé de quatre contadors majors et d'un fiſcal, tous d'épée, pardevant leſquels ſont appelés tous les tréſoriers, receveurs, fermiers, adminiſtrateurs des deniers royaux, pour rendre leurs comptes, et généralement tous comptables juſqu'aux Miniſtres, Vice Roys, Ambaſſadeurs et

autres. Pour recevoir les comptes il y a vingt ſix contadors de las Reſultas, et ſeize de Titulo à la nomination du Roy, et autres ſeize à la nomination du Préſident des finances, quatre commis, pour donner les régiſtres que demandent les contadors, un archivers ou garde livres, quatre portiers et un tréſorier pour les reſtes des comptes, ſur les quels on paye les gages du conſeil. Cette charge ſe vend. Le Préſident aſſiſte tous les Samedis à ce tribunal.

CONSEIL DES INDES.

Il eſt compoſé d'un Préſident, et d'un grand chancelier, douze conſeillers, ſçavoir quatre d'épée, et huit de robe, un fiſcal, un lieutenant chancelier, un alguazil major, un tréſorier, quatre contadors, vingt quatre commis, de deux ſecrétaires, cinq rateleurs, deux agents du fiſcal, un advocat et un procureur des

pauvres, un hiſtoriographe, un géographe, un écrivain de armadas,[28] un premier commis, un ſecond, dix portiers, un chapelain, un ſacriſtain, un oydor, ou conſeiller de la contratacion de Seville, qui eſt chargé de ramaſſer et de garder les loix et ordonnances des Indes, et ce oydor a quatre commis. Le Duc de Medina Celi étoit Préſident de ce Conſeil avant que d'être premier miniſtre. Il en a gardé le titre avec les appointements, et en a cédé les fonctions par commiſſion à Dom Vincent Gonzaga Conſeiller d'Etat, qui porte le titre de Gouverneur du Conſeil des Indes.

Ce ſont les Indes appelées occidentales qui font la plus grande partie de l'Amérique. Elles furent découvertes en l'année 1492 par Criſtophe Colomb, Génois, ſur les ordres de Ferdinand Roy de Caſtille et d'Aragon. L'Amérique eſt ſi grande

qu'elle forme une des quatre parties du monde. Les Eſpagnols y poſſédent ſeuls plus que toutes les autres nations enſemble, et comme ils furent les premiers qui découvrirent cette terre, inconnüe juſqu'alors, le Roy Ferdinand et la Reine Iſabelle ſa femme, obtinrent du Pape Alexandre VI, une bulle qui leurs en donnoient la propriété, les établiſſant, eux et leurs ſucceſſeurs, Vice Roys perpétuels du Saint Siège dans tout le païs, de ſorte qu'ils en ſont Seigneurs ſpirituels et temporels, joüiſſants des dîmes et pourvoyant aux archevêchés, évêchés et autres bénéfices.

Comme ce païs ſi vaſte et ſi éloigné, a beſoin d'une relation continuelle avec la cour d'Eſpagne pour en recevoir les ordres et entretenir la correſpondance néceſſaire, on a établi pour cela à Madrid le conſeil dont je viens de parler, avec une chambre pour les finances, compoſée de trois

ou quatre conſeillers des plus anciens de ce conſeil même, pour délibérer ſur toutes les affaires de finances concernant les Indes, dont les expéditions ſe font par les mêmes ſecrétaires du conſeil. A Seville il y a auſſy un conſeil des Indes, appelé la Maiſon de Contractacion, qui a un Préſident, avec des conſeillers d'épée et de robe, ces derniers ſont pour les procès, mais les premiers connoiſſent de tout ce qui regarde les préparatifs et expéditions des flottes et galions; les appellations de ce Tribunal vont au conſeil des Indes à Madrid.

C'eſt de cette Maiſon de Contractacion que dépend la direction, et que ſortent les ordres pour tout ce qui va aux Indes et pour tout ce qui en vient. On en fait un régiſtre qu'on envoye avec les galions, qui à leur retour en apportent un autre de ce qui vient des Indes, afin que des deux côtés on connoiſſe ce qui paſſe

de marchandiſes d'Europe aux Indes, et ce qui vient des Indes en Eſpagne, tant en argent qu'en marchandiſes, et qu'on en puiſſe exiger les droits.

Cette précaution eſt devenüe preſque inutile par le peu de fidélité de ceux qui en ſont chargés, dont le Roy d'Eſpagne eſt ſi mal ſervi que les marchands fraudent publiquement les droits à l'embarquement, et ſouvent au retour. Il ne paroît ſur le régiſtre pas plus du quart de ce qui vient d'argent ſur les galions; ainſy le Roy qui n'a ſur cet argent qu'un droit de cinquième, au lieu d'avoir ce cinquième en entier, n'a que le cinquième du quart.

Les Vice Royautés des Indes et toutes les grandes charges, ſe donnent ſur la nomination que le conſeil des Indes de Madrid en fait au Roy, et toutes les affaires de juſtice viennent par appellation au tribunal. La Vice Royauté du Pérou et celle du

Mexico ou la nouvelle Eſpagne, ſe donnent pour cinq ans comme toutes les autres charges, hors les dignités eccléſiaſtiques qui ſont à vie.

Dans les lieux conſidérables où il n'y a point de Vice Roy, les Préſidents de l'audiance, c'eſt à dire du tribunal de juſtice, ſont auſſy gouverneurs, et quand un Vice Roy meurt durant le temps de ſon employ, le Préſident qui réſide au ſiège de la Vice Royauté, prend le commandement juſqu'à ce qu'il vienne un autre Vice Roy. L'on a vû quelquefois l'archévêque occuper la place du Vice Roy mort.

Comme le Roy donne les Vice Royautés, il donne auſſy les principaux gouvernements, mais les moins conſidérables ſont à la diſpoſition des Vice Roys.

Tous ces employs, chacun dans ſon eſpèce, ſont fort lucratifs. Il y a des gouverneurs qui au bout de

leurs cinq ans, emportent depuis cent mil écus juſqu'à trois cent, et les Vice Roys depuis un million d'écus juſqu'à deux.

Le Roy diſpoſe encore de certaines commanderies ou penſions établies ſur les villages des Indiens. Il y en a depuis deux mil écus juſqu'à ſix, mais tous les ans pour inſtruire les Indiens à la foy, on envoye des religieux en miſſion qui en tirent de ſi grands avantages que l'on en a vû rapporter de leurs miſſions juſqu'à quinze ou vingt mil écus.

Les Iſles Philippines voiſines de la Chine, dépendent encore du Conſeil des Indes de Madrid de la nouvelle Eſpagne. Il ſe fait à ces iſles tous les ans pour un million de commerce et marchandiſes du païs, que les particuliers envoyent, et dont ils reçoivent les retours en ſoye de la Chine. Ces iſles ne donnent aucun revenu au Roy d'Eſpagne, et luy coûtent

tous les ans plus de deux cent mil écus pour l'entretien des officiers et du peu de ſoldats qui gardent le païs.

Les Eſpagnols ne ſe ſont établis aux Indes qu'autant qu'il leurs eſt néceſſaire pour en tirer de l'argent, et ſoit faute de peuple ou pour tenir ce grand païs dans une dépendance inévitable de l'Eſpagne, ils l'ont laiſſée dépourvüe de toutes choſes que demande ſa néceſſité ou la commodité de la vie. Il faut tous les ans les faire venir d'Eſpagne, qui par ce moyen en tire tout l'argent, dont l'abondance a mis parmi les habitans des Indes, le luxe à un ſi haut point, qu'ils ont beſoin de toutes les ſuperfluités de l'Europe, et les achètent cher.

Le retour de ces marchandiſes, donneroit de grands tréſors au Roy d'Eſpagne s'il tiroit ſes droits entiers, ou s'il avoit intérêt dans le commerce même, mais tous les effets

ſont à des marchands étrangers, qui trafiquent ſous le nom des Eſpagnols; ainſy la plus grande partie de tant de millions qui arrivent à Cadiz par des galions et par la flotte, appartiennent à des Génois, aux Flamands, aux Anglois, aux François, aux Hollandois, et à pluſieurs autres dont les vaiſſeaux attendent dans la Baye de Cadiz le retour de ces galions, pour partager entre eux la plus grande partie de l'argent dont ils ſont chargés, et c'eſt en cet endroit que l'argent qui n'eſt point enrégiſtré, paſſe directement des galions aux vaiſſeaux étrangers, ſans payer [hors] quelques ſommes à ceux qui leurs aydent à frauder le Roy.

Ce que l'on appelle galions, eſt une flotte compoſée de pluſieurs navires marchands Eſpagnols, qui ont permiſſion de porter des marchandiſes aux Indes, le Roy les fait accompagner d'un certain nombre de

vaiſſeaux de guerre appelés en Eſpagnol galions, qui ne doivent porter que ce qui eſt néceſſaire à des vaiſſeaux deſtinés pour combattre, mais ils ſont ſi extraordinairement chargés de marchandiſes, qu'ils ſeroient difficilement en état de ſe défendre.

Quand la ſaiſon eſt venüe de faire partir les galions, le conſulat de commerce de Seville, c'eſt à dire, un prieur et deux conſeillers, envoyent au Conſeil des Indes à Madrid, un mémoire du nombre et du port des vaiſſeaux marchands, qui doivent faire le voyage. Le conſeil ſur ce mémoire, fait expédier les permiſſions, qui coûtent depuis trois mil écus juſqu'à ſix, ſelon la grandeur des navires.

Il y a deux embarquements de galions pour terre ferme, c'eſt à dire pour Portobello, où arrive tout l'argent du Pérou, et c'eſt propre-

ment ce qu'on appelle les galions. Les autres vont à la nouvelle Eſpagne, et c'eſt ce qu'on appelle la flotte.

Les premiers partants de Cadix ou de St Lucar, vont en quarante ou cinquante jours à Cartagène des Indes, y demeurent quinze jours, et de là, vont en cinq ou ſix à Portobello, qui eſt un petit Bourg mal ſain par ſa ſituation, et marécageux par la chaleur du climat. Il eſt ſur la côte de l'Amérique, à l'endroit où elle ſe reſſerre en un Iſthme, large ſeulement de dix huit lieües, de l'autre côté duquel eſt la ville de Panama, où viennent par mer tous les négocians du Pérou, dont la principale marchandiſe eſt de l'argent en barres ou en piaſtres, qu'ils font voiturer par terre, de Panama à Portobello, ſitôt que les galions y ſont arrivés. Là, s'ouvre la plus grande foire du monde, où, dans l'eſpace de quarante ou cinquante

jours, il ſe vend pour dix huit ou vingt millions d'écus de marchandiſes d'Europe, qui ſe payent en argent comptant.

La foire finie, les galions retournent à Cartagène, où il ſe fait encore quelque commerce de marchandiſes du pays, et de ce qu'on apporte du nouveau royaume de Ste Foy, et de la Mariquite. Au bout de vingt jours, on remet à la voile pour la Havana, où l'on arrive d'ordinaire en vingt cinq jours. L'on prend des rafraîchiſſements et des proviſions pour le retour à Cadix, dont la navigation eſt d'ordinaire de ſoixante jours.

Le voyage de la flotte pour la nouvelle Eſpagne, commence comme celuy des galions en ſortant de Cadix ou de St Lucav, hors qu'en celuy cy, les vaiſſeaux marchands ne ſont accompagnés que de deux galions du Roy, au lieu qu'à celuy

de Pérou, il y en a huit ou neuf. Cette flotte va d'abord rafraichir à Porto Rico, de là, elle va en quarante jours à la Vera-cruz, débarquer ſes marchandiſes, que l'on porte par terre à Mexico, éloigné de quatre vingt lieües de la côte, où, lorſque la route en eſt faite, la flotte repart de la Vera-cruz pour revenir à la Havana en vingt cinq jours, obſervant de ne point paſſer ce paſſage que dans le mois d'Avril ou de Septembre, que le vent du Nord y eſt moins violent. A la Havana l'on fait ſes proviſions pour retourner en Eſpagne.

Le voyage de cette flotte à la nouvelle Eſpagne, eſt de douze ou quatorze mois, compris les ſéjours.

Celuy du Pérou, eſt de huit ou neuf mois, quand on ne les fait point retarder d'une année à l'autre.

Le Roy donne encore des permiſſions à quelques particuliers pour

aller ſéparément aux côtes de Coracas, de St Domingo, de Hondurras et Buenos Ayrez. Ils payent les droits, et ſont enrégiſtrés à la maiſon de contraction comme les autres.

L'argent qui vient des Indes pour le Roy, ne peut être embarqué que ſur un vaiſſeau du Roy, c'eſt à dire dans un galion. L'argent des particuliers, vient ſur le vaiſſeau qu'il leurs plait. Dans chaque galion il y a un officier appelé maître de Plata, qui donne au Roy pour cet employ, quatre ou cinq mil écus chaque voyage; il eſt chargé de l'argent du Roy dans chaque galion, et tire un pour cent du droit de ſa charge, dans les vaiſſeaux marchands. Le capitaine eſt chargé de la garde de l'argent.

Toute la dépenſe néceſſaire pour mettre les galions en état de faire voyage, ſe tire ſur ce qui eſt enrégiſtré, tant d'aller que de venir,

ſoit en argent et marchandiſes, c'eſt ce qui s'appelle droit d'averie.[29]

La dépenſe monte à peu près à huit cent mil écus pour les galions, et moins pour la flotte de la nouvelle Eſpagne, parceque le Roy n'y envoye que deux galions.

L'employ de Général et ceux de Capitaine ſur les galions, ne ſont point fixes. Ils changent chaque voyage, et il y a tel Général qui pour un voyage, aménera au Roy ſoixante ou quatre vingt mil écus, dont on leur aſſigne le payement aux Indes, avec de grands intérêts. Les capitaines font de même à proportion.

Parmi les galions qui vont au Pérou, celuy qu'on appelle la Patache de la Marguerite, ſe ſépare des deux autres à la hauteur du Golfe appelé Las Yeguas, pour aller à l'Iſle de la Marguerite recevoir le droit du cinquième, qui revient au Roy des perles qui ſe pêſchent, et de là,

revient joindre les autres galions à Cartagène.

Au Pérou et dans le reſte des Indes occidentales, le Roy a le cinquième de l'or et de l'argent et des emeraudes qui ſe tirent des mines. Celles de Potoſi et des environs, ſont des plus abondantes, et on en a découvert depuis peu à quatre vingt lieües de Lima, qui produiſent beaucoup.

L'argent que l'on tire des mines de Potoſi, va d'abord au port d'Arica éloigné de quarante lieües. De là, on embarque pour Callao, qui eſt le Port de Lima. Là, deux galions le viennent prendre pour le porter à Panama. C'eſt une navigation de vingt cinq jours en allant, mais revenant de Panama à Lima, il en faut ſoixante, à cauſe des vents contraires.

Tout le royaume du Pérou, rend chaque année huit ou dix millions

d'écus en argent, et quelque peu en or, le nouveau royaume de Ste Foy envoye près de deux millions d'écus, la pluſpart en or, et l'on tire de la nouvelle Eſpagne chaque année, environ quatre millions d'écus avec quelques marchandiſes du païs. Les principales qui viennent des Indes, ſont de l'or et de l'argent, des emeraudes, des laines vigognes, de la cochenille, du ſucre, du tabac, des cuirs, du bois de Campèche et du cacao.

Il eſt défendu dans la nouvelle Eſpagne de planter des vignes et des oliviers, afin qu'on ne puiſſe s'y paſſer des vins et huiles d'Eſpagne, mais il commence a y avoir des ouvriers en ſoye et en laine qui pourront bien avec le temps, faire diminuer le prix des étoffes qui viennent de l'Europe.

Dans les Indes, le Roy a, comme en Eſpagne, le droit de vendre les

bulles de la Cruſada, avec cette différence, qu'en Eſpagne elles ſont à un prix égal pour toute ſorte de perſonnes, c'eſt à dire à quinze ſols chaque bulle, qu'il faut renouveler tous les ans, au lieu qu'aux Indes, elles ſe payent ſelon le bien de chacun, avec un tel excès, qu'il y a des perſonnes riches, aux quelles la bulle chaque année coûte juſqu'à cent écus. Outre le privilège de manger de la viande le Samedy que donne cette bulle, on prétend que ſans elle, on ne peut joüir d'aucune indulgence, en ſorte qu'en Eſpagne, au pied du privilège de chaque indulgence, il eſt toujours marqué qu'il faut avoir la bulle de la Cruſada, c'eſt ce qui la fait acheter ſi cher dans un païs où l'on compte beaucoup plus ſur les indulgences que ſur les bonnes oëuvres qu'on ne veut point faire.

Le Tribunal de l'Inquiſition, établi

aux Indes, n'a de pouvoir que ſur les Juifs ou les hérétiques, et point ſur les Indiens idolâtres.

Il faut être Eſpagnol pour faire le voyage des Indes, ou avoir une permiſſion expreſſe du Conſeil, qui ne ſe donne guère aux étrangers. De deux vaiſſeaux qui ſe préſentent pour ce voyage, celuy qui a été bâti en Eſpagne, eſt préféré à celuj qui a été bâti de fabrique étrangère ſuivant les ordonnances, quoy que tous deux appartiennent à des Eſpagnols.[30]

FIN DES MÉMOIRES.

NOTES.

NOTES.

NOTE 1, page 7.

Uave Capona.

UN chapon. Une clef non perforée.

NOTE 1*, page 10.

Don Jean, fils de Philippe IV.

IL était fils de Maria Calderona, gracieuſe et ſéduiſante actrice attachée au Théatre de la Cour, et maîtreſſe du Duc de Medina de las Torres; elle refuſa de prêter l'oreille aux propoſitions du Roi avant d'en avoir reçu la permiſſion du duc. Après être devenue la maîtreſſe de Philippe IV, elle continua ſes relations avec Medina de las Torres, ce qui jette quelques doutes ſur la paternité de Don Jean, quoique le Roi s'en crut toujours le père. Il naquit en 1629 et fut élevé ſecrètement mais avec grand ſoin à Ocaña. Lorſqu'il eut atteint ſa 13ieme année, le Roi le reconnut publiquement comme ſon fils, lui monta une maiſon royale au Palais de Buenretiro près de Madrid, le nomma Grand Prieur de Caſtille, et lui donna le

gouvernement honoraire des Pays Bas. En 1647 il fut envoyé à Naples afin de reprimer les émeutes populaires qui agitaient cette ville, et la Sicile entière. Il accomplit avec ſuccès ſa miſſion, et à ſon retour, envoyé en Catalogne où les rebelles s'étaient mis ſous la protection de la France, il réduiſit également cette province à l'obéiſſance. Nommé enſuite Commandant en chef dans les Flandres, il y obtint d'abord quelques ſuccès, mais fut complètement défait en 1658 à la célèbre bataille des Dunes. Après la paix des Pyrénées ſon père l'envoya en Portugal, mais il ne parvint pas à regagner ſes lauriers perdus; ayant été laiſſé complètement dépourvu des moyens néceſſaires pour recruter et ravitailler ſon armée, il fut de nouveau vaincu dans la bataille ſi importante d'Eſtremos, et fut forcé de retourner en Eſpagne où Philippe IV. le reçut très froidement, et ne lui pardonna jamais entièrement. A la mort de ce Roi ſa veuve Mariana devint Régente, et jalouſe de l'influence et de la popularité de Don Jean, elle donna à celui ci l'ordre de retourner en Flandre. Il refuſa d'obéir, et préférant un exil honorable, ſe retira en Aragon, où il devint le chef d'un parti politique qui en 1577 renverſa le pouvoir de la Reine Mère et de ſes amis. Le grand but de ſon ambition, de même que celle de Don Jean fils de Charles Quint, était de ſe faire reconnaître comme Infant d'Eſpagne. Ce but il ne parvint jamais à l'atteindre, malgré l'im-

menſe popularité dont il jouiſſait parmi toutes les claſſes avant ſon arrivée au pouvoir, popularité qui faiſait dire à l'Ambaſſadeur Anglais, Sir William Godolphin, écrivant à Lord Arlington, 6 Janvier, 1676: "S'il arrivait quelque "choſe au Roi actuel, je crois en vérité qu'il "ſerait appelé au trône par acclamation, non "ſeulement par la grande majorité du peuple "mais encore par la nobleſſe." Comme premier miniſtre néanmoins, il devint auſſi impopulaire que ſes prédéceſſeurs. Il mourut le 17 Septembre, 1679, juſte à temps pour ne pas ſe voir à ſon tour ôter le pouvoir, les affaires publiques étant dans un état auquel il ne lui était plus poſſible de porter remède. Voir pour différents évènements auquels il prit part, et pour des remarques ſur ſon caractère, P. Giannone, *Iſtoria Civile del regno di Napoli*, Lib. xxxvii. cap. 3. ed. Milano, 1822, 8vo; tome ix. pp. 154—165; F. F. Bremundon, *Hiſtoria de los Hechos del S. D. Juan de Auſtria en el principado de Cataloña*, Caragoea, 1673, fol.; Ger. Maſcareñas, *Campaña de Portugal par la parte de Eſtremadura el ano de* 1662, *executada par el S. D. Juan de Auſtria*, Madrid, 1663, 4°; *Relation des différentes arrivez en Eſpagne entre D. Jean d'Auſtriche et le Cardinal Vithard*, Cologne, 1677, 2 tomes, 12°; *Hiſpania Illuſtrata; or, the Maxims of the Spaniſh Court and moſt memorable Affairs from* 1667 *to* 1678, *laid open in Letters from the*

Earls of Sandwich and Sunderland and Sir W. Godolphin, during their Embaſſies in Spain, London, 1703, 8vo; Madame d'Aulnoy, *Relation du Voyage d'Eſpagna*, *La Haye*, 1693, 3 tomes, 12°, and *Mémoires de la Cour d'Eſpagna*, Amſterdam, 1716, 2 vols. 12°; and J. Dunlop, *Memoirs of Spain during the Reigns of Philip IV. and Charles II*, 1621—1700, Edin. 1834, 2 vols. 8vo.

NOTE 2, page 10.

La Reine.

MARIANA, Archiducheſſe d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand III, et de l'Infante Maria fille de Philippe III. d'Eſpagne. Elle naquit en 1634. En 1649, Philippe IV. ſon oncle l'épouſa en ſecondes noces, elle en eut cinq enfans dont trois moururent en bas âge. Sa fille l'Infante Maria Marguerite, née en 1651, devint en 1666 la femme de l'Empereur Léopold. Son fils Charles qui ſuccéda à ſon père naquit en 1661. Philippe à ſa mort en 1665 nomma ſa veuve Régente du royaume, juſqu'à ce que ſon fils eut atteint ſa quatorzième année. Sa Régence fut malheureuſement ſignalée par la décadence rapide de l'Eſpagne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par une paix ignominieuſe, mais néceſſaire, avec le Portugal, et par une guerre déſaſtreuſe avec la France, dans laquelle l'Eſpagne perdit pluſieurs

de ſes villes les plus importantes dans les Pays Bas. La Régente fut très malheureuſe dans le choix de ſes conſeillers, parmi ceux ci les deux auquels elle accordait le plus de confiance, étaient Nithord ſon Confeſſeur Allemand, et un eſpèce d'aventurier Andaloux nommé Valenzuela. Ils furent tous les deux expulſés de ſes conſeils à cauſe de l'extrême impopularité qu'ils s'étaient attirés par leur adminiſtration déſaſtreuſe. Elle même cependant continua à régir les affaires du royaume juſqu'en 1677, époque à laquelle on perſuada au jeune Roi de ſe ſouſtraire à la tutelle de ſa mère, de l'exiler à Tolède et de rappeler Don Jean d'Autriche au pouvoir. A la mort de Don Jean en 1679, elle revint à Madrid, mais durant le reſte de ſa vie, ne s'occupa plus guère des affaires du royaume. Elle mourut en 1696.

Note 3, page 14.

Mademoiſelle, fille ainée de Monſieur.

Marie Louise, fille ainée de Philippe Duc d' Orléans, frère de Louis XIV, et de Henriette Anne, fille de Charles I, Roi d'Angleterre. Elle naquit le 26 Avril, 1662. On ſuppoſe qu'elle déſira épouſer ſon couſin le Dauphin, et lorſque Louis XIV. pour la réconcilier à l'idée de ſon mariage avec le Roi d'Eſpagne, lui dit qu'il n'aurait pu obtenir une plus grande alliance pour ſa propre fille, elle répondit, " Ah,

" Sire, mais vous auriez pu mieux faire pour " votre nièce." Elle mourut à Madrid, le 12 Février, 1689.

NOTE 4, page 14.

La Reine Iſabella de France.

FILLE de Henri II. et de Cathérine de Medicis. Elle naquit à Fontainebleau le 2 Avril, 1546. Elle ſe maria à Burgos le 31 Janvier, 1560, avec Philippe II. Roi d'Eſpagne, et mourut à Madrid le 3 Octobre, 1568. Ce mariage ayant été conclu à la fin d'une guerre entre les deux pays, elle eſt connue dans l'Hiſtoire d'Eſpagne ſous le nom de la Reine Iſabelle de la Paix.

NOTE 5, page 15.

Marquis de los Balbaſes.

DON PABLO SPINOLA DORIA, Marquis de los Balbaſes, fit ſon entrée publique à Paris le 7 Juin, 1679. Son Secrétaire retourna à Madrid le 15 Juillet, avec la nouvelle de l'arrangement du mariage.

NOTE 6, page 21.

Valenzuela.

LES mots du MS. ſont " Un favori Jéſuite, " étranger et confeſſeur, Valenziela." Comme ces mots donnent l'idée erronée que Valen-

zuela était le Confeſſeur auſſi bien que le favori de la Reine, j'ai cru pouvoir les modifier. Le Confeſſeur Jéſuit étranger auquel il eſt fait alluſion, eſt Jean Everard Nithard. Il naquit dans le Duché d'Autriche en 1610. Pendant la première partie de la Régence de la Reine Mariana, qu'il avait ſuivie en Eſpagne à l'époque de ſon mariage, il eut la haute main dans les affaires de l'état. Mais il fut banni en 1669 tant par ſuite du mécontentement populaire que de l'influence du parti de Don Jean d'Autriche. La Reine le nomma Ambaſſadeur à Rome et obtint pour lui le chapeau de Cardinal. Il mourut en 1681.

Le favori Fernando Valenzuela, était un bel aventurier de Grenade, qui ſous le patronage de Nithard parvint à s'immiſcer aſſez avant dans la faveur de la Reine Mère pour devenir après l'exil de Nithard, ſon premier miniſtre, et même dit on, ſon amant. Valenzuela était un homme de quelque talent et d'une aſſez grande énergie, mais ſon élévation ſoudaine aux plus grands honneurs de l'état, le rendit odieux à la nobleſſe, et les grandes richeſſes qu'il amaſſa en dirigeant un tréſor ruiné, excita contre lui l'indignation populaire. A l'arrivée au pouvoir de Don Jean d'Autriche en 1677 et lorſque la Reine Mère fut exilée à Tolède, Valenzuela fut envoyé comme priſonnier à Manille. En 1689, on lui permit de retourner au Mexique où il mourut peu de temps après.

NOTE 7, page 22.

Duc de Oſuna.

GASPAR TELLEZ GIRON, cinquième Duc de Oſuna, né vers l'an 1620, mort en 1694.

NOTE 8, page 23.

Comte de Monterey.

DON JUAN DOMINGO DE HARO Y GUZMAN. Il était le ſecond fils du Miniſtre Don Louis de Haro, Marquis del Corpio; il acquit le titre de Monterey par ſon mariage avec l'héritière de la maiſon d'Azevedo y Zuñiga. Madame de Villars (Lettre xxxi. p. 210) parle par inadvertance de ſon *frère* le Marquis de Liche comme étant "ſon père." Peutêtre eſt ce une faute d'impreſſion.

NOTE 9, page 35.

Olivares.

GASPAR DE GUZMAN, Comte de Olivares et Duc de San Lucar communément appelé le Comte-Duc, né en 1587, mort 1644; pendant plus de vingt ans il gouverna l'Eſpagne comme miniſtre et favori de Philippe IV.

NOTE 10, page 35.

Julian Guzman.

CE Julian, ou Julianillo ainſi qu'il était appelé, était le fils d'une célèbre courtiſane. Olivares, de même que la moitié des Seigneurs de Madrid avait joui de ſes faveurs. Un nommé Valcorçel, paſſait pour le père de Julian, Olivares ayant contraint celui ci à reconnaître le bâtard, quoique plus tard, ayant perdu tout eſpoir de deſcendance légitime, et voulant fruſtrer l'attente de ſes héritiers préſomptifs, il en revendiqua à ſon tour la paternité. Lorſque le miniſtre l'adopta, Julianillo revenait des Flandres et de l'Italie, où il avait ſervi comme ſimple ſoldat. Olivares non ſeulement le déclara ſon héritier ſous le nom de Don Henrique de Guzman, mais encore fit annuler ſon mariage avec une femme de mauvaiſe vie, lui fit épouſer une des filles du Connétable de Caſtille, et le combla d'ordres, de titres, et de places. Ces procédés ſcandaleux augmentèrent à tel point le juſte mécontentement qu'avoit excité la déſaſtreuſe adminiſtration du favori, que l'on ſuppoſe que ſa chûte en fut hâtée.

NOTE 11, page 54.

Bribieſca.

PETITE ville dans la province de Burgos,

ſituée à 7 lieues au nord de la ville du même nom.

NOTE 12, page 56.

Quintana polla.

VILLAGE à 3 lieues au nord-eſt de Burgos.

NOTE 13, page 67.

Menoit.

MADAME DE VILLARS a laiſſé des détails fort minutieux et exacts ſur cette entrevue dans ſa 4ieme lettre (15 Dec. 1679, p. 23). Sa déſcription de la galerie où l'entrevue eût lieu, de ſon riche ameublement, des petites filles d'honneur (Meniñas) ſomptueuſement habillées et faiſant de longues révérences lorſqu'elles paſſaient devant les perſonnages royaux pour emporter les boujies pour les moucher, eſt admirable. Elle fait ainſi le portrait de la Reine, (p. 27.)

" La jeune Reine comme vous pouvez " penſer, étoit habillée à l'Eſpagnole, de ces belles " étoffes qu'elle a apportées de France ; très " bien coëffée, ſes cheveux de travers ſur le " front et le reſte épars ſur les épaules. Elle a " le teint admirable, de beaux yeaux, la bouche " très agréable quand elle rit. Que c'eſt une " belle choſe de rire en Eſpagne !" Pendant la plus grande partie de cette entrevue l'Ambaſſadrice reſta preſque ſeule avec la Reine, per-

ſonne n'étant préſent qu'une vieille dame qui ſe tint à une diſtance reſpectueuſe. "Elle me "dit," continua Madame de Villars (p. 30), "que ſi la dame n'y étoit pas, elle m'em- "braſſeroit bien. Il n'étoit que quatre heures "quand j'arrivai là, il en étoit ſept et demie "avant que j'en ſortiſſe; et ce fut moi qui "voulus ſortir."

NOTE 14, page 127.

Gavacho.

"QU'ON faſſe partir cet Ambaſſadeur et qu'on "m'envoye un autre *gavacho*." *Gavacho*, eſt un terme de reproche et de mépris qui a été employé depuis un temps immémorial par les Eſpagnols pour déſigner leurs voiſins les Français. Quelques uns le font dériver du mot *Gave*, bien connu dans les Pyrénées, et qui vient du Baſque *Gav* et a la même ſignification—un ravin traverſé par un ruiſſeau—et traduiſent *gavacho*, par, "habitant d'un *gave*." D'autres le font dériver de *gavache*, un manteau porté dans les Pyrénées: mais l'origine la plus probable eſt le mot Arabe *cabach*, qui ſignifie "malpropre," "déteſtable."

NOTE 15, page 154.

Viva el Rey, muera el mal govierno.

"VIVE le Roi, mort au mauvais gouvernement!"

NOTE 16, page 162.

Ayeul.

AMBROSIO SPINOLA, Marquis de los Balbaſes, né en 1571. Il prit Oſtende en 1604 à Maurice de Naſſau, et Breda en 1625 à Juſtin de Naſſau. Dans l'interval de ces deux dates, il prit part à pluſieurs des évènements les plus importants de la guerre en Flandre ; il mourut en 1630 pendant qu'il commandoit l'armée Eſpagnole dans le nord de l'Italie. Le chagrin que lui fit le miſérable état dans lequel la pénurie et la négligence de Philippe IV. laiſſait ſes troupes, en fut la cauſe.

NOTE 17, page 189.

Pierres.

ON a un réçit imprimé de cet auto-da-fé, *Relacion hiſtorica del auto general de fé que ſe celebro en Madrid eſte año de* 1680, *con aſiſtencia del Rey N. S. Carlos II.:* par Joſé del Olmo, Alcaide y familiar del Santo officio : Madrid, 1680, 4°, avec une gravure de la cérémonie. Ce livre, qui eſt très rare, fut réimprimé en 1820.

Madame de Villars (Lettres, p. 132) écrivant le 25 Juillet, 1680, dit, " Je n'ai pas eu le " courage d'aſſiſter à cette horrible exécution de " Juifs. Ce fut un affreux ſpectacle ſelon ce " que j'en ai entendu dire ; mais pour la ſemaine

" de jugement, il fallut bien y être, à moins de " bonnes atteſtations de medecins d'être à l'ex- " trémité; car autrement on eût paſſé pour " hérétique. On trouva même très mauvais " que je ne paruſſe pas me divertir tout-à-fait " de ce qui s'y paſſoit. Mais ce qu'on a vû " exercer de cruautés, à la mort de ces miſé- " rables, c'eſt ce qu'on ne vous peut écrire."

NOTE 18, page 209.

En ſortant du Palais.

A PROPOS du renvoi de la Ducheſſe de Terranova, Madame de Villars remarqua (Lettre xxi. 5 Sep^bre 1680, p. 156), que ce changement ne lui faiſait ni plaiſir ni peine, ſi ce n'eſt en ce qu'il pouvoit faire du bien ou nuire à la Reine; " Quoiqu' Madame de Terranova ait une " grande averſion pour la France et pour les " François, elle m'a toujours traitée fort hon- " nêtement." Le portrait que Madame d'Aulnoy fait de la Ducheſſe (*Voyage d'Eſpagne*, iii. p. 213, et *Mémoires de la Cour d'Eſpagne*, i. p. 104), eſt moins favorable que celui de Madame de Villars. Elle raconte auſſi (*Mem.* ii. 121) l'incident ſuivant, qui eut lieu lorſque la Ducheſſe quitta le palais. " Après qu'elle eut " pris congé de la Reine, et lorſque les dames du " palais vinrent dans ſes appartements lui dire " adieu, pluſieurs d'entre elles pleuraient, ſoit " par politique, ſoit par amitié; elle leur dit, ' Je

« ‹ rens grâces au Ciel, voici un lieu où je n'en-
« ‹ trerai de ma vie, je vais goûter du repos, et
« ‹ trouver de la tranquillité chez moi : j'irai en
« ‹ Sicile, où je n'aurai jamais de ſi grands dé-
« ‹ plaiſirs qu'à Madrid,' en diſant ces mots elle
« frappa deux fois du poing ſur une petite table
« qui étoit proche d'elle, et prenant un fort bel
« éventail de la Chine, elle le rompit par la
« moitié, le jetta par terre, et mit le pied
« deſſus."

NOTE 19, page 218.

Marquis de Liche.

GASPAR DE HARO Y GUZMAN, Marquis de Liche ou Heliche, car on l'écrit des deux manières, était le fils ainé de Don Luis de Haro, Marquis del Carpio, premier miniſtre de Philippe IV., et héritier de la fortune du Comte-Duc d'Olivares. Il naquit en 1629. Madame de Villars (Lettre xxxi. 23 Janvier, 1681, p. 210) dit en parlant de lui, qu'il était « malade, ruiné, par conſéquent fort ennuyé. « Je vis l'autre jour," ajoute-t-elle, " ſa femme « qui eſt fort jolie, fondre en larmes aux pieds « du Roi pour obtenir le congé." Le Marquis devint Vice Roi de Naples en 1683. Il y mourut en 1687.

NOTE 26, page 228.

Colonna.

MARIE MANCINI était la troiſième des cinq filles de Michel Laurent Mancini, Baron Romain, et d'Hieronyme Mazarini, la plus jeune des ſœurs du Cardinal Mazarin. Elle naquit à Rome en 1639. A l'âge de dix ans elle alla avec ſa mère et ſes ſœurs, habiter Paris, où quelques années plus tard, ſa vivacité et ſon eſprit, fixèrent ſur elle l'attention du jeune Louis XIV., qui eut, dit on, l'intention de l'épouſer. Le Cardinal n'oſant ſanctionner un pareil mariage, l'envoya dans un couvent à Brouages. Diſant adieu au Roi, et voyant ſes larmes, Marie fit un dernier mais vain appel à ſon orgueil et à ſon amour, et lui dit ces mots ſi connus, " Vous pleurez, " vous êtes Roi, et je pars." Elle ne revint à la Cour qu'après le mariage de Louis. Elle même, bientôt après, devint la femme de Lorenzo Onofrio, Prince de Colonna et Connétable de Naples. Le Cardinal lui donna une dot, dont le revenu était de 100,000 livres. Elle ſuivit ſon mari en Italie, elle lui donna pluſieurs enfans, et les premières années de ſon mariage ſemblent avoir été aſſez heureuſes. Mais après la naiſſance de ſon dernier enfant, qui faillit lui coûter la vie, elle dit au Connétable qu'elle ne vouloit plus habiter avec lui, et dès lors, con-

tinua à le traiter avec une froideur marquée. Enfin, en compagnie de ſa ſœur la Ducheſſe de Mazarin, qui s'était auſſi brouillée avec ſon mari, elle quitta Rome déguiſée en homme, et ſe rendit à Paris. Louis XIV. lui accorda l'hoſpitalité dans un couvent, mais refuſa de la voïr, et au bout de quelque temps lui donna l'ordre de ſe rendre dans un autre couvent plus éloigné de la capitale. Indignée, elle quitta la France, et voyagea en Savoie, en Allemagne, et dans les Pays Bas. Elle fut arrêtée à Anvers par l'ordre des autorités Eſpagnoles, au moment où elle ſe diſpoſait à paſſer en Angleterre. On ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'elle irait en Eſpagne, où ſon mari, qui avoit eſſayé tous les moyens de la faire revenir auprès de lui, était Vice-roi d'Aragon. En arrivant à Madrid elle fut logée dans un couvent, et des négociations furent commencées entre elle et ſon mari. Au nombre des moyens peu efficaces qu'il employa pour forcer la Connétable à revenir auprès de lui, fut l'empriſonnement de celle-ci dans le Château de Ségovie. Enfin perdant tout eſpoir de réconciliation, il conſentit à une ſéparation judiciare, lui, devenant Chevalier de Malte, et elle, prenant le voile. Elle ſe retira dans un couvent de Madrid, mais bientôt fatiguée de la vie du cloître, elle parvint à s'échapper en 1684, et ſe refugia en France, où le reſte de ſa vie s'écoula d'une façon ſi obſcure

que la date même de ſa mort eſt incertaine. On croit qu'elle eut lieu vers 1715. *Les Mémoires de M. L. P. M. M.* (Madame La Princeſſe Marie Mancini), *Colonna, Grande Connétable de Naples*, Cologne, 1676, in 12°, traduits en Italien en 1678, Cologne, in 12°; ne ſont pas authentiques. La réponſe à ces Mémoires par S. Bremond, intitulée, *Apologie, ou les véritables Mémoires de Madame Marie Mancini, Connétable de Colonna, écrits par Elle-même*, Leyde, 1678, in 12°, eſt ſuppoſé être un ouvrage de plus de poids en ce qui concerne l'hiſtoire de ſa vie.

NOTE 21, page 233.

Princes.

MADAME DE VILLARS (Lettre vii. 27 Jan. 1680) nous a laiſſé un récit fort animé de la viſite inattendue que la Connétable lui fit, à elle et à M. de Villars. Elle arriva ſoigneuſement enveloppée, et refuſa de dire ſon nom avant que l'on n'eut fait vider l'antichambre, alors elle ôta ſon manteau et ſe fit connaître. " Elle pleura," dit Madame de Villars (p. 67), " et demanda qu'on eût pitié d'elle. Pour dire " deux mots de ſa perſonne; ſa taille eſt des plus " belles. Un corps à l'Eſpagnole, qui ne lui " couvre ni trop, ni trop peu les épaules. Ce " qu'elle en montre eſt très bien fait: deux

" groſſes treſſes de cheveux noirs, renouées par " le haut, d'un beau ruban couleur de feu : le " reſte de ſes cheveux en déſordre et mal " peignés ; de très belles perles à ſon cou ; un " air agité qui ne ſieroit pas bien à une autre, " et qui pour lui être aſſez naturel ne gâte rien ; " de belles dents." Elle reſta à dîner chez M. et Madame de Villars. La Marquiſe de los Balbaſes ſa belle ſœur, envoya pour la ſupplier de venir chez elle ; après une aſſez longue négociation conduite par M. de Villars et le Nonce, elle y conſentit vers minuit. " La " Comteſſe de Villambroſa, M. de Villars, et " moi," continue Madame de Villars, " la " ramenâmes chez le Marquis de los Balbaſes. " Sa femme et lui la reçurent très bien ; mille " embraſſades. Vraiment c'eſt une choſe in- " concevable que les mouvemens extraordi- " naires qui ſe paſſent dans cette tête. Elle " l'avoue elle même." Madame d'Aulnoy donne auſſi pluſieurs anecdotes ſur la Connétable ; entr'autres, celle ci. Pendant ſon ſéjour au Couvent de S. Domingo, elle entrait et ſortait à des heures ſi irrégulières que l'Abbeſſe et les Sœurs refusèrent un jour de la laiſſer rentrer. Les trouvant inéxorables, la Connétable en appela au Roi, qui envoya dire à l'Abbeſſe de l'admettre encore cette fois ci. L'Abbeſſe et les Sœurs refusèrent d'abord d'obëir, et menacèrent de venir toutes en corps au palais expoſer leurs raiſons à ſa Majeſté.

" Lorſque l'on rapporta au Roi la réponſe de " ces Religieuſes," dit Madame d'Aulnoy, " il " s'éclata de rire et dit ' J'aurai bien du plaiſir " ' de voir cette proceſſion de Nonnes qui " ' viendront en chantant—

" ' *Libera nos, Domine, de la Condeſtabile.*'

" Elles n'y allèrent pourtant pas, et elles pri- " rent le parti de l'obéiſſance, qui eſt toujours " le meilleur." Madame d'Aulnoy raconte (*Mémoires de la Cour d'Eſpagne*, ii. p. 255), que finalement elle s'eſt retirée dans un Couvent de Religieuſes de la Conception, de l'ordre des Hieronomites, mais ſans l'intention d'y reſter. " Elle prit l'habit de novice avec un deſſein " formé de mourir plutôt que de faire jamais " profeſſion ; elle portoit même des Juppes de " brocard d'or et d'argent ſous ſa robe de laine, " et auſſitôt qu'elle n'étoit plus devant les reli- " gieuſes elle jetoit ſon voile et ſe coëffoit " à l'Eſpagnole, avec des rubans de toutes " couleurs. Il arrivoit quelquefois que l'on " ſonnoit une obſervance à laquelle il falloit " qu'elle allât : la maîtreſſe des novices venoit " l'avertir ; elle reprenoit ſon froc et ſon voile par " deſſus ſes rubans et ſes cheveux épars : cela " faiſoit un effet aſſez plaiſant, et on n'auroît pû " s'empêcher d'en rire, ſi d'ailleurs elle ne s'étoit " pas attiré la compaſſion de toutes les perſonnes " qui la connoiſſoient."

NOTE 22, page 243.

Bolſillo.

Bolſillo ou *bolſillo ſecreto*, la bourſe privée du Roi.

NOTE 23, page 298.

Iſle de S. Gabriel, dans la rivière de la Plata.

L'ÎLE de St Gabriel eſt une petite île ſituée ſur la rive gauche, au nord de l'embouchure de la Plata, près de la ville de Colonia del Sacramento, et preſque vis à vis de Buenos Ayres.

NOTE 24, page 306.

Duc de Lièras.

PROBABLEMENT une erreur, on ne trouve aucun titre pareil dans Berni, *Los Titulos de Caſtilla*, Madrid, 1769, folio.

NOTE 25, page 310.

Los Galanteos de Palacio.

UNE déſcription très ſemblable de ces ſingulières galanteries, eſt donnée par Madame d'Aulnoy dans ſes *Mémoires de la Cour d'Eſpagne*, ii. p. 148.

NOTE 26, page 315.

Prince Balthaſar.

L'INFANT BALTHASAR CARLOS, fils ainé de Philippe IV. et d'Iſabelle de Bourbon, né le 17 Octobre, 1629, mort le 11 Mars, 1646.

NOTE 27, page 317.

Prince de Liche.

CE nom eſt probablement une erreur, aucun titre pareil ne ſe trouve dans Berni, *Los Titulos de Caſtilla*, Madrid, 1769, folio.

NOTE 28, page 339.

De Armadas.

DES flottes.

NOTE 29, page 352.

Droit d'averie.

Derecho de Averia.

NOTE 30, page 356.

Eſpagnols.

LA déſcription précédente des Indes Occidentales appartenant à l'Eſpagne, et de leurs flottes, reſſemble ſi fort à celle qu'en donne

Madame d'Aulnoy dans ſon *Voyage d'Eſpagne*, iii. pp. 64—69, qu'il eſt à ſuppoſer que l'une a été copiée ſur l'autre, ou bien, que toutes les deux ſont puiſées à la même ſource. La première édition du *Voyage* fut publiée à Paris en 3 vols. petit, in 8vo, par Claude Barbin, en 1691.

CHISWICK PRESS:—IMPRIME PAR WHITTINGHAM ET WILKINS, TOOKS COURT, CHANCERY LANE.

ERRATA.

En soumettant au lecteur une si longue liste d'errata," je lui dois des excuses pour l'inexactitude avec laquelle, pendant mon absence de Londres, la correction des épreuves a été faite.

Page 14,	l. 20,	Albaces	*lisez*	Balbases.
20,	l. 17, et partout,	Dom	,,	Don
32,	l. 20,	vie, il	,,	vie. Il
57,	l. 8,	Quintana palla	,,	Quintanapalla
62,	l. 12,	Clerembauet	,,	Clerembault,
73,	l. 5,	Cardonne	,,	Cardona
97,	l. 24,	Villon	,,	vellon,
110,	l. 12,	Verigos Menos	,,	Clerigos menores
115,	l. 24,	*Govierno.*	,,	*Govierno.*[15]
127,	l. 16,	*I*	,,	*y*
127,	l. 16,	*embiarans*	,,	*embiaran*
133,	l. 8,	Alcade	,,	Alcalde
138,	l. 10,	Hidalque	,,	Hidalgo
140,	l. 5,	Merey	,,	Mercy,
140,	l. 23,	Corrigidor	,,	Corregidor
155,	l. 5,	Alcades	,,	Alcaldes
304,	l. 12,	Grovenazzo	,,	Giovenazzo.
306,	l. 11,	Palina	,,	Palma
306,	l. 16,	Lüras	,,	Lièras
359,	l. 2,	Uave	,,	Llave
361,	l. 20,	Bremundon	,,	Bremundan
361,	l. 22,	Caragoca	,,	Çaragoça
361,	l. 24,	ano	,,	año
361,	l. 28,	Vithard	,,	Nithard
363,	l. 5,	Nithord	,,	Nithard
368,	l. 4,	Quintanà poila	,,	Quintanapalla

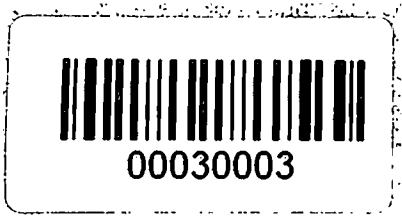
00030003

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018